

# REVUE AFRICAINE

VOLUME 45

ANNÉE 1901

JOURNAL DES TRAVAUX  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE  
PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ  
SOUS LA DIRECTION DU PRÉSIDENT

---

PUBLICATION HONORÉE DE SOUSCRIPTIONS DU MINISTRE  
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE,  
DU GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE  
DES CONSEILS GÉNÉRAUX DES DÉPARTEMENTS D'ALGER ET D'ORAN.

ALGER  
A. JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

CONSTANTINE  
A RNOLET, IMPRIMEUR-LIBRAIRE  
RUE DU PALAIS

PARIS  
CHALLAMEL AÎNÉ, LIBRAIRE,  
30, RUE DES BOULANGERS.

1901

Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque de :  
Monsieur Hassen KHEZNADJI

Il a été scanné à Alger par :  
Monsieur Mustapha BACHETARZI  
fmbachetarzi@yahoo.fr

Il sera mis en page à Aurillac en mode texte par :  
Alain SPENATTO  
1, rue du Puy Griou. 15000 AURILLAC.  
spenatto@club-internet.fr

D'autres livres peuvent être consultés  
ou téléchargés sur le site :

<http://www.algerie-ancienne.com>

# REVUE AFRICAINE

BULLETIN DES TRAVAUX

DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ALGÉRIENNE



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE

---

ALGER

ADOLPHE JOURDAN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

IMPRIMEUR-LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

4, PLACE DU GOUVERNEMENT, 4

1901



OFFICE DES PUBLICATIONS UNIVERSITAIRES

1, Place Centrale de Ben Aknoun (Alger)

# LES MOSAIQUES AFRICAINES

ET LA

## POÉSIE DE LA MER

---

Notre siècle, qui pensait avoir inventé la mélancolie, a cru découvrir aussi la poésie de la mer. Les Grecs n'avaient-ils pas été surtout sensibles aux périls que cachent les eaux mugissantes et ténébreuses? Les abîmes salés, où tant de monstres évoluent, ne leur inspiraient-ils pas plus de terreur que d'amour? N'est-ce pas un sentiment d'effroi qu'exprime Hermès, au cinquième chant de l'*Odyssee*, quand il expose à Calypso que s'il est venu la trouver dans son île entourée de vagues, c'est malgré lui, et par ordre de Jupiter. « Car qui voudrait » dit-il, « *sans contrainte*, traverser l'immensité des sombres flots? »

Horace, dans une ode célèbre au bateau qui portait Virgile en Grèce, ne témoigne-t-il pas de la même répulsion?

*Illi robur et æs triplex  
Circa pectus erat, qui fragilem truci  
Commisit pelago ratem, etc.*

Au premier dément qui s'avisa d'affronter les abîmes et de s'aventurer sur un domaine interdit par les dieux, il fallait un cœur bardé d'impiété et d'airain.

Encore au moyen-âge, l'Océan était considéré comme le royaume du Prince des vents, c'est-à-dire comme un séjour diabolique.

Dans la chansen de Roland, quand la flotte sarrazine cingle vers l'Espagne, le poète, étonné de la profusion de lumières, lanternes, escarboucles qui brillent au sommet des mâts et éclairent les pays d'alentour, note que le reflet des feux, la nuit, sur les vagues, rend la mer plus splendide :

Là sus amont pargettent tel luizerne,  
Que par la noit la mer en est plus bele.

Mais ce n'est pas la beauté de la mer qui l'émeut, c'est plutôt l'effet des illuminations féeriques qui l'éblouit.

La vraie note de l'époque paraît donnée par Joinville. Partant pour la Palestine, au moment où on lève l'ancre, il ne peut se défendre d'une impression d'épouvante : « Bien fol hardi », écrit-il, « celui qui ose se mettre en tel péril avec le bien d'autrui sur la conscience et en péché mortel ; car l'on s'endort le soir là où on ne sait si l'on ne se trouvera pas, en se réveillant, au fond de la mer ».

Ronsard aurait pu célébrer les Argonautes modernes : les Colomb, les Gama, les Cortez, etc. Il ne songe pas plus à le faire que ses contemporains (peut-être faute de reculée), et se borne à soupçonner dans la mer un laboratoire en continuelle activité, où sont

Par la nature encloses  
Les semences de toutes choses,  
Éternelles filles des eaux !

L'autre grand poète du seizième siècle, Agrippa d'Aubigné, quoique apte à goûter les sauvageries d'une

mer orageuse et indomptée, n'aperçoit dans l'Océan, à travers ses réminiscences, qu'un vieillard, paternellement accueillant pour la dépouille des martyrs, et qui repose, parmi les sachets d'ambre et les perles, sur un lit de corail.

Quant à Lafontaine (c'est une de ses lacunes), bien que contemporain des Backuysen et des Ruysdael qui peignirent si volontiers, et avec une science émue, l'agitation des flots en fureur, sur lesquels se balançaient hardiment et glorieusement les bateaux hollandais, il n'a jamais vu ni désiré voir la mer. Avec ses tempêtes et ses pirates, elle lui apparaît comme un élément perfide, engloutissant à la fois les marchandises et les chercheurs de mondes. Il a pour elle de l'aversion. Il invite les gens prudents à fermer l'oreille aux appels qu'elle murmure :

La mer promet monts et merveilles ;  
Fiez-vous-y : les vents et les voleurs viendront.

(*Le Berger et la Mer.*)

Mais avec Chateaubriand, né au bruit de l'Océan et qui a voulu cette musique pour accompagnement de son dernier sommeil, la note change, comme si un sentiment nouveau s'était tout à coup introduit au cœur de l'homme. Dans ses *Mémoires*, non seulement il appelle les vagues ses « gémissantes et anciennes amies », mais il raconte (tome II, édit. Biré, p. 5) que sur la grève, *il aimait à se livrer aux caresses de sa vieille maîtresse, la mer !*

Au lieu d'être un objet de respect et de terreur, la mer, son berceau et l'image de son âme sans cesse inquiète et grondante, devient pour lui une confidente, une muse, une compagne aimée tendrement. Et les poètes venus après lui, tous manifestement imprégnés de son influence, déclareront à leur tour revoir et saluer la mer avec l'allégresse d'un amant !

Pourquoi cette évolution ? Pourquoi, comme *la dame de la mer* d'Ibsen, fiancée au matelot mystérieux et qui a les yeux sans cesse tournés du côté des flots, les modernes subissent-ils l'attirance et l'obsession de la mer ?

Ce n'est pas qu'elle ait cessé d'avoir des côtés d'enfer, et de se comporter parfois comme une bête malaisante. A quoi bon rappeler les nausées du passager languissant et malade, dont la tête tourne, dont le cœur flotte, et qui « croit sentir sous lui fuir la planche légère ? » (André Chénier). Hugo parle des *flots redoutés des mères à genoux*, et laisse entendre que leur voix n'est si désespérée que parce qu'il s'y mêle les cris des victimes. Les naufragés continuent d'être visités au fond de l'eau et dépecés silencieusement.

Qu'importe ! Malgré quelques-uns de ses aspects sinistres, la mer, cette grande indifférente, est aimée parce qu'elle est belle, « plus belle que les cathédrales », dit Verlaine. Elle est admirée comme un merveilleux tableau, sans cesse renouvelé. Elle est célébrée comme berceuse, comme pacifiante, comme réconfortante surtout. Car, dans leurs dithyrambes, ses adorateurs me paraissent encore plus préoccupés d'hygiène qu'avidés de jouissances esthétiques nouvelles.

On se retrempe à humer les émanations de la mer, comme à respirer l'air pur des cimes ou les senteurs des bois.

Brizeux avouait devoir à l'air vivifiant de ses côtes bretonnes un regain de vigueur :

*Dans ces flots écumeux chargés de sel amer  
On se plonge, on reçoit les assauts de la lame,  
Et le corps affaibli se ranime avec l'âme.*

C'est une sensation de volupté physique qu'Autran demandait à ses promenades au bord des flots :

Heureux qui vient le soir, sur la falaise humide,  
Dilater ses poumons à l'air du golfe bleu !  
Est-il parfum meilleur que celui de ces plages ?

*(Nuits de Naples.)*

Mais si « la grande », comme l'appelle Jean Jullien, a trouvé de nos jours des amoureux qui ont chanté bruyamment ses bienfaits (car quel temps fut jamais plus fertile en névroses ?), est-ce à dire que les modernes aient été les révélateurs du charme de la mer ?

Les mosaïques du nord de l'Afrique suffisent à prouver que les anciens l'ont également connu et s'en sont comme enivrés.

On sait le rôle que joue dans l'habitation romaine la mosaïque, cet ingénieux assemblage de petits cubes de marbre ou d'émail de différentes couleurs, dont les tons éclatants et durables impriment aux parquets un air de fête. Au cours des fouilles que j'ai poursuivies à Cherchel pendant une dizaine d'années, en tant d'endroits, il n'en est peut-être pas un seul où nous n'ayons rencontré de ces revêtements multicolores. Je vois encore l'étonnement des colons penchés sur cette marqueterie brillante, et qui leur donnait comme la vision rapide d'une demeure plus somptueuse que la leur, d'une civilisation plus riante. Ni la découverte des inscriptions, ni même celle des statues, ne causait à leurs yeux émerveillés une égale impression de surprise. Il est regrettable que cet art de la mosaïque, dont les Romains se servaient pour égayer leurs maisons, et que les Byzantins appliquèrent de façon originale à l'enluminure des parois intérieures de leurs basiliques à coupes, soit aujourd'hui presque abandonné, surtout dans nos pays d'Orient où cette polychromie s'harmoniserait si bien avec la pureté de la lumière.

Que représentent les mosaïques romaines du nord de l'Afrique ? Les plus communes n'offrent au regard qu'un

décor géométrique, encadré d'une torsade. Les autres reproduisent d'ordinaire des scènes de chasse ou des légendes mythologiques. Parmi ces dernières, le thème favori, c'est la représentation de Neptune et d'Amphitrite, et des divinités qui leur font cortège.

Sur seize fragments de mosaïque transportés au musée de Mustapha, et qui proviennent d'Oudna, de Bougie, de Sétif, d'Aumale, de Bordj-bou-Arréridj et de Cherchel, huit ont trait à des scènes maritimes : Neptune armé du trident et debout sur son char, Amour sur un dauphin qu'il dirige par la bride, tête d'Océan, hippocampes chevauchés par de blondes Néréides, etc.

Je dois mentionner en outre le triomphe de Neptune trouvé à Constantine (salle africaine du Louvre), où le Jupiter des flots porte une barbe azurée, le triomphe d'Amphitrite découvert à Tébessa (1886), où les déesses voguent, entourées de poissons, posées sur des croupes de monstres marins, les Néréides de Philippeville, couchées sur des griffons, avec des bracelets d'or aux pieds et aux bras, les tritons d'Hippone, et celui de Cherchel, avec ses pattes de cheval, sa queue de poisson et son manteau légèrement noué sur la poitrine.

Depuis Saint-Leu, d'où proviennent ces dieux marins coiffés d'antennes de homards qui sont au musée d'Oran, jusqu'à Sousse, où fut mis au jour par les officiers de tirailleurs, l'élégant cortège de Neptune, dont les cinquante-six médaillons ornent actuellement la grande salle du musée du Bardo, il semble qu'au second et au troisième siècles de notre ère, les propriétaires de villas romaines aient particulièrement affectionné ces motifs alexandrins évoquant et idéalisant les choses de la mer.

Leur œil s'arrêtait complaisamment sur ces amours et sur ces vierges porteurs de corbeilles, images de la mer opulente et poissonneuse, sur ce Glaucos barbu, à la chevelure inculte, en algues marines, personnifiant, avec l'insaisissable Protée, les couleurs changeantes de l'élément liquide, tour à tour bleu-saphir, vert-éme-

raude, nacré, et qui prend des teintes violettes, le soir, ou de vieil argent, la nuit, au clair de lune.

C'est donc qu'ils étaient sensibles au gracieux mouvement des vagues, qu'ils en contemplaient avec plaisir les continuelles métamorphoses, qu'ils en écoutaient curieusement les voix, et qu'ils avaient des surprises d'enfant devant l'étrangeté des formes que revêt la vie dans les profondeurs glauques.

Toutes ces Néréides, à demi-nues, gracieusement étendues sur des montures fantastiques, dans toutes les attitudes qu'une écuyère de cirque peut prendre, et qui élèvent des voiles comme un dais gonflé par la brise, escadre voluptueuse et nonchalante, n'est-ce pas une personnification charmante des flots paisibles et rythmés, courant, comme des vierges se tenant par la main, vers le rivage écumeux ?

En les voyant folâtrer, coquettement parées, on songe au Prométhée d'Eschyle saluant la mer « aux innombrables sourires » ou à Vénus Anadyomène, la patronne des matelots, qui n'a qu'à se montrer pour que le ciel se rassérène et que les flots scintillent : *tibi rident œquora ponti* (Lucrèce).

Et ces Tritons joufflus qui soufflent dans des coquillages, ces Néréides pinçant les cordes d'une lyre offerte par un amour, ou tenant des tambourins, ces sirènes jouant de la double flûte, tout cet orchestre qui nous est présenté dans les mosaïques, ne traduit-il pas les mille voix de la mer au roulement infatigable, qui tour à tour mugit ou soupire ? — « foudroie et caresse », dira Victor Hugo, qui lui a tant de fois comparé les foules.

Les panthères marines, les cerfs et les chevaux marins, les griffons, les dragons squameux aux formes d'une bizarrerie ingénieuse et moins étranges que celles des poissons réels récemment ramenés du fond des eaux par les explorateurs du *Talisman* (et qui portent sur le front, au bout de tentacules, comme des lanternes phosphorescentes) ne symbolisent-ils pas cette mysté-

rieuse variété de troupeaux qu'un berger inconnu fait paître dans les abîmes ?

Ainsi, d'après ces mosaïques africaines, les anciens ont connu et goûté le charme et la poésie de la mer. Mais ce qu'ils semblent avoir aimé, c'est surtout la mer à l'état calme, la mer miroitante et chantante. S'ils personnifient la tempête sous les traits d'un Neptune assombri, penché mélancoliquement sur les flots pour les gourmander, c'est qu'eux-mêmes étaient attristés de ce phénomène brutal, et ne se souciaient guère de le contempler autrement que de loin : *Neptunum procule terrâ spectare furentem* (Horace.)

Dans l'*Odyssée*, épopée maritime qu'Ingres a symbolisée avec justesse sous les traits d'une femme au manteau vert, couleur des flots, et tenant une rame (1), il est question des navires rapides bondissant avec joie sous le vent favorable. Mais quand Ulysse est assailli par la tempête, il regarde avec inquiétude les nuages noirs et la mer qui bouillonne; il porte alors envie à ceux de ses compagnons qui ont succombé dans les vastes champs d'Ilion.

Là où Ulysse s'épouvante, Chateaubriand admire les éléments déchaînés, perçoit avec horreur et délices le bruit de l'abîme confondu avec celui des vents et du tonnerre, et savoure un « spectacle affreux, mais sublime ». (*Les Natchez*). Sans doute il est fier de cette lutte disproportionnée, dans laquelle l'homme de sang froid se sent supérieur au furieux amoncellement de vagues qui menace de le submerger :

« Il voit les masses d'eau, les toise et les mesure,  
Les méprise en sachant qu'il en est écrasé. »

(Alfred de VIGNY).

Voilà une note nouvelle. Joseph Autran, s'adressant à une jeune fille restée sur le pont d'un navire, pour jouir, elle aussi, d'une tempête, seule au milieu des vents faisant rage et des éclairs fauves, s'étonne de ce goût étrange, et l'explique avec raison par l'influence que Chateaubriand exerce :

« Nous sommes tous enfants d'un siècle infortuné  
Et toute jeune fille est la sœur d'Amélie  
Ainsi que tout jeune homme est frère de René ».

A cela, je crois, se réduit l'originalité des modernes à l'égard de la poésie maritime. Ils n'ont point découvert les harmonies de la mer, mais ils affectent de l'aimer jusque dans ses aspects farouches et tumultueux, jusque dans ses démenées. Soit qu'elle chuchotte, soit qu'elle crie, ils recueillent religieusement les échos de sa grande voix, qui semble leur parler d'infini, de fierté, et d'humanité toujours en marche.

(1) L'*Apothéose d'Homère*, d'Ingres, dont une copie décore la salle des cours publics de l'École des Lettres, à Alger.

# NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

## GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les n° 231 à 239)

### CHAPITRE VIII

Attaque combinée des Beni-Koufi, le 24 septembre. — La division Renault s'établit près de l'Oued-Sebt. — Le maréchal Randon prend le commandement en chef. — Soumission des Frikat et des Beni-Smaïl. — La division Renault va prendre un nouveau bivouac, le 28 septembre, à Bou-Acem ; brillante charge de cavalerie. — La division Yusuf se porte dans les Beni-Koufi. — La division Renault détruit, le 29, les villages des Beni-bou-R'erdane. — Soumission des Beni-Koufi. — Première attaque des Beni-bou-Addou, le 30 septembre. — La division Yusuf se porte dans les Beni-Mendès. — Le 1<sup>er</sup> octobre la division Renault coupe les figuiers des Beni-bou-Addou ; la division Yusuf détruit les villages des Beni-Mendès. — Soumission des Mechtras, des Beni-Mendès et des Beni-bou-R'erdane. — Installation d'un camp provisoire à Bor'ni. — La division Yusuf rejoint le maréchal au camp de Bou-Açem, le 3 octobre. — Deuxième attaque des Beni-bou-Addou, le 4 octobre ; destruction du village des Aït-Djima. — Le maréchal prend ses dispositions pour aller opérer dans le pâté des Beni-Aïssi et des Maatka.

*Journée du 24 septembre.* — A partir du 24 septembre les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> divisions vont opérer de concert, la 1<sup>re</sup> division se tenant au pied des montagnes, la 2<sup>e</sup> occupant le plus longtemps possible les hauteurs. Le 24, les opérations seront dirigées, après entente entre les deux généraux de division, et, à partir du 25 septembre, les ordres seront donnés par le maréchal Randon.

Comme nous l'avons dit, l'objectif, dans la journée du 24 septembre, était la tribu des Beni-Koufi. Cette tribu a la plupart de ses villages sur un long contrefort qui se détache du Heïzer et qui descend entre l'acif Beni-Mendès et l'acif Tala-ou-Lili (la carte porte acif Echam-lili) ; une fraction, celle des Aït-Ali, a ses villages sur un contrefort détaché du Tamgout entre l'acif Tala-ou-Lili et l'acif Iberkokken. Au confluent de ces deux torrents se trouve le village d'Ir'zer-Nchebel, appartenant à la tribu des Beni-Koufi.

Les villages des Aït-Ali ne peuvent être abordés qu'en traversant l'un ou l'autre de ces deux acifs, qui coulent à une profondeur de 2 à 300 mètres, et dont les berges sont extrêmement escarpées ; ces villages occupent donc une position très forte et, vers la montagne, la forêt de chênes et de cèdres des Aït-Ali qui s'étend jusqu'aux rochers du Djurdjura, offre, au besoin, aux défenseurs, un refuge à peu près inabordable.

La division Renault pouvait facilement venir à bout à elle seule de la première partie des Beni-Koufi ; mais, pour enlever les Aït-Ali, la division Yusuf devait lui donner son concours.

La 1<sup>re</sup> division part sans bruit, à 3 heures du matin, de son camp sous Bor'ni ; la 2<sup>e</sup> brigade, général Deligny, marche d'abord avec le 75<sup>e</sup> en avant-garde ; la 1<sup>re</sup> brigade, général de Liniers, fournit l'arrière-garde ; chaque brigade est pourvue de 4 mulets de cacolet et d'un mulet de litière.

L'ambulance marche avec l'arrière-garde, les troupes sont sans sacs.

La colonne longe la rive gauche de l'Oued-Bor'ni, arrive en face du contrefort des Beni-Koufi et traverse la rivière qui porte à cet endroit le nom d'Oued-Sebt. Elle s'élève sur le contrefort sans rencontrer d'autres obstacles que des chemins pour ainsi dire impraticables ; les villages sont abandonnés.

Le premier village sur la croupe, qui est Taguemount,

est occupé sans coup férir ; le 75<sup>e</sup> y est laissé et il détache en avant, au sommet du contrefort, 4 compagnies pour occuper et garder un passage qui doit servir à la retraite. Le 2<sup>e</sup> zouaves prend alors la tête de la colonne, suit les crêtes et arrive près du village de Mahallan, en face du profond ravin de Tala-ou-Lili, qui le sépare des trois villages occupés par les Oulad-Ali.

Pendant ce temps, la division Yusuf, qui avait beaucoup moins de chemin à parcourir, se préparait de son côté à l'action. Après avoir fait transporter dans le réduit qui a été préparé la veille les sacs des hommes, les bagages, l'ambulance, les munitions et tous les impédiments et fait laisser une compagnie par bataillon pour la garde du réduit et du camp, le général fait sortir les troupes devant le front de bandière des zouaves. La 2<sup>e</sup> brigade doit marcher en tête, l'artillerie et 40 mulets de caacolet marchent entre les deux brigades.

La division se met en route à 6 h. 1/2 et remonte les pentes escarpées des Beni-Smaïl ; à 8 heures du matin la tête de colonne arrive sur la crête en face des Aït-Ali, dont elle est séparée par l'acif Iberkoken. La division Renault est déjà en position sur les hauteurs symétriques des Beni-Koufi.

Des deux côtés, l'artillerie se met en batterie et envoie des obus sur les villages à enlever pour en débusquer l'ennemi pendant que les colonnes d'attaque se préparent.

Dans la 1<sup>re</sup> division la colonne d'attaque se compose d'un bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves, 4 compagnies d'élite du 2<sup>e</sup> régiment étranger, 1 compagnie du 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied ; dans la 2<sup>e</sup> division elle comprend : le 1<sup>er</sup> bataillon du 45<sup>e</sup> de ligne (commandant Solignac), 1 bataillon du 68<sup>e</sup> (colonel de Chanaleilles et commandant Kennedy), le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves (lieutenant-colonel Manuelle et capitaine Lacroix) et 1 bataillon de tirailleurs algériens (commandant Gibon). Ces troupes descendant de chaque côté se massent au fond du ravin

qui les sépare respectivement des villages des Aït-Ali, et elles attendent le signal de l'assaut.

Le feu de l'artillerie ayant suffisamment dégarni les villages, les colonnes d'attaque sont lancées à l'escalade des berges au haut desquelles ceux-ci sont situés. En vain les Kabyles font-ils rouler sur les assaillants des quartiers de roc et leur envoient-ils un feu bien nourri, nos soldats pleins d'ardeur montent toujours, rien ne peut arrêter leur élan ; les deux divisions se donnent la main dans les villages des Aït-Ali, qui sont ensuite livrés aux flammes. Les Kabyles prennent la fuite dans la forêt des Aït-Ali, composée d'arbres de haute futaie parsemés de rochers et formant des fourrés impénétrables. Les pertes qu'il eût fallu subir sans grands résultats pour les traquer dans ces retraites inaccessibles font renoncer à la poursuite ; on se contente de faire embusquer des lignes de tirailleurs pour répondre à leur fusillade pendant que la troupe s'occupe de la destruction des villages. Seule une compagnie du 1<sup>er</sup> tirailleurs, commandée par le lieutenant Millot, s'acharne derrière les Kabyles avec la plus grande intrépidité, jusqu'aux sommets du Djurdjura.

A 2 heures, on sonne la retraite qui s'effectue dans chaque division sous la protection de l'artillerie et de tirailleurs disposés à l'avance, qui ne permettent pas aux Kabyles de dépasser la ligne de leur village. Dans la division Yusuf, ce rôle de protection a été assigné au 18<sup>e</sup> chasseurs à pied, au 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves, en même temps que les Beni-Smaïl étaient gardés par 3 compagnies de tirailleurs.

La retraite n'est pas sérieusement inquiétée, quelques Aït-Ali veulent suivre les troupes qui quittent leurs villages, mais les feux des échelons embusqués et quelques obus lancés à propos les arrêtent net.

Réunies de nouveau sur les hautes crêtes des Beni-Koufi et des Beni-Smaïl, les deux divisions prennent un repos bien mérité et font le café. A 3 heures

*Revue africaine, 45<sup>e</sup> année, N<sup>o</sup> 240 (1<sup>er</sup> Trimestre 1901).*

res, elles se remettent en marche vers leurs camps respectifs.

Dans ce mouvement rétrograde, la division Renault est sans cesse inquiétée par l'ennemi très nombreux qui a réuni tous ses efforts contre elle. Le 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied forme son extrême arrière-garde et soutient vigoureusement la retraite, qui s'effectue en bon ordre sous la protection des positions dominantes qui avaient été préalablement occupées.

La colonne Yusuf, qui n'est pas suivie, se prolonge à gauche sur les crêtes parallèles à celles que descendent les troupes de la division Renault et leur prête un utile appui; ses deux sections d'artillerie sont mises en batterie près du village de Tizi-Medden et leurs obus, tirés à bonne portée, jettent le désarroi dans les groupes ennemis.

Au moment où du camp de Bor'ni, on aperçoit le commencement de la retraite, le général de Tourville, chef d'état-major général, arrivé le matin, prend avec lui 1 escadron de chasseurs d'Afrique, 1 bataillon de zouaves, 1 bataillon du régiment étranger restés au camp et va faire une reconnaissance pour l'établissement du prochain bivouac sur les dernières pentes des Beni-Mendès, à gauche des Beni-Koufi.

Ce mouvement heureux attire de ce côté une partie de l'ennemi, le tient en respect et contribue à faciliter les derniers mouvements de retraite de la division Renault qui, abandonnant ses positions dominantes, devait avoir un moment très difficile avant de repasser l'oued Sebt.

La colonne Renault rentre au camp à 5 heures du soir; elle a éprouvé une perte de 9 tués, 1 disparu, 33 blessés dont 3 officiers.

La division Yusuf était rentrée à son bivouac à 4 heures, après avoir vu les derniers bataillons de la 1<sup>re</sup> division repasser l'oued Sebt; ses pertes se sont élevées à 2 tués, 2 disparus du 45<sup>e</sup> et 14 blessés dont 1 officier du 45<sup>e</sup>.

Munitions consommées : nous ne possédons que les chiffres de la 2<sup>e</sup> division qui sont : Obus : 111. Cartouches à balles : oblongues, 11,287; sphériques, 1,479.

Les achats de grains faits par l'administration ont produit, à la colonne Yusuf, 26<sup>qx</sup> 26 d'orge, 7<sup>qx</sup> 10 de blé, qui ont été payés 334 francs.

*Journée du 25 septembre.* — Lorsque les troupes qui devaient former les deux divisions Renault et Yusuf se trouvèrent prêtes à entrer en ligne, le 23 septembre, le maréchal Randon se mit en route pour se porter sur le théâtre des opérations.

A son passage aux Isser le 24, il organisa les différents services, des vivres, d'évacuation des blessés, de transport des munitions, etc., sur ce point où aboutissent les routes de Dra-el-Mizan et de Tizi-Ouzou.

Arrivé le 25 à Dra-el-Mizan, il consacra cette journée à l'organisation des services administratifs de ce poste important qui devait être la principale base d'opérations tant que les colonnes resteraient chez les Guechtoula.

Il fit faire le tracé d'une nouvelle enceinte qui devait donner la sécurité à ce poste; lui permettre d'enfermer dans son intérieur tous les magasins, l'ambulance et une assez nombreuse garnison capable de la mettre, à l'avenir, à l'abri d'un coup de main. Il décida que 2 bataillons seraient installés à Dra-el-Mizan pour travailler à cette enceinte et aux constructions intérieures, sous la direction du génie.

Il prescrivit immédiatement au général Yusuf de lui envoyer les djemaas des Beni-Smaïl et des Frikat qui venaient de faire des offres de soumission, ainsi que le commandant Beauprêtre et le capitaine Gandil, pour en étudier les conditions.

Le général de Tourville lui ayant rendu compte de sa reconnaissance de la veille, il prépara les ordres de mouvement pour le lendemain.

Dans les deux camps, il y a eu repos.

Le général Yusuf a fait évacuer à 7 heures du matin

sur Dra-el-Mizan 104 malades et blessés. Dans l'après-midi, il a fait employer 1 bataillon par brigade et les 9 compagnies qui sont restées la veille à la garde du camp, à la démolition du village de Tizi-Medden, sous la direction du colonel Manuelle. Des foyers d'incendie sont préparés et on y met le feu au moment de la retraite à 5 heures du soir.

A la division Yusuf, les recherches de grains ont produit dans la journée les résultats suivants :

Orge 20<sup>qx</sup> 0,9, blé 17<sup>qx</sup> 20, qui ont été payés 372 fr. 90.

*Journée du 26 septembre.* — A la division Renault, 1 bataillon du 23<sup>e</sup> de ligne et 1 du 90<sup>e</sup> partent du camp de Bor'ni à 7 heures du matin pour Dra-el-Mizan, où ils seront employés aux différents travaux prescrits par le maréchal ; ils emmènent avec eux un convoi de malades et de blessés.

Le reste de la division part à midi pour aller s'établir à son nouveau bivouac, sur la rive droite de l'oued Bor'ni, en face du contrefort qui porte les villages des Beni-Mendès, sur un plateau qui domine la rivière. Ce point est à 3 kilomètres de l'ancien bivouac.

A la division Yusuf, 6 bataillons sans sacs, 3 de chaque brigade, sous les ordres du colonel Manuelle pour la 1<sup>re</sup> brigade et du commandant Salignac pour la 2<sup>e</sup>, sont envoyés, à 7 heures du matin, dans les villages des Beni-Smaïl pour en faire la démolition méthodique. Ils mangent la soupe avant le départ et emportent ce qui est nécessaire pour faire le café.

Les capitaines du génie Farre, Dambrun et Oudart arrivent avec un détachement de 50 sapeurs du génie, 40 sapeurs conducteurs et 23 mulets portant 223 outils.

L'administration achète, pour 285 francs, 5<sup>qx</sup> 70 d'orge et 22<sup>qx</sup> 80 de blé.

Le maréchal Randon arrive dans la journée au camp de la division Renault, passe la revue des troupes et s'en retourne à 5 heures.

Le maréchal trouve l'attitude des soldats excellente

et l'état sanitaire satisfaisant ; il fait distribuer une ration de vin.

*Journée du 27 septembre.* — A la 1<sup>re</sup> division un fourrage est fait à 10 heures du matin sous la conduite du chef d'escadron Belligny.

Le maréchal, escorté d'un peloton de chasseurs d'Afrique seulement, arrive à 1 heure au camp du général Yusuf où il reçoit les honneurs qui lui sont dus et passe la revue des troupes, qu'il trouve aussi dans d'excellentes conditions.

Rentré à 4 heures au camp du général Renault, le maréchal expédie les ordres de mouvement pour le lendemain : le général Renault marchera en avant en restant dans les bassins ouverts au pied du Djurdjura ; le général Yusuf descendra des Beni-Smaïl et remontera ensuite chez les Beni-Koufi où il campera ; 2 convois de 5 jours de vivres, un pour chaque division, partiront le 28 de bonne heure de Dra-el-Mizan, rejoindront les arrière-gardes et continueront avec elles jusqu'aux nouveaux bivouacs.

Au camp du général Yusuf, les officiers ont été autorisés à aller à la 1<sup>re</sup> division, à condition de ne pas marcher isolément et d'être rentrés pour 2 heures du soir.

Les recherches de grains ont été fructueuses ; l'administration a acheté, pour 759 fr. 20, 48<sup>qx</sup> 70 d'orge et 22<sup>qx</sup> 22 de blé.

La division Yusuf se trouvant avoir une quantité d'orge plus que suffisante pour ses besoins, en envoie, dans la journée, à la division Renault, 108 quintaux.

Le convoi se fait facilement et les mulets rentrent le soir même au camp des Beni-Smaïl.

Un tirailleur a disparu à la 2<sup>e</sup> division.

Le maréchal Randon donne les instructions suivantes, le 27 septembre, au général Yusuf, au sujet de la soumission des tribus :

## 22 NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE

« J'ai reçu les Frikat et les Beni-Smail et leur ai notifié les conditions de leur soumission.

» Les Frikat paieront 35,000 francs, remettront 30 chevaux des Mokhaznis qui étaient chez eux, 10 mulets et fourniront des ôtages jusqu'à entier paiement.

» Les Beni-Smail paieront 85,000 francs, rendront les deux chevaux du capitaine Lauth, livreront 10 mulets pour le train et fourniront également des ôtages ».

Dans une lettre du lendemain il dit au général Yusuf :

« Je désire que vous ne retourniez pas dans la déchera des Oulad-Ali (Beni-Koufi), le résultat à obtenir ne semblant pas en rapport avec les sacrifices à risquer ».

*1* *Journée du 28 septembre.* — DIVISION RENAULT. — Le camp est levé à 7 heures du matin et la colonne se met en marche dans la direction de l'Est, la 2<sup>e</sup> brigade formant l'avant-garde. Elle traverse le magnifique bois d'oliviers greffés de Tineri, qui peut avoir 2 kilomètres de largeur sur 4 de longueur. Ce bois est tout en plaine et très épais. Un bataillon de zouaves est porté en avant et à droite pour couvrir la colonne et le convoi. Le convoi vient après la 2<sup>e</sup> brigade et il est fermé par 4 compagnies du 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied et le bataillon du 90<sup>e</sup> de ligne.

A environ 2 kilomètres au delà du bois d'oliviers, sur un terrain plat mais couvert de pierres, de haies épaisses, de murs de clôture, les Kabyles avaient pris position en avant et sur notre droite pour nous disputer l'accès de leurs villages et le passage de la rivière des Beni-bou-R'erdane.

La nature pierreuse et accidentée du terrain, les magnifiques vergers et jardins clos de haies et de murs eussent rendu la résistance facile et il eût fallu engager une fusillade qui pouvait être longue et amener des pertes sensibles.

Un mouvement tournant par la cavalerie parut au

maréchal plus facile à exécuter, et il en chargea les 3 escadrons de chasseurs d'Afrique qui arrivaient en tête de la colonne.

Il fit déposer les sacs à un bataillon du régiment étranger et le fit déployer en tirailleurs, pendant que les 3 escadrons de chasseurs d'Afrique et une division de spahis étaient lancés sur la droite.

Cette diversion eut l'effet le plus subit; en un instant les Kabyles disparaissent cherchant à regagner leurs villages, mais poursuivis le sabre dans les reins par les chasseurs qui, dans leur élan, brisent les clôtures et franchissent les murs en pierres. L'ennemi laissa sur le terrain 30 à 40 des siens; des fusils et des tromblons y furent ensuite ramassés par nos cavaliers.

Cette brillante charge nous a coûté 1 chasseur tué, 8 blessés, 1 cheval tué et 3 blessés.

Cet obstacle surmonté aussi rapidement permit à la colonne et au convoi de continuer librement leur marche.

A 11 heures du matin, la 1<sup>re</sup> brigade arrivait sur la rive gauche de l'oued Bou Acem (1), où le camp est établi.

La journée se passe sans qu'on soit inquiet et les convois arrivent dans des conditions normales. Mais pendant la nuit, de nombreux coups de fusil sont tirés sur les grand'gardes qui répondent au feu des Kabyles.

DIVISION YUSUF. — Le réveil a lieu à 4 heures, mais les mulets arabes qui sont allés à Dra-el-Mizan et qui doivent faire le convoi, ont pris, au retour, une fausse direction et sont allés à la 1<sup>re</sup> division; on ne peut, par suite, quitter le bivouac avant 8 heures. Pour gagner la

(1) Le véritable nom de la rivière est Acif Timezift; le nom de Bou Asma est celui d'une source, Tala-bou-Asma, qui est à proximité de l'endroit où était campée la colonne. Nous avons conservé le nom d'Acem ou de Bou-Acem, qu'on trouve dans les rapports et les journaux des marches et opérations. L'emplacement du camp était à environ 2 kilomètres au sud de la route de Bor'ni, au marché du dimanche des Ouadia.

crête des Beni-Koufi, la 1<sup>re</sup> brigade en entier et les tirailleurs marchent directement sur Tagmount en traversant le ravin qui sépare les Beni-Smail des Beni-Koufi, tandis que le convoi, qui ne peut pas prendre à travers champs, descend par la route sur l'oued Bor'ni, sous l'escorte des deux bataillons du 45<sup>e</sup>, commandés par le colonel Bataille, pour aller se rassembler d'abord sur l'emplacement du camp que vient de quitter la 1<sup>re</sup> division et de là remonter ensuite dans les Beni-Koufi par le chemin des crêtes. Au convoi s'est joint une évacuation de 129 malades et malingres; le convoi des malades se sépare de celui de la colonne dans la plaine, et il est conduit jusqu'en vue de Dra-el-Mizan par la division de chasseurs d'Afrique. Voici le compte-rendu de la marche qui a été fourni au maréchal par le général Yusuf:

« J'ai quitté mon bivouac des Beni-Smail à 8 heures du matin, j'ai remonté les contreforts pour arriver sur l'arête des Beni-Smail. Ce mouvement s'est fait sans aucune difficulté.

» Je me suis mis en marche aussi tard pour donner le temps à mon artillerie, mon ambulance et tout mon convoi, sous l'escorte de 2 bataillons du 45<sup>e</sup> commandés par le colonel Bataille, de descendre dans la vallée et d'aller se masser sous le camp que vous quittez.

» La marche de mes 7 bataillons à travers le ravin de l'oued Raïch, s'est faite avec beaucoup d'ordre. J'ai formé 3 colonnes pour gravir les pentes des Beni-Koufi, toutes trois montant parallèlement et se protégeant. J'ai fait plusieurs haltes pour faire respirer les troupes, et enfin je suis arrivé sur l'arête des Beni-Koufi vers 1 heure de l'après-midi. Le terrain que j'atteignis d'abord, au village de Tagmount, n'étant pas favorable pour camper toutes mes troupes, je me prolongai sur l'arête jusqu'au village supérieur (1) où je me suis installé.

» Je n'ai pas eu un seul coup de fusil dans ma marche. Le colonel Bataille, qui avait reçu des instructions, s'était mis en route en suivant l'arête des Beni-Koufi; la tête de sa colonne m'a rejoint peu de temps après et, à 3 heures, tout le monde est au bivouac. L'arrière garde du convoi a dû répondre à quelques coups de fusil.

(1) Iabdjelilen. La carte porte Eabzelinan. Tout auprès est la zaoua de Si Ali bou Nab, qui n'a plus grande importance, mais qui est fort connue à cause de son fondateur, faiseur de miracles émérite.

» Les Beni-Koufi m'ont envoyé une lettre, portée par un ancien caporal de tirailleurs, dans laquelle ils protestent de leur désir de la paix. Je leur ai fait connaître qu'ils pouvaient se présenter sans crainte à mon camp et j'attendrai que les principaux de cette tribu soient à mon camp pour traiter sérieusement avec eux. Je me conformerai exactement à vos instructions pour les conditions à leur imposer.

» Quant aux Aït-Ali, je connaissais vos instructions et je n'aurais jamais tenté aucune opération sur cette fraction sans que vous m'ayez autorisé à le faire.

» Je vais profiter de la proximité des Beni-Smail et des Frikat pour les presser d'acquiescer les conditions que vous leur avez fixées. La commission de réception des contributions de guerre est instituée et j'aurai soin de vous envoyer jour par jour le bordereau des sommes reçues.

» Les circonstances favorables qui ont permis aux chasseurs d'Afrique de montrer leur ancienne valeur ne peuvent manquer de hâter la soumission des fractions encore récalcitrantes. Je suis persuadé que les 50 Kabyles laissés sur le terrain imprimeront une terreur salutaire et calmeront l'audace des Kabyles (1).

» Je vous envoie cette dépêche en duplicata et, jusqu'à ce que les communications me paraissent bien sûres, je vous ferai parvenir ma correspondance par des fantassins ».

La 2<sup>e</sup> division a eu, dans la journée du 28, deux blessés et deux disparus.

*Journée du 29 septembre.* — DIVISION RENAULT. — Une colonne composée des troupes ci-après : 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 1 bataillon du 75<sup>e</sup>, 1 bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves, 1 bataillon du 2<sup>e</sup> régiment étranger, 1 section d'artillerie, 45 sapeurs du génie, 1 escadron de chasseurs d'Afrique, 20 mulets de cacolet et 5 mulets de litière, sous le commandement du général Deligny, quitte le camp de l'oued Bou-Asma pour aller raser les villages des Beni-bou-R'erdane.

Cette opération est poussée avec une vigueur et une habileté qui ne permettent pas à l'ennemi de faire grande résistance; deux grands villages, Aït-Haïdja et Aït-bel-Kassem, malgré les difficultés de leur abord et

(1) Le maréchal avait donné connaissance au général Yusuf du beau fait d'armes accompli le jour même par les chasseurs d'Afrique.

## 26 NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE

le nombre des défenseurs, sont occupés par nos troupes et détruits. Les Kabyles, tenus en échec par les chasseurs à pied disposés en échelons sur les positions dominantes successivement évacuées, ne peuvent pas davantage nous atteindre à la retraite.

La colonne rentre au camp à 10 heures 1/2 avec un seul blessé.

DIVISION YUSUF. — Voici le compte rendu fourni par le général :

« Je viens de voir les principaux des Beni-Koufi, qui se sont mis à ma discrétion. Ils m'ont promis de faire rentrer leurs familles dans les villages qui sont dans l'enceinte de mon camp ou qui sont commandés par mes avant-postes. Je n'ai donc pas cru utile de retenir les otages qu'ils m'offraient, puisque j'allais avoir à ma disposition de nombreux individus. J'ai fait connaître aux Beni-Koufi qu'ils auraient à payer 25,000 francs d'amende de guerre et à livrer 10 mulets. Ces conditions me paraissent être en rapport avec celles qui ont été imposées aux Beni-Smail et aux Frikat; elles commencent à être remplies dès ce soir.

» Les Beni-Koufi ont promis qu'ils allaient amener, pour être vendus à mon camp, des bestiaux. S'ils réalisent leurs promesses, je compte faire un mouvement demain matin pour aller m'établir sur l'arête des Beni-Mendès, ce qui me rapprochera de la 1<sup>re</sup> division. Ce mouvement peut s'effectuer sans aucune difficulté en passant près du rocher auquel se rattache la crête des Beni-Mendès. Il me paraît d'ailleurs utile de m'éloigner des villages dès qu'ils seront habités par leurs propriétaires.

» J'ai vu les Frikat, qui vont rentrer dans leur pays et commencer à réunir leur contribution. J'ai envoyé aux Beni-Smail pour les prévenir ainsi que vous me le prescrivez.

» Ma position au pied des Ait-Ali était excellente et je ne suis séparé des Beni-Mendès que par un ravin facile à franchir. Si j'avais été certain du mouvement que vous avez fait aujourd'hui chez les Beni-bou-R'erdane, j'aurais fait occuper, dès le matin, la crête des Beni-Mendès par 3 bataillons. J'ai fait ce mouvement dès que j'ai vu que vous étiez en opérations.

» Le duplicata de la dépêche que vous avez reçue cette nuit a été rapporté à mon camp. Celui qui en était porteur a été tué par vos avant-postes, malgré le cri « carta » qu'il avait essayé de faire entendre. Son compagnon m'a rapporté la dépêche. Je chercherai autant que possible, à vous faire parvenir ma correspondance pendant le jour afin d'éviter les malentendus.

» Je reçois à l'instant votre dernière dépêche dans laquelle vous me prescrivez un mouvement pour demain 30; je me conformerai exactement aux instructions que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

» Je fais partir cette dépêche par deux voies différentes.

P.-S. — J'ai été moi-même sur le mamelon qui était en face du dernier village que les troupes de la 1<sup>re</sup> division ont brûlé. Nous avons brûlé de notre côté un village dont vous avez dû apercevoir les feux.

» Toutes les populations ont filé entre les deux colonnes, pour se réfugier dans le Djurdjura, par une véritable porte. Malheureusement je suis arrivé pour apercevoir les derniers fugitifs. Néanmoins, nous tomberons demain sur leurs villages.

» J'ai appris par les Kabyles que les pertes que vous leur avez fait éprouver hier sont beaucoup plus considérables que vous ne l'aviez annoncé.

Le maréchal répondit le jour même qu'il autorisait le mouvement projeté sur l'arête des Beni-Mendès.

Dans une autre lettre du même jour, il disait ceci :

» Quatre Beni-Mendès sont venus à mon camp; ils représentent 3 des 6 fractions de la tribu. Les conditions que je leur impose sont : une amende de 60,000 francs, 10 mulets et des otages. S'ils se présentent demain en acceptant ces conditions, abstenez-vous de dévastations; si à 8 heures du matin ils ne sont pas venus, agissez à leur égard avec la même rigueur que sur les autres fractions ».

Les 3 bataillons qui sont allés dans les Beni-Mendès, comme dit le général Yusuf dans sa lettre, sont ceux des zouaves; ils étaient sans sacs sous le commandement du colonel Manuelle; ils sont partis du camp à 9 heures du matin. Ils ont brûlé un village des Beni-Mendès d'où étaient partis quelques coups de fusil.

Des travailleurs sous la direction des officiers du génie tracent les chemins qui doivent, le lendemain, faciliter la marche de la colonne.

Les pertes de la journée consistent en deux tirailleurs disparus.

Les recherches de grains ont continué; il en a été acheté, pour 1,230 fr. 50, savoir : 66<sup>m</sup>64 d'orge; 56<sup>m</sup>51 de blé.

Les deux divisions se sont alignées en vivres jusqu'au 3 octobre.

*Journée du 30 septembre.* — DIVISION RENAULT. — Évacuation de malades à 6 heures du matin, sur Dra-el-Mizan; une compagnie escorte ce convoi jusqu'à la sortie du défilé du bois d'oliviers et rentre au camp, un peloton de chasseurs d'Afrique continue à escorter jusqu'à destination pour ramener un ravitaillement le lendemain.

Une colonne commandée par le général Renault et composée : 1° du 2° bataillon du 90° de ligne et du 8° bataillon de chasseurs à pied sous les ordres du général de Liniers; 2° du 2° bataillon du 2° zouaves, du 2° bataillon du 2° régiment étranger et de 1 bataillon du 75° de ligne sous les ordres du général Deligny, d'une section d'artillerie, d'un détachement de sapeurs du génie et d'une section d'ambulance, est mise en mouvement à 7 heures du matin pour monter chez les Beni-bou-Addou.

La 2° brigade marche en tête de colonne. A 8 heures, les premières crêtes sur lesquelles sont établis les Beni-bou-Addou sont franchies et les retranchements en terre et en pierres sèches qui les défendent, enlevés après une faible résistance.

Restait une 2° crête plus forte, couronnée par plusieurs villages aux abords rocheux et escarpés, où les Beni-bou-Addou avaient renforcé les défenses naturelles par des murs, des abatis d'arbres et des maisons crénelées.

La brigade Deligny se déploie dans un pli de terrain en échelons et par bataillons en masse; une partie des troupes, le 2° zouaves, doit attaquer de front pendant que le reste tournera la position.

Quelques obus sont d'abord lancés, puis le signal d'attaque est donné. Les zouaves, qui se sont avancés sur Timekdiout, éprouvent une vive résistance, l'ennemi les a attendus dans ses retranchements et n'a tiré que

lorsqu'ils sont arrivés à quelques pas; mais rien ne peut arrêter l'élan de nos zouaves, les Kabyles qui n'ont pas pris la fuite sont abordés à la baïonnette et rejetés dans des ravins escarpés.

Pendant ce temps, le 75° et le 2° étranger ont tourné par la gauche et pénètrent dans trois autres villages, Aït-Douala, Aït-Khalfa, Aït-Mallem, d'où l'ennemi est débusqué, et l'œuvre de destruction est commencée partout. C'est alors qu'interviennent les nombreux contingents des Beni-Sedka, Beni-Raten, Zouaoua qui ont été amenés par Si El-Hadj Amar.

Les Kabyles sont tenus à distance par les tirailleurs embusqués sur toutes les crêtes.

Le 90° et le génie sont employés à la destruction des vergers; 3,000 figuiers tombent sous la hache des travailleurs.

Le 8° bataillon de chasseurs à pied couvre la droite de la ligne contre les bandes de Kabyles qui se sont groupés sur le piton élevé où est juché le village des Aït-Djima. Ce village, réputé imprenable chez les Kabyles, était beaucoup trop à droite pour qu'on pût l'aborder pendant cette journée, avec les difficultés incessantes qu'on éprouve sur la gauche.

A 11 heures, les villages sont brûlés, les arbres coupés, le général Renault fait sonner la retraite.

Le général Deligny dirige cette opération avec ordre et méthode et avec une grande intelligence pratique. Les derniers échelons sont formés par le 2° zouaves sous le commandement du lieutenant-colonel Blaise, sous les ordres duquel on mit en outre 2 compagnies du régiment étranger.

L'ennemi, nombreux, suivit d'abord avec acharnement la colonne; la compagnie de zouaves du capitaine Chapuis opéra alors un retour offensif si vigoureux que les Kabyles, repoussés, n'osèrent bientôt plus se hasarder trop près de l'arrière-garde. L'ennemi revint sur les crêtes abandonnées par nous, mais il n'osa pas les dépasser.

A midi 1/2 la colonne était rentrée au camp.

Le maréchal a suivi l'opération et, après la prise des villages, accompagné d'un escadron de chasseurs d'Afrique et d'une division de spahis, il s'est prolongé à gauche pour reconnaître le bassin de l'Oued-Beni-bou-Chenacha et la position des villages de cette tribu.

Les pertes de la journée sont de 1 homme tué et 21 blessés, dont 2 capitaines du 2<sup>e</sup> zouaves. Ce sont le capitaine adjudant-major St-Martin, qui pénétra un des premiers dans le village enlevé par les zouaves et y reçut une balle qui lui traversa le bras droit, et le capitaine Koenigsegg, officier de mérite qui avait fait avec distinction la campagne de Crimée et qui, dès le début de la retraite, fut atteint par une balle qui lui brisa la jambe gauche. Ce dernier officier est mort trois semaines après, à l'hôpital militaire d'Alger, des suites de sa blessure.

DIVISION YUSUF. — A 6 heures 1/2 du matin, départ de la 2<sup>e</sup> brigade, tête de colonne, avec un bataillon de la 1<sup>re</sup> brigade; derrière elle marche le convoi. En même temps a lieu une évacuation de 66 malades et malingres qui doit être escortée par la division de chasseurs d'Afrique jusqu'au rocher des Guechtoula. Cette escorte doit rentrer au nouveau camp par l'arête des Beni-Mendès.

La 2<sup>e</sup> brigade et le convoi suivent le chemin du ravin, qui est plus facile, pour remonter ensuite par les crêtes des Beni-Mendès jusqu'à l'emplacement du camp qui est au-dessus du village de Mahbane (1). A 8 heures, le convoi étant entièrement engagé dans le chemin, la 1<sup>re</sup> brigade se met à son tour en marche par un autre chemin, en sens inverse, qui gagne la tête du ravin des Beni-Mendès et le traverse non loin de son origine; ce chemin est plus difficile, mais il est plus court.

Quelques sacs d'orge qui n'ont pas pu être enlevés

faute de moyens de transport suffisants restent au camp sous la garde d'un bataillon de zouaves; on doit envoyer pour les prendre les premiers mulets qui seront déchargés.

A 10 heures tout le monde, sauf ce bataillon, est au bivouac. De l'emplacement du camp on domine tous les villages des Beni-Mendès et la belle forêt d'oliviers de Tineri.

Les Beni-Mendès n'ont fait aucune résistance, ils ont abandonné leurs villages.

Avant de quitter le bivouac des Beni-Koufi, le général Yusuf a reçu la soumission de cette tribu; les notables ont promis de payer les 25,000 francs d'amende, mais ils demandent à être exonérés de la condition qui leur a été imposée de fournir 10 mulets pour le train.

Quant aux Beni-Mendès, qui avaient déjà fait des ouvertures de soumission au maréchal, ils n'ont pas paru et, en exécution des ordres qu'il avait reçus la veille, le général Yusuf fait procéder à la destruction de leurs villages et de leurs jardins. A cet effet, les huit bataillons arrivés au camp dès le matin descendent sans sacs dans les villages, laissant chacun une compagnie pour la garde du camp en outre des grand'gardes.

Les Beni-Mendès ne font aucune démonstration pour s'opposer à la démolition de leurs villages et, dans la soirée, ils viennent, à titre de bravade, mettre le feu à quelques meules de paille que la colonne a respectées.

Des marchands et artisans, emmenant des provisions de Dra-el-Mizan, ont été pillés par des maraudeurs; ils ont pu rejoindre Dra-el-Mizan en abandonnant tout.

L'interdiction de laisser voyager isolément a été faite; les grand'gardes arrêteront les contrevenants.

*Journée du 1<sup>er</sup> octobre.* — DIVISION RENAULT. — Repos pour les troupes.

Un détachement composé d'une compagnie du 8<sup>e</sup> batail-

(1) La carte d'État-major porte Mahallane.

lon de chasseurs, une du 23<sup>e</sup> de ligne, une du 75<sup>e</sup>, une du 2<sup>e</sup> zouaves, une du 2<sup>e</sup> régiment étranger, sous les ordres du commandant Ris, du 23<sup>e</sup> de ligne, sort du camp à l'effet de protéger 300 travailleurs commandés pour aller couper des figuiers chez les Beni-bou-Addou, dans un pli de terrain en avant et près de nos grand'gardes, d'où sont partis des coups de feu tirés sur le camp.

Les Kabyles remontent sur les hauteurs, mais ils tiraillent pendant tout le temps de l'opération.

La colonne, partie à midi, rentre au camp à 3 h. 1/2 ; elle n'a que 2 blessés.

Les blessés de la veille et les malades ont été évacués sur Dra-el-Mizan, à 6 heures du matin, sous l'escorte d'un peloton de chasseurs d'Afrique et d'une compagnie d'infanterie qui va jusqu'à la sortie du bois d'oliviers.

DIVISION YUSUF. — Cent travailleurs de chaque brigade vont, à 6 heures, préparer le chemin que suivra la colonne quand elle quittera les Beni-Mendès.

La soupe est mangée à 9 heures, et à 10 heures les neuf bataillons de la colonne, laissant les grand'gardes et une compagnie par bataillon, descendent dans les villages des Beni-Mendès pour continuer le travail de destruction.

Les troupes des deux divisions reçoivent deux journées de vivres et sont alignées jusqu'au 5 octobre.

*Journée du 2 octobre.* — DIVISION RENAULT. — Repos pour les troupes.

Trois cents travailleurs sont mis à la disposition du génie pour aller, sous la direction du commandant Péchot, préparer le chemin par où la colonne doit monter à Ir'il-Imoula.

Un convoi de mulets à vide part pour Dra-el-Mizan, d'où il doit rapporter cinq jours de vivres qui aligneront les colonnes jusqu'au 12.

DIVISION YUSUF. — A 10 heures, les neuf bataillons sans sacs avec vingt mulets de convoi se mettent en

marche sous les ordres du général de division pour aller détruire les villages et reconnaître, dans les Beni-bou-R'erdane, l'emplacement du prochain bivouac ; la 2<sup>e</sup> brigade doit opérer à droite, la 1<sup>re</sup> à gauche.

Les bataillons sont à pied d'œuvre quand une dépêche du gouverneur général informe le général de division que les Beni-bou-R'erdane ont fait leur soumission et qu'il faut arrêter le mouvement des troupes. On rentre au camp.

Le général Yusuf, accompagné de quelques officiers et escorté par les chasseurs d'Afrique, se rend au camp du maréchal ; il est de retour à 6 heures du soir.

La division a eu un blessé dans la journée.

Le maréchal écrit le 2 octobre au général Yusuf qu'il fait remise des 10 mulets que devaient donner les Beni-Koufi, à cause des bonnes dispositions qu'ils ont montrées ; que les Mechtras sont venus la veille et qu'il leur a annoncé qu'ils seraient imposés à 40,000 francs d'amende et que leurs jardins étaient séquestrés.

Les Mechtras ont un des plus jolis recoins du pays ; leurs jardins, arrosés par la magnifique source d'Aïn-Soultane, produisent en abondance des fruits de toute sorte et en particulier des oranges.

C'est peut-être le désir d'offrir plus tard ce riche territoire à la colonisation qui a porté le maréchal à recourir à la mesure rigoureuse du séquestre, car les Mechtras ne paraissent pas s'être beaucoup plus mal conduits que les autres tribus des Guechtoula.

Le général Yusuf rend compte le 3 octobre, au gouverneur général, que cinq fractions sur six des Beni-Mendès ont fait leur soumission et que la fraction récalcitrante est Ir'il-Tigueurfiouïn, celle du beau-père de Bou Bar'la, Amar ou Mohamed ou El Hadj. Un seul homme de cette fraction a fait sa soumission. Il annonce aussi que les Beni-bou-R'erdane s'étaient soumis, moins la fraction des Aït-Haggoun ; le village de cette fraction a été brûlé et elle voudrait que les autres villages fussent mis au

même niveau (1). Ceci est bien kabyle et montre bien les instincts égalitaires de ce peuple.

*Journée du 3 octobre.* — DIVISION RENAULT. — Repos pour les troupes.

Une évacuation de malades sur Dra-el-Mizan a lieu à 8 heures du matin.

DIVISION YUSUF. — A 7 heures du matin, évacuation sur Dra-el-Mizan de 104 malades et malingres.

Le maréchal Randon décida, le 3 octobre, qu'un camp provisoire serait établi sur le bordj Bor'ni pour surveiller les Mechtras, bien qu'ils n'aient pas fait acte d'hostilité, et faciliter l'entrée dans le pays de l'une des colonnes destinées à opérer de ce côté. Le colonel Chanaleilles, du 68<sup>e</sup>, qui doit être commandant de ce camp, reçoit des instructions particulières du maréchal pour son établissement et pour lui marquer la ligne de conduite qu'il doit tenir vis-à-vis des tribus voisines.

Ce camp recevra tous les impédiments des deux divisions, le convoi arabe, les cantiniers civils et la cavalerie des deux divisions, pour les alléger dans leurs mouvements ultérieurs.

Les troupes de la division Yusuf reçoivent 2 jours de vivres qui les alignent jusqu'au 7 octobre.

À 10 heures du matin, le général Yusuf reçoit les ordres du maréchal pour la formation du camp de Bor'ni; le reste des troupes rejoindra le camp de la 1<sup>re</sup> division.

A 1 heure, en exécution de ces ordres, le convoi, les animaux inutiles, les cantiniers civils sont dirigés sur l'Oued-Bor'ni sous l'escorte de 2 bataillons et de la division de chasseurs commandés par le colonel de Chanaleilles. Ce sont : 1 bataillon du 68<sup>e</sup>, commandant Kennedy; le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves, capitaine Lafaille.

(1) Les autres fractions avaient été brûlées le 29 septembre par la division Renault, mais sans doute pas d'une manière suffisante au gré des Ait-Ilaggoun.

Les 7 autres bataillons de la division, les 2 sections d'artillerie, l'ambulance, un convoi de 20 cartouches par homme se mettent aussi en marche à 1 heure et vont s'installer sur la rive droite de l'Oued-bou-Acem, près du bivouac de la 1<sup>re</sup> division.

Dans la soirée, le général en chef prescrit que les 2 bataillons du 1<sup>er</sup> zouaves et le 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs marcheront le lendemain, à 5 h. 1/2, pour opérer, sous les ordres du général Renault, contre les Beni-bou-Addou, de concert avec la 1<sup>re</sup> division.

Voici l'effectif des troupes à la date du 3 octobre (1) :

Division Renault : 203 officiers, 5,427 hommes de troupe.

(1) Voici le détail des effectifs par corps :

DIVISION RENAULT		
État major.....	10 officiers,	18 hommes.
8 <sup>e</sup> bataillon de chasseurs.....	16 —	515 —
23 <sup>e</sup> de ligne.....	21 —	413 —
90 <sup>e</sup> de ligne.....	23 —	410 —
75 <sup>e</sup> de ligne.....	87 —	960 —
2 <sup>e</sup> zouaves.....	30 —	1.050 —
2 <sup>e</sup> régiment étranger.....	29 —	1.243 —
2 <sup>e</sup> du génie.....	4 —	114 —
8 <sup>e</sup> et 11 <sup>e</sup> d'artillerie.....	3 —	93 —
1 <sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.....	24 —	381 —
Administration.....	6 —	230 —
	203 officiers,	5.427 hommes.

DIVISION YUSUF		
<i>Au camp du maréchal</i>		
État major.....	10 officiers,	» hommes.
Bureau arabe.....	3 —	16 —
Intendance.....	1 —	» —
18 <sup>e</sup> bataillon de chasseurs.....	16 —	458 —
45 <sup>e</sup> de ligne.....	33 —	851 —
1 <sup>er</sup> zouaves.....	46 —	1.001 —
1 <sup>er</sup> tirailleurs.....	31 —	1.018 —
Artillerie.....	3 —	92 —
Train.....	2 —	143 —
Génie.....	5 —	97 —
Ambulance.....	3 —	17 —
Subsistants.....	1 —	9 —
1 <sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.....	9 —	» —
	154 officiers,	3.711 hommes.

Division Yusuf : au camp du maréchal, 154 officiers, 3,711 hommes de troupe ; au camp de Bor'ni, 46 officiers, 1,247 hommes de troupe.

Total : 403 officiers, 10,385 hommes de troupe.

*Journée du 4 octobre.* — La division Renault commence à 5 heures du matin son mouvement contre les Beni-bou-Addou, avec 10 bataillons sans sacs répartis de la manière suivante :

1<sup>re</sup> brigade, général de Liniers. — 2<sup>e</sup> bataillon du 23<sup>e</sup> de ligne, 1<sup>er</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> de ligne, 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 2<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves.

2<sup>e</sup> brigade, général Deligny. — 2<sup>e</sup> bataillon du 75<sup>e</sup> de ligne, 3<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves, 4 compagnies du 1<sup>er</sup> régiment étranger formant un bataillon, 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> tirailleurs algériens, 2 sections du 8<sup>e</sup> et du 11<sup>e</sup> d'artillerie, 1 détachement du 2<sup>e</sup> génie, 1 section d'ambulance.

Réserve générale. — 2 bataillons du 1<sup>er</sup> régiment de zouaves.

Les premières crêtes, sur lesquelles on arrive au point du jour, sont occupées sans coup férir ; les deuxièmes crêtes garnies de villages, sur lesquelles les Kabyles ont opposé une vive résistance le 30 septembre, sont également occupées sans résistance, mais de nombreux contingents sont dans les ravins, sur les berges et sur le piton d'Aït-Djima (1). Cette position que les Kabyles occupent est située sur une crête à pentes très raides,

*Au camp de Bor'ni*

68 <sup>e</sup> de ligne.....	21 officiers,	678 hommes.
1 <sup>er</sup> zouaves.....	21 —	472 —
1 <sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.....	2 —	32 —
Artillerie.....	1 —	» —
Train.....	1 —	55 —
Ambulance.....	1 —	4 —
Subsistants.....	» —	4 —

46 officiers, 1.247 hommes.

(1) C'est au village des Aït-Djima qu'habitait Si Ahmed Taïeb ben Salem, khalifa d'Abd el Kader, au moment de sa soumission, en février 1847 ; Si Bouzid, agha de Bouïra, s'y trouvait avec lui.

semées d'arbres et de rochers ; c'est un véritable nid d'aigle dont l'abord paraît impossible. Les Kabyles en ont fait le boulevard de la résistance et y ont accumulé tous leurs moyens de défense, abattis, retranchements formés de quartiers de rocher et d'énormes pièces de bois, maisons crénelées.

La 1<sup>re</sup> brigade prend position : le 2<sup>e</sup> zouaves au village de droite (Ibadissen), le 75<sup>e</sup> aux villages de gauche (Bou-Anith, Timekdhiout) ; une section d'artillerie, placée sur un col à droite (sur la route d'Ibadissen à Aït-Mançour), a vue sur les ravins de gauche et protège aussi le mouvement de la 2<sup>e</sup> brigade. Sur la droite, le 23<sup>e</sup> de ligne et le 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied sont en réserve et protègent la droite ; une partie sert de soutien à l'artillerie.

La 1<sup>re</sup> brigade ainsi placée répond à une fusillade très nourrie engagée par les contingents kabyles et qui ne se ralentit pas jusqu'à la fin de l'opération.

La 2<sup>e</sup> brigade a pour mission, pendant que la 1<sup>re</sup> contiendra l'ennemi, d'aller occuper et brûler le village des Aït-Djima. En tête de colonne vient le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> tirailleurs ; son chef, qui est le commandant Péchot, commandant supérieur de Tizi-Ouzou, a obtenu d'en reprendre le commandement pendant le reste de l'expédition.

Le signal de l'attaque étant donné, les tirailleurs abordent une première position qui est une sorte d'avant-ligne de l'ennemi et l'enlèvent facilement, les Kabyles n'ayant fait qu'une médiocre résistance ; ils se lancent ensuite à l'assaut du village des Aït-Djima. L'ascension est rude, mais ils grimpent comme des chats en se glissant entre les rochers et les arbres qui les protègent contre le feu de l'ennemi ; les zouaves secondent les tirailleurs en obliquant un peu à gauche.

Les Kabyles se défendent avec opiniâtreté et se font aborder plusieurs fois à la baïonnette ; ils ne cèdent le terrain que pied à pied. Enfin ils sont refoulés et, à 9 heures du matin, la position est occupée. Les Kabyles

se retirent en partie en arrière dans les hauts rochers du Djurdjura, les autres descendent à gauche dans le ravin des Beni-bou-Chenacha pour aller rejoindre le gros des contingents kabyles; mais, dans ce mouvement, ils rencontrent le bataillon du régiment étranger et le 75<sup>e</sup>, qui se sont portés sur leur ligne de retraite et qui les jettent dans les ravins à la baïonnette.

Pendant 2 heures le village des Aït-Djima est fouillé et détruit; la fusillade continue de toute part, mais entre tirailleurs embusqués de part et d'autre.

A 11 heures, on sonne la retraite. Elle s'exécute avec un ordre parfait et une rapidité qui diminuent les pertes habituelles, en pareille circonstance, dans des terrains aussi accidentés. L'ennemi d'ailleurs, qui paraît avoir beaucoup souffert, ne dépasse guère le village que nos soldats ont laissé en flammes.

A 1 heure, toutes les troupes sont rentrées au camp; elles reçoivent une ration d'eau-de-vie ou de rhum comme gratification.

Cette journée nous a coûté 5 tués et 39 blessés, dont 1 officier, le capitaine Mazel du 2<sup>e</sup> zouaves. Un tué et 8 blessés appartiennent à la division Yusuf.

On aurait pu s'attendre à des pertes plus considérables eu égard à la force de la position défendue par un adversaire résolu, acharné et tenace; mais il est à remarquer qu'en Kabylie, les positions qui paraissent les plus formidables par l'altitude, et l'escarpement des pentes qui y conduisent, ne sont pas celles qui coûtent le plus de pertes.

Ce qu'il y a de plus difficile à vaincre, ce sont les difficultés physiques de l'escalade. En opérant leur ascension les soldats trouvent des abris sur un sol tourmenté; d'un autre côté, les défenseurs qui sont embusqués derrière les retranchements, n'ont de vues sur les pentes qu'en se découvrant fortement; ils préfèrent tirer au hasard et font plus de bruit que de mal.

Aussitôt que nos soldats ont pris pied sur la position,

les Kabyles ne peuvent plus soutenir le combat à l'arme blanche, n'ayant à opposer que des poignards et des yataghans à la baïonnette de leurs adversaires.

Dans la soirée, le maréchal apprend qu'un coup de main hardi et très heureux par ses résultats a été exécuté par le colonel Dargent, commandant la subdivision d'Aumale, sur les villages des Cheurfa de l'annexe des Beni-Mançour. Cette tribu, qui s'était mise en insurrection, recevait des contingents des tribus voisines et des Zouaoua qui cherchaient à propager la révolte. Surpris par une marche de nuit, ces Kabyles ont abandonné leurs villages en laissant une vingtaine de morts et 7 prisonniers (1). Nous donnerons dans un autre chapitre la relation de cette affaire.

Les Beni-bou-Addou avaient été vaincus malgré leur vaillante défense, leurs villages n'étaient plus que des ruines éparses et leurs vergers avaient été coupés, néanmoins ils persistent dans l'insoumission. On peut attribuer en grande partie cette obstination à la pression qu'exerçaient sur eux les contingents des Zouaoua et Beni-Sedka qui étaient venus à leur secours; pour les amener à demander l'aman, il aurait fallu pouvoir les isoler et, pour cela, faire pénétrer nos troupes dans les Beni-Sedka; mais une pareille entreprise eût entraîné trop loin.

Que faisait pendant ce temps le bach-agma Si el Djoudi, qui aurait peut-être pu faire une diversion sur les derrières de l'ennemi? Il était terré dans les Beni-bou-Drar et ne donnait plus signe de vie.

La situation sanitaire de la colonne expéditionnaire était loin d'être satisfaisante, comme on a déjà pu en juger par les nombreuses évacuations de malades et de malingres qui avaient eu lieu; les troupes sont visible-

(1) Le Colonel Dargent avait aussi rendu compte que les Merkalla et les Oulad-Bellil, sur l'invitation qui leur en avait été faite, ont saisi et livré des troupeaux appartenant aux Beni-bou-Addou qui se trouvaient sur leur territoire.

ment fatiguées, les diarrhées se propagent, bien que l'administration des subsistances ait fourni pour améliorer l'alimentation d'amples provisions de légumes conservés, à défaut de légumes frais que le pays ne produit pas.

« Il est temps, dit le docteur Bertherand, médecin-chef de l'expédition, dans son livre *Les Campagnes de Kabylie*, de quitter un campement qu'un séjour prolongé a rendu monotone, que les bêtes de somme ont dépouillé bien loin à l'entour de tout vestige de végétation, où l'eau manque ainsi que le bois, et dont les abords, recouverts d'issues, de déjections de toute nature, commencent à empuantir l'atmosphère. L'état sanitaire des divisions est satisfaisant. On remarque pourtant que les flux intestinaux sont plus nombreux et plus tenaces. Quelques accès pernicieux sont signalés, même parmi les officiers et l'état-major ».

Le maréchal Randon jugea le moment venu de laisser les Guechtoula et de terminer la campagne en agissant dans le pâté des Beni-Aïssi et Beni-Douala, et il donna les ordres de mouvement le 5 octobre.

*Journée du 5 octobre.* — Évacuation générale des malades et blessés des deux divisions, à 6 heures du matin, sous l'escorte d'une division de chasseurs d'Afrique qui devra rester à Bordj-Bor'ni. Cette évacuation se fait au moyen de mulets de cacolet et de litière fournis par la division Yusuf. Tous les mulets arabes inutiles, cantinières, etc., de la division Renault, partent en même temps pour le camp de Bor'ni.

A 8 heures, messe militaire au Camp-du-Maréchal, dite par M. l'abbé Suchet ; le maréchal, tous les officiers généraux y assistent, ainsi qu'une députation d'officiers de chaque corps. Chaque régiment fournit une compagnie de service pour la messe.

Dans la journée, toutes les troupes s'alignent en vivres jusqu'au 12 octobre.

Les ordres du mouvement donnés pour le 6 prescri-

vent que la division Renault, allégée le plus possible, se portera à l'arba des Beni-Douala et que la division Yusuf rétrogradera sur Bordj-Bor'ni.

Le général Yusuf reçoit des instructions particulières pour sa marche ultérieure vers le Sebaou par les Maatka et pour reconnaître une route militaire entre Dra-el-Mizan et Tizi-Ouzou par les Mechtras.

Le général Chapuis, commandant les troupes de Tizi-Ouzou, reçoit aussi l'ordre de composer une colonne de 4 bataillons avec 10 mulets de cacolet qui, sous le commandement du colonel Pellé, viendra, le 6, rejoindre la division Renault à l'arba des Beni-Douala.

A la division Yusuf, un sapeur du génie est mort à son corps dans la nuit du 4 au 5 octobre.

Colonel ROBIN.

(A suivre)

## APERÇU HISTORIQUE DE L'ORFÈVRENERIE

### ALGÉRIENNE (1)

**Les Maures d'Espagne en Afrique.** — Nous arrivons au moment où les Maures, chassés d'Espagne, viennent s'établir à Bougie, à Cherchell et sur les différents points de la côte africaine. Ils renoncent alors à l'esprit de conquête qui avait fait leur grandeur et leur perte. Plus de guerres aventureuses, plus d'expéditions lointaines. Ils s'attachent à leur sol et développent leur industrie. Les uns se font commerçants et artisans dans les villes ; les autres deviennent pasteurs et se mêlent à la population autochtone, aux Berbères, dont beaucoup d'entre eux étaient issus. L'ardeur belliqueuse des Arabes se change en activité maritime et commerciale. Leurs ports trafiquent avec l'Occident. Nous avons nommé déjà les grandes villes qui se développent alors : Tunis, Fez, Tlemcen, Bougie surtout, dont les relations s'étendent dans l'Europe entière. El-Djezaïr n'est encore qu'une bourgade berbère, bâtie sur les ruines de l'antique Icosium ; rien n'y laisse prévoir les futures destinées d'Alger.

**Le fondouk.** — Pour recevoir les importations qui

affluent de l'étranger, s'élèvent de toutes parts des *fondouks*. Ce sont de petites cités indépendantes. Enclavées dans les villes arabes, elles reçoivent les marchands et les marchandises de tous pays. Le fondouk n'a qu'une porte, gardée comme un entrepôt de douanes. Les cargaisons y sont emmagasinées sous la surveillance de l'autorité. La juridiction des consuls s'exerce seule dans l'intérieur des fondouks, qui s'appellent « quartiers francs. »

C'est d'une période de prospérité pour El-Djezaïr, et, par conséquent, beaucoup plus moderne, que doit dater le fondouk d'Alger, que l'on peut voir près de la grande mosquée, dans la rue de la Marine. Il subsiste encore des traces de ce très ancien caravansérail, transformé aujourd'hui en une immense cour, avec deux rangées d'arcades superposées. On y accède par un couloir voûté, conduisant au premier étage, à cause de l'exhaussement du sol qu'a subi le quartier. Ce fondouk devait être autrefois au niveau de la mer, et assez près de l'endroit où les vaisseaux vidaient leur cargaison.

**Origines d'Alger.** — Nous manquons de détails précis sur l'importance et même sur la topographie d'Alger pendant le xiv<sup>e</sup> et le xv<sup>e</sup> siècles. Nous savons que la ville eut très anciennement une Casbah, assez éloignée de la Casbah actuelle, exactement à l'endroit de la mosquée de Sidi-Ramdan, qui, pour cette raison, porta longtemps le nom de mosquée de la vieille Casbah.

**Inventaire d'un trésor, au Caire.** — La richesse et le faste des maîtres du pays ne pouvaient alors rappeler que de très loin ceux d'un des Fatimites du Caire, Mostaner Billah, précisément originaire de la côte africaine, et dont les trésors, avant d'être vendus à l'encan, furent inventoriés par un historien égyptien qui en a minutieusement décrit les splendeurs. La lampe merveilleuse d'Aladin n'a point éclairé une plus belle profusion de pierres précieuses. On voyait des coffres remplis d'émeraudes, valant au moins 36 mil-

(1) Extrait d'un chapitre de *L'orfèvrerie algérienne et tunisienne*, ouvrage dont nous avons parlé déjà et qui est en cours d'impression.

lions ; 1,200 bagues d'or et d'argent, ornées de pierres, dont l'une avait pour chaton une émeraude, une autre un rubis balais, une troisième un rubis spinelle. Ces trois bijoux étaient estimés neuf millions.

D'autres coffres débordaient d'encriers ronds ou carrés, en or, en argent, en ébène, en ivoire, enrichis de pierres et remarquables par la perfection et l'élégance du travail. D'autres encore étaient remplis de coupes d'or et d'argent, de miroirs enrichis de filigranes, avec des montures de cornaline et d'émeraudes, enfermés dans des étuis dont les serrures étaient d'or ou d'argent, et de nombreux parasols dont les manches étaient en métal précieux. Puis des cages contenaient des bijoux de toutes espèces, des vases d'or pour mettre des narcisses et des violettes, des melons de camphre enveloppés de résilles d'or, des turbans enrichis de pierres.

Enfin, trois objets se distinguaient entre tous les autres : un paon avec les yeux de rubis et le plumage imité par des émaux dorés ; un coq avec une crête de rubis, et surtout un palmier d'or dont les dattés, à tous les degrés de maturité, étaient formées de pierres précieuses.

L'énumération comprend aussi un grand nombre de plats d'or émaillés ou non émaillés, et neuf mille boîtes de formes variées, faites de bois précieux, doublées de soie et enrichies d'or ; mais nous croyons devoir donner pour ce qu'elle peut valoir cette nomenclature qui se continue toujours aussi merveilleuse.

**Violation des préceptes du Coran.** — On le voit, dès cette époque, malgré les défenses formelles du Coran, les musulmans ne savaient pas résister à leurs penchants pour la splendeur du costume et de l'ameublement. Mahomet, cependant, leur avait recommandé de ne rien changer à ses mœurs très simples, de rester fidèle à ses austères traditions, de ne point se servir de vaisselle précieuse, d'écarter de leur personne les

étoffes de soie, et de ne se vêtir que d'un manteau en poil de chameau.

**Prestige de l'imagination arabe.** — Il convient, d'ailleurs, dans les descriptions que nous avons citées, de faire la part de l'exagération naturelle au peuple arabe. L'imagination de ses poètes et de ses conteurs grossit et colore les objets, au point de les rendre méconnaissables. Certaines énumérations de bijoux, dans les auteurs du XIII<sup>e</sup> et du XIV<sup>e</sup> siècles, méritent de rejoindre, au paradis des songes, les armées aussi nombreuses que les grains de sable du rivage et les édifices qui se perdent dans les nues.

Faut-il, par exemple, prendre au sérieux le récit de l'historien Ibn Khaldoun, qui nous apprend qu'en 1340, le sultan Abou l'Hocène envoya de Tlemcen en Égypte une ambassade, conduite par Arif ibn Yahia, pour porter des présents au sultan de ce pays ? Les 500 chevaux d'escorte avaient le mors en or pur. On remit au sultan *une mesure de perles et de rubis*. L'Extrême-Orient, la Perse, les Indes, approvisionnaient, il est vrai, l'Afrique de pierres précieuses. Les bijoux de l'Inde affluaient, chaque année, au pèlerinage de La Mecque.

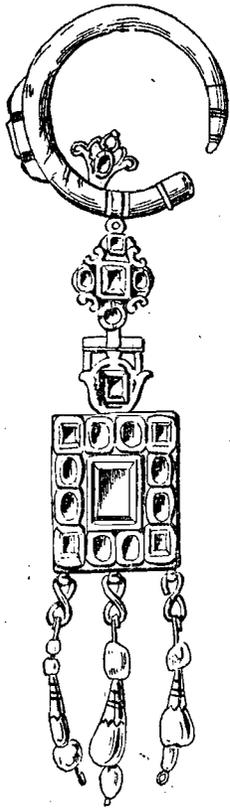
**Relations de Marseille avec l'Afrique.** — L'histoire commence enfin à nous livrer des faits précis. Nous trouvons, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, les Marseillais, aussi bien que les Génois et les Catalans, en relations commerciales avec les côtes barbaresques. Un peu plus tard, Marseille fait un traité de commerce avec Khaled ben Zakaria, roi de Bougie. Cette importante cité africaine passe, à la même époque (1392), un traité avec Venise, qui lui envoyait déjà des bijoux, des pierres précieuses, des perles et des coraux en abondance. Les droits de douane furent fixés à 5 % de la valeur des objets importés. Ceux qui étaient destinés au sultan de Bougie étaient indemnes de tout droit.

**Louis XI et l'Afrique.** — La France suivit l'exemple de Marseille. Louis XI chercha aussi à entretenir les

bons rapports de son royaume avec l'Afrique. En 1480, il écrivit aux gouverneurs des provinces de Bône et de Bougie pour les prier de bien accueillir les commerçants français, comme jadis, au temps du roi René. Tous les documents historiques démontrent le désir des Arabes de se créer des relations avec l'Europe entière.

Malheureusement, les renseignements sont rares sur cette période artistique de l'Algérie, qui recevait de Tunis et du Maroc de nombreux envois d'orfèvrerie. On sait seulement que le luxe était considérable, à cette époque. Les grands donnaient à leurs sujets l'exemple d'une véritable passion pour les pierres précieuses. Le Nord de l'Afrique devait subir l'influence du royaume de Grenade, où les orfèvres fabriquaient des bijoux couverts d'ornements estampés, d'autres, en argent émaillé, composés de cloisons d'une ténuité extrême, qu'ils soudaient habilement entre elles. Mais les pièces qui restent de leurs travaux sont d'une insigne rareté. Nous man-

quons d'éléments pour contrôler les descriptions merveilleuses, faites par les historiens arabes, du luxe des femmes de l'Andalousie. Nous savons, par les rares types qui se sont conservés, qu'elles portaient des bracelets de métal mince, dont l'intérieur était rempli d'une pâte composée, en grande partie, de résine. Ajoutons que ce procédé de fabrication existe toujours en Espagne, et que la résine y porte un nom arabe.



Pendant d'oreille  
du Maroc.

**Chute des Maures de Grenade (1492).** — Cependant le royaume arabe de Grenade, qui avait survécu, pendant deux siècles et demi, à la reprise de la Péninsule par les Espagnols, penchait vers son déclin. Les rois de Grenade avaient souvent guerroyé contre leurs redoutables voisins. Un trait, qui se rattache à l'histoire des bijoux, peint bien la cupidité brutale de cette époque. Le roi d'Aragon, Pierre le Cruel, ayant invité le roi de Grenade Abou Saïd à sa cour, et admirant les bijoux qu'il portait, ne trouva rien de mieux, pour s'emparer de ces trésors, que de tuer traîtreusement leur possesseur. Un des rubis volés par ce féroce amateur fut donné par un roi d'Espagne à un prince anglais ; il est aujourd'hui un des fleurons de la couronne de la reine d'Angleterre : on peut le voir à la Tour de Londres.

L'histoire n'a pas que des pages sanglantes. En 1411, de bonnes relations existaient entre Maures et Espagnols. La reine de Castille acceptait les bijoux que lui offraient les Maures. C'était le roi maure qui présidait les tournois. Cependant, les Espagnols songeaient toujours à reconquérir leur unité nationale. En 1492, Ferdinand, dont le mariage avec Isabelle la Catholique réunissait toute l'Espagne sous le même sceptre, s'empara de Grenade, et, chassant devant lui les Maures de son royaume, les refoula jusqu'à la mer.

**École de l'Alhambra.** — Sortant de l'Espagne par la même route que leurs ancêtres avait suivie autrefois, les Arabes laissaient derrière eux d'impérissables monuments, l'Alhambra et le Généralife, qui attestent leur génie inventif d'architectes. Ils n'étaient pas moins habiles comme artistes et ouvriers d'art. Quelques épaves de l'Alhambra, conservées à l'*Armeria real* de Madrid, donnent une idée du talent des orfèvres armuriers de Grenade. L'armure attribuée au dernier roi, Abou Abdallah ben Abacène, le Boabdil des Espagnols, qui l'appelaient aussi le petit roi, *el rey chico*, est une des plus belles qui existent. La poignée et le pommeau de l'épée,

sur laquelle une croix apparaît, sont couverts d'émail, d'ivoire, de filigranes, parsemés de légendes arabes. La cuirasse, ornée de rondelles de cuivre, ne laisse aucun doute sur son origine mauresque ; elle est doublée d'un beau tissu, frisé d'or. La salade, la plus belle pièce de ce genre qui existe au monde, rappelle, selon le baron Davillier, par ses ornements d'argent incrusté, composés d'entrelacs, d'arabesques et de cornes d'abondance d'une exquise élégance, la forme de celle du Chevalier de la Mort, dans la célèbre estampe d'Albert Dürer.

De longues recherches dans les livres et les documents ne nous ont fait recueillir que de rares indications sur la bijouterie et l'orfèvrerie de ce siècle lointain. La seule trace authentique qui reste du costume des femmes réside en une sculpture de la cathédrale, qui représente les Maures expulsés de Grenade. On y voit des femmes portant aux bras des bracelets, et vêtues, comme le sont toujours les femmes arabes, du large pantalon serré aux chevilles par des khalkals ou anneaux de pieds.

**Les Espagnols à Oran et à Alger.** — Chassés d'Espagne, les Maures andalous s'établirent dans le bassin de la Méditerranée, de Tunis à Oran. Le cardinal Ximénès s'empara de cette dernière ville, en 1502, puis il mit le siège devant Alger. Le ministre espagnol poursuivait un but politique et religieux : il voulait prendre une éclatante revanche sur l'Islamisme qui avait longtemps asservi la catholique Espagne.

Les Espagnols étendirent leurs conquêtes dans la Barbarie. Ils s'emparèrent de Tlemcen. Alger leur offrit un tribut pour ne point être ravagé comme Oran et Bougie. Ils construisirent alors en face d'Alger, sur la roche Stofla, une forteresse, le *Peñon* (de *peña*, rocher). La citadelle se dressait comme une menace perpétuelle de représailles ; elle provoquait, chez la population indigène, une haine acharnée contre le *roumi* (le chrétien).

**Alger ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle.** — L'histoire

d'Alger ne date vraiment que de cette époque. Ses corsaires et ses vice-rois vont rapidement faire une cité importante de *El-Djezaïr*, que les Espagnols appellent *Argel*, les Italiens *Algieri* et que nous avons nommée *Alger*. Elle n'avait rien qui la distinguât alors de Tédélès (Dellys), de Ténès, d'Achir, d'Afgane, de Honeïne et autres bourgades disparues.

**Les Espagnols menacés.** — Les habitants d'El-Djezaïr avaient signé, le 31 janvier 1510, avec Don Pedro de Navarre, le vainqueur de Bougie, un traité reconnaissant la suzeraineté de l'Espagne. Mais la tyrannie, les attaques incessantes des Espagnols, leur devinrent bientôt insupportables. Effrayé de ces menaces perpétuelles qui entravaient le commerce, et craignant de perdre son royaume, l'émir Sélim Eutemi appela à son secours Baba Aroudj, plus connu sous le nom de Barberousse, corsaire turc d'une audacieuse bravoure, et alors à Djidjelli.

**Intervention de Barberousse.** — Cet écumeur de mers arrive en 1516, s'empare de Cherchell, entre et triomphateur à Alger, avec Sélim à ses côtés. Bientôt il se débarrasse traîtreusement de son associé en l'égorgeant dans son bain, se fait proclamer à sa place et réprime, par la violence, toute tentative de rébellion dans la ville.

**Guerre des Turcs et des Espagnols.** — Les Espagnols s'émeuvent. Au mois de septembre de cette même année 1516, Diégo de Vera tente un coup de main sur Alger et subit un désastre complet : 1,500 de ses soldats sont tués vers l'Oued-Mghacel, la rivière des Blanchisseurs (des Frais-Vallons), celle qui a donné son nom à la porte et au quartier de Bah-el-Oued.

**Mort de Baba-Aroudj (1518).** — Baba-Aroudj prend l'offensive, mais la chance des armes l'abandonne : il est battu et tué sur la frontière marocaine, près de Tlemcen, en 1518. Khir Eddine, son frère, rallie les débris de l'armée, dont il prend le commandement ;

*Revue africaine, 45<sup>e</sup> année. N° 240 (1<sup>er</sup> Trimestre 1901).*

renouvelant la ruse d'Hippomène dans sa lutte contre Atalante, il sème derrière lui les trésors de Barberousse qui assouvirent la cupidité et retarderont la marche des vainqueurs.

**Élection de Khir Eddine.** — Puis il rentre à Alger, soumet son élection au peuple, qui l'acclame, et fait hommage de la ville au sultan Sélim I<sup>er</sup>, qui le nomme pacha d'Alger en lui donnant le droit de battre monnaie.

La guerre continue entre Turcs et chrétiens. Le 20 août 1519, Hugo de Moncade débarque avec quarante navires à l'Harrach (Maison-Carrée); l'ennemi et la tempête s'acharnent sur sa flotte, qui subit un terrible désastre.

En 1529, le 27 mai, Khir Eddin chasse du Peñon le gouverneur Martin de Vargas, et, sur son refus d'embrasser la foi musulmane, le fait périr sous le bâton; il réduit en esclavage les vingt-cinq blessés, survivants de la garnison espagnole. Il est bientôt après rappelé en Turquie et nommé capitaine.

**Exactions des pirates algériens.** — Enhardis par leurs succès, par la prise de Ténès, de Collo, de Constantine, les pirates des côtes barbaresques ne mirent plus de bornes à leur audace. Ils avaient chassé les Espagnols, ils repoussèrent le célèbre amiral génois André Doria, à Cherchell. Ils firent des courses aventureuses, de véritables razzias, sur les côtes d'Espagne, de France et d'Italie. La Méditerranée n'offrit aucune sécurité aux navigateurs paisibles qui n'étaient pas armés en course et ne pouvaient résister à un coup de main.

**Traité de François I<sup>er</sup> avec Alger.** — Les deux grands souverains de l'Occident tentèrent de remédier à cet état de choses. François I<sup>er</sup> passait, en 1535, avec les pirates turcs, maîtres d'Alger, un traité de commerce pour la protection de nos nationaux, convention bien digne d'un monarque civilisé, mais qui ne pouvait donner aucun résultat sérieux : la bonne foi avait dis-

paru du pays. Comme aux temps qui suivirent la chute de l'empire romain, la barbarie régnait en souveraine maîtresse sur l'Afrique septentrionale. Enrichie par le pillage à main armée, la blanche reine des îlots des Beni-Mazghenna, El-Djezaïr, se souciait peu de cultiver le commerce et l'industrie; c'était moins un port de guerre qu'un repaire de corsaires audacieux.

**Défaite de Charles-Quint (1541).** — Charles-Quint, qui regardait l'Afrique comme une province de son vaste empire, pensa que la prise de Tunis (1535) lui assurerait la conquête de toute la côte. Il débarqua, en 1541, à l'Harrach, près d'Alger, arriva sous les murs de la ville; mais une tempête détruisit une partie de sa flotte et l'obligea de renoncer à son expédition.

Le puissant empereur, humilié d'avoir été vaincu par des barbares, redoutait les railleries du cynique pamphlétaire l'Arétin. Il lui envoya, pour les conjurer, une chaîne d'or de cent ducats. Il chercha à se consoler de son échec en occupant Oran et Mers-el-Kebir, que ses sujets devaient abandonner bientôt, car les jours de leur domination sur le Maghreb (l'ancienne Mauritanie) étaient comptés.

**Rivalité d'Alger et de l'Espagne.** — L'hostilité constante d'Alger contre l'Espagne est un fait digne de remarque. Au temps de Barberousse et de ses pirates turcs, cet antagonisme s'expliquait aisément. Mais, dès la période précédente, la population berbère s'était montrée peu accueillante pour les Maures d'Espagne, qui émigrèrent alors vers des villes plus importantes et plus hospitalières : Fez, Tlemcen, Bougie, Tunis.

**Travaux d'art des esclaves chrétiens.** — La piraterie procurait les ressources nécessaires au luxe. Pendant que les Turcs guerroyaient au loin ou passaient, au milieu des voluptés, les loisirs que leur laissait une trêve, les prisonniers chrétiens, italiens ou espagnols, devenus leurs esclaves, travaillaient pour eux, sous la surveillance des vieillards restés à terre. Parmi ces

esclaves, se trouvaient d'habiles ouvriers qui construisirent les habitations de leurs vainqueurs et de véritables artistes qui les embellirent, dans l'espoir d'obtenir un adoucissement à leur captivité.

La femme du maître leur faisait exécuter d'abord des bijoux, puis de riches coffrets pour les renfermer. Les lingots trouvés dans les prises et la monnaie des rangers se transformaient en colliers, en bracelets. On se bornait quelquefois à percer simplement et à relier entre elles les pièces d'or.

#### Alger capitale d'une province turque (1584). —

Au point de vue de l'art industriel, dont nous nous écartons le moins possible, nous avons peu à insister sur l'histoire d'Alger après le rappel du frère d'Aroudj. Les luttes permanentes avaient trop préoccupé les habitants. Constantinople en profita pour s'ouvrir, dans le pays, des débouchés commerciaux. Les importations de la Turquie devinrent considérables.

**Mélange de l'art turc et de l'art arabe.** — L'art purement arabe se mélangea avec l'art turc, que les nouveaux maîtres du pays, vassaux du sultan, introduisirent en même temps que leur gouvernement militaire. Il ne reste cependant aucune trace de ce que pouvait être l'orfèvrerie, à cette époque. La fonte et la mode ont, depuis, tout fait disparaître. Pas de document écrit qui puisse nous fixer sur la forme des bijoux et des pièces d'orfèvrerie en usage à Alger, à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle. Les auteurs arabes ont surtout écrit des livres d'histoire, de science et de philosophie. Il ne se trouve dans leurs manuscrits aucun dessin reproduisant les objets de la vie intime. Miguel Cervantès, l'illus-



Mecherfa bou Krouma  
(Pendant d'oreille de Guelma)

tre auteur de *Don Quichotte*, fait prisonnier à la bataille de Lépante, vécut cinq années dans les prisons barbaresques. Dans plusieurs de ses écrits, en particulier dans une comédie, *La vie à Alger*, il a fait d'intéressantes allusions à sa captivité, aux mœurs de ses compagnons d'esclavage. Rien n'y a trait, malheureusement, au sujet qui nous occupe.

#### Les beylerbeys, successeurs des Barberousse. —

Jusqu'au gouvernement des pachas, envoyés de Constantinople, Alger eut pour maîtres, nous apprend le commandant Rinn, des *beylerbeys*, ou beys des beys, choisis comme vice-rois, d'où est venu le nom de Régence d'Alger. C'étaient les successeurs immédiats des deux Barberousse. Après la mort de Ladjali (1587), El-Djezaïr devint définitivement un pachalik, comme les autres provinces de l'empire ottoman, ayant à sa tête le plus souvent des renégats et quelquefois des eunuques, d'après l'*Histoire des rois d'Alger*.

De cette époque à 1671, le pouvoir passa donc aux mains des gouverneurs turcs ou pachas, nommés par la Porte. C'étaient des fonctionnaires avides et sans instruction : leur rapide passage au pouvoir fut, d'ailleurs, peu favorable au développement des arts. Leur tyrannie les rendit odieux, et ils virent leur puissance s'amoindrir au profit des pirates, qui continuaient sur mer leurs courses fructueuses, et des janissaires, sorte de garde prétorienne qui représentait la force militaire.

**Les janissaires gouvernent Alger (1671).** — En 1659, le dernier pacha fut renvoyé par les pirates (raïces) et les janissaires, qui ne permirent pas à son successeur de débarquer. La milice devint souveraine et changea, en 1671, la forme du gouvernement. Les janissaires nommèrent d'abord, comme coadjuteur au pacha, un *agha*, chef suprême de la milice, commandant des troupes, dont l'autorité s'étendait sur la province d'Alger.

**Institution des deys.** — Bientôt après, la soldatesque choisit pour gouverneur un autre chef, un *dey*, dont elle

fit sanctionner l'autorité par le sultan. La Porte, pour conserver un semblant de suzeraineté, envoyait au dey, quand il était élu, un caftan d'honneur et le titre honorifique de pacha. On continua d'appeler le dey pacha, mais ce titre ne lui créait aucune obligation réelle vis-à-vis du sultan ; ne relevant que du Divan (Diouane) qui l'avait nommé, il n'obéissait à aucun autre maître. De 1672 à la conquête française, le gouvernement d'Alger a été « une république oligarchique ou une monarchie indépendante de la Porte » ; ainsi s'exprime M. le commandant Rinn, l'érudit et sagace historien que nous avons souvent cité.

**Les exactions des pirates continuent.** — Rien de changé, d'ailleurs, dans les habitudes des pirates algériens. La ville traverse des périodes de luxe et de misère, selon que les prises des corsaires étaient plus ou moins fructueuses. Cependant les puissances étrangères s'alarmèrent de ces brigandages, qui rendaient la Méditerranée inabordable pour leurs nationaux : elles décidèrent d'y mettre un terme. La flotte de l'amiral Blach vint délivrer les captifs anglais d'Alger. La France allait intervenir avec plus d'énergie encore.

**Rapports de la France et d'Alger. — Nos consuls inquiétés et persécutés.** — Les relations d'Alger avec notre pays s'altéraient, en effet, d'année en année. Le traité de commerce conclu avec François I<sup>er</sup>, par l'intermédiaire de Jean de la Forest, son ambassadeur, et qui stipulait la libre navigation, l'inviolabilité des consuls, la mise en liberté des esclaves, était tombé en désuétude. Les renouvellements successifs par Claude Dubourg, en 1569, par de Brives, en 1603, n'avaient pu le faire respecter. La situation de nos consuls, à l'entretien desquels la Chambre de commerce de Marseille se donna mission de subvenir, pendant près de deux siècles, n'était plus tolérable. On refusa l'entrée d'Alger aux uns, on emprisonna les autres ; deux d'entre eux, le Père Levacher et Piolle, furent attachés à la bouche des

canons et subirent l'affreux supplice qui fut infligé plus tard, dit-on, aux Cipayes révoltés.

**Bombardement d'Alger par Duquesne (1682-1683).** — Tant d'avaries, tant de révoltantes injustices provoquèrent enfin de légitimes représailles. Du 21 août au 5 septembre 1682, du mois de juin 1683 au mois d'août de la même année, l'illustre marin Duquesne bombarda Alger et fit de grands ravages dans la ville ; il ne consentit à négocier de la paix avec les habitants terrifiés qu'après la remise de plusieurs centaines de prisonniers français : une première fois, 142 ; une seconde, 546. Se faisant très humbles devant la force, les Algérois implorèrent la clémence de Louis XIV.

**Ambassade algérienne à Versailles.** — Selon les mœurs orientales, un ambassadeur extraordinaire apporta plus tard à Versailles de nombreux cadeaux. Un de ces magnifiques présents nous a été conservé. C'est une montre en or ciselé, avec un boîtier constellé de brillants, entourant un croissant de diamants.

**La montre du dey d'Alger (1710).** — Offerte à Louis XIV par le dey d'Alger, Baba Ali, en 1710, la montre dite « du dey d'Alger » faisait partie des Diamants de la Couronne. Exceptée de la vente, avec quelques autres bijoux, elle figure aujourd'hui dans la grande vitrine de la galerie d'Apollon, au Louvre.

**Les juifs orfèvres.** — Mais les traités de paix avec les pirates étaient presque aussitôt violés que signés. Leur arrogante et audacieuse barbarie continua à s'exercer impunément. Plus d'une fois même, les puissances européennes, par intérêt ou par crainte, poussèrent l'oubli de leur dignité jusqu'à leur fournir des munitions de guerre et des canons.

L'industrie souffrait de ces guerres perpétuelles. Au xviii<sup>e</sup> siècle, l'orfèvrerie n'était plus exploitée que par les juifs. Très nombreux, dès lors, en Algérie, venus des diverses contrées de l'Europe, de l'Italie par Livourne, de l'Espagne par Cordoue et Grenade, de France même

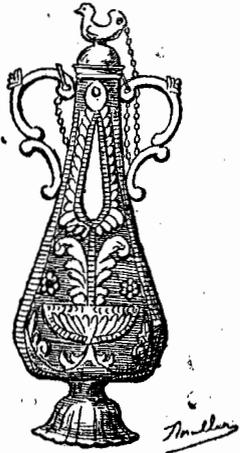
et d'Allemagne, les juifs étaient seuls à travailler les bijoux. Ils employaient comme ouvriers des esclaves chrétiens, peu soucieux, d'ailleurs, de donner de l'élégance aux bijoux qu'ils fabriquaient, car les corsaires, de goût assez grossier, à qui ils les vendaient, voulaient pour leurs femmes des parures éclatantes, accrochant l'œil de loin. Ces soudards de la mer estimaient plus les bijoux par le poids du métal que par la finesse de la main-d'œuvre; il les leur fallait lourds, solides et brillants.

Que pouvait-on attendre, au point de vue artistique, de ces Turcs turbulents et indisciplinés, de ces Arabes devenus la terreur des peuples civilisés et courant sus, pour les piller, avec le plus parfait mépris du droit des gens, à tous les navires qu'ils rencontraient sur leur passage? Le pacha Moussa avait fait au consul anglais Robert Cole, cet aveu cynique: « Ne sais-tu pas que

les Algériens sont une bande de brigands et que j'en suis le chef? »

**Inertie et fatalisme des Arabes.** — Une fois à terre, les pirates ne songeaient qu'à boire, à fumer, à dormir, à profiter voluptueusement de l'heure présente. Leur paresse leur donnait, comme à tous les Orientaux, un penchant marqué pour la vie contemplative, un mépris fataliste pour la mort.

« Mieux vaut, dit un de leurs proverbes, être assis que debout, couché qu'assis, et mort que couché ». Mais, en attendant la mort, ils jouissaient de la vie en égoïstes et regardaient travailler les autres. Quelques Maures cependant, faisant concurrence aux orfèvres et bijoutiers juifs, vendaient aussi des étoffes, des parfums, des harnachements, des babouches et des vêtements.



M'kabla.  
(Flacon à kohl)

Ils tissaient la soie, la brodaient d'or et fabriquaient des armes.

**Présents des deys au sultan (1717-1809).** — Toujours tributaires du sultan de Constantinople, les deys d'Alger envoyaient, de temps à autre, par des mandataires dévoués, des présents au chef des croyants: Mohammed Pacha conia, en 1717, à Ahmed Khodja, pour les remettre au sultan, 10 poudrières en or et en argent, 75 chapelets en corail, 1 chapelet en ivoire, 1 chapelet en ambre, 1 bague en diamant. En 1758 (année 1171 de l'hégire), Ali Pacha Melmauli envoya Hadj Mohammed Oukil el-Hadj à Constantinople, avec 2 chapelets en ambre, 71 chapelets en corail et 8 poudrières de luxe. Trois ans plus tard, en 1761 (année 1174 du calendrier musulman), le même envoyé alla saluer le sultan de la part de son maître et lui remettre 60 chapelets, dont 2 en ambre et les autres en corail. L'usage acquit force de loi. Ce fut, au siècle dernier, une règle pour le dey d'Alger d'adresser, dans les premières années de son règne, en échange du firman d'investiture, des cadeaux au chef de la Sublime Porte.

En 1775 (6 choual 1189), Baba Mohammed Ali Pacha continua la tradition par un envoi de 60 chapelets en corail, 1 chapelet en ivoire, 2 en ambre, 10 poudrières, 10 montres, 1 bague.

En 1793 (chaâban 1204), trois ambassadeurs, Ahmed Yaya Bachi, Hadj Chaâban Belouk Bachi, Koutchouk Mohammed Ould Bachi, furent chargés d'aller remettre au sultan 8 fusils de luxe et 25 chapelets en corail.

De même, en 1797 (6 redjeb 1206), Hassan Pacha adressa au sultan, par l'intermédiaire de Sidi Hassan Oukil el-Hadj, 1 poudrière en or, enrichie de diamants, 9 poudrières rehaussées d'ornements en or, 8 chapelets en corail, 60 chapelets en ambre, 1 chapelet en ivoire, 9 bagues, 13 montres, 11 fusils ornés en corail, 11 paires de pistolets avec des incrustations en corail, et enfin une

paire de pistolets spécialement destinés au sultan, montés en or et enrichis de pierres fines.

Enfin, le *Daftar Tachrifat* (registre des choses nobles), un document historique auquel nous empruntons ces détails, nous donne la liste des cadeaux expédiés d'Alger par Hadj Ali Pacha au sultan de Constantinople, à la date du 17 décembre 1809.

L'envoi se composait : de 100 chapelets en corail ; de 100 chapelets en ambre ; de 15 bagues en or, montées en diamants ; de 16 montres en or, richement ornementées ; de 15 fusils, ornés de corail ; de plusieurs paires de pistolets, décorés comme les fusils ; d'un yatagan en or, garni de pierreries ; d'une paire de pistolets, enrichis de pierres précieuses ; de 3 poudrières, incrustées de diamants.

**Cadeaux offerts au dey par les beys.** — S'il faisait des cadeaux à son suzerain, le dey en recevait de ses vassaux, les beys, qui dirigeaient les provinces ou beylicks de Constantine, d'Oran et de Titery. Ils venaient tous les ans à Alger séjourner pendant une semaine pour assister, chaque matin, à l'audience tenue par le dey. Ils portaient des cadeaux aux différents ministres au moment de leurs visites, et en offraient notamment de superbes au khashnadj ; leurs largesses s'étendaient jusqu'aux femmes du dey, des ministres et des principaux officiers.

La redevance annuelle, payée par le seul bey de Constantine, s'élevait à 246.218 francs, et les présents en nature atteignaient le chiffre de 148.674 francs. Ils consistaient en beurre, moutons, dattes, olives, parfums, bourses, selles, harnachements garnis d'or et d'argent, chapelets en ambre, bijoux de toutes espèces.

Le bey d'Oran versait au dey une somme annuelle de 165.772 francs et apportait de la cire, du miel, du beurre, du riz, des ceintures dorées, des burnous et de nombreuses parures.

Outre le *Daftar Tachrifat*, qui a été publié par les

soins de M. Devoulx, et dont nous avons parlé plus haut, le dey possédait d'autres registres qui lui servaient pour la comptabilité de tous les tributs et de tous les cadeaux qu'il recevait. Quelques-uns de ces registres, pris à la Casbah, sont parvenus jusqu'à nous.

**Importation de bijoux étrangers.** — Parmi ces parchemins poudreux, les uns mentionnent les comptes ouverts à l'amine es-sekka, directeur de la monnaie ; d'autres donnent l'énumération des navires qui apportaient des cadeaux. Ils se trouvent en partie dans le fonds arabe conservé à la Bibliothèque d'Alger.

Enfin, l'un des bureaux actuels de l'administration des Domaines, à Alger, contient des archives très précieuses, qui n'ont jamais été publiées, à cause des difficultés que présente leur traduction. Elles sont en effet écrites, tantôt en langue turque, tantôt en langue arabe. Ces gros in-folio, qui s'effritent, renferment les inventaires des marchandises trouvées sur les bâtiments que capturaient les corsaires algériens, presque à l'époque de l'entrée des Français à Alger.

De tous les bijoux offerts au chef des croyants ou donnés à son vassal, le dey d'Alger, les uns avaient été fabriqués sur place, d'autres provenaient d'importations d'Italie et d'Espagne ; cependant le plus grand nombre avait pour origine les prises opérées par les corsaires. Faire étalage de magnificence avec de l'or et des bijoux pillés : il y avait là de quoi amuser et réjouir ces pirates sans foi ni loi.

**Présents des consuls aux deys.** — Dans l'Orient, tout finit par présents. Les consuls des diverses puissances, accrédités auprès de la Régence, marquaient la prise de possession de leur poste diplomatique par une remise de cadeaux, et souvent même, ils renouvelaient leurs offrandes au Beiram et lors de la naissance ou du mariage des enfants du Grand Seigneur.

L'Algérie, pas plus que les autres pays orientaux, n'échappait au règne du « bakchich ». La plupart de

objets donnés au dey par les représentants des puissances consistaient en bijoux, en montres richement ornées et en orfèvreries de prix. Ils transformaient aussi leurs dons gracieux en numéraire et établissaient de la sorte une redevance fixe, payée au gouvernement local. Si les Italiens, les Suédois, les Espagnols, les Portugais et les Danois se soumettaient de bonne grâce aux exigences du dey, la France se refusa toujours à payer un tribut fixe. Elle consentit seulement à faire des présents, évalués à 25.000 francs, provenant de son industrie, lors du renouvellement de ses consuls, comme don de joyeux avènement.

**Un présent consulaire en 1739.** — Voici, extraite de documents originaux, la mention d'un fait qui intéresse l'histoire des bijoux, en même temps que celle des Français en Algérie, au xvii.<sup>e</sup> siècle.

Sous le consulat de M. Taitbout, le 5 décembre 1739, M. Faroux, vicaire apostolique d'Alger et de Tunis, et M. Bruno Dengallière, négociant français, délibérèrent sur les présents à faire au dey, à l'occasion de son mariage. Le dey avait exprimé le désir que le compliment d'usage fût précédé de la remise d'un cadeau ; il basait sa prétention sur les avantages essentiels que la nation française en pouvait retirer. Aussi le consul, voulant se distinguer de ses collègues, estima qu'il ne devait pas, comme le consul anglais, se borner à offrir un caftan de drap d'or qui se serait ajouté à la série des caftans ; il sut ne pas dépasser le crédit alloué par son gouvernement, en donnant, au dey, pour la mariée, un diamant taillé pour bague et une rose formée de saphirs et de rubis. Le tout n'excéda pas le prix de 525 pataques (600 francs).

Autre fait dans le même ordre d'idées : le 30 juin 1749, une assemblée composée de MM. Lemaire, V. Paul, Bossu, vicaire apostolique, Béranger et Germain, chancelier, vota sur les fonds de la Chambre de commerce de Marseille, une somme de 240 francs pour achat de brocard d'or. On destinait ce présent à l'intendant de la

marine, gros fonctionnaire turc, à son retour de pèlerinage de La Mecque. Le personnage était exigeant, sans doute, car, le 9 novembre 1752, 300 francs sont votés pour lui acheter une montre en or.

Ces petits cadeaux avaient certainement pour but d'entretenir l'amitié entre les musulmans et les Français qui habitaient l'Algérie ou que les pirates rencontraient sur la mer. La diplomatie les multipliait dans l'intérêt de nos nationaux.

Ainsi, nous trouvons encore mention de montres d'argent offertes à Hagi Moussa et à trois corsaires qui partaient en course, « afin de les engager à continuer les égards qu'ils ont continué d'avoir envers les bâtiments français qui se rencontrent dans les environs ».

**Voyageurs français en Algérie.** — Dans le courant du xviii.<sup>e</sup> siècle, l'Algérie devenait déjà accessible aux voyageurs européens. Il est plus facile, depuis cette époque, de connaître ce pays par les récits des écrivains qui racontent leurs impressions sur l'organisation et les habitudes des contrées qu'ils parcourent. Cependant s'ils parlent de bijoux et de bijoutiers, ce n'est que très accidentellement, quand ils s'occupent des femmes du pays et des mœurs locales.

**Ornements de la femme.** — En 1725, Laugier de Tassy, commissaire de la marine, publia à Amsterdam une histoire du royaume d'Alger. Les femmes étaient alors recouvertes de tatouages ; elles portaient comme ornements des dents de poisson, du corail, des perles de verre, des bracelets aux bras et aux jambes. Les cheveux étaient tressés et entrelacés avec des bouts d'ambre et de corail. Le fard était un usage parmi les filles qui se teignaient les paupières et les sourcils. Elles se faisaient de petites taches rondes ou triangulaires sur les joues, y dessinaient même des fleurs de laurier ou de myrte, ou autres attributs semblables. Il s'agissait, sans doute, ici des femmes de l'intérieur du royaume.

Le luxe des villes était certainement plus raffiné, car,

soixante ans plus tard, un autre voyageur, Venture de Paradis, dans un travail retrouvé manuscrit à la Bibliothèque nationale et publié dans la *Revue africaine* par M. E. Fagnan, fait une description bien différente des ornements des femmes.

Les broderies, dit-il, sont fort à la mode, mais elles sont grossières et l'or seul en fait son prix. Les manches des vêtements, très vastes, sont bordées de dentelles en or ou en argent. Les femmes riches portent sur leur tête de hautes coiffures, travaillées à jour ; à leurs pieds, elles mettent des bracelets en or massif, très pesants. Elles s'en couvrent aussi les bras, depuis la jointure du poignet jusqu'au coude. Enfin, dans les cérémonies, la femme arabe endosse l'un sur l'autre plusieurs caftans d'une grande richesse, en velours, en satin et en soie. L'étoffe est brodée en fil d'or ou d'argent, sur les épaules. Sur les devants, les vestes se garnissent d'une double rangée de boutons en métal précieux.

**Intérieurs arabes** — D'autres voyageurs ont décrit les intérieurs arabes, avec leurs meubles sculptés, leurs colonnes de marbre à côtes torsées, leurs revêtements de faïences venues de Delft et d'Italie, leurs riches tapis du Maroc et de la Syrie, et leurs coussins recouverts d'étoffes de soie aux reflets chatoyants ; quelques-uns parlent du narguileh au riche bouquin d'ambre que fumait le chef de la famille, et de la petite



Briq (Aiguière)

guitare sur laquelle il s'accompagnait quand il chantait une légende au rythme monotone, de la glace aux arabesques d'argent ciselé, qui se dressait au-dessus du divan, des yatagans aux lames damasquinées, aux fourreaux d'argent travaillés avec art, et des longs fusils dont la crosse était incrustée de corail.

Tout était prétexte à étaler la fortune : le cheval surtout, le cheval, fidèle compagnon de l'Arabe et si cher à son maître qu'il le préfère parfois à sa femme, avait un splendide harnachement, composé de pièces d'argent ciselé, qui devait resplendir dans les fantasias.

#### Renversement des pachas. — Morts tragiques.

— Cependant les pachas se succédaient rapidement, « plus souvent massacrés que déposés », dit un historien. Ils tenaient leur autorité, bien précaire et peu enviable, d'une milice orgueilleuse et cruelle, prête à réprimer chez eux toute tentative d'indépendance. Onze de ces souverains sans couronne occupèrent le pouvoir depuis le commencement du siècle jusqu'à la conquête française. L'avant-dernier dey, Ali ben Ahmed, eut plus d'énergie que les autres : suspect aux



Mecherrfa

(Boucle d'oreille à dents de scie)

janissaires et ne voulant pas devenir leur prisonnier, il fit transporter pendant la nuit les trésors de son palais à la Casbah, et s'enferma dans cette citadelle avec une garde à lui. L'atelier de monnaie fut également installé à la Casbah, sous la direction de l'amine es-sekka. Il ne fut pas retrouvé lors de la conquête.

**Le dernier dey (1819-1830).** — L'année suivante (1819), Hussein bou Hassan prenait le caftan d'or. Il devait être le dernier pacha-dey d'Alger. C'est un bijou

qui le perdit, selon l'histoire ou la légende, car un doute plane toujours sur « le coup d'éventail » donné à notre consul, Deval.

Comme l'éventail est inconnu des Arabes, c'était un chasse-mouches. On se le représente au manche probablement d'argent, incrusté de corail, supportant un disque de plumes d'autruche, avec, au centre, un miroir cerclé d'or.

P. EUDEL.

---

## TÊTE DE L'EMPEREUR HADRIEN

---

La tête en marbre (1) que M. Boucton a bien voulu dessiner pour la Société historique algérienne fut trouvée, m'a-t-on dit, il y a une trentaine d'années, à Belcourt, dans la commune de Mustapha. Elle est aujourd'hui conservée au lieu même où on l'a découverte, 28, rue de Lyon, dans un atelier de charronnage.

Je crois que personne ne l'a encore signalée. Elle mérite pourtant d'être publiée dans la *Revue africaine*, d'abord parce qu'elle est une œuvre d'art assez remarquable, ensuite parce que les monuments romains sont rares à Alger et dans la banlieue de cette ville.

Elle représente Hadrien. L'empereur, dont les traits sont quelque peu idéalisés, porte une épaisse couronne de laurier, ornée au-dessus du front d'un large médaillon ovale (sans doute un camée). Le travail est fort correct. La conservation est satisfaisante : il manque seulement le bout du nez, l'ourlet des oreilles et les rubans de la couronne.

Cette tête, débris d'un buste ou d'une statue, décorait peut-être quelque villa, située sur la grande voie du littoral qui contournait le golfe d'Alger, entre *Icosium* (Alger) et *Rusgunice* (Matifou).

Ce n'est pas le seul portrait d'Hadrien que l'on ait recueilli en Afrique. Il en existe un autre au musée de Philippeville, et deux têtes couronnées de la même manière que celle de Belcourt ont été exhumées des ruines de Carthage : l'une est aujourd'hui au musée des antiquités de Mustapha, et la seconde au Louvre.

---

(1) Hauteur, 0<sup>m</sup>43.

L'Afrique avait tenu une place importante dans les pensées d'Hadrien. « Il accorda, nous dit son biographe Spartien, beaucoup de faveurs aux provinces africaines. »

Pour ne citer que quelques exemples, ce fut sous son règne que fut construit l'aqueduc grandiose qui amena



l'eau du Zaghouane à Carthage. Ce fut lui qui fit empierrer par la troisième légion la longue route reliant la capitale de l'Afrique à *Theveste* (Tébessa). Ses troupes défendirent la Maurétanie contre les indigènes révoltés. Nous savons, d'autre part, qu'Hadrien se préoccupa du développement de l'agriculture en Afrique et de la mise en valeur des terres incultes.

L'empereur voyageur n'oublia pas les provinces africaines dans ses itinéraires à travers le monde romain.

Le 1<sup>er</sup> juillet 128, au cœur de l'été, il était à Lambèse et il y passait en revue la troisième légion. En souvenir de cette visite, on éleva au milieu du camp une grande colonne : le piédestal portait le texte des allocutions qu'Hadrien avait adressées à la légion et à d'autres troupes de l'armée de Numidie, après les avoir fait manœuvrer en sa présence. Des fragments importants de cette inscription ont été retrouvés. Ils prouvent que le prince prenait au sérieux sa tâche d'inspecteur et qu'il examinait minutieusement toutes choses ; en général, il se montra très satisfait de l'attitude des soldats. Peut-être resta-t-il plusieurs mois en Afrique. Nous ignorons, malheureusement, les détails de son séjour dans cette contrée. Un hasard nous a seulement appris que, dans le courant du mois de juillet, il était à *Zraïa* (*Zarai*), au nord-ouest de Lambèse, à la limite de la Numidie et de la Maurétanie.

On voit que les Africains avaient de bonnes raisons pour témoigner leur reconnaissance à ce grand empereur.

STÉPHANE GSELL.

# ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite. — Voir les nos 223 à 239)

## [P. 434] Bataille entre les Maghrébins et l'armée égyptienne

En 517 (2 mars 1123), une forte armée de Lawâta partit du Maghreb et pénétra en Égypte, [P. 435] où elle sema la dévastation et commit des actes honteux. El-Ma'moùn ben El-Bet'â'h'i, qui était devenu vizir d'Égypte après El-Afd'al, marcha contre eux à la tête des troupes d'Égypte, les battit, leur fit des prisonniers et en tua beaucoup. Il leur imposa le paiement d'un tribut annuel, après quoi ils rentrèrent sur leur territoire, de même qu'El-Ma'moùn regagna la capitale.

## [P. 444] Combats entre les Francs et les musulmans en Espagne

En 520 (26 janv. 1126), les affaires du Franc Rodmîr prirent en Espagne une brillante allure, et il fit sentir aux musulmans tout le poids de sa puissance. A la tête d'une forte armée, il entreprit des incursions sur leur territoire et pénétra jusque près de Cordoue, en semant sur son passage le pillage et le massacre. Les fidèles,

de leur côté, réunirent des forces si imposantes qu'il ne put leur résister et qu'il dut se retrancher dans une de ses forteresses, du nom [P. 445] d'Arnisoûl (1). Mais une nuit il fondit soudain sur les assiégeants, dont il fit un grand massacre, après quoi il rentra sur son territoire.

## [Tome XI, p. 19] L'armée de Yah'ya assiège Mehdiyya (2)

En 529 (21 oct. 1134), Yah'ya ben El-'Aziz ben H'am-mâd, prince de Bougie, envoya des troupes assiéger Mehdiyya, où se trouvait alors El-H'asan ben 'Ali ben Temîm ben El-Mo'izz ben Bâdis, prince de cette ville. En effet, El-H'asan s'était pris d'amitié pour Meymoûn ben Ziyâda (3), chef d'un fort parti d'Arabes, et le comblait de bienfaits, ce qui excita la jalousie d'autres Arabes, qui conduisirent à titre d'otages leurs enfants auprès de Yah'ya ben El-'Aziz, en lui demandant de les faire soutenir par ses troupes pour conquérir Mehdiyya. Il leur avait d'abord fait une réponse dilatoire; mais à la suite de lettres que lui écrivit un des cheykh de Mehdiyya, qui lui faisait la même proposition, il prit confiance et envoya une forte armée, sous le commandement d'un de ses grands officiers, le juriste Mot'arrif ben H'amdoûn (4). D'ailleurs, Yah'ya ben El-'Aziz et ses

(1) Aujourd'hui Anzul, près de Lucena. Ce nom ne se retrouve pas dans la géographie d'Édrisi; mais Dozy en parle, dans sa relation de cette campagne d'Alphonse le Batailleur (*Recherches*, 3<sup>e</sup> éd., I, 357; *Mus. d'Esp.*, IV, 257; cf. *Bayân*, trad. fr., I, 465).

(2) Ce chapitre a été traduit dans la *Biblioteca*, I, 459, et dans les *H. ar. des crois.*, I, 410.

(3) Amari orthographie « Meymoûn ben Ziyâd ».

(4) D'après le *Bayân* (trad., I, 466), Mot'arrif ben 'Ali ben Khaz-roûn (*lis. Hamdoûn*) Zenâti prit Tunis en 522, et en 530 'Ali ben H'ammoûd, général de [Yah'ya ben] el-'Aziz ben el-Mançoûr,

prédécesseurs avaient toujours été en rivalité avec El-Mo'izz ben Bâdis et ses successeurs (1). Ces troupes, composées de cavalerie et d'infanterie, auxquelles s'étaient joints de nombreux Arabes, mirent le siège devant Mehdiyya, tant par terre que par mer. Or Mot'arrif, dont les dehors sordides annonçaient l'ascétisme, répugnait à verser le sang et disait n'être venu que pour prendre livraison de la ville sans combattre; mais comme son espoir fut déçu, au bout de quelques jours il dut se décider à attaquer. L'avantage resta très sensiblement aux assiégés, et il continua d'en être de même dans les combats qui suivirent, où la plupart des assaillants trouvèrent la mort. Quand Mot'arrif désespéra de la reddition de la ville, il tenta un vigoureux assaut général, tant par mer que par terre, et les galères, qui s'étaient approchées de la côte, [P. 20] touchaient presque les fortifications. La lutte était vive, et El-H'asan, faisant ouvrir la porte de la ville, chargea en tête de ses hommes en criant: « C'est moi qui suis El-H'asan! ». A ce cri, ses adversaires le saluèrent et s'écartèrent par respect, et au même moment les galères qu'il avait dans le port en sortirent, conformément à son ordre; mais quatre furent prises et les autres durent fuir. Bientôt, le roi franc de Sicile, Roger, envoya à son secours une flotte de vingt bâtiments, qui serra de près les galères du prince de Bougie, mais qui, sur la demande d'El-H'asan, les laissa se retirer. Puis ce fut Meymoûn ben Ziyâda qui amena de nombreux Arabes au secours d'El-H'asan. L'aide que ce prince recevait par les deux voies fit comprendre à Mot'arrif l'inanité de sa tentative, et il s'éloigna de Mehdiyya sans en être venu à bout.

Le Franc Roger renouvela à El-H'asan ses déclarations de paix et d'alliance, mais continua néanmoins

prince de Bougie, assiégée Mehdiyya pendant soixante-dix jours. Cf. *Berbères*, II, 27, 30 et 57: Mot'arrif y est toujours nommé « ben 'Ali ben H'amdoûn ».

(1) J'ai suivi la leçon du texte Amari, seule admissible.

de construire des galères et de les bien approvisionner et armer.

### Conquête de l'île de Djerba par les Francs (1)

Cette île, qui fait partie de l'Ifrikiyya, était aussi florissante par l'industrie humaine que par ses produits naturels; mais la turbulence des habitants ne leur laissait reconnaître l'autorité d'aucun prince, et ils étaient réputés pour les ravages et les brigandages qu'ils commettaient. C'est pourquoi une flotte équipée par les Francs de Sicile et portant de nombreuses troupes, où figuraient quelques-uns des chevaliers les plus réputés, y alla débarquer, et les bâtiments entourèrent l'île de tous côtés. Les insulaires se réunirent et opposèrent une vive résistance; ils livrèrent plusieurs combats sanglants où beaucoup d'entre eux se firent tuer, mais ils succombèrent, et leur île tomba au pouvoir des Francs, qui la livrèrent au pillage et réduisirent en esclavage les femmes et les enfants. La plupart des hommes avaient péri, mais les survivants revinrent demander quartier au roi de Sicile et purent racheter ceux des leurs qui étaient prisonniers. Dieu sait ce qu'il en est.

### Prise par les Francs de Rota en Espagne (2)

En 529 (21 oct. 1134), El-Mostançer billâh ben Hoûd (3)

(1) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 461, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 412; il est résumé dans l'*Hist. des Berbères*, II, 578. Le *Bayân* (trad., I, 469) fixe à 530 la date de la conquête de Djerba par Roger.

(2) Ce chapitre et le suivant figurent dans les *H. ar. des Cr.*, I, 412 et s.

(3) Le *Zafadola* des chroniques espagnoles.

conclut avec le *petit roi* franc (السليطين) de Tolède (1) une trêve dont la durée fut fixée à dix ans (2). En effet, le *petit roi* ne cessait pas ses expéditions sur le territoire d'El-Mostançer, dont les troupes peu nombreuses étaient hors d'état de tenir tête aux fortes armées franques, et qui, par suite, crut devoir conclure une paix de quelque durée pour se préparer à reprendre la lutte. Les pourparlers qui s'engagèrent aboutirent à la reddition, par les musulmans, [P. 21] de la forteresse presque inexpugnable de Rota (3), moyennant quoi la paix fut conclue. Cet acte d'El-Mostançer était sans précédent.

### Ibn Rodmir assiège Fraga; défaite et mort de ce prince

C'est en 529 (21 oct. 1134) que fut assiégée Fraga, dans l'Est de l'Espagne, par Ibn Rodmir [Alphonse VII de Castille, le Batailleur]. L'émir Tâchefin ben 'Ali ben Yoûsof, qui résidait à Cordoue et gouvernait l'Espagne au nom de son père, expédia de cette ville contre Fraga une troupe de deux mille cavaliers, commandés par Zobeyr ben 'Amr le Lamtouni, et bien approvisionnés de vivres. Yah'ya ben Ghâniya, l'officier bien connu qui administrait Murcie et Valence, dans l'Est de l'Espagne, pour le compte du Prince des musulmans, 'Ali ben Yoûsof, mit également sur pied cinq cents cavaliers, et

(1) En arabe, *es-solaytin*, c.-à-d. Alphonse VIII de Castille, fils de Raymond de Bourgogne et d'Urraque. On lit dans Dozy (*Recherches*, 3<sup>e</sup> éd., I, 105, n. 6) : « Alphonse, septième du nom; » il est le huitième pour ceux qui mettent Alphonse I<sup>er</sup> d'Aragon au nombre des rois de Castille.

(2) Cette trêve fut conclue en 534, d'après Ibn el-Abbâr. M. Codera en fixe la date à 1131 de J.-C. (*Decad. y des. de los Almor.*, 24 et 284).

(3) Rueda de Jalon (Codera, *ibid.*).

de son côté, 'Abd Allâh ben 'Iyâd' (1), qui gouvernait Lérída, en équipa deux cents. Chacun de ces groupes amena ses vivres, et après avoir opéré leur jonction, ils arrivèrent bientôt en vue de Fraga. Zobeyr se tenait en arrière, précédé du convoi de vivres en avant duquel était Ibn Ghâniya, qui suivait Ibn 'Iyâd', dont la bravoure personnelle, aussi bien que celle de ses hommes, était notoire.

Ibn Rodmir, qui était à la tête de 12,000 cavaliers, ne ressentit que du mépris en voyant arriver cette troupe de musulmans, et dit aux siens : « Allez donc recevoir le cadeau que viennent apporter ces infidèles ! » N'obéissant qu'à son orgueil, il se borna à envoyer en avant un fort détachement, qui, quand il fut à distance, fut chargé par Ibn 'Iyâd' et vit ses lignes rompues et fortement housculées. Une mêlée s'ensuivit, et Ibn Rodmir en personne s'avança avec toutes ses troupes, pleinement confiantes dans leur nombre et leur bravoure. Mais alors Ibn Ghâniya chargea à son tour, tandis qu'Ibn 'Iyâd' continuait de leur faire face, et une lutte acharnée jeta sur le carreau nombre de chrétiens. A ce moment même, une sortie en masse fut faite par les habitants de Fraga : hommes et femmes, jeunes et vieux se jetèrent sur les tentes chrétiennes, les hommes tuant tout ce qu'ils rencontraient et les femmes s'occupant de piller, de sorte qu'ils emportèrent dans la ville tous les vivres, approvisionnements et armes sur lesquels ils mirent la main. D'autre part, Zobeyr, à son tour, se précipita avec ses troupes sur le champ de bataille, si bien qu'Ibn Rodmir dut fuir après avoir perdu la plupart de ses soldats, et se jeta dans Saragosse. Vingt jours après, il mourait du chagrin et de la honte [P. 22] de sa défaite.

Nul prince chrétien n'avait plus que lui de courage,

(1) Il s'agit probablement du frère du chef renommé dont parle Merrâkechi (trad., p. 180) sous le nom d' 'Abd er-Rahmân ben 'Iyâd'. — Sur la bataille de Fraga, cf. Codera, *l. l.*, p. 17.

d'ardeur à incessamment combattre les musulmans, de force de résistance. Il dormait avec sa cuirasse et sans matelas ; et comme un jour on lui demandait pourquoi il ne couchait pas avec les filles des chefs musulmans qu'il avait faites prisonnières : « Un véritable soldat, dit-il, ne doit vivre qu'avec les hommes, et non avec les femmes ! » Dieu, par sa mort, permit aux fidèles de respirer et ne les laissa plus exposés à ses coups.

[P. 60] En 536 (5 août 1141), Roger, le prince franc de Sicile, envoya une flotte sur les côtes de l'Ifrikiyya : elle s'empara par trahison de vaisseaux envoyés d'Égypte à El-H'asan, prince d'Ifrikiyya. A la suite d'une députation que celui-ci envoya à Roger, la paix fut renouvelée, car le manque de vivres causait une grande mortalité en Ifrikiyya, et l'importation des blés de Sicile était nécessaire (1).

### Siège de Tripoli de Barbarie par les Francs (2)

En 537, le 9 dhoû'l-hiddja (24 juin 1143), la flotte des Francs de Sicile vint mettre le siège devant Tripoli de Barbarie. En effet, du vivant d'El-H'asan, prince d'Ifrikiyya, les habitants, sans vouloir jamais reconnaître son autorité, ne cessaient de lui faire de l'opposition et de le combattre, sous la direction de cheykh des Benoû Mat'rouh' qu'ils avaient mis à leur tête. [P. 61] Les assaillants débarquèrent, lancèrent des grappins sur les murailles et commencèrent à les miner. Mais le lendemain, une troupe d'Arabes vint renforcer les habitants de la ville ; les chrétiens, alors, se retirèrent du côté de

(1) Cet alinéa, de même que le chapitre suivant, figurent dans la *Biblioteca*, I, 461, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 439. Cf. le *Bayân*, trad., I, 470.

(2) Ce chapitre est également traduit dans l'*Hist. des Berb.*, II, 579.

leurs vaisseaux (1) et eurent à supporter une furieuse attaque qui les mit complètement en déroute ; beaucoup furent tués, et les survivants ne bougèrent pas de leurs bâtiments, abandonnant leurs armes, leurs instruments, leurs tours, leurs ustensiles, qui devinrent la proie des Arabes et des Tripolitains.

Les Francs retournèrent en Sicile pour réorganiser leurs forces, puis ils revinrent au Maghreb attaquer Djidjelli, dont les habitants s'enfuirent dans la campagne et dans les montagnes. Les chrétiens y débarquèrent, firent prisonniers ceux qu'ils y trouvèrent, ruinèrent et incendièrent la ville ; ils détruisirent également le château de plaisance qu'y avait bâti Yah'ya ben El-'Aziz ben H'ammâd ; puis ils reprirent la mer.

[P. 66] Voici un récit qui est rapporté d'après un savant versé dans la connaissance des généalogies et des chroniques. Le prince de Sicile avait envoyé contre Tripoli de Barbarie et les cantons avoisinants, une expédition maritime qui se livra au pillage et au massacre. Or, il y avait en Sicile un savant et vertueux musulman pour qui ce prince avait de l'estime et de la considération ; il tenait compte de ses avis et le faisait passer avant les prêtres et les moines, si bien que cela faisait dire à ses sujets que leur roi était musulman. Ce prince était un jour assis dans un belvédère dominant la mer, quand un petit navire arriva, lui apportant la nouvelle que ses troupes, débarquées en pays musulman, s'y étaient livrées au pillage et au meurtre et étaient restées victorieuses. Alors le prince, interpellant le musulman qui était à ses côtés et qui sommeillait, lui demanda s'il entendait ; et sur sa réponse négative : « Eh bien ! on m'annonce telle et telle chose ; où donc était Mahomet ? avait-il abandonné ce pays et ses habitants ? — Oui, répondit l'autre, il les avait quittés, car il assistait à la

(1) Les deux traductions citées expliquent ce passage, par suite d'une ambiguïté dans l'emploi du pronom, dans ce sens que « les Tripolitains ainsi renforcés firent une sortie contre les assaillants. »

prise d'Edesse, que les musulmans viennent de conquérir. » Les chrétiens présents se mirent à rire : « Ne riez pas, dit le roi, car, j'en prends Dieu à témoin, cet homme ne dit jamais que la vérité ». Quelques jours après, on connut en effet, par les Francs de Syrie, que cette conquête avait eu lieu (1).

[P. 68] En 539 (3 juill. 1144), une flotte franque partie de Sicile se dirigea vers l'Ifrikiyya et le Maghreb : elle conquiert la ville de Brechk, en tua les habitants et y fit prisonniers les femmes et les enfants, qu'elle alla vendre aux musulmans de Sicile (2).

En la même année mourut Tâchefin ben 'Ali ben Yoûsof, souverain du Maghreb, après un règne de plus de quatre ans. Il eut pour successeur son frère, et les affaires des Almoravides périclitèrent, tandis que le pouvoir d'Abd el-Mou'min croissait. Nous avons parlé de cela sous l'année 514.

[P. 70] En 540 (23 juin 1145), les Francs conquièrent les villes de Santarem, de Béja, de Mérida, de Lisbonne, ainsi que toutes les places fortes voisines, grâce à la discorde qui régnait parmi les musulmans et qui excita les convoitises de l'ennemi. L'accroissement de puissance que celui-ci en tira lui fit regarder comme assurée la conquête de toute l'Espagne musulmane, mais Dieu trompa son espoir, ainsi qu'on le verra.

En cette même année, une flotte franque partie de Sicile conquiert l'île de Kerkenna, sur la côte d'Ifrikiyya : les hommes furent massacrés, les femmes et les enfants réduits en esclavage. El-H'asan, prince d'Ifrikiyya, fit rappeler la teneur des traités à Roger, roi de Sicile, qui

(1) Ce paragraphe se retrouve dans les *H. ar. des Cr.*, I, 445 ; il figure également, de même que le suivant, dans la *Biblioteca*, I, 463.

(2) Le *Bayân* (trad., I, p. 471) passe sous silence les attaques des Francs dirigées contre l'Afrique septentrionale, de 539 à 542 inclus. Brechk était sur la côte, à 20 milles O. de Cherchel (Edrisi, p. 103 et 118). — Cet alinéa, ainsi que les trois suivants, figurent dans la *Biblioteca*, I, 463 et s., et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 448 et s.

invoqua pour s'excuser le défaut d'obéissance de ces insulaires (vis-à-vis d'El-H'asan).

### Conquête par les Francs de Tripoli de Barbarie (1).

Voici dans quelles circonstances eut lieu cette conquête, en 541 (12 juin 1146). [P. 71] Roger, roi de Sicile, expédia une flotte considérable, qui investit Tripoli par terre et par mer, le 3 moharrem (14 juin). Les habitants firent une sortie et engagèrent un combat sérieux qui dura trois jours ; mais, le troisième jour, les Francs entendirent de grandes clameurs provenant de la ville et virent les murailles se dégarnir de leurs défenseurs. En effet, peu de jours avant l'arrivée des Francs, la discorde avait éclaté chez les Tripolitains, et l'un des partis, après avoir expulsé les Benoû Mat'roûh', avait choisi pour chef un Almoravide qui, avec quelques-uns de ses compagnons, s'était trouvé passer par leur ville pour aller en pèlerinage à la Mekke ; mais après le débarquement des Francs, l'autre fraction avait rappelé les Benoû Mat'roûh', et les deux partis en étant venus aux mains, les murailles avaient été abandonnées à elles-mêmes. Les Francs profitèrent de l'occasion pour dresser leurs échelles et escalader les murailles ; malgré une vive résistance, ils conquièrent la ville de vive force, tuèrent les hommes, firent les femmes prisonnières et livrèrent tout au pillage ; ceux qui purent s'échapper se réfugièrent chez les Berbères et les Arabes. Une amnistie générale fut ensuite proclamée, qui permit aux fuyards de rentrer. Pendant six mois, les Francs s'installèrent pour consolider les fortifications et en approfondir les fossés. Ensuite ils s'éloi-

(1) Ce chapitre figure dans l'*H. des Berb.*, II, 579, la *Biblioteca*, I, 465, et les *H. ar. des Cr.*, I, 450.

gnèrent, après s'être fait livrer par les habitants des otages, parmi lesquels figuraient les Benoû Mat'rouh' et l'Almoravide. Mais ensuite, ils restituèrent ces otages et se contentèrent d'en demander au chef qu'ils donnèrent à la ville et qu'ils choisirent parmi les Benoû Mat'rouh'. Tout alors marcha bien; les bateaux siciliens et chrétiens recommencèrent à fréquenter Tripoli, qui redevint promptement florissante.

[P. 75] **Conquête de l'Espagne par 'Abd el-Mou'min**

En 541 (12 juin 1146), 'Abd el-Mou'min ben 'Ali envoya en Espagne un corps d'armée qui y conquiert toute la portion musulmane de la Péninsule. Pendant qu'il était occupé à bloquer Merrâkech, il avait reçu une députation venant de ce pays et où figurait entre autres Aboû Dja'far Ah'med ben Moh'ammed ben H'amdin, laquelle lui remit une lettre contenant le serment de fidélité à lui prêté par les Espagnols [P. 76] et la nouvelle qu'ils seraient dorénavant du parti des Almohades et soutiendraient son pouvoir. Le prince accepta ces offres, remercia les députés, les tranquillisa et réclama leur aide. Sur la demande de secours qu'ils lui adressèrent, il équipa un corps d'armée considérable qu'il fit partir avec eux, de même qu'il expédia une flotte. Celle-ci fit voile pour l'Espagne du côté de Séville, dont elle remonta le fleuve : la ville, où se trouvait un corps d'Almoravides, fut assiégée par terre et par mer et prise de vive force. Un certain nombre de ceux qui la défendaient furent massacrés, mais il fut pardonné aux habitants, qu'on laissa tranquilles. Les vainqueurs s'emparèrent du pays, dont les habitants embrassèrent le parti d'"Abd el-Mou'min.

[P. 79] **Gabès, après s'être soumis aux Francs, est conquis par les musulmans (1)**

Avant 542 (1<sup>er</sup> juin 1147), Gabès avait pour chef un certain Rechid. Après sa mort, Yoûsof, un de ses affranchis, projeta d'élever au pouvoir Mohammed, le fils cadet du défunt, et expulsa le fils aîné, Ma'mar. Yoûsof, qui dominait entièrement Mohammed, grâce à la jeunesse de celui-ci, dirigeait le gouvernement, et, entre autres choses que l'on raconte de lui, s'en serait même pris aux femmes de son maître. L'une de celles-ci, qui était des Benoû K'orra, écrivit à ses frères pour se plaindre de la situation qui lui était faite. Ces derniers voulurent la reprendre avec eux, mais Yoûsof se refusa à la leur livrer, alléguant qu'elle était la femme de son maître. Alors les Benoû K'orra et Ma'mar ben Rechid allèrent exposer leurs plaintes à El-H'asan, prince d'Ifrikiyya, qui écrivit à Yoûsof à ce propos et ne reçut pas satisfaction : « Si El-H'asan ne me laisse pas tranquille, dit Yoûsof, je livrerai Gabès au roi de Sicile ». Et en effet, sitôt qu'il apprit qu'El-H'asan préparait une expédition contre lui, il députa à Roger, lui offrant de se soumettre à lui moyennant l'envoi d'une robe d'honneur et d'un diplôme constatant qu'il gouvernait Gabès en qualité de lieutenant du roi de Sicile, au même titre que les Benoû Mat'rouh' à Tripoli. Roger lui expédia l'une et l'autre choses : Yoûsof endossa la robe et il fut donné lecture du diplôme au peuple assemblé. Alors El-H'asan s'empressa de terminer ses préparatifs d'expédition, et son armée vint mettre le siège devant Gabès, dont la population se souleva contre Yoûsof à cause de sa soumission aux chrétiens, et livra la ville aux assié-

(1) On retrouve ce chapitre dans l'*Hist. des Berb.*, II, 580, dans la *Biblioteca*, I, 466, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 459.

geants. Yoûsof, retiré dans le fort de la ville, tenta de se défendre, mais fut assiégé et fait prisonnier. Ma'mar ben Rechîd et les Benoû K'orra se chargèrent de le punir comme il le méritait : on lui coupa d'abord la verge, qu'on lui mit dans la bouche, et on le fit périr dans des supplices de toute sorte. Ma'mar ben Rechîd remplaça son frère comme gouverneur de la ville, et les Benoû K'orra emmenèrent leur sœur. Quant à 'Isa, frère de Yoûsof, et au fils même de Yoûsof, ils s'enfuirent auprès de Roger, de qui ils réclamèrent la protection et à qui ils racontèrent comment les avait traités El-H'asan, ce qui excita la colère du roi de Sicile. Ce fut là la cause de la prise de Mehdiyya en 543 (21 mai 1148), ce que nous raconterons.

#### Un exemple qu'un homme sage doit se garder d'imiter (1)

Un messenger envoyé par Yoûsof, prince de Gabès, à la cour de Roger, s'y rencontra avec H'oseyn, messenger du prince de Mehdiyya, [P. 80] et, au cours d'une discussion qu'il eut avec lui, parla d'El-H'asan et de la conduite de celui-ci à son égard en termes peu flatteurs. Les deux envoyés repartirent en même temps, chacun sur un bâtiment différent; mais le messenger d'El-H'asan envoya à son maître, par un pigeon messenger, le récit de ce qui s'était passé. Ce prince fit embarquer une petite troupe, qui se saisit du messenger de Yoûsof et l'amena à El-H'asan, qui lui adressa de vifs reproches : « C'est donc toi, dit-il, qui, après avoir livré des territoires musulmans aux Francs, oses encore me blâmer ! » Puis il lui mit des clochettes sur la tête et le fit promener dans la ville à dos de chameau, tandis qu'un héraut

(1) On retrouve la traduction de ce chapitre dans la *Biblioteca*, I, 468, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 460.

proclamait : « Voilà la récompense de quiconque s'efforce de livrer des territoires musulmans aux Francs ! » Quand enfin il fut arrivé au centre de Mehdiyya, la populace s'ameuta et le lapida.

#### Conquête par les Francs d'Almería et d'autres villes d'Espagne

En djomâda I 542 (27 sept. 1147), les Francs, après avoir commencé par investir Almería par terre et par mer, s'en emparèrent de vive force et y livrèrent tout au massacre et au pillage. Ils prirent également la ville de Baeza (1) et la province de Jaën. Mais les musulmans, comme on le verra, en refirent ensuite la conquête.

[P. 81] En 542, la famine sévit en Ifrikiyya; elle durait [P. 82] depuis 537 (26 juil. 1142) et s'aggrava à un tel point qu'on se livra à l'anthropophagie; la faim chassait les gens de la campagne dans les villes, mais celles-ci fermèrent leurs portes pour ne pas les laisser pénétrer. La famine fut suivie d'une peste qui entraîna une mortalité considérable et laissa le pays désert. Pas un chérif n'y resta, et beaucoup d'entre eux gagnèrent la Sicile pour y trouver de quoi manger; les souffrances furent terribles (2).

#### Conquête de Mehdiyya par les Francs (3)

Nous avons dit sous l'année 541 que la famille de Yoûsof, prince de Gabès, s'était rendue auprès de Roger

(1) Le texte porte *Châsa*, nom d'ailleurs inconnu, que j'ai corrigé en *بياسة*; cette dernière lecture se retrouve du reste dans les *H. ar. des Cr.*, I, 461, où figure le présent alinéa.

(2) Ce paragraphe figure également dans la *Biblioteca*, I, 469, et l'*Hist. des Berb.*, II, 581.

(3) Ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 469, l'*H. des Berb.*, II, 581, et les *H. ar. des Cr.*, I, 462.

de Sicile pour lui demander du secours. Cela excita le vif mécontentement de ce prince, qui était lié par un traité de paix qui devait encore durer deux ans avec El-H'asan ben 'Ali ben Yah'ya ben Temîm ben El-Mo'izz bep Bâdis, le Çanhadjide d'Ifrikiyya, et qui se rendait compte qu'il ne pouvait laisser échapper l'occasion de faire des conquêtes en profitant de la famine qui ravageait tout le Maghreb depuis 537 et était à son comble en 542 (de 1142 à 1147) : en effet, la population abandonnait villes et bourgades, et beaucoup étaient venus en Sicile, car les hommes se mangeaient les uns les autres et la mortalité était considérable. Roger se décida donc, et équipa une flotte considérable composée d'environ deux cent cinquante galères remplies d'hommes, d'armes et de vivres. Partie de Sicile, cette flotte arriva d'abord à Pantellaria, île située entre Mehdiyya et la Sicile, et y rencontra par hasard un bâtiment venu de Mehdiyya. Ceux qui le montaient furent faits prisonniers et amenés à Georges [d'Antioche], chef de l'expédition, qui les interrogea sur l'état de l'Ifrikiyya. Comme ce bâtiment était porteur d'une cage renfermant des pigeons voyageurs, et que l'équipage jura n'en avoir encore expédié aucun, il força l'homme qui était préposé à ces oiseaux d'écrire ceci de sa main : « Arrivés à Pantellaria, nous y avons trouvé des bâtiments de Sicile dont les matelots nous ont appris que la flotte maudite a appareillé pour les îles de Con tantinople. » Le pigeon fut lâché et porta à Mehdiyya une nouvelle qui réjouit El-H'asan et son peuple. Georges, qui avait voulu par cette ruse arriver inopinément, régla sa marche de manière à se présenter devant Mehdiyya au point du jour et à l'investir avant que les habitants pussent s'enfuir. La réussite de son plan [P. 83] n'aurait permis à personne de se sauver ; mais la volonté divine souleva un vent violent qui ne permit aux navires que l'emploi des avirons, de sorte que le jour était levé et qu'ils furent aperçus quand ils arrivèrent le 2 çafar (21 juin).

Georges, qui vit son coup manqué, envoya ce message à El-H'asan : « Je n'amène cette flotte que pour venger Moh'ammed ben Rechîd et le rétablir dans son gouvernement de Gabès ; quant à toi, les traités que tu as avec nous ne sont pas expirés encore, et nous ne te demandons qu'un corps d'armée qui marche avec nous. » El-H'asan convoqua les juristes et les principaux habitants pour délibérer avec eux, et leur avis fut de combattre, puisque la ville était assez forte pour résister : « Mais, répartit El-H'asan, je crains que l'ennemi débarquant ne nous assiège par terre et par mer et n'intercepte l'arrivée des vivres, dont nous n'avons pas pour un mois. Comme je préfère à mon pouvoir de voir les fidèles échapper à la captivité et au massacre qui seraient la conséquence de la prise de la ville de vive force, et que d'autre part on me demande d'envoyer des troupes contre Gabès, la situation est celle-ci : ou bien consentir, et ainsi commettre un acte illicite en prêtant secours à des infidèles contre des musulmans ; ou bien refuser, et alors l'ennemi prétextera la rupture des traités, son but n'étant que de gagner du temps pour nous couper de la terre ferme. Comme nous ne sommes pas en état de le combattre avantageusement, je pense que nous devons quitter la ville avec nos femmes et nos enfants ; que quiconque y est disposé s'empresse de faire comme nous ! » Il donna aussitôt l'ordre du départ et emmena son entourage et les objets d'un faible poids ; le peuple aussi s'en alla avec femmes et enfants et en emportant les objets et les meubles facilement transportables, mais il y en eut également qui se cachèrent chez les chrétiens et dans les églises. La flotte était en vue de la ville, mais la force du vent empêcha le débarquement de se faire avant que les deux tiers de la journée fussent passés, et alors il ne restait plus personne de ceux qui avaient voulu se sauver.

Les Francs pénétrèrent dans la ville sans aucune diffi-

culté. A son entrée dans le palais, Georges le trouva intact, puisqu'El-H'asan n'avait emporté que les objets précieux d'un faible poids et qu'il s'y trouvait encore plusieurs de ses concubines. Il vit les trésors remplis d'objets précieux et de toutes sortes de choses curieuses et rares, et fit apposer les scellés sur ce palais après en avoir fait sortir les concubines d'El-H'asan.

Les princes descendants de Ziri ben Menâd avaient été, jusqu'à El-H'asan, au nombre de neuf et avaient régné deux cent quatre-vingts ans, de 361 à 543 (971 à 1148) (1). Un des officiers d'El-H'asan, qui avait antérieurement été envoyé en ambassade à Roger, avait reçu de ce prince une lettre de sauvegarde pour lui et pour sa famille, et ne s'enfuit pas de la ville avec les autres.

Après que le pillage eut duré environ deux heures (seulement), on proclama une amnistie générale, qui fit sortir de leurs retraites ceux qui s'étaient cachés. Le lendemain matin, [P. 84] il fit convoquer les Arabes du voisinage, qu'il traita bien et à qui il distribua des sommes considérables ; il envoya également des hommes du *djond* de Mehdiyya restés en ville porter des lettres de grâce aux habitants qui s'étaient enfuis, avec des montures destinées à ramener les femmes et les enfants. Les fuyards, en effet, étaient déjà torturés par la faim, bien qu'ayant laissé à Mehdiyya des choses précieuses dans des cachettes et de l'argent en dépôt. Une semaine s'était à peine écoulée que la plus grande partie de la population était rentrée dans ses foyers.

Quant à El-H'asan, qui était accompagné de ses femmes, de ses enfants, dont douze garçons et plusieurs filles, ainsi que de ses plus proches serviteurs, il se dirigea vers El-Mo'allak'a (2), où se trouvait Moh'riz ben

(1) Amari (*Biblioteca*, I, 472) dit : de 946 à 1148. Mais Bologgin, à partir de qui Ibn Khaldoun fait commencer le pouvoir indépendant de cette dynastie, fut en effet laissé en Afrique par El-Mo'izz lors du départ de ce Fatimide pour l'Égypte, en 362 de l'hégire.

(2) Le *Malka* ou *Malga* de nos jours, village bâti sur une portion de l'emplacement de Carthage.

Ziyâd. En route il rencontra un émîr arabe du nom de H'asan ben Tha'leb, qui lui réclama un arriéré dont le trésor était débiteur ; mais le prince ne pouvait se des-saisir d'aucune somme, car il aurait ainsi risqué d'être arrêté dans son voyage, et il laissa comme ôtage son fils Yah'ya. Il arriva le lendemain auprès de Moh'riz, qu'il avait autrefois distingué par dessus tous les Arabes, qu'il avait couvert de bienfaits et d'argent. Moh'riz lui fit un excellent accueil et compâtit aux revers qui le frappaient. Le prince déchu passa auprès de lui quelques mois, mais à contrecœur : il voulait gagner l'Égypte pour se rendre à la cour du khalife Alide El-H'âfiz', et acheta à cet effet un navire. Mais comme Georges eut vent de son projet et équipa des galères pour le poursuivre, il renonça à ce plan et songea à se rendre au Maghreb auprès d'Abd el-Mou'min. Il députa en conséquence ses trois fils aînés, Yah'ya, Temîm et 'Ali, auprès de son cousin le Hammâdide Yah'ya ben El-'Aziz pour renouveler le traité qui les liait et lui demander de passer par chez lui pour se rendre auprès d'Abd el-Mou'min. Yah'ya, après avoir accordé la permission qui lui était demandée, se refusa à le voir quand il fut arrivé et l'envoya, lui et ses enfants, dans l'île des Benou Mazghennân [Alger], sous la surveillance d'officiers chargés de ne pas les laisser agir à leur guise. Cet état de choses dura jusqu'à la prise de Bougie par 'Abd el-Mou'min en 547 (7 avril 1152) ; El-H'asan se présenta alors au vainqueur, et nous dirons quelle en fut la suite.

Huit jours après s'être installé à Mehdiyya, Georges expédia deux flottes, l'une contre Sfax l'autre contre Sousse. Cette dernière ville était gouvernée par 'Ali, fils du prince lui-même, qui retourna auprès de son père dès qu'il eut appris la prise de Mehdiyya ; les habitants aussi abandonnèrent la ville, que les Francs occupèrent sans coup férir le 12 çafar (1<sup>er</sup> juillet 1148). Mais à Sfax, dont la population s'était renforcée de nombreux Arabes, il y eut de la résistance ; les habitants firent une sortie

où les Francs, après avoir feint de fuir et les avoir attirés assez loin, firent volte-face et les mirent en déroute; les uns furent rejetés dans la ville, les autres dans la campagne, et un certain nombre furent tués. [P. 85] Les Francs s'emparèrent de la place le 23 çafar (12 juillet) à la suite d'un assaut qui leur coûta beaucoup de monde, et réduisirent en esclavage les hommes survivants, les femmes et les enfants. Une amnistie générale fut ensuite proclamée et permit à la population, rentrée dans ses foyers, de racheter femmes et enfants. Le vainqueur traita avec mansuétude les habitants de Sfax aussi bien que ceux de Sousse et de Mehdiyya. Ensuite arrivèrent des lettres de Roger qui accordaient l'amnistie à toute l'Ifrikiyya et qui étaient remplies de belles promesses.

Après avoir rétabli l'ordre dans les villes conquises, Georges conduisit sa flotte à Ik'libiyya [Clypea, aujourd'hui Galipia], château-fort bien défendu naturellement. Mais à cette nouvelle les Arabes se jetèrent dans la place et la défendirent si vigoureusement que les Francs durent se rembarquer après avoir subi des pertes sensibles, et regagner Mehdiyya. Malgré cet échec, les Francs se trouvèrent maîtres de la région qui s'étend de Tripoli de Barbarie jusqu'aux environs de Tunis et depuis le [désert du] Maghreb jusqu'en-deçà de K'ayrawân.

#### [P. 90] **Conquête par les Francs de plusieurs villes d'Espagne**

En 543 (21 mai 1148), les Francs conquièrent Tortose et tous les forts qui en dépendent, ainsi que les places fortes de Lérida et de Fraga. Il ne resta dans ces régions aucune place qui ne tombât entre leurs mains, grâce aux discordes qui divisaient les musulmans, et aujourd'hui encore ils en sont les maîtres (1).

(1) Cet alinéa figure dans les *H. ar. des Cr.*, I, 472.

[P. 93, an. 544 (10 mai 1149)] ... 'Abbâs ben Abou 'l-Fotoûh ben Yahya ben Temîm ben el-Mo'izz ben Bâdîs Çanhâdji était venu en Egypte parce que son grand-père Yah'ya avait chassé Abou 'l-Fotoûh de Mehdiyya (1). Yah'ya étant mort et ayant eu pour successeur en Ifrikiyya [P. 94] son fils 'Ali ben Yah'ya ben Temîm, celui-ci en 509 (26 mai 1115) bannit d'Ifrikiyya son frère Abou 'l-Fotoûh', père d'Abbâs, lequel se rendit en Égypte avec sa femme Bellâra, fille d'El-K'âsim ben Temîm ben el-Mo'izz ben Bâdîs, et son fils 'Abbâs, qui alors était encore à la mamelle. Abou 'l-Fotoûh' débarqua à Alexandrie, où il fut honorablement accueilli et où il mourut au bout de peu de temps. Sa veuve épousa El-'Adil ben es-Salâr, et 'Abbâs devenu grand reçut de l'avancement auprès du khalife Ez-Z'âfer, si bien qu'il succéda comme vizir à son beau-père El-'Adil, qui fut tué en moharrem 548 (28 mars 1153).

#### [P. 95] **Guerre entre le prince de Sicile et le roi des Roûm (2)**

En cette année 544 (10 mai 1149), la discorde se mit entre Roger, prince franc de Sicile, et le roi de Constantinople. Ils se livrèrent maints et maints combats, et ces hostilités, qui durèrent plusieurs années, les occupèrent assez pour qu'ils ne fissent rien contre les musulmans, car sans cela Roger eût certainement conquis toute l'Ifrikiyya. [P. 95] Dans les rencontres qui eurent lieu

(1) Sur Abou 'l-Fotoûh, cf. *suprà*, p. 352, an. 1900. D'après Wüstenfeld (*Gesch. der Fat. Chal.* 314), ce personnage était le frère et non le fils de Yahya, et plusieurs passages de notre auteur devraient, en conséquence, être corrigés. — Le chapitre auquel appartient ce fragment figure tout entier dans les *H. ar. des Cr.*, I, 474.

(2) On retrouve ce chapitre dans la *Biblioteca*, I, 476, l'*H. des Berb.*, II, 584, et les *H. ar. des Cr.*, I, 477.

tant sur terre que sur mer, l'avantage resta toujours au prince de Sicile, si bien que, dans une de ces années, sa flotte arriva à Constantinople et pénétra jusqu'à l'entrée du port : les Francs s'y emparèrent de plusieurs galères, firent un grand nombre de prisonniers et lancèrent même des flèches jusque dans les fenêtres du palais impérial. Celui qui infligea ces échecs aux Roum et aux musulmans était Georges, ministre du prince de Sicile ; mais ensuite il eut à souffrir de diverses maladies, parmi lesquelles les hémorrhoides et la pierre. Sa mort, survenue en 546 (19 avril 1151), mit fin à la guerre entre chrétiens, et les populations n'eurent plus à redouter les effets de sa méchanceté ni les ravages qu'il commettait, car son maître ne trouva personne pour le remplacer dignement.

[P. 98] **Les Francs assiègent Cordoue sans succès (1)**

En 545 (29 avril 1150), le *petit roi*, c'est-à-dire Alphonse, roi de Tolède et des environs [Alphonse VIII de Castille], qui régnait sur le peuple franc des Djelâlik'a (Galiciens), mit le siège devant Cordoue à la tête d'une armée de 40,000 cavaliers. Quand 'Abd el-Mou'min, alors à Merrâkech, apprit que cette ville se défendait péniblement et souffrait de la famine, [P. 99] il envoya à son secours une forte armée qu'il fit bien équiper et à qui il donna pour chef Abou Zakariyyâ Yah'ya ben Yermoûz (2). Ces troupes ne pouvant se mesurer en plaine avec les assiégeants, à cause des conséquences possibles, et

(1) Ce chapitre figure dans les *H. ar. des Cr.*, I, 479; cf. la trad. latine du *Kartâs*, p. 405.

(2) Ce nom est écrit Yahya ben Yaghmor, et aussi Yermor dans Ibn Khaldoun (*Berbères*, II, 174, 176, 188 et 192); je crois que la lecture correcte est *Yaghmôr*. Le *Kartâs* et 'Abd el-Wâh'id Merrâkechi ne disent presque rien de ces événements d'Espagne, sur lesquels Ibn Khaldoun et Makkari sont plus explicites.

voulant d'autre part venir en aide aux Cordouans, s'engagèrent dans des montagnes abruptes et des défilés sinueux, où elles parcoururent en vingt-cinq jours environ une distance qui en demande quatre sur un sol uni, et débouchèrent sur la montagne qui domine Cordoue. Le *petit roi*, se rendant alors compte de la situation, s'éloigna de la ville. Le kâ'id Aboû l-Ghomr (1) es-Sâ'ib, l'un des enfants du kâ'id Ibn Ghalboûn (2) et comptant parmi les héros et les chefs de la Péninsule, se précipita hors de la ville sitôt qu'il vit le départ des Francs et monta auprès d'Ibn Yermoûz pour lui dire de descendre au plus tôt et de s'installer dans la ville. Ce mouvement fut exécuté, et le lendemain matin on aperçut l'armée du *petit roi* sur la montagne même occupée la veille par les fidèles. C'était là en effet ce que craignait Ibn Ghomr, ainsi qu'il le dit, car les assiégeants guettaient l'armée de secours et pouvaient disposer d'un chemin commode pour atteindre le sommet de la montagne ; une plus longue station sur celle-ci leur aurait donc permis de rester vainqueurs et des troupes d'Abd el-Mou'min et de Cordoue.

Le *petit roi*, voyant son coup manqué, comprit qu'il ne pouvait plus songer à prendre cette ville, qu'il venait d'assiéger pendant trois mois, et rentra dans ses états.

[P. 100] En l'année 545 (29 avril 1150), 'Abd el-Mou'min choisit comme ministre Aboû Dja'far ben Aboû Ah'med Andalosi (3), qu'il détenait prisonnier et dont on lui vanta l'intelligence et le talent de rédaction. Il fut le premier vizir que prirent les Almohades.

(1) On lit « Mo'ammer » dans les *H. ar. des Cr.*, mais Makkari lit aussi Aboû l-Ghomr (II, 692).

(2) Il s'agit probablement de descendants d'Aboû l-Hasan ben Ghalboûn, savant du V<sup>e</sup> siècle dont on retrouve le nom dans Makkari, II, 550 et 603.

(3) C'est-à-dire Ah'med ben 'At'iyya, dont Merrâkechi (trad. fr., p. 173) et Ibn Khaldoun (*Berbères*, II, 182) parlent plus longuement; cf. aussi *Kartâs*, texte, p. 125, 126, etc.

[P. 102] **Sièges de Grenade et d'Almería**

En 546 (19 avril 1151), 'Abd el-Mou'min fit passer en Espagne une armée d'une vingtaine de mille cavaliers commandés par Abou H'afç 'Omar ben Yah'ya Hintati. Il y expédia aussi leurs femmes, qui, couvertes de burnous noirs, voyageaient seules et n'ayant pour les accompagner que leurs serviteurs; l'homme qui osait s'approcher d'elles était puni de la peine du fouet. Après avoir franchi le détroit, 'Omar alla mettre le siège devant Grenade, où se trouvait un corps d'Almoravides; pendant qu'il la serrait de près, il fut rejoint par Ah'med ben Molh'an, prince de Wâdi-âch et dépendances, qui vint, avec un certain nombre des siens, se déclarer Almohade, puis par Ibrâhim ben Ahmed ben Mofridj ben Hemochk (1), beau-père de [Mohammed ben Sa'd ben Mohammed ben Ahmed] Ibn Merdenich, prince de Jaën, qui vint également avec les siens faire profession d'Unitéisme. L'armée d'Omar se grossit par le concours de ces deux chefs, qui le poussèrent à précipiter les hostilités contre Ibn Merdenich, roi de l'Espagne orientale, et à le surprendre avant que ses préparatifs fussent terminés. Mais ce dernier, inquiet de ce qu'il apprenait, réclama des secours au roi franc de Barcelone, qui accueillit sa demande et lui amena une armée de dix mille cavaliers. Les troupes almohades s'avancèrent jusqu'aux bains chauds de Balkawâra (حمّة بالتوارّة), à une étape de Murcie (2) qui était la capitale d'Ibn Mer-

(1) Le manuscrit d'Abd el-Wâh'id Merrâkechi indique les voyelles de ce nom, qui, dans l'*Histoire des Berbères*, est toujours lu Homochk. C'est la transcription du castillan *hemocho* ou *he mochico*, « voici le petit essoreillé » (Dozy, *Recherches*, etc., 3<sup>e</sup> éd., I, 368).

(2) Nos cartes indiquent un Los Banos sur la route de Murcie à C. « bagène », ainsi qu'un « Banos » à proximité de Murcie, non loin

denich, mais battirent en retraite en apprenant que l'armée franque aussi s'avancait. Elles allèrent assiéger Almería, qui appartenait aussi aux Francs; mais au bout de quelques mois, la famine dont elles souffraient leur fit lever le siège et regagner Cordoue, où elles s'installèrent (1).

[P. 103] **Conquête par 'Abd el-Mou'min de Bougie et du royaume des Benoû H'ammâd (2).**

En 547 (7 avril 1142), ce prince conquiert Bougie et tout le royaume des Benoû H'ammâd.

Il commença, en 546 (19 avril 1151), par se rendre de Merrâkech à Ceuta, où il séjourna le temps nécessaire pour équiper la flotte et réunir les troupes du voisinage; il envoya à celles-ci l'ordre de se tenir prêtes à partir à la première réquisition. Mais comme il n'était pas sur la route de Bougie, on croyait qu'il projetait de passer en Espagne. Il commença par faire intercepter toutes communications, tant par terre que par mer, avec le Maghreb central, puis partit de Ceuta en çafar 547 (7 mai 1152) et s'avança à marches forcées en ralliant toutes les troupes qui se trouvaient sur son passage, si bien qu'il était sur le territoire de Bougie quand les habitants l'apprirent. Le prince qui y régnait et qui fut le dernier des H'ammâdites était Yah'ya ben el-'Aziz, qui délaissait

de la route qui va de cette ville à Totana. On trouve dans Edrisi (p. 239) la mention d'un Alhama près de Lorca, sur la route qui va de cette dernière ville à Murcie.

(1) L'armée musulmane avait aussi à sa tête le fils d'Abd el-Mou'min, nommé Abou Sa'ïd, lequel s'empara d'Uboda, de Baçza et d'Almería (*Kartâs*, p. 126 du texte). Mais pour ce qui concerne cette dernière ville, cf. *infra*, année 552.

(2) Ce chapitre figure dans l'*H. des Berb.*, II, 585, dans les *H. ar. des Cr.*, I, 482, et, en partie, dans la *Biblioteca*, I, 487. Cf. Merrâkechi, trad., p. 177 et 192.

les soucis du gouvernement pour ne s'occuper que de chasse et de plaisirs, et laissait la charge des affaires aux Benoû H'amdoûn. L'un de ceux-ci, Meymoûn ben H'amdoûn, sortit de Bougie [P. 104] avec l'armée aussitôt qu'il fut renseigné, mais la seule vue de l'avant-garde des troupes d'Abd el-Mou'min, composée de plus de 20,000 cavaliers, suffit à la débander, et cette avant-garde, qu'Abd el-Mou'min suivait à deux journées de marche, pénétra dans Bougie sans coup férir. Yah'ya ben el-Aziz, abandonné par ses troupes qui s'étaient enfuies par terre aussi bien que par mer, s'enferma dans la place forte de Constantine, tandis que ses deux frères El-H'ârith et 'Abd Allâh se réfugiaient en Sicile. L'envahisseur resta maître de tout le royaume sans avoir à combattre.

E. FAGNAN.

(A suivre.)

ERRATUM. — Le divan d'Ibn Hâni, publié à Beyrout en 1836, permet de rétablir le vers cité p. 245, an. 1899, et d'en fixer le mètre.

Lisez donc :

[Kâmil] Ce que tu veux (voilà ce qui fait loi), et non ce que veulent les destins ; c'est à toi, etc.

---

## BULLETIN

---

Il s'est formé à Alger un *Comité de nos gloires africaines* dans le but d'ériger un monument afin de marquer la reconnaissance de l'Algérie à tous ceux qui, au péril de leur vie, ont contribué à la conquête ou au développement de notre empire africain français. Le produit des souscriptions est centralisé entre les mains du trésorier, M. Altairac, conseiller général, 6, rue de l'Industrie, à Alger.

Le *Transsaharien et l'Afrique politique en 1900* par M. le commandant du Génie L. Bonfond (Paris, chez Ch. Lavauzelle, 1900). Ces deux ouvrages ne sont pas moins curieux par l'esprit de virilité qu'ils révèlent, que par la quantité des documents qui s'y trouvent recueillis. L'auteur croit au Transsaharien, et malgré les difficultés et les inconnues du problème, indique les moyens pratiques de le résoudre. Voici son plan d'ensemble : de l'Air d'Agadès rayonneraient quatre branches : l'une sur Biskra, (environ 2,400 kilom.), l'autre sur Mao et le lac Tchad (1,000 kilom.), la troisième sur Zinder (300 kilom.), la quatrième sur Say, vers le Niger (900 kilom.). Ce chemin de fer, d'intérêt national plus que départemental, puisqu'il servirait à sauvegarder le Congo, le Soudan et l'Algérie, serait exécuté à l'aide de la main-d'œuvre militaire. L'auteur entre dans le détail de l'organisation des équipes, et du prix de revient.

Selon ses devis, l'exécution de ce projet grandiose ne coûterait pas plus de deux cents millions (?). La France, qui met cent millions dans une foire comme l'Exposition, qui engloutit sans résultat quinze cents millions dans le Panama, qui prête des milliards à la Russie pour son Transsibérien et son Transcaspien, ne pourrait-elle consentir cet honorable sacrifice, qui aurait en outre l'avantage de donner un aliment à l'activité généreuse de nos officiers ?

L'auteur pense qu'il faut avoir un idéal, utiliser les énergies latentes, et tenter de grandes choses, sinon on cesse d'être un grand peuple. S'il est vrai qu'en France tout arrive, comme le disait malicieusement Larochehoucau'd à Mazarin — même et surtout ce qui paraissait impossible et chimérique — il ne nous reste qu'à souhaiter à M. le commandant Bonnefond, qui vient de quitter Alger, d'y revenir un jour pour procéder à la mise en train de cette gigantesque entreprise.

L'autre ouvrage du même auteur a pour titre : *L'Afrique politique en 1900* (332 pages). C'est une série de notices tenues à jour sur Madagascar et l'œuvre de régénération opérée par le général Gallieni, sur l'Est africain allemand, région fertile et plus vaste que l'Allemagne, sur l'Afrique australe britannique et la guerre du Transvaal, sur l'Érythrée et le conflit des Italiens avec Ménélik, sur l'invraisemblable conquête du Soudan et les bandes de Samory, sur le Maroc et les compétitions que l'*homme malade* de l'Occident déchaîne.

L'auteur pense qu'au Maroc il serait urgent d'agir, « qu'il n'y a rien à gagner à retarder la solution de questions mûres » et qui, faute d'être réglées par la France, finiront par être résolues sans elle.

A propos du Soudan et de la nécessité pour nous d'occuper effectivement les pays au sud et à l'est du lac Tchad, l'auteur oppose à l'indifférence, à l'inertie, à la torpeur des Français, la témérité anglaise : « On ne peut s'empêcher, dit-il, d'envier l'activité et l'énergie de nos rivaux qui, occupés sur tous les points du globe par des questions vitales, trouvent dans leur ténacité et leur patriotisme le moyen de faire face aux embarras du présent et de tenir toujours plus haut le drapeau de la métropole. »

VICTOR WAILLE.

*Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie.* par G. Demombynes (Paris, 1901, Maisonneuve) sont l'objet d'un opuscule de 96 pp. in-18 où l'auteur relate principalement ce qu'il a observé à Tlemcen. Les notes fournissent des renseignements puisés aux sources imprimées et relatifs à ces cérémonies dans d'autres parties du monde musulman. On peut faire des remarques de détail : on écrit Mokhtacer le titre de l'ouvrage de Khalil (et non Moqfacer, p. 12) ; on prononce *radhiton* (et non *radhailou*, p. 15), etc.

Sous le titre *Eddalil ou guide de l'arabisant dans l'étude des dialectes du Nord de l'Afrique*, M. L. Machuel a commencé une publication mensuelle, française et arabe, renfermant des proverbes, fables, dialogues, adagés, chansons et renseignements de toute sorte. Son but est de répandre non seulement la connaissance de la langue parlée, mais encore de faire connaître les mœurs, les superstitions, les habitudes des populations indigènes (Tunis, chez Lacoux, 23, rue d'Italie ; Alger, chez Jourdan).

*Les coquilles marines du littoral du département d'Oran* forment un volume de 223 pages, avec planches et dessins, dans lequel M. P. Pallary a condensé le fruit de vingt années de recherches sur les plages et dans les eaux profondes de la côte. Il est ainsi parvenu à dresser le catalogue de 647 coquilles découvertes sur le littoral oranais, dont plusieurs espèces rares ou nouvelles ; toutes les dénominations ont été revues par des savants autorisés.

La collection publiée sous les auspices du Gouvernement général de l'Algérie vient de s'augmenter d'un nouveau volume, le tome I de l'*Histoire de l'Afrique et de l'Espagne intitulée Al-Bayano'l-Mogrib*, traduction française par E. Fagnan (Alger, Fontana, 319 pp. 8°). Le texte arabe de cette compilation du XIII<sup>e</sup> siècle de notre ère avait été publié par Dozy d'après un ms unique conservé à Leyde. Les notes du traducteur permettent les rapprochements avec les autres sources indigènes et facilitent l'étude critique d'un texte dont l'importance a été reconnue depuis longtemps.

Le trente-troisième volume des *Notices et Mémoires de la Société archéologique de Constantine*, paru en 1900, renferme divers mémoires d'archéologie romaine : de M. A. Robert sur « Les ruines romaines de la commune mixte de Sedrata » ; de M. L. Jacquet sur « Les tombeaux de Mons, dans la région de Sétif », sur « Le souterrain de Kherbet Abderrahim », et sur « Trois citadelles romaines de la région de Sétif ». M. Blanchet, dont on a à regretter la mort récente, y fait le récit d'une « Excursion archéologique dans le Hodna et le Sahara », et M. Varsy continue son relevé des « Inscriptions inédites de la province pour 1899 ». MM. Cagnat et Hingrais rectifient l'un la lecture d'une inscription, l'autre la description d'un cippe du Musée. M. L. Charrier publie trois monnaies numi-

des, Tous ces travaux sont enrichis de dessins et de plans. Le volume s'ouvre par la traduction, par M. Fagnan, d'un texte arabe consacré à la description de « L'Afrique septentrionale au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère », texte dont une édition partielle et fautive avait été donnée en 1832 par Kremer, et que le traducteur a pu restituer presque entièrement en s'aidant d'autres fragments par lui découverts. A la p. 39, l. 3, il faut lire *Halk wadjer*, car il s'y agit de ce que nous appelons, d'ailleurs à tort, l'Oued Djer, au lieu de *Oued Wadjer*. L'analyse publiée en allemand dans les Mémoires de l'Académie de Vienne par Kremer, est mentionnée dès la première page de l'Introduction.

Pour tous les articles non signés :

*Le Président,*

V. WAILLE.

## DINAR HAFSIDE INÉDIT

Nous croyons devoir signaler aux personnes que la numismatique musulmane intéresse, une pièce d'or frappée à Constantine pendant la période de l'an 739 à 756 de l'hégire (20 juillet 1339 à 1355) par l'un des émirs hafcides qui possédaient en Ifrikia de petites principautés.

Cette pièce, ayant été portée comme parure, est percée de quatre trous qui, heureusement, ne touchent pas les inscriptions. Elle a un diamètre de 0,031 millimètres et pèse 4 gr. 60. Ses caractères généraux sont ceux du dinar almohade, c'est-à-dire que les inscriptions qu'elle comporte sont, sur chaque face, contenues dans un carré et dans les quatre segments qui l'entourent. Ces inscriptions, pour ce qu'il a été possible de lire, sont les suivantes :

*Avers.* Carré.

الشكـر لله  
القول والفوة بالله  
المهدى خايقة الله

*Segments.*

بسم الله الرحمن الرحيم  
صلى الله على سيدنا محمد  
وعلى اله وصحابه  
وسلام تسليماً

La louange appartient à Dieu — La puissance et la force sont en Dieu — Le Mahdi est le vicaire de Dieu.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux — que les bénédictions de Dieu soient sur Notre-Seigneur Mohammed — sur sa famille et ses compagnons. — Salut complet.

Revers. Carré.

أبو زيد عبد  
الرحمن بن الامرا  
الراشديين  
فلسطينة

Segments.

.....  
.....  
.....  
.....

Abou Zeyd 'Abd — er-Rah'man, fils des émirs — orthodoxes — Constantine.

Les segments du revers sont usés ou mal frappés, aussi les indiquons-nous comme illisibles. Cependant, peut-être peut-on voir sur le second les mots *المظفر بالله* et sur le quatrième *المنصور بنصر الله*, mais cette lecture est trop incertaine pour avoir d'autre valeur qu'une simple supposition.

L'identification du personnage dont le nom figure sur la pièce ne paraît pas présenter de difficultés. C'est certainement un Hafcide, puisqu'il y est qualifié de *fils des émirs orthodoxes* et que nous ne trouvons cette qualification employée que pour les sultans de cette dynastie, mais il ne fait pas partie de la succession directe de ces sultans, qui sont au nombre de vingt-deux et dont tous les noms sont bien connus. Il faut donc le chercher parmi les princes secondaires appartenant à cette famille et ayant exercé leur souveraineté dans des contrées relevant du pouvoir central.

L'historien Ibn Khaldoun (1) cite un Hafcide, Abou Zeyd 'Abd er-Rahman, qui fut vice-roi d'Ifrikia pour le compte du sultan almohade El Moustancer, mais nous ne pouvons supposer que ce soit lui que la pièce veut désigner : d'abord, parce que son pouvoir ne s'exerça que pendant trois mois, et ensuite, parce que, si la famille hafcide existait, la dynastie n'était pas encore fondée et la formule *fils des émirs orthodoxes* ne pouvait avoir été adoptée. On ne commence du reste à la voir apparaître que sur les monnaies d'Abou Zakariyya.

Nous pensons qu'il faut reconnaître dans l'auteur du dinar, Abou Zeyd 'Abd er-Rah'man, dont parle El-Zerkechi (2). Il était fils d'Abou 'Abd Allah Moh'ammed, prince de Constantine et petit-fils du sultan hafcide Abou Yah'ia Abou Beker, qui régna à Tunis de 718 à 747 (1318 à 1346). A la mort d'Abou 'Abd Allah, Abou Zeyd, malgré sa jeunesse et avec l'autorisation de son aïeul, succéda à son père. Il fut dépossédé en 748 (1347-48) par le sultan Merinide Abou'l-H'asan 'Ali et interné à Oudjda. Quelque temps après, Abou 'Inan, sultan de Tlemcen et fils d'Abou'l-H'asan, voulant créer de nouvelles difficultés à son père déjà très embarrassé en Ifrikia, relâcha Abou Zeyd et le renvoya à Constantine. En 755-756 (1354-55), les habitants de Constantine lui préférant son frère, Abou'l-'Abbas Ahmed, homme sage et pieux, qui l'avait remplacé provisoirement pendant qu'il guerroyait du côté de Tunis, refusèrent de le recevoir et il dut définitivement abandonner le pouvoir, se retirant à Tunis où divers bénéfices lui furent accordés par son oncle le sultan Abou Ish'ak'. A partir de ce moment nous ne trouvons plus rien le concernant.

L'intérêt présenté par le dinar qui nous occupe consiste : 1° en ce qu'il démontre que certains princes

(1) *Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun, trad. de Slane, t. II, page 292.

(2) *Chronique des Almohades et des Hafcides*, attribuée à Zerkechi, trad. Fagnan, p. 112 et suiv.

feudataires étaient assez indépendants pour battre monnaie en leur propre nom, et 2° en ce qu'aucune pièce semblable n'est mentionnée par le Catalogue des monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale ni par celui du British Museum, ce qui semblerait indiquer qu'elles ne sont pas communes. Il peut, il est vrai, en exister dans des collections particulières, mais il n'est pas à notre connaissance qu'elles aient été signalées.

E. BIGONET.

---

## LETTRE SUR L'ÉDUCATION DES ENFANTS

PAR

ABOU HAMED EL-R'AZZALY

---

Parmi les rares auteurs musulmans qui ont écrit sur l'éducation des enfants, l'imam R'azzaly est, sans contredit, le plus célèbre. Né en 450 (1058 J.-C.), à Tous, dans le Khorassan (Perse), mort en 505 (1111 J.-C.), Abou Hamed Mohammed ben Mohammed ben Ahmed El-R'azzaly, surnommé « l'argument de l'islam », est le plus grand théologien et philosophe que l'orthodoxie musulmane ait vu naître. Ses études terminées, il parcourut presque tout l'Orient musulman : professeur au collège En-Nid'amyà à Bagdad, conférencier éminent à Damas, rhéteur habile à Hamadân et à Tous même. Il alla jusqu'à se faire soufite pour étudier l'ascétisme qu'il combattit plus tard.

Parmi les ouvrages qu'il composa, il convient de citer *La Vivification des sciences religieuses*, *Les tendances des philosophes*, *Le Préservateur contre l'erreur*, et la *Destruction [des systèmes] des philosophes*. A ce dernier ouvrage, Ibn Rochd (Averroès) répondit par son livre intitulé : *Destruction de la Destruction [des systèmes] des philosophes*.

La vie et les œuvres de R'azzaly ont préoccupé non seulement des auteurs musulmans tels que Ibn Khallikan (I, 386), Abou I-Feda (III, 274) et Ibn el-Athir (IX, 172), mais encore les plus célèbres orientalistes européens, soit par des traductions (Hammer, Schmolders, Barbier de Meynard), soit par des notices (Gosche, Munk, Renan, Dugat, etc.).

Nous avons voulu, en donnant la traduction de cet opuscule,

publié récemment à Tunis (1314 hég.), faire connaître les idées de ce célèbre philosophe sur l'éducation des enfants. Il peut être utile, croyons-nous, et surtout au moment où la question de l'enseignement des indigènes est à l'ordre du jour, de savoir ce que pourrait être cet enseignement d'après les quelques savants musulmans qui ont daigné écrire sur l'éducation et l'instruction des enfants.

Au nom de Dieu, le Clément, le Miséricordieux ! Que Dieu répande ses grâces et ses bénédictions sur notre Seigneur Mohammed, sur sa famille, ses compagnons, ses épouses, ses enfants et tous les membres de sa famille !

Sachez, ô lecteur (que Dieu vous assiste et vous guide dans toutes vos affaires !) que l'enfant est un dépôt précieux confié à ses parents. Son âme candide est une perle inestimable, pure et intacte. Il est disposé à prendre la direction qu'on lui indique. Si on lui montre le bien et si on l'habitue à le faire, il grandira en le pratiquant ; et alors il sera heureux ici-bas et dans l'autre monde, car le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) a dit : « Le bien est une habitude et le mal est une tentation accidentelle (1) ».

Sachez encore que ses parents et son précepteur participeront avec lui aux récompenses auxquelles son éducation et son instruction pourront lui donner droit dans l'autre monde. Si on lui montre le mal et qu'on l'abandonne à lui-même comme une bête, il sera malheureux et mourra misérablement. Le péché qu'il aura commis sera écrit sur le feuillet de celui qui a été

(1) Nous avons traduit *كجاجة* par tentation accidentelle, ainsi que l'entendent Djemal ed Din el Qâsimy, cité par le journal *Tamârat el Founoun* (n° 1193), et Cheïkh Mohammed Abdou, dans son commentaire des Séances de Bady' ez Zamân el Hamadâny (p. 20, note 6). Un auteur anonyme l'explique par le mot *عناد* résistance et opposition envers quelqu'un. Enfin d'après le cheikh Qouïder el Khamly (p. 4) *الشرطية والخير تغليد* « Le mal est une qualité innée, tandis que le bien est une qualité acquise ».

chargé de son éducation ou qui en a eu la tutelle. D'ailleurs, Dieu, Très-Haut, a dit : O vous qui croyez ! sauvez vos familles et vous-mêmes du feu (1) ».

SECTION I. — Sachez que les filles et les garçons, en fait d'éducation, sont égaux, sauf dans quelques rares circonstances, savoir, l'obligation de la guerre contre les infidèles.

L'histoire rapporte que, lorsque le verset « sauvez vos familles et vous-mêmes, etc... » fut révélé, le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) fondit en larmes et dit : « O Fatima, fille de l'Envoyé de Dieu, je ne puis rien faire pour toi contre les décrets de Dieu (2) ».

En commençant l'éducation de l'enfant, il est bon de ne pas l'habituer à la mollesse et aux plaisirs ; car ce sont là deux habitudes blâmables, qui, souvent, le conduisent à la misère.

Ne lui vantez pas la beauté du vêtement, car il dépenserait sa vie entière à la recherche de la toilette, une fois devenu grand.

SECTION II. — Le père est tenu de veiller sur lui avec soin et de ne pas négliger son éducation. Quand il le verra désapprouver certaines actions blâmables, il pourra dire que l'âme de son enfant commence à s'éclaircir : ce qui serait une faveur de Dieu, Très-Haut.

SECTION III. — Sachez que les premiers défauts qui se manifestent généralement chez l'enfant sont l'excès dans le manger, et le refus (instinctif) d'en donner à autrui. Il importe donc de l'en corriger. De même, il doit prendre la nourriture avec sa main droite, pronon-

(1) Coran, ch. LXV, vers. 6 : « O vous qui croyez ! sauvez-vous vous-mêmes, ainsi que vos familles, du feu, dont l'aliment sera les hommes et les pierres ». Les commentateurs Zamakhchary et Qâdy Bidaouy ajoutent pour expliquer ce verset : « Sauvez-vous vous-mêmes en ne faisant plus de péchés et en pratiquant les devoirs de la religion, et vos familles en les exhortant à suivre le droit chemin et en leur donnant une bonne éducation ».

(2) Comparez Coran, ch. XII, vers. 67. Voir aussi Ibn Khaldoun, *Prologom.*, I, 43, de la traduction de De Slane.

cer le nom de Dieu avant de manger (et de boire), se servir de ce qui est devant lui sans allonger le bras (s'asseoir à table avant son père est une action plus blâmable encore), bien mâcher les aliments sans se presser, ne pas manger plusieurs sortes de viande à la fois. Le repas fini, le père doit lui ordonner de louer Dieu Très-Haut, de se lever et de se laver les mains en lui faisant comprendre que la propreté est une chose agréable et qu'elle est la base de la religion musulmane. D'ailleurs, se laver les mains est un acte méritoire, et la Tradition rapporte les paroles suivantes du Prophète : « Se laver les mains avant de manger éloigne de nous l'éléphantiasis, les laver après éloigne la pauvreté (c'est-à-dire l'aspect misérable) ». Le père ne doit pas lui laisser salir ni ses vêtements ni ses mains ; de même, il doit l'empêcher de s'asseoir dans un endroit soupçonné impur, en y appelant toute son attention, ce qui stimulera ses efforts pour la propreté. Il l'habitue à manger, de temps en temps, du pain sans mets assaisonné ; car, d'après l'opinion unanime des philosophes, celui qui mange plus de pain que d'autre chose verra sa sagesse grandir, son indulgence s'étendre, son intelligence devenir plus prompte et son jugement plus perspicace, surtout s'il y a avec le pain des choses douces telles que du miel ou des dattes. La Tradition rapporte que le Prophète a dit à propos du pain : « Mangez du pain avec des dattes, mais ne le dites pas aux hypocrites (en matière de religion), ainsi que me l'a recommandé l'Ange Gabriel (que le salut soit sur lui !). »

SECTION IV. — Le père lui inspirera l'horreur de la gourmandise ; ainsi qu'a dit un certain roi à un Arabe : « Souffrez-vous de l'indigestion ? — Non, répondit-il. — Et pourquoi ? — Parce que, lorsque nous préparons les aliments, nous leur donnons la cuisson nécessaire, et lorsque nous mangeons, nous mâchons bien, et que nous ne fatiguons notre estomac ni par l'excès ni par le manque de nourriture ». La Tradition rapporte : « Lors-

qu'on a trop mangé, l'esprit devient lourd, la pensée dort et les membres du corps ne se prêtent plus aux actes de l'adoration ». De plus, le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) a dit : « L'estomac est le siège de la maladie, la diète est le commencement du remède » (l'origine de toute maladie est la boulimie, car tout corps subit les conséquences du régime suivi).

La *berada* بَرَدَة c'est manger avant d'avoir digéré (1).

SECTION V. — Il lui fera aimer des vêtements blancs à l'exclusion de tous autres, et chaque fois qu'il verra un enfant de sa condition portant des vêtements de soie ou de couleur, il lui dira que ce ne sont pas des vêtements pour des hommes ni ceux qui sont agréables à Dieu.

SECTION VI. — Il convient de le faire entrer à l'école vers la fin de sa quatrième année ; car un de nos maîtres de Tous (2), homme savant et pieux, a dit qu'il avait expérimenté ce fait, que tout enfant qui entre à l'école à cet âge deviendra jurisconsulte, pieux ou dignitaire.

L'enfant, garçon ou fille, n'apprendra aucune poésie où il est question d'amour. Garde-toi, garde-toi bien de faire apprendre à la fille l'écriture et le chapitre de Joseph (3). On raconte qu'un sage passant devant un maître qui enseignait l'écriture à une femme, lui fit des reproches en lui disant : « N'ajoute pas du bois à l'incendie ».

Il est bon d'apprendre à la fille le chapitre de la Lumière (4). Il faut se méfier de la poésie, car elle fait naître le vice dans le cœur des enfants (5).

(1) De Slane considère ce hadith comme apocryphe (*Protég.*, n. 387).

(2) Tous est le nom d'une ville du Khorassan, dont on aperçoit actuellement les ruines à une distance de sept heures vers NNW de Mesched. Elle est la patrie de Firdousi, le plus illustre poète persan, et de R'azzâly, notre auteur.

(3) Coran, ch. XII. Il y est parlé d'amour (Joseph et la femme de Putiphar).

(4) Coran, ch. XXIV ; dans ce chapitre il est parlé des devoirs de l'époux et de l'épouse.

(5) Il s'agit, sans doute, de poésies d'amour.

SECTION VII. — On l'empêchera de se reposer sur un lit moëlleux, et on lui fera regarder comme vilain le fait de découvrir ses parties sexuelles ou ses membres en entier. Il ne se pressera pas en marchant, ni ne se vantera jamais de quelque chose au détriment de ses égaux. Quand le père l'entendra dire de vilains mots, il le réprimandera, en le regardant de travers d'un air indigné. Quand il lui entendra dire une belle parole, il invoquera Dieu en sa faveur, le complera d'éloges en lui montrant la beauté de cette parole ; car cela le portera davantage à faire le bien pour le bien et l'éloignera du mal. On l'habitue aux actions nobles et généreuses, à la modestie devant les amis de son père et devant tous ceux qui sont plus âgés que lui. Quand il quittera l'école, il s'adonnera à des jeux innocents, car cet exercice le délassera des fatigues de l'éducation. Empêcher l'enfant de jouer et le forcer toujours à étudier, cela tue l'esprit, annihile l'intelligence, rend la vie insupportable, l'oblige à méditer une ruse pour y échapper ; et il se peut que souvent il mente, fasse le malade, fuie le travail qui l'asservit. L'enfant à l'école ressemble à l'hypocrite (en matière de religion) à la mosquée, ou bien à l'oiseau dans la cage (1).

SECTION VIII. — On rapporte que Rabi'a (2), maître de Malek ben Anes (3) (que Dieu soit satisfait de lui !), a dit : « Il est convenable d'acheter à l'orpheline un jouet de ses propres deniers (à elle) pour l'amuser. » Voilà un point très important (en droit).

(1) Ces paroles sont attribuées à Malek ben Anes, d'après Châarany (Voir *Tabaqât*, I, 51, éd. Caïre).

(2) Rabi'a r-raïy, célèbre traditionniste, mort en 136 de l'hégire (7 juill. 753) à El-Hachenya, près d'Anbar, dans l'Irak arabe (voir Ibn Khallikan, I, 128).

(3) Malek ben Anes (93-179 de l'hégire, 711-795 avant J.-C.), chef de l'une des quatre écoles orthodoxes qui se partagent le monde musulman, auteur d'un recueil de hadits, la *Mouattâ* (Voir *Tabaqât*, de Châarany, I, 51, éd. Caïre ; Ibn Khallikan, I, 335, éd. Caïre ; G. Dugat, *Histoire des philosophes et des théologiens musulmans*, p. 262).

SECTION IX. — On l'habitue à obéir à son précepteur et à ne pas lui répliquer quand il lui commandera de faire le bien. Il est bon de lui ordonner de faire la prière et les ablutions avant l'âge de puberté et le jeûne pendant quelques jours du ramadhan. D'ailleurs, Malek a dit : « On ordonne à l'enfant de faire la prière avant l'âge de puberté et le jeûne après ». On lui inspirera l'horreur du vol, de l'usage des aliments défendus, du mensonge, de la perfidie, de l'indécence et de toute action blâmable. Quand il est élevé dans ces principes, il n'atteindra pas l'âge de puberté sans avoir une idée assez exacte des secrets de la loi divine, et l'on verra se manifester en lui ce qui fait le charme des yeux et la beauté de l'âme.

SECTION X. — Il ne faut pas oublier que toutes les fois que le précepteur ou le père se montre négligent à son égard, l'éducation de l'enfant devient pénible et même accablante. Il arrive souvent alors qu'il se montre désobéissant envers ses parents et croit qu'ils agissent par animosité à son égard. D'ailleurs, la clé de la science, notre seigneur Ali (1) (que Dieu lui fasse de grands honneurs !), a dit :

[Bassit] Engage tes enfants à acquérir la science dans leur jeune âge afin qu'ils t'en consolent quand ils seront grands ;

Car, ô enfant, la science étudiée à la fleur de l'âge se grave dans l'esprit comme la sculpture sur la pierre (2).

Bien plus, le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) en a fait la remarque en disant : « Tout enfant venant au monde n'est par nature, sans la direction de ses père et mère, ni juif, ni chrétien, ni mage ». Un saint disait en voyant un homme qui péchait, ou faisait mal sa prière : « Combien je déplore le sort des membres de sa famille, car ils imitent ses actions ».

Il convient que le père et la mère n'aient pas honte

(1) Ali, cousin et gendre du Prophète, quatrième khalife, mourut assassiné à Koufa le 19 ramad'an 49 de l'hégire (27 janv. 661).

(2) Ces vers font partie d'une pièce assez longue du diwan attribué à Ali.

d'enseigner à leurs enfants les préceptes de la loi divine quels qu'ils soient.

Aïcha (1) (que Dieu soit satisfait d'elle!) a dit : « Que Dieu soit miséricordieux pour les femmes des Ansar (2), car elles n'ont pas eu honte de s'initier aux préceptes de la religion ».

Il convient que le père fasse tous ses efforts pour l'éducation des filles, car la plupart des gens l'ont complètement négligée, comme si les femmes ne devaient pas être interrogées le jour du jugement dernier, et qu'il ne dût pas leur être demandé compte, comme si les parents avaient reçu l'ordre de leur faire étaler des bijoux et des toilettes ! Ils ont ainsi oublié ce qu'a dit le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut!) : « J'ai constaté, lors de mon ascension, que la plupart des damnés étaient des femmes ; je m'écriai : O Gabriel ! qu'ont-elles fait ? — Tu n'ignores pas que ce sont elles qui, par la direction de leur ménage, font la richesse ou la misère de l'homme. Celles qui cèdent à de mauvais penchants et celles dont l'éducation a été négligée n'entreront jamais dans le paradis et n'en sentiront même pas l'odeur » (l'odeur du paradis est sentie à une distance de cinq siècles de marche).

On rapporte que le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut!) a dit : « Donner de l'éducation à son fils est un acte plus méritoire que de faire l'aumône de mille [dirhems] en faveur de l'enfant » ; il a ajouté ensuite : « Mon Seigneur m'a instruit et m'a donné une bonne et solide éducation ».

SECTION XI. — Nous avons constaté que lorsque quelqu'un dit au précepteur de son fils de lui apprendre la calligraphie sans se soucier du Koran, l'enfant ne saura,

(1) Aïcha, veuve du Prophète, fille d'Abou Bekr, premier khalife, morte à Médine le 17 ramadan 57 de l'hégire (14 juill. 677).

(2) Ansar est le nom donné aux habitants de Médine qui aidèrent le Prophète dans sa mission.

en quittant l'école, ni calligraphie, ni Koran ; tandis que si l'on recommande au précepteur de lui apprendre le Koran tout d'abord, l'enfant sortira en sachant les deux, c'est-à-dire la calligraphie et le Koran. Chafey (1) (que Dieu soit satisfait de lui !) a dit : « Lorsque la pudeur et la crainte respectueuse se rencontrent chez l'enfant, il y a lieu d'espérer qu'il sera heureux ». On a dit que pour compléter la grâce qu'il a accordée à son enfant en lui enseignant le Koran, le père doit lui apprendre la calligraphie, le calcul, la natation. On dit que l'enfant possède cinq qualités natives qui sont celles des saints, *abdâl* (2) : la crainte de Dieu, le manque de haine, l'exaucement de sa prière, le manque de reproche de la part de l'Ange gardien (c'est-à-dire l'impunité de ses actes), le cœur pur et sans tâches. Anes ben Malek (3) rapporte que le Prophète (que Dieu le bénisse et lui accorde le salut !) a dit : « Celui qui achète quelque chose au marché et qui, en rentrant chez lui, en donne d'abord aux filles, est bien vu de Dieu Très Haut, qui le fera entrer dans le paradis ». On dit que ceux qui, les premiers, appellent l'homme devant Dieu sont son épouse et ses enfants, en s'écriant : « Seigneur, rendez-nous justice, car il ne nous a pas fait connaître nos devoirs et a profité de notre ignorance pour nous nourrir de choses défendues » ; et Dieu les vengera.

#### SECTION XII. — Recommandations de Mouaouya ben

(1) Chafey (767-818 J.-C.), célèbre traditionniste, fondateur de l'une des quatre écoles orthodoxes musulmanes (voir Ibn Khallikan, I, 565 ; *Tabaqât* de Chaarany, I, 49 ; *Kitab el-Menaqeb*, p. 37, 38 ; *Notices et extraits*, II, 486 ; Dugat, *Histoire des philosophes et des théologiens musulmans*, p. 271).

(2) Ce mot appartient au langage des Soufis ; voir Ibn Khaldoun, tr. anglaise, III, 98 ; *Not. et extr.*, XII, 354 et s.

(3) Anes ben Malek, l'un des compagnons du Prophète et traditionniste célèbre, mourut à Basra à l'âge de 99 ans, en 93 de l'hégire (711-712 J.-C.). Voir Ibn Koteibah, éd. Wustenfeld, p. 173 ; *Boulour' el Marâm*, I, 12, éd. Boulaq ; Dugat, *Histoire des philosophes et des théologiens musulmans*, p. 6.

Abou Sofian (1) faites au précepteur de ses enfants (2).  
 • O Abd es Samad (3), dit-il, commence par te corriger toi-même avant de corriger mes enfants; car leurs yeux sont fixés sur les tiens. Pour eux, le bien est ce que tu fais, le mal est ce que tu ne fais pas. Enseigne-leur le livre de Dieu; ne les force pas à l'apprendre, car ils le trouveraient ennuyeux; ne les contrains pas à l'apprendre, car ils le fuiraient. Apprends-leur la plus morale poésie, les plus nobles maximes. Ne leur fais abandonner aucune étude tant qu'ils ne la possèdent pas; car le trop grand nombre de choses dans le cerveau brouillent les idées. Menace-les de ma colère et punis-les à ma place. Sois comme l'habile médecin qui ne se presse pas de distribuer le remède avant de connaître la maladie. Fais-leur éviter toute conversation avec les femmes. Apprends-leur les préceptes des philosophes. Ne sois pas faible à leur égard, car je n'admettrais aucune excuse, vu la grande confiance que j'ai en ta capacité. Salut.

M. BENCHENEB.

---

(1) Mouaouya ben Abou Sofian, compagnon du Prophète, gouverneur de Syrie, fondateur de la dynastie des Omeyades, mort le 1<sup>er</sup> redjeb 60 (9 avril 680), à Damas.

(2) Dans *Le livre des étoiles ou des enfants* de Kamâl ed-dîn Omar Hibat Allah ben el-'Adim el-Halaby, p. 38 de l'édition d'El-Djawaib, ces recommandations sont faites par Amr ben 'Atabat au précepteur de ses enfants Abd es Samad. Le texte publié dans ce livre présente quelques variantes avec celui donné par notre auteur.

(3) Nous n'avons trouvé aucun renseignement sur Abd es-Samad, contemporain du khalifa Mouaouya ben Abou Sofian. Mais d'après la version donnée par *Le livre des Etoiles* d'Ibn el-'Adim el-Halaby, page 38, Abd es Samad était précepteur des enfants d'un nommé Amr ben 'Ataba et non des enfants du khalife Mouaouya. Dans le même ouvrage, page 48, il est fait mention d'un précepteur du nom de 'Abd es-Samad ben Abd el A'ta, chargé de l'éducation du prince Hichâm, plus tard khalife.

---

## ANNALES DU MAGHREB & DE L'ESPAGNE

PAR

IBN EL-ATHIR

(Suite et fin. — Voir les nos 223 à 240).

---

Plus tard, Yah'ya vint trouver 'Abd el-Mou'min pour demander quartier, ce qu'il obtint. Il avait manifesté une joie exubérante quand il avait vu El-H'asan ben 'Ali dépouillé de l'Ifrikiyya et ne lui avait ménagé ni le blâme ni les reproches; bien peu après cependant il se voyait dans la même situation. Son vainqueur l'envoya au Maghreb, qu'il lui assigna comme résidence et où il lui servit une forte pension. El-H'asan ben 'Ali sortit des files des Benoû-Mezghannân, — nous avons dit qu'il y avait été interné en 543 (21 mai 1148), — et se rendit auprès d'Abd el-Mou'min, où il se rencontra avec son ancien rival. Il reçut bon accueil du vainqueur, qui l'attacha à sa personne et lui assigna un haut rang, et qui, après la prise de Mehdiyya, le laissa dans cette ville pour servir de conseiller et de directeur au chef qu'il y nomma.

Lors de la conquête de Bougie, tous les biens des habitants furent respectés, car le souverain almohade fut fidèle à la parole donnée aux Benoû H'amdoûn, qui avaient demandé grâce.

### Victoire d'Abd el-Mou'min sur les Çanhâdja (1)

Après la prise de Bougie, les Çanhâdja, commandés par un certain Aboû K'açba, se réunirent en quantités innombrables, et de très nombreux Kotâma, Lawâta, etc., vinrent se joindre à eux pour combattre 'Abd el-Mou'min. Le choc entre les fédérés et l'armée Almohade commandée par l'un des *Cinquante*, Aboû Sa'id Yakhlef, eut lieu au pied de la montagne située à l'est de Bougie : Aboû K'açba fut battu, et la plupart de ses soldats furent tués ; les biens des vaincus devinrent la proie des vainqueurs, et leurs femmes et enfants furent réduits en esclavage (2).

Cette affaire terminée, on marcha contre la K'al'a des Benoû H'ammâd, qui est une place des plus fortes et que rend inexpugnable sa hauteur, car elle est située au sommet d'un mont si élevé que le regard peut mal s'en rendre compte ; mais il n'est de troupes ni de forteresses qui puissent empêcher le destin de se réaliser au moment fixé. En effet, la vue des troupes Almohades [P. 105] suffit à faire fuir les habitants dans les montagnes environnantes ; le fort fut pris, on pillà tout ce qu'il contenait, et 'Abd el-Mou'min en opéra le partage entre ses compagnons (3).

### [P. 122] Guerre entre 'Abd el-Mou'min et les Arabes (4)

En çafar 548 (27 avril 1153), eut lieu près de Sétif une

(1) Ce chapitre figure dans les *H. ar. des Cr.*, I, 484.

(2) Ni le *Kartâs* ni Ibn Khaldoun ne parlent de cette affaire ; voir cependant ce dernier, II, 189.

(3) Comparez Ibn Khaldoun, II, 58 et 190 ; *Kartâs*, texte, p. 126.

(4) Le commencement de ce chapitre figure dans la *Biblioteca*, I, 478, et le tout dans les *H. ar. des Cr.*, I, 487.

bataille entre l'armée d'Abd el-Mou'min et les Arabes. En effet, les Arabes des Benoû Hilal, les Athbedj, les 'Adi, les Riyâh, les Zighba (1), etc., depuis Tripoli jusqu'à l'extrémité du Maghreb, se dirent entre eux, à la suite de la conquête du territoire des Benoû H'ammâd par les Almohades : « 'Abd el-Mou'min, s'il devient notre voisin, nous expulsera du Maghreb ; le seul parti à prendre est de faire tous nos efforts pour le chasser avant qu'il se soit emparé du tout. » Ils se jurèrent donc aide et secours mutuels et s'engagèrent à rester toujours unis ; leur projet était de s'avancer en masse avec leurs femmes et leurs richesses, pour livrer le combat [dit] des femmes (2).

Quand le roi franc Roger de Sicile apprit l'intention des Arabes, il députa [P. 123] aux chefs de ceux-ci, Moh'riz ben Ziyâd, Djebbâra ben Kâmil, H'asan ben Tha'leb, 'Isa ben H'asan, etc., pour les encourager dans leurs projets belliqueux et leur offrir le concours, moyennant livraison d'otages, de 5,000 cavaliers francs. Mais ces chefs le remercièrent, disant qu'ils n'avaient pas besoin d'aide et ne voulaient recevoir de secours que des musulmans.

Quand 'Abd el-Mou'min, qui venait de quitter Bougie pour se rendre au Maghreb, sut qu'une masse innombrable d'Arabes s'avancait, il équipa plus de 30,000 cavaliers almohades, dont il confia le commandement à 'Abd Allâh ben 'Omar Hintâti et à Sa'd Allâh ben Yah'ya (3). Cette armée entraîna à sa suite les Arabes, deux fois plus nombreux, jusque dans des montagnes du côté de Sétif, puis (fit volte-face et) les chargea ; une affreuse mêlée s'engagea, mais les Arabes mal équipés finirent

(1) Cette orthographe est celle du *Lobb el-lobbâb* et de Merrâkechi.

(2) C'est-à-dire un combat désespéré. Comparez le récit d'Ibn Khaldoun, qui paraît assigner à cette affaire la date de 546 ou du commencement de 547 (II, 190). Le *Kartâs* la passe sous silence.

(3) D'après Ibn Khaldoun (*ib.*), le chef de l'armée almohade était 'Abd Allâh, fils d'Abd el-Mou'min.

par être mis en déroute et abandonnèrent leurs familles, leurs troupeaux, leurs mobiliers et leurs richesses. Tout cela fut amené à 'Abd el-Mou'min, qui en opéra le partage entre ses compagnons; mais il réserva les femmes et les enfants, qu'il mit sous bonne garde et dont il confia le soin à des eunuques chargés de les surveiller et de pourvoir à leurs besoins. A son arrivée à Merrâkech, il les installa dans de vastes demeures et leur attribua de larges pensions; puis il fit écrire par son fils Moh'ammed aux émirs arabes que leurs femmes et leurs enfants étaient sous bonne garde, qu'il leur avait pardonné et les traitait généreusement. Alors ces émirs s'empressèrent de venir à Merrâkech, où 'Abd el-Mou'min leur rendit leurs familles, les traita bien et leur distribua de fortes sommes. Ces procédés lui concilièrent leurs cœurs, et ils s'installèrent auprès de lui. Il ne changea pas de manière de faire à leur égard, et ce fut avec leur concours qu'il fit ce que nous dirons sous l'an 551 relativement à la désignation de Mohammed comme héritier présomptif.

### Prise de Bône par les Francs; mort de Roger et avènement de son fils Guillaume (1)

En 548 (28 mars 1153) la flotte de Roger, roi franc de Sicile, sous le commandement de son page Philippe de Mehdiyya, alla mettre le siège devant Bône. Secondé par les Arabes, cet officier s'empara de la ville au mois de redjeb (sept.-oct.); il réduisit les habitants en captivité et s'empara de ce qu'elle contenait, mais en permettant [P. 124] à un certain nombre de savants et de gens de bien d'aller, avec leurs familles et leurs biens, se réfugier dans les localités voisines. Après y avoir

(1) Ce chapitre figure dans l'*H. des Berbères*, II, 586; dans la *Biblioteca*, I, 479; dans les *H. ar. des Cr.*, I, 489.

séjourné dix jours, il regagna Mehdiyya en emmenant une partie des prisonniers, et de là rentra en Sicile. Roger le fit emprisonner à cause de l'indulgence qu'il avait montrée à l'égard des musulmans de Bône; on disait d'ailleurs que Philippe et les autres pages, musulmans au fond du cœur, cachaient leurs croyances, et des témoins déposèrent qu'il ne jeûnait pas en même temps que le roi et qu'il était musulman. Roger le fit juger par un tribunal composé d'évêques, de prêtres et de chevaliers, qui le condamna à être brûlé, et cette sentence fut exécutée en ramadân de cette année (nov.-déc.). Ce mauvais traitement fut le premier qui fut (à cette époque) infligé aux musulmans de Sicile, mais Dieu ne tarda que peu à frapper Roger, qui mourut d'une angine dans la première décade de dhou 'l-hiddja de la même année (fin février 1154): il avait près de quatre-vingts ans et en avait régné vingt environ (1). Son fils Guillaume [I le Mauvais], qui lui succéda, eut une administration injuste et conçut des projets sinistres; il prit pour vizir Mayo Barâni [Majone de Bari], dont le mauvais gouvernement provoqua le soulèvement de plusieurs places fortes de Sicile et de Calabre, et ce mouvement s'étendit jusqu'en Irîkiyya, ainsi que nous le dirons.

[P. 125] En 548 (28 mars 1153) des vaisseaux de Sicile que montaient un grand nombre de Francs arrivèrent en Égypte et y mirent au pillage la ville de Tennis (2).

(1) Au lieu de *vingt*, les *H. ar.*, M. de Slane et Amari lisent *soixante*, bien que Tornberg ne signale aucune variante. Notre auteur paraît d'ailleurs confondre les deux Roger; Roger II, né en 1093 et mort en 1154, n'avait que huit ans quand il monta sur le trône.

(2) On trouve cet alinéa dans la *Biblioteca*, I, 480, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 491.

[P. 134] **Insurrection des îles et de l'Ifrikiyya  
contre la domination franque (1)**

Sous l'année 548, nous avons dit qu'à la suite de la mort de Roger, roi de Sicile, son fils Guillaume l'avait remplacé sur le trône, et que la mauvaise administration de celui-ci lui avait fait perdre plusieurs places fortes de cette île. En 551 (24 févr. 1156), le désir de s'affranchir augmenta chez ses sujets, et les îles de Djerba et de Kerkenna aussi bien que les populations de l'Ifrikiyya se soulevèrent contre lui. Celui qui donna le signal de la révolte fut 'Omar ben Abou 'l-H'asan H'oseyn Forriyâni (2), à Sfax. Roger, à la suite de la conquête de cette ville, en avait d'abord nommé gouverneur le père d'Omar, c'est-à-dire Abou 'l-H'oseyn, qui était un homme savant et vertueux; mais celui-ci, alléguant sa faiblesse et son âge, pria le roi de nommer 'Omar gouverneur. Roger y consentit, mais emmena comme otage le vieillard en Sicile. En partant pour sa destination, celui-ci dit à son fils : « Je suis vieux et j'approche du terme de ma vie. Profite de la première occasion favorable pour te révolter et ne garder aucun ménagement à l'égard de nos ennemis; ne songe pas que ma vie est en jeu et agis comme si j'étais déjà mort ». Dès que l'occasion se présenta, 'Omar appela les habitants à la révolte, ordonnant aux uns de monter sur les remparts, aux autres d'envahir les demeures des

(1) Ce chapitre figure dans l'*H. des Berbères*, II, 587, dans la *Biblioteca*, I, 480, et dans les *H. ar. des Cr.*, I, 498.

(2) Ce mot a été ainsi imprimé et vocalisé par l'éditeur d'Ibn el-Athir, et sa lecture a été adoptée par Amari (voir le *Merâcid* et le *Lobb el-lobbâb*; cf. *Storia dei Mus. di Sic.*, III, 468). M. de Slane a lu *Gharyani* (l. l.), ethnique que du reste on retrouve ailleurs et qui sert à désigner entre autres un glossateur de la *Modawwana*. J'ai lu « ben Abou 'l-Hasan » avec Amari, *Bibl.*, I, 482; II, 719, etc

Francs et autres chrétiens et de les massacrer tous. Comme on lui fit observer qu'il y avait lieu de craindre pour la vie de son père prisonnier : « C'est, dit-il, d'après ses ordres que j'agis; et si nous tuons quelques milliers d'ennemis, ne sera-t-il pas bien vengé ? » Le soleil n'était pas levé que tous les Francs étaient égorgés jusqu'au dernier; cela se passait au commencement de 551 (24 févr. 1156).

L'exemple d'Omar fut imité à Tripoli par Yah'ya (1) ben Ma'rrouh, puis par Mohammed ben Rechid à Gabès; d'autre part, l'armée d'Abd el-Mou'min s'empara de Bône, de sorte que dans toute l'Ifrikiyya les Francs ne conservèrent que Mehdiyya et Sousse. Les habitants de Zawila, ville qui n'est séparée de Mehdiyya que par une espèce d'hippodrome (2), suivirent les conseils que leur fit parvenir 'Omar de massacrer les chrétiens; puis les Arabes du dehors vinrent aider les habitants de Zawila contre les Francs de Mehdiyya, dont ils interceptèrent les approvisionnements.

Au reçu de ces nouvelles, Guillaume de Sicile fit venir Abou 'l-H'oseyn, le mit au courant de ce qui se passait et lui ordonna d'écrire à son fils pour le faire rentrer dans le devoir et le menacer des conséquences qu'entraîneraient ses actes : [P. 135] « Une simple lettre, dit le vieillard, pourra-t-elle agir sur celui qui a fait un pareil coup ? » Un messenger que le prince envoya à 'Omar pour le menacer et le sommer de renoncer à ses entreprises, ne put obtenir d'entrer dans la ville le jour même de son arrivée. Le lendemain, il vit tous les habitants sortir de la ville pour accompagner un convoi funèbre et procéder à une inhumation; puis, quand ils furent rentrés, 'Omar lui fit dire : « C'est mon père que je viens d'enterrer, et c'est à cause de sa mort que j'ai reçu les condoléances du peuple; faites maintenant de lui ce

(1) Un ms lit Mohammed.

(2) Ou, d'après une autre leçon, « par une longueur de deux milles ».

que vous voudrez ! » Le messager reporta le récit de ce qui s'était passé à Guillaume, qui fit crucifier Abou'l-H'oseyn ; celui-ci ne cessa jusqu'à son dernier soupir d'invoquer le nom de Dieu très haut.

Les gens de Zawila, renforcés par les Arabes, les habitants de Sfax, etc., assiégèrent Mehdiyya d'assez près pour que les vivres y devinssent rares. Mais le roi de Sicile y expédia vingt galères chargées de guerriers, d'armes et de vivres. Cés renforts pénétrèrent dans la ville, et l'on envoya alors de l'argent aux Arabes pour acheter leur défection. Dans une sortie qui eut lieu le lendemain, les Arabes s'enfuirent ; alors les gens de Sfax, qui combattaient en dehors de la ville avec ceux de Zawila, furent entourés par les Francs, et, prenant la fuite à leur tour (1), ils s'embarquèrent et laissèrent les habitants de Zawila livrés à leurs propres forces. Ceux-ci, à la suite d'une charge des Francs, durent fuir vers leur ville, dont ils trouvèrent les portes fermées ; ils résistèrent vaillamment au pied même des murailles, mais la plupart furent tués, et le petit nombre des survivants se dispersa ; quelques-uns se réfugièrent auprès d' 'Abd el-Mou'min. Les femmes, les enfants et les vieillards de la ville se sauvèrent par terre comme ils purent sans pouvoir rien emporter ; les Francs y pénétrèrent, massacrèrent les femmes et les enfants qui n'avaient pu fuir et mirent tout au pillage. Ils restèrent maîtres de Mehdiyya jusqu'à la conquête qu'en fit 'Abd el-Mou'min.

[P. 139] **Moh'ammed ben 'Abd el-Mou'min est reconnu en qualité d'héritier présomptif.**

En 551 (24 fév. 1156) 'Abd el-Mou'min fit reconnaître son fils Moh'ammed comme son héritier présomptif.

(1) J'ai ici rétabli, d'après Amari et les *H. ar.*, quelques mots omis par Tornberg.

Or il avait été entendu entre lui et 'Omar [H'intâti] que ce dernier remplacerait 'Abd el-Mou'min ; mais celui-ci une fois arrivé au pouvoir et devenu père de nombreux enfants, désira les voir lui succéder. Il convoqua en conséquence les émirs arabes de Hilâl, de Zighba, d'Adi, etc., leur fit des cadeaux et les poussa par l'intermédiaire de ses émissaires à déclarer qu'ils demandaient comme héritier présomptif l'un des fils du prince régnant. Mais il feignit de ne pas consentir à leur demande par considération pour Abou H'afç 'Omar Inti et à cause du haut rang que celui-ci tenait chez les Almohâdes, et il répondit que cette qualité appartenait à 'Omar. Mais quand ce dernier vit ce qui se passait, il fut pris de peur et alla déclarer à 'Abd el-Mou'min qu'il renonçait à se prévaloir de son titre. On prêta alors serment à Moh'ammed, ce qui fut pour 'Abd el-Mou'min l'occasion de nombreuses largesses ; la nouvelle fut proclamée par tout l'empire, et le nom de l'héritier présomptif fut (désormais) prononcé au prône.

#### **'Abd el-Mou'min confie à ses fils l'administration de diverses provinces (1)**

En la même année, ce prince nomma son fils Abou Moh'ammed 'Abd Allâh, gouverneur de Bougie et de son territoire (2), son fils Abou 'l-H'asan 'Ali, gouverneur de Fez et de son territoire, son fils Abou Sa'ïd, gouverneur

(1) On retrouve ce chapitre dans les *H. ar. des cr.*, I, 502.

(2) Le texte d'Ibn el Athir (*in l. l.*) ajoute la nomination d'Abou Hafç 'Omar à Tlemcen ; le *Kartâs* (p. 127 et cf. 129) et Ibn Khaldouïn (II, 190), confirment en effet qu'Abou Hafç fut nommé gouverneur de cette ville. Cette attribution de divers gouvernements aux fils d' 'Abd el-Mou'min remonte à 549, d'après le *Kartâs*, à 547 ou environ, d'après Ibn Khaldouïn.

de Ceuta, Algéziras et Malaga, et ainsi de suite pour les autres. [P. 140] Sa façon de procéder fut d'ailleurs remarquable, car il s'y prit de la manière que voici. Comme il lui était difficile de révoquer les cheykh al-mohades, qui étaient connus, qui avaient été des compagnons du Mahdi Mohammed ben Toumert, et à qui il avait confié le gouvernement de diverses provinces, il garda leurs enfants auprès de lui pour les faire instruire; puis, quand ceux-ci en surent assez pour servir de modèles, il dit à leurs pères : « Je désire vous avoir auprès de moi pour appuyer mes plans de vos conseils; vos enfants, qui sont maintenant savants et bons juristes, pourront gouverner à votre place ». Ils consentirent, fort aises de voir leurs enfants placés. Alors le prince leur fit insinuer par un homme de confiance, stylé à cet effet : « Je crois que, dans une affaire d'importance, vous vous êtes montrés inconséquents et peu convenables. — Et comment cela? — Vos enfants ont des places de gouverneurs, tandis que ceux du Prince des croyants, bien que savants et bons administrateurs, n'en ont aucune. Il y a lieu de craindre que vous ne perdiez l'estime du Prince si son attention se porte sur ce point ». Frappés de la justesse de cette remarque, ils se rendirent auprès de leur maître pour lui demander de donner des gouvernements à ses fils; mais il (feignit de) s'y refuser, et ce ne fut que vaincu par leurs insistances qu'il accéda à leur demande.

[P. 147] **Conquête d'Almería par les musulmans; fin du pouvoir Almoravide en Espagne (1)**

En 552 (12 févr. 1157), Almería fut conquise sur les Francs par les troupes d'Abd el-Mou'min, et le pouvoir des Almoravides prit fin en Espagne.

(1) Ce chapitre figure dans les *H. ar. des Cr.*, I, 506.

'Abd el-Mou'min ayant nommé gouverneur de Malaga et d'Algéziras son fils Abou Sa'id, celui-ci aborda à Malaga, où il s'installa et où il reçut une lettre de Meymoùn ben Bedr le Lamtoùni, qui se disait prêt à reconnaître l'Unitéisme et à livrer la ville de Grenade, où il commandait. Abou Sa'id accepta cette offre, et Meymoùn se rendit à Malaga avec ses femmes et ses enfants; il y fut reçu très honorablement par Abou Sa'id, qui l'envoya à Merrâkech, où 'Abd el-Mou'min lui-même se porta au devant de lui.

Ainsi finit la dynastie Almoravide, à qui il ne resta que l'île de Majorque avec H'ammoù ben Ghâniya.

Après être devenu maître de Grenade, Abou Sa'id marcha avec ses troupes contre Almería, dont les Francs étaient restés possesseurs depuis la conquête qu'ils en avaient faite sur les musulmans en 542 (1<sup>er</sup> juin 1147). Il en avait commencé le siège quand il fut rejoint par la flotte de Ceuta, que montait un grand nombre d'hommes, et les opérations se poursuivirent tant par mer que par terre.

[P. 148] Les Francs occupaient le fort de la ville; il les assiégea, tandis que son armée alla camper sur la montagne qui domine Almería, et où l'on éleva par son ordre des fortifications qui descendaient jusqu'à la mer et qui étaient précédées d'un fossé. De la sorte le fort et la ville même étaient enserrés dans cette enceinte, et nul secours ne pouvait y parvenir. Le roi franc d'Espagne Alphonse, connu sous le nom de *petit roi*, se mit à la tête de 12,000 cavaliers francs et de 6,000 cavaliers musulmans sous les ordres de Mohammed ben Sa'd ben Merdenich, et tenta de secourir la ville; mais il ne put rien contre les fidèles, et tous les deux, trompés dans leur espoir, durent battre en retraite. Le *petit roi* mourut en route, avant même d'être rentré à Tolède. Trois mois de siège avaient épuisé les vivres de la ville, dont les habitants demandèrent quartier moyennant remise du fort. Ces conditions furent acceptées par

Abou Sa'ïd, et les Francs s'éloignèrent par mer, après être restés pendant dix ans maîtres d'Almería.

[P. 158] **Abd el-Mou'min conquiert Mehdiyya sur les Francs et devient maître de toute l'Ifrikiyya (1)**

Sous l'année 543 nous avons dit que la conquête par les Francs de Mehdiyya sur El-H'asan [ben 'Ali ben Yah'ya] ben Temim ben El-Mo'izz ben Bâdis Çanhâdji, et sous l'année 551, comment les Francs avaient massacré et pillé les Musulmans de Zawila, proche de Mehdiyya. [P. 159] Quelques-uns de ces derniers s'enfuirent auprès d'Abd el-Mou'min pour se mettre sous sa protection. Ce prince, qui était à Merrâkech, les accueillit honorablement et reçut de leur bouche le récit de leurs souffrances en même temps que l'expression de leur conviction qu'il était le seul prince musulman à qui ils pussent recourir pour obtenir satisfaction. Des larmes lui jaillirent des yeux et il baissa la tête, puis, la relevant, il leur dit d'avoir confiance, qu'il leur prêterait aide, au moins au bout de quelque temps. Il fit alors installer ses visiteurs et leur distribua deux mille dinars.

Par ses ordres on prépara des sacs à provision, des outres et tout ce qu'il faut à une armée en marche; il écrivit à ses lieutenants dans le Maghreb, — dont il était le maître jusqu'auprès de Tunis — de conserver et emmagasiner sur place toutes les récoltes en laissant le grain dans l'épi, et de creuser des puits sur toutes les routes. Conformément à ces ordres, le produit de trois récoltes successives fut amassé, transporté aux lieux de halte et recouvert de terre (2), de manière à former de véritables collines.

(1) Ce chapitre figure dans l'*H. des Berb.* (II, 589), ainsi que dans la *Biblioteca* (I, 484) et dans les *H. ar. des Cr.* (I, 508).

(2) Ce que Reinaud (*Historiens*, etc. I, 509) traduit par « les trans-

En çafar 554 (21 fév. 1159), ce prince, qui entreprenait le plus souvent ses voyages dans ce mois, partit de Merrâkech pour l'Ifrikiyya, avec 100,000 combattants et un nombre égal de suivants et de goujats. Grâce aux précautions qu'il avait prises, ce flot d'hommes traversa des campagnes cultivées sans toucher à un épi et, en arrivant au lieu de campement, faisait la prière avec un tel ensemble qu'un seul inâm suffisait et que le cri d'*Allâh akbar* sortait simultanément de toutes les bouches sans que personne fût en retard. Devant Abd el-Mou'min s'avancait El-H'asan ben 'Ali Çanhâdji, l'ancien prince de Mehdiyya et d'Ifrikiyya, dont nous avons dit l'arrivée auprès du prince almohade. Une marche ininterrompue mena l'armée le 24 djomâda II (12 juillet) jusqu'à Tunis, occupée par Ah'med ben Khorâsan, prince de cette ville (1). La flotte arriva également; elle comptait soixante-dix galères, transports et chalandes (2). Quand la ville fut investie, on somma les habitants de se rendre et, sur leur refus, on commença le lendemain l'attaque avec une vigueur extrême. Il ne restait plus [semblait-il] qu'à prendre la ville et à y laisser entrer la flotte, quand un vent violent s'éleva et força les Almohades à se retirer et à remettre leur conquête au lendemain. Or, quand la nuit fut tombée, dix-sept des principaux habitants de la ville vinrent demander à Abd el-Mou'min quartier pour leurs concitoyens. Le prince, pour récompenser leur empressement à se soumettre, promit de respecter la vie, la famille et les biens des messagers, [P. 160] mais exigea que les autres habitants, pour sauver leurs têtes et celles des leurs, lui abandonnassent la moitié de leurs biens meu-

portèrent dans des bâtiments sur lesquels ils apposèrent leur cachet.»

(1) Comparez les récits, qui présentent des différences, de Merrâkechi, p. 195 de la trad. française; de Zerkechi, trad., p. 12, et de Tidjâni, *Journ. as.*, 1853, I, 393.

(2) En arabe, *chini*, *l'arida* et *chelendi*.

bles et immeubles et renvoyassent Ah'med ben Khoràsân et sa famille. Ces conditions ayant été acceptées, il prit possession de la ville, posta des gardes pour empêcher les soldats d'y pénétrer et fit procéder par des commissaires au partage des biens. Les juifs et les chrétiens qui habitaient la ville eurent à choisir entre la conversion à l'islamisme et la mort; les autres habitants eurent à payer un loyer prélevé sur la moitié de la valeur de leurs habitations.

Au bout de trois jours, 'Abd el-Mou'min se dirigea sur Mehdiyya, accompagné par sa flotte, qui suivait la côte de conserve avec lui, et y arriva le 18 redjeb (1). Il y avait alors dans cette ville plusieurs fils de rois francs et des chevaliers d'une bravoure exceptionnelle; ils avaient évacué Zawila, située à une portée de flèche de Mehdiyya, et ce fut de ce côté qu'arriva 'Abd el-Mou'min. Ce lieu fut bientôt rempli de soldats et de goujats, et en une heure de temps la population se trouva ainsi reconstituée; la portion de l'armée qui n'y trouva pas de place s'installa en dehors, et fut bientôt rejointe par une foule innombrable de Çanhâdja, d'Arabes et de gens du pays. Des attaques réitérées furent dirigées contre la ville, mais elles restèrent infructueuses à cause de la force naturelle de sa position, de la solidité de ses murailles et du peu de prise qu'elle présentait aux assaillants, car elle a la forme d'une main en saillie sur la mer et rattachée à la terre par le poignet seulement. Les Francs lançaient sur les flancs de l'armée musulmane leurs plus braves guerriers, qui la harcelaient et se retiraient au plus vite, ce qui fut cause qu' 'Abd el-Mou'min éleva une muraille à l'ouest de la ville, afin d'empêcher ces sorties; d'autre part, la flotte assiégea Mehdiyya par mer. 'Abd el-Mou'min, s'étant

(1) Ou le 4 août 1159. M. de Slane, Reinaud et Amari ont tous lu « le 12 redjeb », date que donnent aussi Zerkechi (p. 12 de la trad. fr.) et Tidjâni (p. 397).

embarqué sur une galère avec El-H'asan ben 'Ali, qui y avait régné, en fit le tour, et, frappé de la solidité de l'emplacement de cette ville, il dut reconnaître qu'on ne pouvait s'en emparer de vive force ni par terre ni par mer, qu'il fallait nécessairement recourir au blocus. El-H'asan, à qui il demanda comment il avait pu abandonner une pareille forteresse, lui répondit que c'était par suite du petit nombre d'hommes sûrs dont il pouvait disposer, du manque de vivres et de la décision du destin, raisons dont le prince Almohade reconnut la valeur. Il se fit débarquer, et donna l'ordre de réunir du blé et des vivres sans plus combattre. Bientôt on vit s'élever dans le camp deux montagnes l'une de blé et l'autre d'orge, dont la vue frappait de loin les arrivants, qui restaient tout surpris d'apprendre de quoi elles étaient composées.

Pendant que le siège se prolongeait, Sfax fit sa soumission, de même que Tripoli, les montagnes de Nefoussa, les K'çoûr de l'Ifrikiyya et leurs dépendances; Gabès fut conquis de vive force. 'Abd el-Mou'min fit en outre conquérir diverses localités par son fils Abou Moh'ammed 'Abd Allâh (1). Les habitants de Gafça, voyant les progrès du pouvoir Almohade, [P. 161] furent unanimement d'avis de le reconnaître au plus tôt et de faire remise de leur ville, et ce fut leur prince Yah'ya ben Temim ben el-Mo'izz qui alla, avec plusieurs des principaux, trouver 'Abd el-Mou'min. Celui-ci répondit d'abord à son chambellan qui lui annonçait leur arrivée: « Tu te trompes; ce ne sont pas les gens de Gafça ». Mais comme le chambellan maintenait son dire: « Comment donc, dit-il, cela est-il possible? Le Malidi annonce que les nôtres doivent couper les arbres et abattre les murailles de cette ville. Acceptons cependant leur offre et épargnons-les, afin que Dieu accomplisse

(1) Ibn Khaldoun énumère les conquêtes que fit 'Abd Allâh (Berbères, II, 193; et cf. Kartâs, p. 129).

l'œuvre décrétée dans ses destins » [Koran, VIII, 43 et 46] Et il leur envoya quelques-uns des siens pour les recevoir. Un poète qui figurait dans la députation adressa à 'Abd el-Mou'min un poème qui débute ainsi :

[Basit] Nul ne tressaille de joie, quand il se trouve au milieu des épées et des lances, comme le khalife 'Abd el-Mou'min ben 'Ali (1).

Un cadeau de mille dinars fut sa récompense.

Le 22 cha'bân de la même année (7 septembre) parut la flotte sicilienne composée de cent cinquante galères, sans compter les transports. Elle arrivait de l'île d'Iviça, qui dépend de l'Espagne, d'où elle amenait tous les habitants qu'elle avait réduits en captivité et d'où un ordre du roi franc l'avait envoyée à Mehdiyya. En arrivant, elle cargua ses voiles pour pénétrer dans le port, mais la flotte d'Abd el-Mou'min s'avança contre elle, tandis que toute l'armée se rangea sur le littoral. Devant ce déploiement de forces, les Francs restèrent saisis de frayeur. Mais alors l'action s'engagea, et 'Abd el-Mou'min, le front prosterné contre terre, restait à pleurer et à invoquer la faveur céleste pour les siens; la flotte chrétienne battue dut rehisser ses voiles pour s'enfuir, poursuivie par les musulmans qui s'emparèrent de sept galères et auraient pris la plupart des vaisseaux ennemis s'ils avaient eu des bâtiments de la même espèce (2). Ce fut un fait d'armes remarquable et « *une prompte victoire* » (Koran, XLVII, 18 et 27). Les marins victorieux reçurent à leur retour les largesses d'Abd el-Mou'min.

Les assiégés, bien qu'ayant perdu l'espoir d'être

(1) Ce vers est mis dans la bouche d'Abou 'Abd Allâh Mohammed ben Abou' l-'Abbâs 'Omar Teyfâchi par Ibn Khallikan, II, 183, et Zerkechi, trad. fr. p. 14 : cf. Kayrawâni, dont le texte (p. 113) devient, dans la version française de Pellissier et Rémusat (p. 198) : « Aucun de ceux qui agitent les épaules soit parmi les blancs soit parmi les noirs, n'a un courage égal au vôtre ».

(2) D'après une autre leçon « si leurs voiles avaient été hissées ».

secourus, résistèrent encore six mois, jusqu'à la fin de dhoûl-hiddja (1), où dix chevaliers francs vinrent demander quartier pour les habitants et solliciter la permission de se retirer dans leur pays en emportant tous leurs biens. A ce moment, les vivres faisaient complètement défaut et ils étaient réduits à manger leurs chevaux. Ils rejetèrent cependant la proposition que leur fit 'Abd el-Mou'min d'embrasser l'islamisme, mais pendant plusieurs jours ils recommencèrent d'humbles démarches, et le prince finit par acquiescer à leur demande. Il leur fournit des vaisseaux pour s'embarquer, [P. 162] mais comme on était dans la saison d'hiver, la plupart de ces bâtiments sombrèrent, et un petit nombre seulement revit la Sicile. Le prince de cette île avait menacé, au cas où 'Abd el-Mou'min aurait tué les chrétiens de Mehdiyya, de massacrer les musulmans de Sicile, de réduire leurs femmes en captivité et de s'emparer de leurs biens. Mais ce fut Dieu qui se chargea d'engloutir les Francs.

Le vainqueur fit son entrée dans Mehdiyya, où la domination franque avait duré douze ans, le matin du jour d'achourâ, 10 moharrem 555 (20 janvier 1160); cette année fut appelée par lui *année des quintes* (2). Il y passa vingt jours à rétablir l'ordre, à en relever les fortifications et à l'approvisionner en vivres, en soldats et en munitions. Il y installa comme gouverneur l'un des

(1) Commencement de janvier 1160. La soumission de la ville ayant eu lieu tout au commencement de 555 à la suite de pourparlers engagés en 554, on s'explique facilement que nos sources indiquent soit l'une soit l'autre de ces deux années. Il faut cependant remarquer que, d'après le *Kartâs*, le vainqueur fut de retour à Tanger en dhoûl-biddja 555.

(2) Ce qu'Amari a traduit par « année des cinq » (*Vanno dei cinque*), comme avait fait Reinaud (*Histor. etc.*, I, 514). Cf. la trad. de Zerkechi, p. 14. La même expression se retrouve dans la chronique moderne *El-Khòlâçat en-nakiyya* de Mohammed Bâdji Mas'oudi, p. 56.

siens (1), à qui il laissa, pour lui servir de conseiller, El-H'asan ben 'Ali, ancien chef de cette ville. Il y concéda à celui-ci, de même qu'à ses enfants, des fiefs et des demeures magnifiques. Tout cela terminé, il reprit la route du Maghreb le 1<sup>er</sup> çafar de la même année (10 février 1160).

### 'Abd el-Mou'min attaque les Arabes (2)

Après avoir réglé ce qui concerne Mehdiyya, et avant de se remettre en route, ce prince convoqua les émirs arabes des Benou Riyâh' établis en Ifrikiyya et leur tint ce discours : « Notre devoir est de faire triompher l'Islâm. Or la puissance des polythéistes en Espagne est grande, et ils sont les maîtres de nombreuses provinces où les musulmans dominaient autrefois. Nul ne peut les combattre mieux que vous, dont les ancêtres ont conquis ce pays dans les premiers temps de l'Islâm, et c'est par vous encore que les conquérants en vont être chassés. Nous vous demandons donc 10,000 braves cavaliers pour combattre dans la voie de Dieu. » Ils les lui promirent et en prêtèrent le serment qu'il leur demanda en invoquant le nom de Dieu et le Saint Livre, puis ils marchèrent de conserve avec lui jusqu'au défilé de la montagne de Zaghwân (3). Mais Yousof ben Mâlik, qui figurait parmi les émirs et chefs de tribus, se rendit secrètement et de nuit auprès d'Abd el-Mou'min pour l'informer de la répugnance qu'avaient les Arabes à se rendre en Espagne, parce qu'ils le soupçonnaient de chercher uniquement à leur faire quitter leur pays; il ajouta qu'ils ne respecteraient pas le serment prêté :

(1) Mohammed ben Faradj Koumi, d'après Zerkechi (p. 12).

(2) Ce chapitre figure dans les *H. ar. des cr.*, I, 514.

(3) Il est fait à cela une brève allusion par Zerkechi (p. 15); comparez aussi *Berbères*, II, 194.

« Eh bien ! répondit-il, Dieu se chargera de punir le parjure. » Dans la nuit qui suivit, en effet, ces chefs se jetèrent dans la campagne et rejoignirent leurs tribus. Seul, Yousof ben Mâlik resta auprès du prince, qui l'appela à cause de cela, « Yousof le véridique ».

'Abd el-Mou'min ne parla pas de cette affaire et poursuivit rapidement sa marche dans la direction du Maghreb [P. 163] jusqu'aux environs de Constantine, où il installa son camp dans un endroit riche en pâturages appelé Wâdi'n-Nisâ (1), et, comme on était au printemps, le fourrage abondait. Il y séjourna vingt jours en ayant soin d'intercepter les routes et de ne laisser sortir aucun soldat du camp, de sorte que dans le pays nul n'avait connaissance de la présence d'une armée si considérable, et l'on se disait que quelques nouvelles inquiétantes reçues d'Espagne le faisaient s'éloigner au plus vite. Aussi les Arabes qui l'avaient abandonné, rassurés en ce qui les concernait, revinrent des plaines où ils s'étaient réfugiés se réinstaller dans leurs séjours d'habitude. Dès qu'il en eut connaissance, 'Abd el-Mou'min expédia contre eux ses deux fils Abou Mohammed et Abou 'Abd Allâh avec trente mille guerriers choisis parmi les principaux et les plus braves des Almohades; ces deux chefs précipitèrent leur marche par des lieux inhabités et vinrent surprendre, sans qu'ils s'attendissent à rien, les Arabes par derrière, c'est-à-dire du côté du désert, de façon à leur couper la retraite qu'ils auraient pu tenter de ce côté. Les Arabes étaient installés dans la région de K'ayrawân, au sud d'une montagne dite Djebel el-K'arn (2); leurs tentes dépassaient 80,000, et parmi les plus connus de

(1) Ni Bekri ni Edrisi ne mentionnent cette localité. Plusieurs endroits d'Algérie portent ce nom de « rivière du bivouac » (de Slane, *Historiens*, etc., I, 796).

(2) Cet endroit, qui est situé entre Djeloula et Kayrawân, mais que ni Bekri ni Edrisi ne mentionnent, a vu d'autres rencontres célèbres (voir p. ex. l'*Hist. des Berbères*, I, 307, 363, etc.).

leurs chefs figuraient Aboû Mah'foûz' Moh'riz ben Ziyâd, Mas'ouûd ben Zemmâm el-Ballât', Djebbâra ben Kâmil, etc. La subite apparition des Almohades jeta le trouble parmi eux et ils ne s'entendirent pas : Mas'ouûd et Djebbâra ben Kâmil s'enfuirent avec leurs tribus, tandis que Moh'riz ben Ziyâd tint ferme et voulut combattre ; mais on ne l'écouta pas, et il ne resta avec lui qu'une troupe d'Arabes pour livrer bataille aux Almohades, dans la seconde décade de rebî' II 555 (19-29 avril 1160). La lutte fut chaude, mais Moh'riz ben Ziyâd fut tué et sa tête fut promenée sur une pique, ce qui amena la débandade des Arabes, qui abandonnèrent leurs tentes, leurs femmes, leurs enfants et leurs biens. Tout cela fut amené à 'Abd el-Mou'min, qui était encore dans son campement ; il fit garder les femmes de race pure et les emmena avec lui au Maghreb sous bonne garde et avec tous les soins que requérait la pudeur, les traitant comme il avait fait les femmes des Athbedj (1). Alors, et comme avaient fait ceux-ci, des députations des Riyâh' vinrent les unes après les autres lui redemander ces captives ; les envoyés furent bien traités et leur demande fut accueillie, si bien qu'il ne resta bientôt plus personne d'entre eux qui n'en fit autant et ne fit sa soumission : il rabaissait leur orgueil, mais les traitait généreusement. Alors il les expédia aux frontières d'Espagne, ainsi qu'il avait été entendu tout d'abord.

Les ossements des Arabes tués [P. 164] à la bataille de Djebel el-Karn furent amoncelés en un tas énorme qui se voyait de loin et qui subsista longtemps. Toute l'Ifrîkiyya resta tranquillement soumise aux lieutenants d'Abd el-Mou'min, et il n'y eut plus parmi les émirs arabes que Mas'ouûd ben Zemmâm Ballât' qui conserva son indépendance et resta avec les siens aux extrémités du pays.

(1) *Suprà* p. 114. Je corrige, comme plus haut, la lecture de Tornberg.

[P. 184] En 556 (30 déc. 1160), 'Abd el-Mou'min franchit le détroit et se transporta à Djebel Târik', sur la rive d'Espagne ; il y édifia une ville bien fortifiée et, après y avoir séjourné quelques mois, regagna Merrâkech.

[P. 186] **Ibn Merdenich conquiert Grenade sur 'Abd el-Mou'min, puis en est chassé (1)**

En 557 (20 déc. 1161), les Grenadins, qui reconnaissaient alors l'autorité d'Abd el-Mou'min, députèrent à Ibrâhîm ben Hernoçk pour lui demander de venir prendre possession de leur ville. Ce chef, qui était le beau-père d'Ibn Merdenich, avait d'abord embrassé l'Unitéisme, était devenu partisan d'Abd el-Mou'min et l'avait excité à attaquer son beau-père, mais il avait ensuite abandonné le parti des Almohades et s'était réconcilié avec Ibn Merdenich (2). Ibn Hernoçk, agréant cette offre, se rendit à Grenade avec les députés, [P. 187] mais il y trouva un groupe d'Almohades qui se retrancha dans le fort. Quand Aboû Sa'id 'Othmân ben 'Abd el-Mou'min, alors à Malaga, eut vent de cette affaire, il réunit ses troupes pour marcher au secours de ses partisans de Grenade, et de son côté Ibrâhîm ben Hernoçk adressa une demande de secours à Ibn Merdenich, chef de l'Espagne orientale, qui lui envoya deux mille cavaliers musulmans et francs. Cette troupe livra

(1) Ce chapitre figure dans les *Hist. ar. des cr.* (t. 523). Il faut voir le récit des faits tel qu'il est exposé par Dozy, (*Recherches* etc. 3<sup>e</sup> éd., t. 1, 372). Ce savant parle (p. 364) du récit d'Ibn el-Athîr comme n'étant pas traduit ; il n'a pas songé à consulter le recueil cité, où en effet, il n'y avait pas de raison d'insérer ce chapitre, non plus du reste que plusieurs de ceux dont nous avons donné l'indication.

(2) Ces derniers mots ont été ajoutés d'après le texte publié dans les *H. ar.*, et énoncent un fait conforme à ce que nous avons vu p. 571. Tornberg n'a pas relevé cette variante, non plus d'ailleurs que quelques autres.

dans les environs de Grenade un combat aux Almohades qui se trouvaient dans cette ville, avant qu'Abou Sa'id pût arriver. Les Almohades se battirent courageusement, mais furent mis en fuite; puis Abou Sa'id livra à son arrivée un nouveau combat où beaucoup des siens tombèrent; lui-même cependant tint ferme avec une troupe de chefs et de braves cavaliers et fantassins, qui se firent tuer jusqu'au dernier, et Abou Sa'id dut alors s'enfuir à Malaga.

'Abd el-Mou'min apprit ces nouvelles pendant qu'il était déjà en marche vers Salé, et il expédia aussitôt son fils Abou Ya'kouïb Yousof avec 20,000 combattants et plusieurs des cheykh's almohades qui s'avancèrent à marches forcées. A cette nouvelle, Ibn Merdenich se dirigea avec son armée vers Grenade pour soutenir Ibn Hemochk; et ces deux contingents réunis formaient une nombreuse armée. Le premier de ces chefs était campé en dehors de la ville, à Ech-Cherî'a (1); les deux mille cavaliers qui avaient formé la première armée d'Ibn Hemochk campèrent en dehors du Fort rouge (2), et ce chef avec les siens dans ce fort même. Les troupes almohades parurent sur une montagne proche de Grenade, auprès de laquelle elles séjournèrent quelques jours; puis elles firent tenter par quatre mille cavaliers une attaque nocturne contre les troupes campées en dehors du Fort rouge, tandis qu'elles les enseignaient de toutes parts. Ces soldats ne purent pas même monter à cheval et furent massacrés jusqu'au dernier. L'armée almohade tout entière s'avança ensuite et s'installa

(1) *Cherî'a* (abreuvoir) désigne un quartier ou un faubourg dans diverses villes du Maghreb (Dozy, *Recherches*, I, 383).

(2) Ce que l'on appelle aujourd'hui l'Alhambra est de construction postérieure et remonte à l'époque des Naçrides ou Benoû Abmar. Notre « Fort rouge » doit être ce qu'on nomme l'Alcazaba de l'Alhambra, dont des restes subsistent encore (Dozy, *Recherches*, I, 385).

dans les environs immédiats de Grenade (1). Ibn Merdenich et Ibn Hemochk, comprenant qu'ils ne pouvaient résister, s'enfuirent la nuit suivante et se retirèrent dans leurs Etats. Les Almohades conquièrent Grenade au cours de la même année. Quant à 'Abd el-Mou'min, il repartit de Salé pour rentrer à Merrâkech.

[P. 191] **Mort d'Abd el-Mou'min et avènement de son fils Yousof (2)**

Le 20 djomâda II 558 (25 mai 1163), ce prince, qui régnait sur le Maghreb, l'Afrikkiyya et l'Espagne, mourut à Salé, où il s'était rendu en venant de Merrâkech. [P. 192] Quand il se vit malade et près de sa fin, il convoqua les cheykh's almohades qui l'accompagnaient et leur dit que, après avoir mis à l'épreuve son fils Mohammed (3), il ne le jugeait pas en état d'exercer le pouvoir, et que, croyant son autre fils Yousof plus apte à supporter ce fardeau, il leur conseillait de le prendre pour leur chef. Ce fut donc, d'après ses dernières recommandations, à Yousof qu'on prêta serment en le saluant du titre de Prince des croyants. Mais la mort d'Abd el-Mou'min fut tenue secrète, et on transporta son corps en litière, comme s'il était seulement malade, jusqu'à Merrâkech. Abou H'afç, autre fils du défunt, était alors chambellan, et il continua de remplir les mêmes fonctions auprès de son frère et de porter au

(1) Cette bataille fut livrée le 28 redjeb ou 13 juillet 1162, d'après Ibn Çâhib eç-çalât (Dozy, *l. l.*, où l'on trouve, à la p. 380, la traduction d'un fragment de notre auteur).

(2) On retrouve ce chapitre dans les *Hist. ar. des cr.*, (I, 529).

(3) On a vu plus haut (p. 118) les moyens employés par 'Abd el-Mou'min pour faire reconnaître Mohammed en qualité d'héritier; voyez aussi ce que disent Ibn Khaldoun (II, 195), Merrâkechi (p. 202), Zerkechi (p. 15), Ibn Khallikân (IV, 470) et le *Kartâs* (texte, p. 132).

peuple les ordres du Prince des croyants (1). Yousof exerça le pouvoir au lieu et place de son père jusqu'à ce que son autorité fût reconnue dans toutes les provinces, et ce fut alors seulement qu'il annonça la mort d'Abd el-Mou'min.

Ce dernier prince, qui avait régné trente-trois ans et quelques mois, était intelligent, décidé, avait le jugement droit, était bon administrateur, se montrait généreux; mais il versait facilement le sang des musulmans coupables d'une faute légère. Il respectait hautement la religion et sut la consolider; dans tous ses Etats il fit respecter l'obligation de la prière, et la mort frappait celui qu'il surprenait à ne pas prier quand le moment était venu. Dans tout le Maghreb il établit le rite malékite en ce qui concerne les applications de la loi, et la doctrine d'Abou' l-H'asan Ach'ari en ce qui a trait aux principes religieux. Aux réunions qu'il tenait figuraient principalement les gens de science et de religion; il recourait à eux, recherchait leur conversation et leur permettait de lui parler.

#### [P. 206] **Insurrection des Ghomâra au Maghreb**

Quand, en 559 (29 nov. 1163), la mort d'Abd el-Mou'min fut divulguée, toutes les tribus des Ghomâra, qui forment un peuple nombreux, se soulevèrent sous la conduite d'un grand chef nommé Miftâh' ben 'Amr et se cantonnèrent dans leurs montagnes, qui forment des citadelles presque inaccessibles. Abou' Ya'kou'b Yousof, successeur d'Abd el-Mou'min, marcha contre eux avec ses deux frères, 'Amr (2) et 'Othmân, à la tête d'une forte armée d'Almohades et d'Arabes. Les combats

(1) Abou' Hafç 'Omar, selon Merrâkechi (p. 203), s'effaçait volontairement devant son frère.

(2) Il faut, si je ne me trompe, lire 'Omar.

livrés par eux en 561 (6 nov. 1165) mirent les Ghomâra en déroute; [P. 207] ceux-ci perdirent de nombreux guerriers, parmi lesquels Miftâh' ben 'Amr et d'autres chefs, et leur pays fut conquis de vive force. De nombreuses tribus de ces régions étaient toutes disposées à la révolte, mais attendaient l'issue de la lutte pour se prononcer; le massacre des Ghomâra rabattit leur audace et les décida à la soumission, de sorte qu'il ne resta plus aucun fauteur de troubles et que le calme régna dans tout le Maghreb (1).

#### [P. 235] **Combats livrés à Ibn Merdenich par les troupes du fils d'Abd el-Mou'min**

Moh'ammed ben Sa'd ben Merdenich régnait dans l'Espagne orientale et vivait en bonne intelligence avec les Francs. Il refusa de reconnaître 'Abd el-Mou'min aussi bien que son successeur; sa puissance s'accrut surtout du temps de ce dernier. Mais en 565 (24 sept. 1169), Yousof ben 'Abd el-Mou'min fit marcher contre lui une armée qui parcourut et ravagea le territoire, s'empara de deux villes et jeta la terreur dans le cœur de ses troupes et de ses milices. Elle y séjourna assez pour le parcourir et en emporter les dépouilles (2).

#### [P. 246] **Mort d'Ibn Merdenich, dont les Etats passent aux mains de Yousof ben 'Abd el-Mou'min**

En 567 (3 sept. 1171), mourut l'émir Mohammed ben Sa'd ben Merdenich, qui régnait dans l'Espagne orientale, c'est-à-dire à Murcie, Valence, etc. La dernière

(1) Comparez Merrâkechi (trad., p. 217, avec la note).

(2) Voir *ibid.*, p. 214; *Berbères*, II, 197; *Kartâs*, p. 137; trad. latine, 184. Ce chapitre figure dans les *H. ar. des cr.*, I, 573,

recommandation qu'il adressa à ses enfants fut d'aller, dès qu'il serait mort, trouver Abou Ya'koûb Yousof, qui venait de débarquer à la tête de 100,000 combattants. Ils suivirent ce conseil, et leur démarche remplit de joie le cœur de Yousof, qui prit possession de ce territoire; il épousa la sœur des princes ralliés, les traita honorablement, leur assigna un rang élevé et les installa à la cour après leur avoir distribué des sommes considérables (1).

[P. 256] **Arrivée des Turcs en Ifrikiyya, où ils conquièrent Tripoli et d'autres villes (2)**

En 568 (22 août 1172) une troupe de Turcs ayant à sa tête K'arak'ouçh (3) mamloûk de Tak'i ed-Dîn 'Omar, neveu de Çalâh' ed-Dîn Yousof ben Ayyoub (Saladin),

dans une rédaction qui attribue à 'Omar, frère du Prince des croyants, le commandement des troupes envoyées par Ya'koûb [lisez Abou Ya'koûb Yousof].

(1) Merrâkechi (trad. fr., p. 216) fait un récit analogue; voir également *Hist. des Berb.*, II, 199 et 200; Ibn Khallikân, IV, 471. On retrouve ce chapitre dans les *H. ar. des cr.*, I, 585.

(2) Ce chapitre figure dans les *Hist. ar. des cr.*, I, 590.

(3) Deux mamloûks du nom de Karakouch ont joué un rôle à cette époque : le premier et le plus célèbre est l'eunuque Behâ ed-Dîn Karakouch ben 'Abd Allâh Asadi Nâçiri Çaklâbi (aussi appelé Abou Sa'id par Defrémery, *Hist. ar. des cr.*, II, 1<sup>re</sup> p., p. 19), qui tint une place importante parmi les conseillers de Saladin, qui mourut en 597 (11 oct. 1200), et à qui une intéressante monographie a été consacrée par M. Casanova (*Mém. de la mission arch. du Caire*, VI, p. 447; à la p. 483, I, 20 et 28, lire 561 au lieu de 661); le second est Cheref ed-Dîn Karakouch Armeni Moz'fferi Nâçiri, mamloûk de Moz'ffer Taki ed-Dîn, qui fut crucifié à Weddân en 609 (2 juin 1212), qui eut au moins deux fils et dont le rôle dans l'histoire du Maghreb est exposé notamment par Tidjâni (*Journ. As.*, 1852, II, 152 et s.), dont Ibn Khaldoun a suivi le récit (*H. des Berb.*, II, 91). Cheref ed-Dîn, dont il est ici question, arriva au Maghreb, selon le dire formel de notre texte, en 568, mais des dates postérieures sont aussi indiquées (Tidjâni, pp. 159-160, et 163; Merrâ-

kechi, tr. fr., p. 221 et 250; *H. des Berb.*, II, 91; cf. I, 71; Zerkechi, tr. fr., p. 18). Les deux Karakouch ont été confondus et regardés comme n'étant qu'un, par exemple dans l'index d'Ibn el-Athîr, p. 498; dans le T. III des *H. ar. des cr.*, p. 90, ainsi que par l'auteur de l'index de ce tome; ils avaient cependant, avec raison, été distingués dans l'index du t. I de cette collection, ainsi que l'avait fait Defrémery (*J. as.*, 1869, I, 524), et comme le fait aussi M. H. Derenbourg (*Vie d'Ousâma*, p. 432 et 450). Cf. *L'Afrique sept. au XII<sup>e</sup> s. de notre ère*, p. 4, n. 2.

(1) C'est à la fin de 574 que Merrâkechi (p. 221; cf. 250) place la première arrivée des Turcs au Maghreb; voir la note précédente.

(2) Dans Ibn Khaldoun, Mas'oud ben Zemâm el-Bolt, chef des Benou Riyâh (*H. des Berb.*, I, 56, 71, 133; II, 92).

(3) « Et de ses enfants », ajoute le texte des *H. ar. des cr.*, ce qui est contredit par le récit d'Ibn Khaldoun.

### Campagne de Yoûsof ben 'Abd el-Mou'min contre les Francs en Espagne (1)

En la même année, Yoûsof partit de Séville à la tête de ses troupes pour faire campagne contre les Francs et alla assiéger Huete, ville qui est située à l'est et non loin de Tolède. De nombreux Francs vinrent se ranger sous les drapeaux d'Alphonse roi de Tolède [Alphonse IX de Castille], mais ne livrèrent pas de bataille rangée aux musulmans. Or ceux-ci vinrent, à cause de leur grand nombre, à manquer de vivres et furent ainsi forcés de quitter le territoire franc pour retourner à Séville. Jusqu'à 571 (21 juillet 1175), Yoûsof y séjourna, organisant ses troupes et faisant faire d'incessantes incursions [P. 257] en territoire franc. Il y eut de nombreux combats et razzias où les Arabes déployèrent une bravoure indescriptible : en vain le champion arabe s'avancait entre les deux armées pour provoquer en combat singulier les chevaliers francs les plus réputés, nul n'osait relever son défi. Aboû Ya'koûb Yoûsof regagna alors Merrâkech (2).

### [P. 272] La flotte sicilienne se présente devant Alexandrie et est mise en déroute

En moharrem 570 (août 1174), les Alexandrins et l'armée d'Égypte remportèrent une victoire sur la flotte des Francs de Sicile. Nous avons dit en effet que les Égyptiens avaient député au roi des Francs sur le littoral

(1) Ce chapitre figure dans les *Hist. ar. des cr.*, I, 591.

(2) Comparez le récit de Merrâkechi (*ibid.*) et de l'*H. des Berb.* (II, 200). Au lieu de « Huete », Tornberg a mal restitué un mot écrit d'une manière imparfaite et en a fait « Ronda ».

de Syrie ainsi qu'au prince de Sicile pour leur demander d'attaquer l'Égypte, de manière à leur permettre à eux-mêmes de se soulever et de chasser Çalâh ed-Dîn (Saladin). Le prince de Sicile équipa en conséquence une flotte considérable, etc. (1).

### [P. 309] Révolte du prince de Gafça et conquête de cette ville par Yoûsof (2)

En 576 (27 mai 1180), Yoûsof s'avança en Ifrikiyya et fit la conquête de Gafça. Le prince de cette ville, 'Ali ben el-Mo'izz ben el-Mo'tazz, ayant vu que les Turcs étaient entrés en Ifrikiyya, en avaient conquis une partie et avaient obtenu la soumission des Arabes, fut pris aussi de l'envie de se rendre indépendant et de secouer la suzeraineté de Yoûsof. Il se révolta ouvertement et, soutenu par les habitants de Gafça, il massacra la garnison almohade de cette ville en chawwâl 572 (1<sup>er</sup> avril 1177). Le gouverneur de Bougie informa Yoûsof de l'état de trouble où se trouvait le pays, de la reconnaissance faite par de nombreux Arabes du Turc K'arâk'oûch qui était entré en Ifrikiyya, et du massacre de la garnison almohade de Gafça par 'Ali d'accord avec les habitants de cette ville. Yoûsof commença par assurer les frontières qui pouvaient donner lieu à quelque crainte, et ce ne fut qu'après avoir pris ce soin qu'il passa en Ifrikiyya avec ses troupes en 575 (7 juin 1179). Pendant trois mois il assiégea Gafça, qui était bien fortifiée et dont les habitants étaient braves, et coupa les arbres des environs. La situation devenant pénible, 'Ali sortit à l'insu de la

(1) Ce chapitre figure en entier dans la *Biblioteca* (I, 495) et dans les *H. ar. des cr.* (I, 611).

(2) De courts fragments de ce chapitre se retrouvent dans l'*Hist. des Berb.*, II, 593, et le dernier alinéa, dans la *Biblioteca*, I, 499; il figure en entier dans les *Hist. ar. des cr.*, I, 645.

population et de l'armée et arriva jusqu'à la tente de Yoûsof, où il se fit connaître au chambellan du prince. Ce dernier, très surpris qu'Ali eût pu, sans sauf-conduit, arriver jusqu'à sa tente, le laissa néanmoins pénétrer jusqu'à lui, et 'Ali, après lui avoir baisé la main, essaya de se justifier et le pria d'agir avec une générosité digne de lui-même en faisant grâce aussi bien à lui 'Ali qu'aux habitants. C'est ce que fit Yoûsof, qui pénétra dans la ville au commencement de l'année 576 (27 mai 1180) et envoya 'Ali au Maghreb, où il le traita avec honneur et lui assigna un fief considérable (1). Il réinstalla une garnison almohade à Gafça, et pardonna également à Mas'oud ben Zemmâm, émir des Arabes, qui vint se présenter à lui, et qui fut aussi envoyé à Merrâkech.

Yoûsof se rendit ensuite à Mehdiyya, où il reçut un messenger du roi de Sicile, qui venait solliciter la paix, et qui obtint une trêve [P. 310] de dix ans. Mais l'Ifrikiyya, ravagée par la famine, ne pouvait nourrir ni les hommes ni les chevaux, et il regagna précipitamment le Maghreb.

[P. 332] **Mort de Yoûsof et avènement de son fils  
Ya'koûb (2)**

En 580 (13 avril 1184), Yoûsof passa du Maghreb en Espagne avec des troupes nombreuses, tant cavaliers que fantassins, et alla à l'ouest de ce pays assiéger Santarem, qui appartenait aux Francs. Au bout d'un mois, il tomba malade et mourut en rebî' I (11 juin 1184);

(1) Sur 'Ali (Ibn er-Rend), comparez les récits d'Ibn Khaldoun (II, 34 et 203), de Zerkechi (p. 15-16) et de Merrâkechi (p. 218).

(2) Le premier alinéa de ce chapitre se retrouve dans les *Hist. ar. des cr.* (I, 665).

on le transporta en cercueil à Séville (1). Il avait régné vingt-deux ans et un mois (2). Comme de son vivant il n'avait désigné aucun de ses fils pour le remplacer, les chefs almohades, d'accord avec la famille d'Abd el-Mou'min, choisirent le fils du défunt Abou Yoûsof Ya'koûb, et l'installèrent sitôt que son père fut mort, car le voisinage de l'ennemi rendait l'entente urgente. Le nouveau prince tint très dignement sa place, maintint haut l'étendard de la guerre sainte et gouverna sagement; plein de piété, il appliquait les peines légales aux grands aussi bien qu'aux petits; sa main ferme contint tout son vaste empire dans une obéissance parfaite. Après avoir réorganisé les places frontières d'Espagne et y avoir installé de nombreuses garnisons, il répartit aussi des troupes dans le reste du pays et mit tout en ordre, puis retourna à Merrâkech.

Son père Yoûsof avait gouverné sagement et avec plus de douceur qu'Abd el-Mou'min; il aimait [P. 333] et favorisait les savants, avait recours à leurs lumières, leur confiait des fonctions et les attirait à sa cour; les populations lui obéissaient volontiers, et des territoires qui avaient résisté à son prédécesseur lui firent leur soumission; il ne changea rien au prélèvement des impôts tel que l'avait fixé son père. Son autorité resta toujours incontestée, grâce à la manière dont il gouverna et dont il ne se départit pas jusqu'à la fin de sa vie.

[P. 334] **Bougie est conquise par les Almoravides  
puis reconquise par les Almohades (3).**

En cha'bân 580 (6 nov. 1184), 'Ali ben Ish'âk, connu sous le nom d'Ibn Ghâniya, qui était l'un des princi-

(1) Voyez *Recherches*, de Dozy, 3<sup>e</sup> éd., II, p. 443; *H. des Berbères*, II, 205.

(2) Deux mss lisent « et quelques mois ».

(3) On retrouve ce chapitre dans les *H. ar.*, etc. (I, 667). Sur

paux officiers des Almoravides, les anciens maîtres du Maghreb, partit de Majorque, où il régnait, et alla conquérir Bougie. En effet, à la nouvelle de la mort de Yousof ben 'Abd el-Mou'min, il équipa les vingt bâtiments qui constituaient sa flotte, alla jeter l'ancre sur le littoral de Bougie, et après avoir débarqué les deux cents cavaliers almoravides et les quatre mille fantassins dont il était accompagné, il occupa cette ville sans coup férir. Ce succès tint à l'absence du gouverneur qui, peu de jours auparavant, était parti pour Merrâkech sans laisser ni troupes ni défenseurs à Bougie, qu'aucun ennemi ne semblait alors menacer et que l'on croyait à l'abri d'un pareil coup d'audace d'Ibn Ghâniya. Celui-ci fut rejoint par les survivants des Benoû H'ammâd, et cet accroissement de forces augmenta sa confiance. En apprenant cet événement, le gouverneur de Bougie, interrompant son voyage, revint sur ses pas à la tête de trois cents cavaliers almohades, auxquels il en joignit environ un millier d'autres recrutés parmi les Arabes et les tribus de ces régions. Dès que l'Almoravide fut informé qu'il approchait, il marcha à sa rencontre avec mille cavaliers et engagea l'action, mais elle fut de courte durée, car tous les auxiliaires du gouverneur se retournèrent contre lui, de sorte qu'il dut fuir avec ses Almohades et se retirer vers Merrâkech. L'Almoravide regagna Bougie, et conquit ensuite tous les cantons qui en dépendent; mais Constantine résista, et il dut en faire le siège jusqu'en çafar 581 (3 mai 1185). A cette date, une armée almohade partie de Merrâkech vint assiéger Bougie par terre et par mer, et les deux frères d'Ali ben Ish'âk, c'est-à-dire Yah'ya et 'Abd Allâh, durent s'enfuir de là et rejoindre 'Ali, qui leva le siège de Constantine et s'avança dans l'Ifrikiyya.

L'armée almohade venue de Merrâkech et qui recon-

les faits dont il y est question, cf. Zerkechi, p. 18; l'*H. des Berbères*, II, 208, et Merrâkechi, trad. fr., p. 233.

quit Bougie comptait, comme troupes de terre, vingt mille cavaliers envoyés par Ya'k'ouûb, qui avait été mis au courant des événements par le gouverneur de Bougie et à qui celui-ci avait représenté les dangers que risquait de provoquer toute négligence.

[P. 342] **L'Ifrikiyya, d'abord conquise par les Almoravides et les Arabes, rentre sous l'autorité des Almohades (1).**

Sous l'année 580, nous avons dit que Bougie, d'abord conquise par l'Almoravide 'Ali ben Ish'âk, fut reprise par l'armée de Ya'k'ouûb ben Yousof, et qu' 'Ali s'enfonça en Ifrikiyya. Les Soleym, les Riyâh' et autres Arabes de ces régions se joignirent à lui, aussi bien que les Turcs que nous avons dit être venus d'Égypte dans ce pays sous la conduite de Cheref ed-Dîn K'arâk'ouûch; là aussi se trouvait parmi les Turcs d'Égypte, Bouzâba, mamloûk de Tak'i ed-Dîn, le neveu de Saladin (2). Réunis ainsi, ils formaient une troupe nombreuse et puissante, et tous ces alliés étaient hostiles au pouvoir almohade. Ils

(1) Ce chapitre se retrouve presque tout entier dans les *H. ar. des cr.*, I, 669.

(2) Sous l'année 582 (t. XI, 345; *H. ar. des cr.*, I, 672), notre auteur explique les événements auxquels il est fait ici allusion. En cette année, Saladin rappela en Syrie Tak'i ed-Dîn qui gouvernait en Égypte, et refusa de le recevoir. Alors Tak'i ed-Dîn réunit des milices et des troupes pour se rendre au Maghreb, où l'appelaient son mamloûk K'arâk'ouûch, qui s'était rendu maître des montagnes de Nefoussa, de Barka, etc. Saladin, à cette nouvelle, rappela son neveu à la cour et lui attribua divers fiefs. Mais Taki ed-Dîn avait déjà fait partir son avant-garde sous le commandement de son mamloûk Bouzâba, lequel avait rejoint K'arâk'ouûch. — Behâ ed-Dîn (*H. ar. etc.*, III, 90) fait également allusion à ces incidents. Tidjâni les raconte d'une manière un peu différente et donne plus de détails sur les débuts de K'arâk'ouûch en Ifrikiyya (*J. As.*, 1852, II, 158; *H. des Berb.*, II, 91; cf. *L'Afr. sept. au XII<sup>e</sup> s. de notre ère*, p. 5). — Sur l'orthographe du nom Bouzâba, cf. H. Derenbourg, *Vie d'Ousâma*, p. 450.

reconnurent pour chef 'Ali ben Ish'âk', parce qu'il appartenait à une famille qui exerçait le pouvoir depuis longtemps, et lui donnèrent le titre d'Émir des musulmans. Ils conquièrent l'Ifrikiyya tout entière de l'est à l'ouest, moins les deux villes de Tunis et de Mehdiyya, que les Almohades occupaient et où, se maintenant malgré tout, ils résistèrent à l'intimidation, au blocus et à la force. Tous les fauteurs de troubles dans ce pays se joignirent à l'Almoravide insurgé, [P. 343] aussi bien que tous ceux qui ne cherchaient qu'à piller et à faire le mal ; ils ravagèrent les villes, les places fortes et les villages, violèrent les femmes et abattirent les arbres. 'Abd el-Wâh'id ben 'Abd Allâh Hintâti, alors gouverneur d'Ifrikiyya, résidait à Tunis, d'où il écrivit à Merrâkech à Ya'k'ouûb, prince du Maghreb, ce qui se passait. L'Almoravide se dirigea vers la presqu'île de Bâchoû, qui est voisine de Tunis et renfermait de nombreux villages (1). Il en entreprit le blocus, puis il accorda l'amân aux habitants, qui le demandèrent ; mais ses soldats y ayant pénétré, y pillèrent toutes les richesses, les bêtes de somme et les vivres, dépouillèrent les hommes de leurs derniers vêtements, s'emparèrent des femmes et des enfants et laissèrent toute la population exténuée et sans ressources.

Ces malheureux se dirigèrent ensuite sur Tunis ; là, ceux qui avaient assez de vigueur pour cela travaillèrent pour se procurer de quoi se sustenter, tandis que les plus faibles vivaient de la charité publique. Mais l'hiver étant survenu, ils furent fort éprouvés par le froid, et en outre la peste les accabla : on compta 12,000 morts dans une seule localité, ce qui peut faire juger du reste.

L'Almoravide, une fois maître de l'Ifrikiyya, fit remplacer dans la *khotba* le nom des fils d' 'Abd el-Mou'min

(1) Il s'agit là d'une région bien connue (Edrisi, 138 et 118 ; Bekri, 109 et 110, etc.), et non d'une île, ainsi que le dit la traduction des *H. ar. des cr.*

par celui du khalife Abbasside En-Nâçir lidîn-illâh, à qui il fit demander (l'investiture sous forme de) robes d'honneur et d'insignes noirs. En 582 (23 mars 1186), il alla mettre le siège devant Gafça, dont les habitants, après avoir expulsé la garnison almohade, reconnurent son autorité ; il y organisa une milice formée d'Almoravides et de Turcs, et non content de la solidité des fortifications, il y laissa une garnison.

Au reçu de ces nouvelles, Ya'koûb ben Yoûsof forma une armée choisie de 20,000 cavaliers seulement, à cause du peu de vivres que l'on pouvait trouver dans ces régions et de l'état de ruine et de dévastation où elles se trouvaient, et se mit en marche vers Tunis en çafar 583 (11 avril 1187). Il fit marcher contre 'Ali ben Ish'âk', qui était alors à Gafça, un corps de 6,000 cavaliers commandés par son neveu fils de son frère ; mais quand on en vint aux mains, une troupe de Turcs qui accompagnait le corps Almohade fit défection, ce qui amena la défaite de ce dernier et la mort de plusieurs des officiers qui le commandaient, en rebî' I 583 (10 mai 1187). Ya'koûb, après avoir reçu cette nouvelle, continua de résider à Tunis jusqu'à la mi-redjeb (20 septembre) de cette année, et mena alors ses troupes contre l'Almoravide et les Turcs : la rencontre eut lieu proche [P. 344] de Gabès (1) et aboutit à la défaite d'Ibn Ghâniya et des siens, dont il fut fait une extermination presque complète ; le faible nombre qui échappa se jeta dans l'intérieur. Le même jour, Ya'koûb se dirigea contre Gabès, et quand il l'eut conquise, il en tira les femmes et les enfants de K'arâk'ouûch pour les expédier au Maghreb. Il marcha ensuite sur Gafça, qu'il assiégea pendant trois mois, et au cours de cette période, il ravagea les environs et en abattit les arbres. Les Turcs alors lui firent demander quartier pour eux-mêmes et pour les habitants, ce

(1) A. El-Hamma / *Berbères*, II, 211 ; *L'Afr. sept. au XII<sup>e</sup> s.*, p. 4, n. 1).

qui leur fut accordé. Les Turcs sortirent sains et saufs, et le prince, qui avait remarqué leur bravoure et leur férocité, les envoya en garnison dans les places frontières; mais les Almoravides qui étaient dans la ville furent mis à mort, les murs en furent démantelés et il n'y laissa plus subsister qu'une simple bourgade. Ainsi se réalisa la prédiction, rappelée plus haut (1), du Mahdi Ibn Toumert, que ses murs seraient détruits et ses arbres coupés (2).

La ruine de Gafça opérée et l'Ifrikiyya remise en ordre, Ya'k'ouïb rentra à Merrâkech en 584 (1<sup>er</sup> févr. 1188).

**[T. XII, 37] Silves est prise par les Francs,  
puis reprise par les musulmans (3).**

En 586 (7 févr. 1190) le roi franc Ibn er-Renk (4) conquit Silves, dans l'ouest de l'Espagne, l'une des principales villes musulmanes de ce pays. Au reçu de cette nouvelle, Aboû Yoûsof Ya'k'ouïb, émîr d'Espagne et du Maghreb, équipa une armée nombreuse et, franchissant le détroit qui le séparait de l'Espagne, il fit aussi passer par mer un important corps de troupes. Il mit le siège devant cette ville et la combattit si vigoureusement que ses défenseurs durent demander grâce, ce qui leur fut accordé, et ils se retirèrent dans leur pays. Il fit prendre également par une armée Almohade, à laquelle étaient adjoints de nombreux Arabes, quatre villes conquises

(1) *Suprà*, p. 135.

(2) Tidjâni raconte comment Karakouïch, ayant fini par se brouiller avec les Benou Ghâniya, fut crucifié à Waddân en 609 (*Journ. as.*, 1852, II, 154).

(3) Ce chapitre se retrouve dans les *Hist. ar. des croisades* II, 1<sup>re</sup> partie, p. 35).

(4) Ou plutôt Ibn er-Rik. Il s'agit du roi de Portugal Sanche I<sup>er</sup> (cf. *Géographie d'Aboulféda*, II, 240, n. 5).

par les Francs depuis quarante ans. Les audacieuses attaques de ces guerriers furent cause que le roi franc de Tolède [Alphonse IX de Castille, 1158-1214 de J.-C.] intimidé fit demander la paix, qui lui fut consentie pour une période de cinq ans; après quoi Aboû Yoûsof retourna à Merrâkech. Mais il y avait chez les Francs un parti hostile à cette trêve; seulement, comme il ne pouvait manifester son opposition, il attendit pour relever la tête que commençât l'année 591 (15 déc. 1194), où il arriva ce que nous dirons.

**[P. 73] Guerre d'Aboû Yoûsof Ya'koûb  
contre les Francs d'Espagne (1)**

Cet événement est de cha'bân 591 (10 juil. 1195). En effet le roi franc d'Espagne Alphonse [IX de Castille], ainsi que la reine de Tolède (2) écrivirent à Ya'koûb une lettre ainsi conçue (3): « En ton nom, ô Dieu très grand, créateur des cieux et de la terre! Pour en venir au fait, ô émîr, nul être doué d'une saine raison ou d'une intelligence nette n'ignore que tu es le chef de la religion hanifiennne (4) tout comme je le suis de la religion chrétienne. D'autre part, tu n'ignores pas jusqu'à quel point les chefs d'Espagne poussent le laisser-aller, l'abandon, l'insouciance du soin de leurs sujets, ainsi que les plaisirs auxquels ils s'adonnent. Aussi je leur impose la loi du plus fort, [P. 74] je vide leurs demeures, je réduis

(1) Ce chapitre figure dans les *Hist. ar. des Cr.* (II, 1<sup>re</sup> p., 78).

(2) Ces six derniers mots, par suite d'une leçon différente adoptée par Defrémery (*Hist.*, etc.) y sont rendus par « dont la capitale était Tolède ».

(3) On retrouve dans la biographie de Ya'koûb par Ibn Khallikan (IV, 338) un texte quelque peu différent de cette lettre, dont la rédaction y est attribuée à Ibn el-Fakhkhâr.

(4) C'est-à-dire de la religion orthodoxe qui remonte à Abraham et qui a été restaurée par Mahomet.

leurs enfants en captivité, je promène ignominieusement les hommes mûrs et je massacre les jeunes. Tu ne peux te soustraire à l'obligation de les protéger, car la force est entre tes mains et vous croyez que Dieu vous impose le devoir de nous combattre un contre dix. Mais maintenant Dieu, connaissant votre faiblesse, ne vous impose plus que de nous combattre un contre deux. C'est nous à l'heure présente qui allons vous combattre un contre plusieurs, sans que vous puissiez nous repousser ni que vous soyez capables de nous résister. On m'a rapporté aussi que tu as commencé à faire des levées et que tu penses à combattre, mais que tu diffères d'année en année, que tu n'avances un pied que pour reculer l'autre, et j'ignore si c'est la pusillanimité qui l'arrête ou le manque de foi en ta révélation. On m'a dit encore que tu ne trouves pas de moyen de faire la guerre. C'est peut-être que tu n'oses t'y exposer? Eh bien! je te déclare, à l'effet de te tranquilliser, que je te tiens pour excusé et que je regarde comme respectés tous les traités, conventions et serments si tu amènes ici toutes tes forces dans tes bateaux et tes galères. Je marcherai contre toi avec toutes mes troupes pour t'attaquer dans l'endroit que tu préféreras. Si tu l'emportes, c'est un butin immense qui tombera entre tes mains et que tu pousseras devant toi; mais si je reste vainqueur, c'est mon pouvoir qui l'emportera sur le tien, c'est mon autorité qui s'étendra sur les deux religions, c'est ma prééminence qui s'imposera aux deux peuples. C'est Dieu qui exauce les désirs, et qui par sa bonté accorde la félicité; il est le seul maître et il n'y a de bien qu'en lui! » Après avoir pris lecture de ce message, Ya'k'oûb écrivit ce verset (Koran, xxvii, 37) au haut de la lettre : « Retourne vers ceux qui t'envoient. Nous irons les attaquer avec une armée à laquelle ils ne sauraient résister; nous les chasserons de leur pays avilis et humiliés », et la renvoya au prince chrétien. Puis il réunit une formidable armée et s'embarqua pour l'Espagne.

D'après une autre version, un parti franc, mécontent, nous l'avons dit (1), de la paix conclue en 586 (7 fév. 1190), parvint à réunir, à l'époque dont nous parlons, des troupes qui envahirent le territoire musulman, où elles massacrèrent et pillèrent tout et commirent d'épouvantables ravages. Ce serait la nouvelle de ces événements qui aurait déterminé le passage de Ya'k'oûb en Espagne avec des troupes innombrables.

De leur côté, les Francs, sachant ce qui se préparait, réunirent des guerriers recrutés jusque dans les régions les plus éloignées, et s'avancèrent avec ardeur et une confiance dans le succès qui reposait sur leur nombre. Une bataille des plus acharnées fut livrée le 9 cha'bân 591 (19 juillet 1195) au nord de Cordoue, à K'al'at Ribâh' (Calatrava) dans un endroit connu sous le nom de Merdj el-H'adid (2); la fortune, d'abord contraire aux musulmans, tourna ensuite contre les chrétiens, qui furent honteusement battus [P. 75] grâce à la faveur divine : « Dieu a abaissé la parole des infidèles et élevé la sienne. Il est puissant et sage » (Koran, ix, 40). 146,000 chrétiens furent massacrés, 13,000 furent faits prisonniers, et un butin immense échut aux musulmans : 143,000 tentes, 46,000 chevaux, 100,000 mulets et 100,000 ânes. Une proclamation de Ya'koûb avait annoncé que chacun resterait maître de son butin personnel, à l'exception des armes, et ce qui fut déposé entre ses mains dépassait, après compte fait, 70,000 armures complètes. Du côté des musulmans, la perte fut de 20,000 tués.

Ya'koûb, poursuivant les fuyards, trouva que Cala-

(1) *Suprà*, p. 147.

(2) Tornberg a imprimé à deux reprises *K'al'at Ribâh'*, mais a rectifié cette orthographe dans son Index. Il s'agit de la célèbre bataille d'Alarcos, sur laquelle on peut voir l'*Hist. des Berbères* (II, 213); Merrâkechi (trad., p. 245); Ibn Khallikân (IV, 340); le *Kartâs* (texte, p. 151; trad. Tornberg, p. 199). Au lieu de « Merdj el-H'adid », Merrâkechi lit « Fah'ç el-Djedid ». C'est le 18 juillet 1195 qu'Alphonse IX perdit cette bataille.

trava, que les chrétiens avaient d'abord occupée, avait été évacuée par eux, tant leur terreur était grande; il y installa un gouverneur et un corps de milice, puis regagna Séville.

Après sa défaite, Alphonse se rase la tête, retourna son crucifix, prit un âne pour monture en jurant de ne plus se servir de cheval ni de mulet avant de voir les chrétiens victorieux, et recruta de nouvelles troupes. Ya'koûb, qui en fut informé, envoya à Merrâkech et ailleurs l'ordre d'enrôler des soldats, mais sans exercer aucune contrainte, et de nombreux volontaires et soldés répondirent à son appel. En rebî I 592 (comm. le 2 févr. 1196), eut lieu une nouvelle bataille où les Francs furent encore honteusement battus, et à la suite de laquelle leurs richesses, armes, montures, etc., devinrent la proie des vainqueurs. Ya'koûb alla assiéger Tolède, qu'il attaqua vigoureusement; il abattit les arbres des environs, y lança diverses expéditions qui s'emparèrent de plusieurs places fortes où l'on massacra les hommes et où l'on réduisit les femmes en captivité, tandis qu'on en ruinait les habitations et qu'on démantelait les murailles. Aussi les chrétiens étaient-ils réduits à l'extrémité, tandis que l'autorité de l'Islâm s'accroissait. Ya'koûb retourna séjourner à Séville, et quand l'année 593 (23 nov. 1196) commença, il s'avança de nouveau sur le territoire des chrétiens, qui alors s'humilièrent et dont les rois demandèrent la paix d'un commun accord. Ya'koûb voulait d'abord poursuivre ses conquêtes et en finir avec eux; il se décida cependant à leur accorder une trêve de cinq ans, par suite des nouvelles qu'on lui apporta des terribles ravages exercés par le Mayorcaïn 'Ali ben Ish'âk en Ifrikiyya, et il regagna Merrâkech à la fin de 593 (vers novembre 1197).

### Ravages d'Ali l'Almoravide en Ifrikiyya (1)

Pendant les trois années que passa Ya'koûb en Espagne à combattre le bon combat, [P. 76] on ne reçut pas en Ifrikiyya de nouvelles de lui: les ambitions d'Ali ben Ish'âk, l'Almoravide Mayorcaïn, qui tenait la campagne avec les Arabes, se réveillèrent alors, et il recommença ses attaques contre l'Ifrikiyya. Ses troupes se répandirent partout, semant le pillage et la dévastation; les traces mêmes des villes furent effacées, les habitants disparurent et ces régions « restèrent désertes et toutes bouleversées » (Koran, II, 261; XVIII, 40; XXII, 44). Il voulait aller assiéger Bougie pour profiter de ce que Ya'koûb était occupé à combattre les infidèles, et ne cacha pas son intention de marcher, dès qu'il aurait pris Bougie, contre le Maghreb. Mais quand Ya'koûb sut ce qui se passait, il traita avec les chrétiens pour réduire le rebelle et le chasser, comme il avait fait déjà en 581.

### [P. 95] Mort de Ya'koûb ben Yoûsof et avènement de son fils Mohammed

Ya'koûb mourut le 18 rebî II (16 févr. 1199) ou, selon d'autres, de djomâda I, 595 (16 mars 1199), à Salé, où il était venu de Merrâkech, afin de voir la ville nommée Mehdiyya, qu'il avait fait édifier vis-à-vis Salé, dans la région la plus belle et la plus plaisante (2). Ce prince,

(1) Ce chapitre se retrouve dans les *H. ar. des cr.* (II, 1<sup>re</sup> partie, p. 83).

(2) La Mehdiyya du Maroc fut fondée par 'Abd el-Mou'min (voir la note de la p. 308, trad. fr. de Merrâkechi), et Rabât par Ya'koûb (Ibn Khallikan, IV, 311). Il semble donc que notre auteur a commis une confusion (Fischer, *Mar. Sprichw.*, p. 189 des *Mith. des Sem.*

qui avait régné quinze ans, était plein d'ardeur pour la guerre sainte et la religion, et sage administrateur. Il abandonna le rite malékite et professa le rite zâhirite. Les juristes Zâhirites, qui furent alors nombreux au Maghreb, jouirent de beaucoup d'autorité sous son règne; on les appelait aussi H'azmiyya, [P. 96] du nom de leur chef Abou Moh'ammed ['Ali ben Ahmed] ben H'azm, mais les partisans de ce système s'étaient fondus avec les Malékites (1). Ils reparurent et se développèrent beaucoup sous son règne; mais, vers la fin, la sympathie de ce prince alla aux Châfe'ites, et dans certains endroits il les appela aux fonctions de kâdi.

### Mehdiyya, insurgée contre Ya'k'ouïb, se soumet à son fils Moh'ammed.

Lors de son départ d'Ifrikiyya en 581 (3 avril 1185), Ya'k'ouïb donna à Abou Sa'id 'Othmân le gouvernement de Tunis et à Abou 'Ali Yoûnos celui de Mehdiyya : ils étaient frères et comptaient parmi les grands de la cour, de même que leur père 'Omar Inti. Il nomma commandant de la garnison de Mehdiyya Moh'ammed ben 'Abd el-Kerim, guerrier brave, renommé et très dur pour les Arabes, dont il n'épargna que ceux qu'il intimidait. Ce chef, ayant appris qu'une portion des 'Awf étaient campés à un certain endroit, marcha contre eux, mais par des chemins détournés, de sorte qu'après les avoir

*f. or. Spr., I, 2<sup>e</sup> p.*) La mort de Ya'kouïb n'est pas racontée de la même manière par tout le monde, et certains prétendent qu'il disparut mystérieusement (Zerkechi, tr. fr., p. 20; Ibn Kballikan, IV, 311).

(1) Le texte édité par Tornberg est corrompu; il faut certainement lire *مغورون... محمد بن حزم... أبي محمد بن حزمية* ainsi que l'a d'ailleurs fait aussi Goldziher (*Die Zâhiriten*, p. 174, où le renvoi, dans la note 3, doit se lire « *Kâmil*, XII, 95-96 »). Comparez aussi Quatremère, *Mamlouks*, I, B, 269, et les *Protégomènes*, III, 5.

dépassés il fit volte-face; mais ils avaient eu connaissance de sa marche, si bien qu'ils s'enfuirent devant lui sans combattre et en abandonnant leurs biens et leurs femmes. Moh'ammed fit main basse sur le tout et rentra à Mehdiyya, où il remit ces dernières au gouverneur; mais du butin proprement dit il s'appropriâ ce qui lui convint et ne laissa que le reste au gouverneur et à la milice. Alors les Benoû 'Awf se rendirent auprès d'Abou Sa'id ben 'Omar pour embrasser l'Unitéisme, et sollicitèrent son intervention à l'effet de se faire restituer leurs biens et leurs femmes. Abou Sa'id fit appeler Moh'ammed ben 'Abd el-Kerim et lui donna l'ordre de restituer les dépouilles dont il s'était emparé; mais comme le général répondait ne pouvoir le faire, puisque la milice les avait, le gouverneur l'interpella rudement et voulut employer la force. Alors Moh'ammed le pria d'attendre jusqu'à ce que, rentré à Mehdiyya, il pût reprendre ce qui était encore entre les mains de la milice, s'engageant à parfaire de sa poche le manquant. Il obtint ce délai et retourna à Mehdiyya; mais il n'était pas tranquille, et après avoir réuni ses compagnons il leur raconta ce qui venait de lui arriver avec Abou Sa'id, et s'engagea par serment à ne pas les abandonner. Ils lui en jurèrent autant, et alors il arrêta Abou 'Ali Yoûnos et s'empara de Mehdiyya. Abou Sa'id obtint cependant l'élargissement de son frère Yoûnos moyennant une rançon de 12,000 dinars, somme que Moh'ammed distribua à la milice. A la suite des armements faits par Abou Sa'id en vue du siège de Mehdiyya, Moh'ammed députa à 'Ali ben Ish'âk l'Almoravide, et celui-ci s'engagea par serment à le soutenir. Alors Abou Sa'id ne donna pas suite à son projet; mais la mort de Ya'k'ouïb ayant fait monter sur le trône son fils Moh'ammed, celui-ci envoya par mer une armée [P. 97] commandée par son oncle, et par terre une autre armée que commandait son cousin El-H'asan ben Abou H'afç ben 'Abd el-Mou'min. La première était parvenue à Bougie et la seconde à

Constantine, quand l'Almoravide et les Arabes qui le soutenaient s'enfuirent d'Ifrikiyya pour s'enfoncer dans le désert. Lorsque la flotte se présenta devant Mehdiyya, Mohammed ben 'Abd el-Kerim se plaignit des procédés d'Abou Sa'id, déclarant qu'il reconnaissait l'autorité du Prince des croyants Mohammed et livrerait la ville non à Abou Sa'id, mais à ceux-là seulement qu'enverrait ce souverain. La prise de possession fut opérée en effet par des envoyés de ce dernier, et tout rentra dans l'ordre.

[P. 171] En djomâda II 603 (2 janvier 1207), mourut à l'hôpital de Baghdâd Abou'l-Fad'l 'Abd el-Mon'im ben 'Abd el-'Aziz Iskenderâni dit Ibn en-Natroûni. Il avait été en Ifrikiyya porter un message au Mayorcaïn [Ali ben Ishâk], de qui il avait reçu un cadeau de 10,000 dinars maghrebins, qu'il distribua entièrement dans sa ville à ses amis et connaissances. C'était un homme de mérite, vertueux et tout à fait distingué; Dieu ait pitié de son âme! Il était très versé dans la littérature et est auteur de belles poésies. Il fit à Mossoul un séjour de quelque durée pour étudier sous la direction du cheykh Abou 'l-H'aram, chez qui je le fréquentai beaucoup.

E. FAGNAN.

## NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

### GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les n<sup>os</sup> 231 à 240)

#### CHAPITRE IX

Topographie du théâtre des nouvelles opérations. — Le 6 octobre, la division Renault se transporte à l'Arba des Beni-Douala et la division Yusuf sur les premières pentes des Maatka. — Le 7 octobre, attaque de Taddert-ou-Fella, des Beni-Douala, diversion du général Chapuis sur Adeni. — Travaux de route par la division Yusuf. — Destruction des villages des Beni-Douala, le 8 octobre. — Le 9 octobre, la division Renault va camper près de Tizi-Ouzou et la division Yusuf aux Betrouna. — Dislocation de la colonne. — Pertes de l'expédition.

Lorsque de Dra-el-Mizan on regarde vers l'est, on remarque une vaste dépression qui existe entre le Djurjura et une ligne de montagnes, parallèle à cette chaîne, qui va du pays des Zouaoua au Timezrit, point culminant des Flissat-Oum-el-Lil. On serait tenté de prendre cette dépression pour une vallée allant de l'est à l'ouest, en sens inverse de la vallée de l'Oued-Sahel; ce n'est là qu'une illusion, toutes les eaux qui descendent du Djurjura traversent, par de grandes coupures, les montagnes qui semblent limiter la vallée au nord et vont grossir l'Oued-Sebaou.

Les géologues pourront dire s'il y a eu là, dans les temps primitifs, un immense lac qui s'est creusé peu à peu des déversoirs pour le trop-plein de ses eaux, déver-

soirs dont le niveau s'est abaissé au point de dessécher le lac lui-même.

Les grandes coupures dont nous parlons sont celles de l'Oued-Aïssi et celles de l'Oued-Bor'ni et de ses affluents l'Oued-el-Hammam et l'Oued-Ksari qui prend, vers son confluent, le nom d'Oued-Tléta.

Le pâté montagneux compris entre l'Oued-Aïssi et l'Oued-Bor'ni est partagé en deux portions principales par un ravin qui prend sa source près de Tir'ilt-Mahmoud et qui devient plus bas l'Oued-Defali. Un affluent de ce cours d'eau, à peu près parallèle, qui prend naissance au Tain des Beni-Zmenzer, près de la fraction des Oulad-Sidi-Ali-ou-Moussa, délimite à peu près les tribus de la manière suivante : de la rive droite à l'Oued-Aïssi, sont les Beni-Zmenzer, les Beni-Aïssi, les Beni-Mahmoud et les Beni-Douala ; de la rive gauche à l'Oued-Bor'ni, les Maatka, les Betrouna et les Beni-Khalifa.

De la plaine des Guechtoula on peut passer à la plaine du Sébaou, sans traverser aucun cours d'eau important en suivant deux lignes de crêtes, l'une par Ir'il-Imoula, les Aït-Abd-el-Moumen (1), le djemâa de Tagmount-ou-Kerrouch, l'arba des Beni-Douala et les Hassenaoua ; l'autre par Moula-Amran, le khemis des Maatka et Taddert-ou-Fella des Betrouna.

Les pentes sont raides et quelque peu rocheuses à la montée et à la descente, mais les chemins des crêtes sont très faciles et militaires.

D'après les ordres donnés, le maréchal Randon faisait passer la division Renault par la première de ces routes et la division Yusuf par la seconde.

La route des Maatka ne traversait que des tribus soumises, mais, en la faisant suivre par une division, le maréchal avait pour but : de faire un déploiement de forces pour consolider notre autorité, de profiter du

(1) Fraction des Beni-Aïssi qui comprend les villages de Tassoukit, Ir'il-Nait-Chila, Tirilt-ou-Lezzouk, Taddert-ou-Fella, Tirilt-ou-Mezzir.

passage des troupes pour faire tracer une route muletière destinée à relier Dra-el-Mizan à Tizi-Ouzou, de faire étudier un projet de caravansérail au khemis des Maatka à peu près à mi-chemin entre ces deux postes. Il y avait encore une autre raison sérieuse pour ne pas mettre les deux divisions sur une même route, c'était la rareté de l'eau, en cette saison, dans le pays à parcourir.

D'ailleurs le ravin de l'Oued-Defali est peu encaissé, excepté vers le débouché des montagnes, et il eût été facile, au besoin, de se porter d'une crête à l'autre.

Depuis quelques jours, le capitaine Capifali, chef du bureau arabe de Tizi-Ouzou, avait réuni des contingents des tribus restées soumises, pour contenir les Beni-Douala en attendant l'arrivée de nos troupes. Ces contingents, auxquels on avait distribué des cartouches, avaient un camp aux Aït-Mesbah pour les Maatka, Tagmount-ou-Kerrouch, les Aït-Abd-el-Moumen, guerroyant contre Taddert-ou-Fella des Beni-Douala et un autre à Tarzout-Iteurkien, dans les Hassenaoua, réunissant les Hassenaoua, Betrouna, Beni-Khalifa et Ir'il-Bouzerou, qui agissaient du côté de Tir'zert.

Les engagements qui avaient eu lieu n'avaient rien eu de décisif et n'avaient eu pour résultat, en dehors de l'action politique, que l'enlèvement de quelques moutons.

Il n'y avait plus dans l'insurrection que les Beni-Douala et les Beni-Mahmoud, dans le pâté montagneux entre l'Oued-Aïssi et l'Oued-Bor'ni.

*Journée du 6 octobre.* — Une dernière évacuation de malades et malingres est faite sur Bor'ni.

**DIVISION RENAULT.** — A 6 heures, la division, sur trois colonnes, gravit, par trois rampes, le pays des Abd-el-Moumen ; journée pénible par la nature montueuse du terrain et la rareté de l'eau. Voici comment le docteur Bertherand, que nous avons plusieurs fois cité, raconte cette marche :

« Le 6 octobre, vers 7 heures du matin, dégagées de leurs malades et de leurs gros impédiments — partis du bivouac à la première aube du jour pour se rendre à Bor'ni — les deux divisions de l'armée s'ébranlent, chacune suivant l'itinéraire assigné la veille. La division Yusuf disparaît bientôt, les troupes du général Renault s'enfoncent dans les ravins ombreux qui séparent le plateau de l'Oued-bou-Asma des pentes rapides que couronnent les Abd-el-Moumen. Les troupes, dirigées par le génie, ont bien ébauché préalablement quelques rampes, sur ces versants escarpés, mais les sentiers étroits, fraîchement déblayés par la pelle et la pioche, dans un sol argileux, s'effondrent vite sous le pied des chevaux et des mulets. Les pauvres montures s'y cramponnent, non sans peine, une à une, par trois voies parallèlement ouvertes, en vue d'abrèger, autant que possible, une laborieuse ascension. Malgré ces attentives prévisions, mille incidents, chutes, éboulements de terre, charges renversées — et, par dessus tout, la fatigue, — entravent, à chaque pas, la montée non moins rude aux piétons.

» Dix heures sonnent quand le maréchal Randon, en tête de nos éclaireurs, arrive au village des Ir'il-Imoula. L'attitude de ces nouveaux visités est toute pacifique. Les notables du lieu, réunis sur une petite place ombragée d'un olivier séculaire, en avant de la bourgade, témoignent du geste et de la parole de leurs plus amicales dispositions.

» Tandis que des corbeilles, d'où débordent de luxuriantes grappes de raisin, circulent dans les rangs de l'escorte qui a mis pied à terre, les femmes et les enfants kabyles s'empressent autour de nos soldats auxquels ils offrent, dans les poteries originales du pays, l'eau la plus pure et la plus fraîche des fontaines.

» Parmi plusieurs groupes de vieillards, spectateurs ébahis et muets de cette réception, — fort inattendue, imaginons-nous, des deux parts — notre curiosité est surtout frappée par la vue d'un jeune kabyle porteur d'une jambe de bois.....

» Après deux heures consacrées au repos et au déjeuner, les troupes, complètement ralliées, se remettent en marche à midi et s'élèvent insensiblement, par les contours interminables qui enlacent des nœuds successifs, jusqu'à l'Arba des Beni-Douala. Il est 3 heures quand les premiers arrivés mettent sac à terre. Aucune cartouche n'a été brûlée de toute la journée. Mais, des pitons qui dominent le bivouac, il est aisé de reconnaître qu'une grande agitation règne dans la contrée où une marche rapide et inopinée vient de nous jeter au milieu d'ennemis avec lesquels nous avons quelques revendications à régler. Des Kabyles inquiets courent d'un village à l'autre, tandis que les vieillards, les femmes et les enfants se sauvent à la hâte, en désordre, emportant au loin hardes et provisions ; des groupes d'hommes valides

— du sein desquels s'échappent des cris, des vociférations et parfois des injures en langue française — semblent se concerter pour la défense ou l'agression.

» Les Beni-Douala passent pour compter parmi eux bon nombre d'anciens tirailleurs indigènes libérés ou fugitifs et, prétend-on aussi plusieurs déserteurs français. »

Toutes les troupes sont établies à l'Arba des Beni-Douala à 5 heures et, à ce moment, y sont rejointes par les 4 bataillons de la colonne Pellé venus de Tizi-Ouzou. Ils ont dû tirer quelques coups de fusil contre les Beni-Douala, qui leur ont blessé un homme. En outre des 4 bataillons de sa colonne, le colonel Pellé a amené avec lui la 4<sup>e</sup> compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs qui était détachée à Tizi-Ouzou.

L'eau est peu abondante et assez éloignée ; 3 fontaines et un ruisseau sont à portée du camp. Des travaux sont entrepris dans le ravin pour creuser des bassins et faire des abreuvoirs pour les chevaux.

À la nuit, les Beni-Douala ayant avec eux des contingents des Beni-Raten viennent tirer sur le camp ; ordre est donné de ne riposter qu'à bonne distance. Ce feu dure jusqu'à minuit.

Devenus entreprenants les Kabyles s'approchent de nos grand'gardes ; l'une d'elles, composée de 2 compagnies du 75<sup>e</sup>, a 3 tués et 4 blessés. Mais l'ennemi subit des pertes plus considérables et le seul contingent des Beni-Raten a, dans cette nuit, 6 hommes tués et plusieurs blessés.

DIVISION YUSUF. — À 7 heures, la 2<sup>e</sup> division se met en mouvement la 2<sup>e</sup> brigade en tête ; cette brigade laisse ses grand'gardes en position ; elles rallieront la colonne lorsque la 1<sup>re</sup> brigade se sera mise en route et elles profiteront de la première halte pour rejoindre leurs bataillons respectifs. Le convoi marche derrière la 2<sup>e</sup> brigade, la 1<sup>re</sup> brigade vient ensuite. Le bivouac est complètement évacué à 8 heures.

Le général en chef a laissé, pour voyager de concert

avec la 2<sup>e</sup> division, la division de spahis du 3<sup>e</sup> escadron du 1<sup>er</sup> régiment, capitaine de Pons, et 3 escadrons du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, commandant Dupreuil. Deux de ces escadrons doivent rester à Bor'ni avec le commandant Dupreuil, l'autre rentrera à Mustapha.

Pendant la marche, la division de spahis forme une avant-garde; les 3 escadrons de chasseurs d'Afrique marchent à hauteur du convoi sur le flanc gauche de la colonne.

A 9 heures 1/2 la colonne est massée près des ruines du moulin de Bor'ni. En cet endroit, la chaleur est suffocante, et le général Yusuf, ayant appris que les bataillons qui y avaient séjourné avaient eu des malades, se décide à porter son bivouac plus en avant, sur les premières pentes des Maatka. Il donne l'ordre au colonel de Chanailleilles de se joindre à lui avec son bataillon du 68<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves, et il ne laisse à Bor'ni que le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied et les chasseurs d'Afrique.

A 10 heures, la colonne se remet en mouvement en suivant la rive droite de l'Oued-Bor'ni, dans le même ordre que le matin, le 68<sup>e</sup> et le 1<sup>er</sup> bataillon de zouaves ayant repris leurs places dans la 1<sup>re</sup> brigade.

Après trois quarts d'heure de marche en descendant la vallée, la colonne rencontra l'Oued-Mechtras, qu'elle remonta l'espace de quelques centaines de mètres, puis elle gravit la berge de la rive droite de cette rivière, jusqu'au premier ressaut de la crête des Maatka au lieu dit Tessemseddik ou Temsekdak, où le bivouac fut tracé (1). Le chemin par lequel on gravit les pentes est très escarpé, mais quelques coups de pioche suffirent pour le rendre praticable et, à midi, tout le monde était complètement installé. On est à moitié chemin entre Bor'ni et le Khamis.

Les Maatka, qui sont restés fidèles, n'ont quitté ni

leurs villages ni leurs azibs, et on rappelle aux troupes que toute dévastation commise sur leur territoire serait sévèrement punie. La corvée de paille est faite dans les meules désignées par le bureau arabe.

A l'arrivée au camp le capitaine du génie Farre reconnaît la route jusqu'au Khamis.

Un homme du 45<sup>e</sup> a disparu.

*Journée du 7 octobre.* — DIVISION RENAULT. — Dès le matin les Kabyles arrivent en grand nombre au village de Taddert-ou-Fella, le principal centre des Beni-Douala; ce sont principalement des Beni-Raten, car les Beni-Douala, qui ne comptent qu'une population de 3,000 âmes, ne seraient pas capables à eux seuls d'opposer une résistance sérieuse; il y a aussi des fanatiques de guerre sainte de toutes les tribus.

Les Kabyles forment des groupes nombreux et provocateurs en avant du village et ils se hâtent de mettre en état de défense cette position difficile, bien qu'elle ne soit pas formidable, au moyen de tranchées et d'abattis. Le village d'Ikhochaten, situé à 200 mètres à droite, dans la pente, est aussi fortifié et, entre les deux, des abattis d'arbres reliant les villages forment un autre retranchement.

Nous ignorons quelles sont les raisons qui ont empêché de commencer l'attaque avant que les Kabyles eussent le temps de se rassembler et de se mettre en état de défense; toujours est-il que ce n'est qu'à 10 heures du matin que la colonne d'attaque fut prête à marcher. Cette colonne d'attaque, commandée par le général Deligny, était composée de la manière suivante: 1 bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves, 1 bataillon du 75<sup>e</sup> de ligne, 1 bataillon du régiment étranger, 1 bataillon du 23<sup>e</sup> de ligne, colonel Louic, 1 compagnie de tirailleurs, capitaine Casadavant, 1 bataillon du 60<sup>e</sup>, colonel Pellé, le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied (ces trois derniers éléments venus de Tizi-Ouzou), 1 division de chasseurs d'Afrique, 1 peloton de spahis, 1 section d'artillerie et des mulets de cacolet. La *Revue africaine*, 45<sup>e</sup> année, Nos 241-242 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Trimestres 1900), 11

(1) Ce point est à la cote 492 entre Iberkoken et Afir.

colonne alla se masser dans un col à 500 mètres de Taddert-ou-Fella. Au moment où commence le mouvement des troupes, les Kabyles mettent le feu à une vingtaine de meules de paille situées en avant de leur ligne de défense et qui auraient pu nous protéger dans l'attaque.

Au signal donné, les tirailleurs, les zouaves et le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied marchent au pas de course vers Taddert-ou-Fella ; les Kabyles, qui sont embusqués derrière les haies de figuiers de Barbarie, les laissent arriver jusqu'à une vingtaine de pas et font une décharge générale de leurs armes. Les chasseurs à pied éprouvent de grandes difficultés pour avancer, mais les tirailleurs, qui sont à leur gauche, escaladent avec une rare intrépidité les crêtes qui sont devant eux, se précipitent à la baïonnette sur les contingents ennemis et les rejettent dans les ravins.

Le colonel Pellé, avec le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs et le 60<sup>e</sup>, pousse les Kabyles jusqu'au village des Aït-Idir, où il pénètre secondé par la cavalerie.

Les autres bataillons de la colonne d'attaque avaient obliqué à droite et attaqué le village d'Ikhochaten, qui fut rapidement enlevé, l'ennemi fut encore rejeté dans les ravins vers l'Oued-Aïssi.

Les Kabyles étaient délogés de leurs positions, mais la résistance avait été opiniâtre et bon nombre s'étaient fait tuer dans les villages ; nous avons fait, le 13<sup>e</sup> chasseurs à pied et les tirailleurs surtout, des pertes sensibles. Pendant 2 heures les troupes qui ne sont pas sur les lignes de tirailleurs sont occupées à détruire les villages et à les incendier.

Cependant, l'ennemi, embusqué dans le ravin d'Ir'zer-Imoula où les contingents des Beni-Raten se sont portés en grand nombre, continue une tirailerie meurtrière. Le général Deligny ordonne un mouvement combiné pour la faire cesser. Le bataillon de chasseurs à pied a l'ordre de descendre à droite sur un contrefort jusqu'au

village des Aït-bou-Ali ; le 23<sup>e</sup>, avec le colonel Louic, descend au-dessous d'Ikhochaten jusqu'au village d'Ir'il-Mimoun de manière à balayer le ravin de ses feux. Ces dispositions ont le meilleur résultat, l'ennemi perd du monde et se retire.

Les villages détruits, la retraite est sonnée à 1 heure. Le colonel Pellé, avec le 13<sup>e</sup> chasseurs à pied, doit la soutenir jusqu'au premier village ; les zouaves la prendront ensuite et se mettent en position à cet effet.

Le colonel Pellé éprouve quelque difficulté à se dégager, et il est obligé de faire opérer plusieurs retours offensifs pour refouler dans le ravin les Kabyles pleins d'audace, qui surgissent de tous côtés en voyant notre mouvement de recul.

Enfin, les derniers tirailleurs traversent la ligne des zouaves ; le régiment Étranger, le 75<sup>e</sup>, le 23<sup>e</sup> se retirent en même temps. Les zouaves font ensuite leur mouvement de retraite rapidement et en se reployant ; l'ennemi qui remonte de toute part a peine à nous atteindre ; lorsqu'il rentre dans ses villages, nous sommes déjà trop loin. Les troupes peuvent rentrer en bon ordre au camp étant à peine inquiétées.

Cette journée, que la vigueur et l'opiniâtreté de l'ennemi ont rendue meurtrière, nous a coûté 11 tués, dont un officier, le capitaine Cuignier du régiment Étranger, et 38 blessés dont 3 officiers : le capitaine Bastide et le lieutenant Lebey-Taillis du 13<sup>e</sup> chasseurs à pied et le sous-lieutenant de tirailleurs Thierry. Le lieutenant Lebey-Taillis a succombé un mois plus tard, à l'hôpital du Dey, par suite d'une résorption purulente. La compagnie de tirailleurs avait à elle seule 1 tué et 9 blessés dont un officier ; sa belle conduite lui a valu les félicitations du commandant de la brigade et du maréchal.

L'ennemi avait, de son côté, éprouvé des pertes considérables et un grand nombre de ses oliviers étaient en feu.

Les troupes sont rentrées au camp à 2 heures. En co

moment des coups de feu sont entendus au loin dans la montagne, et on voit des flammes s'élever au-dessus du village d'Adani des Beni Raten. C'était le général Chapuis qui, ayant entendu la fusillade dans la matinée et sachant que les Beni Raten s'étaient portés en masse dans les Beni-Douala, ne prenant conseil que de son énergie et de son instinct militaire, avait aussitôt été faire une diversion avec une colonne légère composée de 1,000 hommes d'infanterie du 56<sup>e</sup> de ligne, 2 escadrons du 7<sup>e</sup> hussards, 1 section d'artillerie et 100 hommes du Génie.

Avec cette troupe, il avait traversé l'Oued-Aïssi et était monté en dissimulant sa marche, par Taksebt, au village d'Adeni des Beni-Raten, qui était abandonné par tous les hommes valides. Le village avait été surpris, les femmes avaient fui, poussant devant elles leurs troupeaux, la colonne était entrée presque sans résistance et avait tout livré aux flammes.

Les Beni-Raten, qui étaient allés combattre chez les Beni-Douala, en apercevant l'incendie, se précipitent au secours de leur territoire violé, mais ils arrivent trop tard, la colonne Chapuis ayant accompli son œuvre était déjà en retraite et ne put être inquiétée, à l'arrière-garde, que jusqu'au passage de l'Oued-Aïssi. Cette diversion très opportune avait coûté 1 homme tué et 13 blessés dont 2 officiers atteints légèrement.

Les Beni-Raten n'avaient pas cru que nous oserions nous attaquer à leurs villages jusque-là inviolés, mais depuis, ils ne les abandonnèrent plus sans y laisser une garde suffisante.

Dans la soirée, on put apercevoir des montagnes de la Kabylie les feux du camp du maréchal, les villages et les oliviers des Beni-Douala en flammes, les feux de bivouac de la division Yusuf au Khemis des Maatka et le village d'Adeni livré à l'incendie. Ce spectacle était fait pour frapper l'imagination des Kabyles et leur donner matière à réfléchir pour l'avenir.

**DIVISION YUSUF.** — Réveil à 5 heures. A 5 heures et demie, 100 travailleurs par brigade sont mis à la disposition du Génie qui en emploie la moitié sur la route, de la rivière au bivouac, et l'autre moitié du bivouac au Khemis. Le général laisse au repos les troupes fatiguées du siroco de la veille.

A 6 heures a lieu une évacuation de 27 malingres sur Dra-el-Mizan ; les officiers payeurs des corps partent en même temps pour aller toucher la solde à Dellys ; ils rejoindront seulement à Tizi-Ouzou.

Le général Yusuf, prévenu que 8 cas de fièvre se sont déclarés au camp de Bor'ni, ordonne, selon les instructions du maréchal, que ce camp sera levé dans la journée du 8 et que les troupes qui le composent rentreront à Dra-el-Mizan ; le commandant Dupreuil rentrera à Alger ne laissant à Dra-el-Mizan qu'un seul escadron.

A 1 heure, la colonne se met en marche la 1<sup>re</sup> brigade en tête, puis le convoi, puis la 2<sup>e</sup> brigade. Les spahis forment l'avant-garde. Le chemin suivi par la colonne est excellent, très militaire et, par la nature du sol, praticable en toute saison ; il est constamment tracé sur une série de hauteurs qui décrivent un demi-cercle, et son développement est d'environ 8 kilomètres.

En marchant, on aperçoit le camp du maréchal entouré d'une épaisse fumée. A 4 heures et demie toute la colonne est installée au bivouac du Khemis. Les Kabyles offrent en vente des poules, des œufs, du raisin et diverses denrées.

Le zouave Jorand a disparu ; il était descendu à la rivière vers 3 heures du matin pour prendre de l'eau et on ne l'a plus revu.

*Journée du 8 octobre.* — Avant de descendre dans la vallée du Sebaou, le maréchal veut porter un nouveau coup aux Beni-Douala en achevant la destruction commencée la veille.

Dix bataillons commandés par les généraux de Liniers et Deligny, sous la direction du général Renault, des-

centent du camp et vont s'emparer des points qui ont été occupés la veille.

La brigade de Liniers marche en tête, elle se compose de :

- 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.
- 68<sup>e</sup> de ligne, 1 bataillon.
- 90<sup>e</sup> — 1 —
- 23<sup>e</sup> — 1 —
- 60<sup>e</sup> — 1 —

La brigade Deligny forme l'arrière-garde, elle comprend :

- 2<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves.
- 1 — du 75<sup>e</sup> de ligne.
- 1 — du régiment Étranger.
- 1 — du 60<sup>e</sup> colonel Pellé.
- 13<sup>e</sup> — de chasseurs à pied.

Les positions de la veille sont prises sans coup férir, l'ennemi n'étant plus en nombre pour résister ; mais, pendant que les opérations de destruction se continuent, les contingents Kabyles reviennent, garnissent le fond des ravins et engagent une vive fusillade sur les crêtes.

La retraite commence à 1 heure ; les troupes se retirent successivement. Le général de Liniers soutient vigoureusement l'arrière-garde et fait prononcer, à plusieurs reprises, des mouvements offensifs. Les Kabyles n'osent pas dépasser les premiers villages brûlés.

Nos pertes de la journée sont de 3 hommes tués et 22 blessés, dont 2 officiers, le capitaine Clément du 90<sup>e</sup> et le sous-lieutenant Thevenard du 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs.

Comme la veille, le 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs a rempli la tâche la plus difficile ; il est allé incendier le marabout de Sidi-bou-Ali, qu'il avait déjà visité le 7 octobre.

On apprend que les pertes de l'ennemi ont été plus nombreuses encore que la veille. Ce châtime vigoureusement infligé a porté ses fruits, les Beni-Mahmoud

voisins des Beni-Douala viennent offrir leur soumission, qui est acceptée. Les Beni-Douala persistent dans la révolte.

**DIVISION YUSUF.** — A 5 heures 1/2 une compagnie par bataillon, sans sacs et sans armes, sous les ordres du lieutenant-colonel Manuelle, partent, après avoir pris le café, pour aller travailler à la route de Tizi-Ouzou. 300 Maatka travaillent avec nos hommes ; les compagnies ont emporté de quoi faire la soupe, elles ne doivent rentrer qu'à 5 heures du soir.

A 4 heures 1/2 une corvée de 100 travailleurs (50 par brigade) fait le tracé, au point culminant du camp, de l'enceinte d'un caravansérail qu'on doit construire ultérieurement au Khemis des Maatka. Ce caravansérail n'a jamais été bâti.

Une dernière évacuation de 112 malades a été faite le 8 sur Dra-el-Mizan.

*Journée du 9 octobre.* — **DIVISION RENAULT.** — La colonne quitte le territoire des Beni-Douala pour se diriger sur Tizi-Ouzou en suivant l'itinéraire ci-après : Aït-Mesbah, Aït-Ouanech, Bou-Hinou. Elle part en deux fractions ; la première, composée des troupes que le colonel Pellé a amenées le 6 de Tizi-Ouzou, se met en route sous son commandement à 6 heures du matin. Cette fraction est chargée de l'escorte du convoi d'ambulance, comprenant les blessés et malingres, et du convoi d'administration.

La 2<sup>e</sup> colonne composée de la division Renault plus l'artillerie, le génie, la cavalerie, chasseurs et spahis, et une section d'ambulance, part à 7 heures.

Les Kabyles voyant que l'on abandonne la position se réunissent en grand nombre, profitant de la présence des contingents des Beni-Raten, Beni-Yenni, Ouadia, arrivés la nuit chez les Beni-Douala.

Les dispositions qui sont prises les tiennent en respect.

Le général Deligny, chargé de l'arrière-garde avec sa

brigade, dispose ses troupes en échelons et forme des lignes de tirailleurs qui maintiennent les Kabyles pendant l'écoulement de toute la colonne.

Cette brigade se retire ensuite avec toutes les précautions nécessaires à une retraite dans un pays aussi difficile. Les Kabyles, malgré leur grand nombre, ne peuvent pas dépasser le terrain du vaste bivouac qu'occupait la division Renault.

Grâce aux bonnes dispositions prises, nous n'avons dans cette retraite que 19 blessés dont un officier, le sous-lieutenant Pacorel du 2<sup>e</sup> régiment étranger.

A 9 heures, tout était évacué, l'ennemi s'était retiré et la colonne suivait paisiblement une ligne de crêtes au milieu de populations armées.

A 11 heures, grande halte, les troupes font le café près d'un ruisseau. La route est bonne tant qu'on chemine sur les hautes crêtes; mais, quand on arrive à descendre vers la vallée du Sebaou, les chemins deviennent d'une difficulté extrême; on descend par deux sentiers qui allongent tellement le convoi et la colonne que les derniers éléments n'arrivent au bivouac qu'à 5 heures.

Le maréchal, arrivé de sa personne au bordj de Tizi-Ouzou à 4 heures, passe en revue les troupes du général Chapuis.

La division Renault établit son camp à 3 kilomètres au delà de Tizi-Ouzou, à proximité de l'oued Sebaou; la rareté de l'eau près du bordj n'a pas permis d'y établir une colonne aussi nombreuse.

**DIVISION YUSUF.** — La colonne Yusuf est obligée de quitter le Khemis des Maatka à cause de la rareté de l'eau. Départ à 10 heures 1/2, la 1<sup>re</sup> brigade en tête, le convoi entre les deux brigades.

La route est moins belle que celle déjà suivie; elle est généralement étroite et même encaissée et, en plusieurs endroits, elle est tracée sur un terrain rocheux et raviné; de plus, elle présente des pentes fort raides.

Le génie s'était occupé la veille de la rendre pratica-

ble au convoi, mais son tracé est trop défectueux pour être adopté pour la route muletière projetée.

A 2 heures, la tête de colonne débouche chez les Betrouna. Les difficultés du chemin retardent l'arrivée du convoi; à 4 heures seulement toute la colonne est installée au bivouac sur les crêtes entre les villages de Taddert-ou-Fella et d'Imezdaten (1). On n'a parcouru que 7 kilomètres environ, mais la grande chaleur, les passages où on a dû défiler un par un, ont mis dans l'obligation de faire plusieurs haltes assez longues.

Le départ avait été retardé le matin parce que le général Yusuf, voyant l'arrière-garde de la colonne Renault aux prises avec les Kabyles, n'avait pas voulu se mettre en route avant d'avoir vu s'éteindre la fusillade.

*Journée du 10 octobre.* — Les troupes font séjour dans les deux camps. Le matin un brouillard épais couvre le sol. Chaque division fait une évacuation de blessés et malades; la division Renault envoie une partie de ses blessés au bordj, la division Yusuf envoie 37 malades à Dellys.

A 10 heures le maréchal Randon passe la revue des troupes de la division Renault. Il fait, en même temps, paraître l'ordre du jour suivant:

#### ORDRE GÉNÉRAL

*Quartier général de Tizi-Ouzou, le 10 octobre 1856.*

Soldats,

En quelques semaines, vous avez rencontré vingt fois l'ennemi, et dans ces vingt combats, la victoire a toujours récompensé votre valeur.

Les tribus du Djurjura s'étaient mises en révolte sans motifs et étaient venues attaquer audacieusement notre poste de Dra-el Mizan. Vous les avez rudement châtiées et, désormais, ces montagnards savent le sort qui les attend si vous avez encore à agir contre eux.

(1) C'est le village qui figure sur la carte sous le nom de Omjot-Mzdetâ.

170 NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE

Officiers et soldats, vous avez vaillamment accompli la tâche que l'Empereur vous avait donnée et il me reste à accomplir le devoir de faire obtenir des récompenses à ceux d'entre vous qui les ont particulièrement méritées. Je m'y emploierai avec vigueur et je ne doute pas de l'accueil favorable que fera à mes propositions S. E. le Ministre de la guerre, qui a journellement apprécié vos travaux.

Soldats ! vous ne direz pas un long adieu aux montagnes que vous venez de parcourir ; nous y reparaitrons au printemps et nous conquerrons cette Kabylie où nul n'aura pénétré avant nous.

Avant de disjoindre le corps expéditionnaire dont j'avais le commandement, j'adresse à MM. les généraux mes remerciements pour le concours si utile et toujours si dévoué qu'ils m'ont prêté en toute circonstance.

*Le maréchal de France,  
gouverneur général de l'Algérie,*

Signé : RANDON.

Le maréchal prescrit ensuite la dissolution du corps expéditionnaire. Le mouvement de toutes les troupes vers leurs garnisons respectives doit commencer le 11 octobre (1).

La brigade Chapuis est désignée pour camper entre l'Azib-Zamoum et Tizi-Ouzou ; elle sera employée aux travaux de route.

La brigade de Liniers rentrera dans les garnisons qu'elle occupait à Cherchel et Miliana avant l'expédition.

(1) Voici l'effectif des troupes de Dra-el-Mizan à la date du 8 octobre 1856 :

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.	Mulets.
23 <sup>e</sup> de ligne, 1 bataillon.....	19	422	3	6
90 <sup>e</sup> de ligne, 1 bataillon.....	16	383	3	8
Isolés.....	»	26	»	»
4 <sup>e</sup> d'artillerie.....	2	9	»	»
2 <sup>e</sup> du génie (2 <sup>e</sup> bataillon).....	1	32	3	7
Train des équipages (2 <sup>e</sup> escadron)..	1	111	9	165
Administration (12 <sup>e</sup> section).....	3	54	3	»
1 <sup>er</sup> chasseurs d'Afrique, 3 escadrons.	8	133	141	»
1 <sup>er</sup> spahis (5 <sup>e</sup> escadron).....	»	8	8	»
18 <sup>e</sup> chasseurs à pied.....	16	467	4	8
	66	1.645	174	194

NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE 171

Le 2<sup>e</sup> régiment de zouaves et le 2<sup>e</sup> régiment étranger se dirigeront sur Alger, d'où ils seront embarqués pour Oran.

*Journée du 11 octobre.* — Toutes les troupes se mettent en mouvement. La dernière évacuation de blessés et de malades est faite sur Dellys.

Le maréchal part de sa personne, sous l'escorte d'une division de spahis, visite Azib-Zamoum, où il prescrit les dispositions nécessaires pour les travaux de route de ce point à Tizi-Ouzou et à Dellys.

A midi, il part pour Dellys où il a d'autres instructions à donner.

Le lendemain, 12 octobre, le maréchal s'embarque à 1 heure à bord de la frégate à vapeur le *Cacique* et arrive à Alger à 5 heures du soir.

La rentrée du corps expéditionnaire dans ses cantonnements, dit le docteur Bertherand, vint fort à propos, au moment où les premières pluies hivernales commençaient à se manifester, assurer un repos nécessaire à des troupes fatiguées par une campagne courte, mais rapide et improvisée, en quelque sorte, à travers un pays difficile, inexploré encore, défendu pied à pied par de belliqueux montagnards. Seul, le service de santé ne devait point avoir sa part de loisirs si bien mérités. Périclisme au champ d'honneur, la guerre allait retentir longtemps encore dans les hôpitaux par les sinistres qu'elle traîne après elle.....

Les coups de feu reçus, de notre côté, pendant l'expédition ne s'élevèrent guère qu'à 337 (18 officiers atteints). Nos pertes immédiates sur le champ de bataille ont été de 65 hommes tués ou disparus.....

A ma rentrée à l'hôpital du Dey, le 13 octobre au matin, je devais retrouver, douloureusement empreinte sur la physionomie de nos blessés et révélée en caractères alarmants par l'aspect de leurs plaies, l'influence délétère qui avait poursuivi l'armée depuis le commencement de ses opérations.

Par surcroît d'aggravation, dans des circonstances déjà si défavorables par elles-mêmes, l'ambulance de Dra-el-Mizan n'avait pas versé moins de 432 fiévreux dans les baraquements du Dey, Dellys à peu près autant, sans compter les entrées courantes de la garnison d'Alger et de ses annexes, plus enfin les 268 hommes que le *Cacique* venait d'y apporter encore. Par dessus tout cela, une constitution atmosphérique lourde, énervante, rendue plus nuisible encore par de fréquentes interventions du siroco et l'apparition prématurée des pluies d'automne...

123 blessés, provenant de l'expédition des Guechtoula, ont donné lieu à 40 décès.

Ainsi, plus de 1,100 fiévreux avaient été évacués sur Alger et, dans le 4<sup>e</sup> trimestre 1856, on a enregistré à l'hôpital du Dey le chiffre effrayant de 351 décès à mettre, en majeure partie, sinon en presque totalité, au compte de l'expédition.

### CHAPITRE X

Événements accomplis dans l'annexe des Beni-Mançour en 1856 et jusqu'à l'expédition de 1857. — Apparition éphémère du chérif Mohamed ben Yamina Tounsi dans les Beni-Mellikeuch. — Complot insurrectionnel dans les Beni-Yala déjoué par le caïd Bou Dehen, une partie des Beni-Yala s'enfuit dans la montagne. — Insurrection des Cheurfa et d'une partie des Beni-Mançour. — Le colonel Dargent enlève le village des Cheurfa, le 29 septembre, et le détruit. — Le lieutenant Adeler force et capture les derniers dissidents des Beni-Yala dans la montagne.

Au commencement de 1856, un nouveau chérif fit son apparition dans les Beni-Mellikeuch; il s'appelait Mohamed ben Yamina Tounsi; comme son nom l'indique, il était Tunisien. Il ne nous créa pas de grandes difficultés; on commençait à devenir incrédule à l'endroit des inspirés qui se succédaient sans relâche dans le pays, et ses promesses, bien que magnifiques, ne lui attirèrent pas de nombreux partisans.

Il voulait défier en combat singulier le caïd Lakhedar, des Beni-Abbès; mais, pour cela, il lui fallait un cheval. Les Beni-Raten voulant éprouver son courage lui en conduisirent un, mais il le trouva indigne de lui, et cette circonstance sauva sans doute la vie au caïd, car le nouveau chérif était un rude guerrier, comme il le prouva quelque temps après. Le 18 juillet il voulut attaquer le marché de Tazmalt, et il s'avança avec une troupe de malandrins jusqu'à Aïn-Timetedit, sur la rive gauche

de l'Oued-Saner, à hauteur du bordj de Tazmalt. Ayant aperçu le goum de Tazmalt qui courait vers lui, il fit demi-tour et détala à toute vitesse sans songer à se défendre, et on lui donna la chasse jusqu'aux villages des Beni-Mellikeuch. Le lieutenant Depas, du bureau arabe de Beni-Mançour, eut son cheval tué dans cette poursuite.

Les Beni-Abbès, édifiés sur la valeur de leur chérif, lui donnèrent congé et il disparut; depuis lors on n'en entendit plus parler.

La guerre de chicane, dont nous avons raconté les principaux incidents au chapitre IV, se continuait toujours dans l'Oued-Sahel. Ainsi, un contingent de 120 fantassins des Beni-Yala pénétra le 14 janvier dans Ir'il-Lazem, un des trois villages de la fraction de Bahlil, et y avait mis le feu lorsqu'un orage épouvantable éteignit l'incendie et dispersa les assaillants. Les gens de Gueribissa, qui avaient concouru à l'attaque, avaient emmené 80 moutons.

Le 15 juin le chikh de Gueribissa, El Hadj Mohamed, qui nous avait donné des preuves d'intelligence et de fidélité, tomba sous les coups des Beni-Mellikeuch.

Les Oulad-Bachouch, fraction des Gueribissa qui était passée aux insoumis après l'incendie du village, se décidèrent, le 17 août, à demander l'aman; ils furent installés à Selloum et leur chef, Bel Kassem-Naït Kassi, aux Cheurfa. Ils avaient été contraints à se soumettre par suite de l'arrestation de trois des leurs tombés dans une embuscade.

Le blocus des insoumis, bien qu'il fût incomplet, comme nous l'avons dit, produisait néanmoins des effets assez sensibles; ainsi l'orge se vendait, dans les Beni-Mellikeuch, à raison de 22 fr. 50 l'hectolitre.

Au mois d'août, les événements qui se passaient dans l'annexe de Dra-el-Mizan, la destruction du bordj du bach-gha Si El Djoudi aux Ouadia, le pillage et l'incendie de l'usine de Bor'ni, eurent leur répercussion dans les

tribus du versant sud du Djurjura, où Si El Hadj Amar avait répandu à profusion ses proclamations; on n'y voyait pas sans une vive émotion les progrès de l'insurrection du côté de Dra-el-Mizan. Des conciliabules secrets avaient lieu et, bien que nos chefs indigènes en eussent tous connaissance, aucun d'eux n'avait cru devoir en prévenir le chef d'annexe, ce qui prouvait qu'ils étaient eux-mêmes assez ébranlés. Il fallut l'entrée en ligne de nos colonnes expéditionnaires des Guechtoula pour leur rendre un peu de confiance.

La turbulente et incorrigible tribu des Beni-Yala (1) ne pouvait pas manquer cette occasion de faire du désordre. Une soixantaine de guerriers de la tribu étaient allés se joindre aux bandes de Si El Hadj Amar, et les amateurs de troubles avaient formé un complot qui devait amener les Beni-Yala à se jeter en entier dans l'insurrection; il s'agissait de s'emparer d'un convoi conduit par quelques soldats sur la route d'Aumale à Bouïra. Un fait semblable aurait compromis irrémédiablement la tribu.

Heureusement, le caïd Hammouch ou Bou Dehen, des Beni-Yala, avait eu connaissance du complot au moment où il allait recevoir son exécution; sans hésiter, il rassembla à la hâte quelques-uns de ses parents et de ses serviteurs, ce qui fit en tout 25 cavaliers, et il se porta à la rencontre du convoi. Il le rejoignit en même temps que les premiers arrivés des conjurés qui, n'étant pas encore en nombre suffisant, n'avaient pas osé commencer l'attaque.

Bou Dehen alla à eux, leur dit que leur complot était découvert et leur fit croire que de nouveaux renforts allaient encore arriver au secours du convoi. Cette conduite intelligente et énergique sauva nos soldats et prévint de graves complications.

Les dissidents s'étaient retirés sans rien tenter, mais

(1) Voir la *Recue Africaine* de 1898, p. 22.

les individus les plus compromis, voulant échapper au châtement qu'ils avaient mérité, partirent pour la montagne; la fraction des Oulad-Amboub démenagea en entier, en entraînant une certaine partie des Beni-Yala. Ce fait avait lieu le 5 septembre, au moment où la colonne du général Yusuf commençait seulement à se rassembler à Dra-el-Mizan.

Le capitaine Delettre, chef du bureau arabe d'Aumale(1), fut envoyé à Bouïra pour se rendre un compte exact de la situation et pour essayer de calmer l'agitation; le chef de l'annexe des Beni-Mançour agit de son côté, et ils arrivèrent à ramener dans le devoir, par la conciliation, une grande partie des dissidents. Une cinquantaine de tentes des Beni-Yala restèrent encore dans l'insoumission.

Dans cette circonstance, l'agha Bouzid, de Bouïra, fut d'un grand secours par son activité, sa prudence et son influence sur ses administrés, et on lui doit en grande partie d'avoir pu localiser l'agitation et empêcher l'insurrection de faire des progrès du côté de Bouïra.

Après les Beni-Yala, ce furent les Mecheddala, les Cheurfa et les Beni-Mançour qui s'agitèrent à leur tour, et ce fut l'œuvre du marabout Si Mohamed ben Abd er Rahman, des Beni-Mançour, qui, comme nous l'avons dit au chapitre VI, s'était fait l'agent de Si El Hadj Amar pour la propagation de l'insurrection dans l'Oued-Sahel.

Ce marabout, après avoir tâté le terrain, avait réuni chez lui la djemâa des Beni-Mançour et quelques meneurs des Cheurfa et des Mecheddala, et il leur avait fait jurer de le suivre dans le mouvement insurrectionnel qu'il allait tenter. Les Mecheddala devaient donner le signal de la révolte en enlevant une caravane de mulets des Beni-Abbès qui revenait d'Alger. Il fut

(1) Le capitaine Martin, nommé commandant supérieur du cercle de Cherchel le 5 novembre 1855, avait été remplacé par le capitaine De Geoffre, qui permuta le 14 juillet 1856 avec le capitaine Delettre, chef du bureau arabe de Sétif.

convenu qu'on profiterait ensuite d'un jour où la garnison du bordj irait à la corvée de bois, comme d'habitude, derrière le village des Oulad-Bou-Ali (tribu des Beni-Mançour), pour lui tendre une embuscade près de ce village; on aurait coupé à la garnison le chemin du retour et on aurait enlevé le bordj par surprise.

Le coup projeté sur la caravane des Beni-Abbès fut tenté le 15 septembre par les affiliés des Oulad-Brahim (tribu des Mecheddala), mais il ne réussit pas par suite de l'intervention des cavaliers du makhezen de l'annexe des Beni-Mançour qui mirent les coupeurs de route en fuite, les poursuivirent et en firent deux prisonniers.

Le lieutenant Adeler avait été prévenu du guet-apens par le chikh des Oulad-Brahim, Amar ou Mohamed, qui montra un dévouement et une énergie remarquables. L'attitude du sof d'Amar ou Mohamed arrêta tout mouvement dans les Mecheddala, qui n'avaient d'ailleurs pas été entamés aussi complètement que les Beni-Mançour et surtout que les Cheurfa.

Voyant le complot découvert et menacés par les révélations d'un des deux malfaiteurs des Mecheddala qui avaient été faits prisonniers, une vingtaine d'individus de Taourirt (tribu des Beni-Mançour) conduits par Si Mohamed ben Abd er Rahman, s'enfuirent chez les Cheurfa dans la nuit du 16 au 17 septembre. Le chikh de Taourirt, Kassi ben Youcef, faisait partie des dissidents, ainsi que deux cavaliers des Beni-Mançour et deux des Mecheddala appartenant au makhezen du poste des Beni-Mançour.

Les fugitifs furent bien accueillis par les Cheurfa, qui leur offrirent un tam et leur jurèrent de ne pas les livrer aux Français.

Le caïd des Cheurfa, Si Saïd bel Hadj, leur fit dire de la part du chef d'annexe qu'ils auraient l'aman s'ils voulaient rejoindre immédiatement leur tribu et que, s'ils ne voulaient pas se soumettre, ils devraient quitter le territoire des Cheurfa. Si Mohamed ben Abd er Rahman

et ses compagnons préférèrent rester insoumis et ils montèrent au village de Selloum. Leurs troupeaux et leurs grains avaient été saisis dans leur tribu.

A Selloum les rebelles furent encore bien accueillis, sauf pourtant par les gens de Gueribissa réfugiés dans ce village, les Oulad-Bachouch, les Oulad-Chiba et les Oulad-Ouza, qui ne voulurent pas faire cause commune avec eux.

Par suite de ce désaccord et grâce aux négociations du caïd Si Saïd bel Hadj, les fugitifs consentirent à revenir aux Cheurfa le 21 septembre. Une grande agitation régnait dans cette tribu et on y fabriquait de la poudre.

Le lieutenant Adeler fit dire au caïd des Cheurfa que les rebelles devraient se soumettre s'ils ne voulaient pas voir leurs biens mis sous séquestre et qu'ils ne devraient pas être tolérés davantage dans les Cheurfa s'ils persistaient dans leur rébellion. Cette communication fut faite par le caïd devant la djemaâ des Cheurfa et elle amena un grand tumulte; les Beni-Mançour déclarèrent qu'ils ne voulaient pas demander l'aman, et les Cheurfa, prenant fait et cause pour eux, leur promirent de les soutenir par les armes. Le caïd Si Saïd fut malmené et sa vie fut un instant en danger; heureusement que des gens de Gueribissa et d'autres étrangers établis aux Cheurfa le couvrirent de leur anaïa lui et sa famille.

Pendant ce temps et pour s'assurer des Cheurfa, le chef d'annexe avait fait arrêter quelques gens de cette tribu, en petit nombre, qui se trouvaient sur le marché. Les parents des gens arrêtés vinrent se réunir sous le bordj pour témoigner de leurs bonnes intentions.

Le lieutenant Adeler descendit dans la plaine pour saisir les troupeaux des Cheurfa et assurer le retour de ceux du caïd Si Saïd; il envoya ensuite dire aux Cheurfa qu'ils pourraient venir reprendre leurs animaux; les parlementaires furent reçus à coups de fusil et les

## 178 NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE

prises, comprenant une centaine de moutons, furent conservées.

Nous donnons ci-après trois lettres dans lesquelles le lieutenant Adeler rend compte d'un engagement qu'il a eu avec les insoumis et de la situation de l'annexe :

« Beni-Mançour, le 23 septembre 1856. — Je viens d'avoir un engagement avec les Cheurfa. Ils nous ont tué un homme et deux chevaux de spahis; un cheval de spahis a été blessé également. Nous leur avons fait trois prisonniers et, jusqu'à présent, nous leur connaissons quatre morts et une dizaine de blessés. Le goum a parfaitement donné, les Adaoura, Oulad Dris, Sellamat, Oulad Sidi Aïssa (1) se sont parfaitement montrés; le makhezen a été ce qu'il est toujours.

» Les Cheurfa avaient avec eux des gens de Selloum, deux ou trois Beni-Ouakour, des Beni-Mellikeuch et un homme des Beni-Mançour sans compter, bien entendu les Beni-Mançour réfugiés chez eux. Nous avons en tout 250 fusils environ devant nous.

» Les Cheurfa retirent leurs effets de leurs maisons et les font passer à Selloum. Il leur arrive des Beni-Mellikeuch et ils doivent, disent-ils, recevoir après demain des contingents des Zouaoua; mais avec les goums que j'ai, ils ne peuvent rien faire dans la plaine où ils ne se hasarderont jamais.

» Inutile de vous dire, mon Colonel, que MM. de Saint-Joseph et Duvernois se sont parfaitement conduits.

» Signé : ADELER ».

« Beni-Mançour, le 23 septembre. — J'ai l'honneur de vous adresser les dernières nouvelles de la journée : les Beni-Mançour sont toujours douteux, Selloum est en pleine insurrection et a fait le coup de fusil contre nous; les Beni-Ouakour se sont divisés en deux sofs, l'un pour nous, l'autre contre. Celui-ci fait cause commune avec les insurgés, celui-là ne bouge pas. L'agitation commence à gagner les Mecheddala.

» Les Beni-Yala refusent de rentrer, ils sont réunis au-dessus de Sameur et sont entrés en pourparlers avec les Zouaoua insoumis qui leur ont promis des contingents. Rien chez les Beni-Aïssi, chez les Ksar et les Sebkhâ, jusqu'à présent.

» Les Cheurfa ont demandé secours aux Zouaoua et ils attendent un fort contingent après-demain. Ils ont en ce moment-ci environ 600 fusils des Beni-Mellikeuch.

» La situation de la vallée est loin d'être bonne et je crains qu'elle n'empire encore si l'on ne fait pas un exemple.

(1) C'étaient des goums des tribus d'Aumale qui avaient été mis à la disposition du chef d'annexe.

» J'ai perdu, jusqu'à présent, deux cavaliers de mon makhezen, deux chevaux de spahis et deux du makhezen. J'ai tué aux insurgés quatre hommes et leur en ai pris trois.

» Je vous prierai, mon Colonel, de m'envoyer de la poudre: je n'ai plus que 1800 cartouches et il m'a été impossible de m'en procurer aux Beni-Abbès. Nous aurions besoin également de dix chevaux pour remplacer ceux qui nous manquent et nous n'en trouvons pas à acheter; si vous aviez la bonté de nous en envoyer, vous nous rendriez un grand service.

» Signé : ADELER ».

« Beni-Mançour, le 24 septembre. — Nous attendons avec impatience votre arrivée; au point où en sont les affaires dans l'Oued Sahel, l'intervention d'une colonne est la seule solution possible.

» Conformément à vos ordres, je ne fais aucun mouvement aujourd'hui, cela donnera du repos aux chevaux du goum et du makhezen.

» La situation ne s'est pas améliorée depuis hier. Il y a dans ce moment-ci environ 600 fusils aux Cheurfa, ainsi répartis :

Cheurfa et Beni-Mançour.....	120
Beni-Ouakour.....	60
Selloum et Gueribissa..	120
Beni-Mellikeuch et Bahlil.....	300

» Ils ont cinq cavaliers, ce sont les mokhaznis insurgés. Les Cheurfa enlèvent leurs biens et les dirigent sur Selloum, Taddert-Djedid des Beni-Ouakour et les Bahlil.

» Ils ont mis aujourd'hui au pillage la maison de Si Saïd ben El Hadj. En vain Bel Kassem Nait Kassi ben Guerboussi et Kassi ben Cheurgui, l'ancien chikh de Selloum, ont représenté qu'ils avaient mis les biens de notre caïd sous leur anaïa; les Beni-Mellikeuch leur ont fait comprendre qu'il n'y avait pas de résistance possible. Du reste, ces deux Kabyles ont fait le coup de fusil contre nous.

» Les Beni-Ouakour sont divisés en deux sofs. Taddert-el-Djedid est insurgé, El-Khorza n'a pas encore bougé.

» J'ai auprès de moi une centaine de fantassins des Beni-Yala (Oulad-Adjiba et Oulad-Yahia). Je les garde jusqu'à votre arrivée. Ils nous garantissent un peu la fidélité de leur tribu, bien douteuse cependant, puisque encore vingt nouvelles familles viennent de se réfugier dans la montagne.

» Rien de nouveau chez les Beni-Mançour, Beni-Aïssi, Ksar et Sebkhâ.

» Signé : ADELER.

» P.-S. — J'apprends à l'instant même qu'un contingent de Zouaoua va arriver aux Cheurfa ».

Au reçu de ces nouvelles, le colonel Dargent, commandant la subdivision d'Aumale, prit ses mesures pour organiser une petite colonne avec laquelle il pourrait agir contre les Cheurfa.

Le 2<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> tirailleurs, aux ordres du commandant Wolff, était resté à Bouïra depuis le moment où nous l'avons vu rejoindre la colonne du général Yusuf au Mehallet Ramdan; le colonel Dargent le fit venir le 23 à l'Oued-Berdi où il organisait sa colonne, qui fut formée, en outre du bataillon de tirailleurs composant toute l'infanterie, d'une section d'artillerie et d'un escadron du 7<sup>e</sup> hussards.

Cette colonne arriva le 25 septembre à 11 heures du matin sous les murs du bordj des Beni-Mançour.

Il pouvait paraître imprudent de s'engager avec 500 hommes d'infanterie contre un village de la montagne situé dans une assez forte position et qui serait vraisemblablement secouru par de nombreux contingents ennemis; aussi le colonel Dargent avait-il demandé un bataillon de renfort. Le gouverneur général, qui se trouvait en ce moment même au plus fort de ses opérations contre les Guechtoula, ne put le lui accorder, et il fallut se contenter des forces dont on disposait. Montrer de l'hésitation n'eût fait qu'augmenter l'audace des insoumis en s'exposant à de nouvelles défections, car les tribus restées fidèles étaient déjà fortement ébranlées.

La tribu des Cheurfa ne compte qu'un seul village d'une population d'environ 800 âmes, situé à l'extrémité inférieure d'un contrefort qui se détache du Djurjura au pic de Tirourda et qui s'étend entre l'Oued-Tiksiriden et l'Oued-Beni-Ouakour. Il est à mi-pente du dernier ressaut que fait le contrefort avant de se fondre dans la plaine de l'Oued-Sahel, et il est à 200 mètres d'altitude au-dessus de cette plaine. On y arrive de la vallée par deux chemins sinueux à pente rapide; le village est dominé de 80 mètres par un piton au-dessous duquel

s'ouvre un profond ravin tapissé d'épaisses broussailles

Le 28 septembre, la 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon, armée de fusils à tige, alla faire une reconnaissance dans le but de tâter l'ennemi qui, chaque nuit, venait tirer avec nos postes avancés. Au moment où cette compagnie atteignit le pied des pentes, elle fut accueillie par une vive fusillade partant du grand ravin boisé; un caporal reçut là une très dangereuse blessure. On savait donc où serait la principale résistance.

L'attaque des Cheurfa fut décidée pour le 20 septembre au matin et, à 3 heures, la petite colonne se mit en route. Quelques minutes après elle traversait l'Oued-Sahel grossi par les dernières pluies, les hommes ayant de l'eau jusqu'à mi-corps. La colonne s'engagea alors dans les magnifiques plantations d'oliviers des Cheurfa, et à 3 heures 3/4 elle avait pris ses dispositions pour l'attaque.

Le commandant Wolff partagea son bataillon en trois colonnes: celle du centre composée de 2 compagnies avec laquelle il marcha lui-même, celle de droite et celle de gauche composées chacune d'une compagnie. La 1<sup>re</sup> compagnie, armée de fusils à tige, fut divisée en trois fractions qui se joignirent à chacune des colonnes; celle du centre eut une section et les autres colonnes une demi-section. Une compagnie était restée à la garde du camp.

La colonne du centre devait monter directement au village par le chemin le plus à gauche; la colonne de droite devait y monter par le chemin le plus à droite; enfin, la colonne de gauche, commandée par le capitaine Trumelet, avait à jouer le rôle le plus important; elle devait enlever le piton de Tir'ilt-Amalou qui domine le village, en suivant un sentier qui est un peu au delà du ravin boisé dont nous avons parlé.

Au signal donné, les tirailleurs se lancèrent à l'attaque; la colonne de gauche fut accueillie par une vive

fusillade partant du ravin boisé qui était occupé par une grande partie des contingents ennemis. Cette mousqueterie n'arrêta pas un instant nos soldats qui, après s'être ralliés sur une crête à mi-chemin du piton, s'élançèrent à l'assaut de la position principale. Les Cheurfa occupant le sommet du piton les reçurent par un feu plongeant qui fit rouler deux hommes dans le ravin, mais l'élan était donné, les Kabyles furent bousculés et poursuivis la baïonnette dans les reins. Quelques instants après le capitaine Trumelet couronnait le piton, et la colonne du centre put pénétrer dans le village sans coup férir.

La colonne de droite ne trouva aucune résistance pendant son ascension, et elle n'eut à essayer que quelques coups de fusil provenant de Kabyles qui s'étaient embusqués dans les broussailles du côté de l'Oued-Tikseriden et qui lui blessèrent deux hommes.

L'ennemi s'enfuit vers Selloum, où il avait déjà mis en sûreté ses femmes et ses biens. La faiblesse numérique de la colonne ne permettait pas d'aller les relancer dans une position aussi forte.

Le village des Cheurfa fut entièrement saccagé et livré aux flammes. Des groupes de Kabyles qui essayèrent de se glisser jusqu'à nos soldats à la faveur de hautes broussailles furent facilement dispersés au moyen de quelques obus que leur lança l'artillerie.

Le châtement des Cheurfa étant complet et le but de la sortie atteint, le commandant de la colonne donna le signal de la retraite, qui fut opérée sous la protection de la compagnie Trumelet.

Le combat des Cheurfa n'a pas suffi pour ramener dans le devoir les tribus révoltées, mais il a eu un effet moral suffisant pour arrêter les progrès de l'insurrection. Les tribus du versant sud du Djurdjura subissaient d'ailleurs la pression des tribus du versant nord, qui avaient pris la haute direction des affaires et inflig

geaient des amendes à ceux qui ne montraient pas assez de zèle pour la guerre sainte.

Le bataillon Wolff resta encore aux Beni-Mançour jusqu'au 15 octobre, date à laquelle il rentra à Aumale.

Le colonel Desmarets était arrivé à Akbou le 3 octobre avec une petite colonne, et le colonel Marmier se trouvait aussi à Tazmalt avec quelques troupes.

Le 27 octobre, les Cheurfa avec quelques insoumis d'autres tribus se rendirent à leur village pour enlever des grains dans des silos qui avaient échappé aux recherches. Le goum des Beni-Mançour fut envoyé aussitôt pour leur couper la retraite du côté des Mecheddala. Ayant vu ce mouvement, les Cheurfa prirent la fuite poursuivis par nos cavaliers, qui leur tuèrent un homme et en blessèrent deux. Le goum y perdit un cavalier.

Les Beni-Ouakour étaient restés jusque-là divisés en deux sofs dont l'un, qui avait pour chef Si Smaïl, était resté fidèle. Par suite de la pression exercée par les Zouaoua, notre sof se vit obligé de passer aux insoumis, et Si Smaïl, qui ne voulut pas céder, eut beaucoup de peine à s'enfuir.

Si El Hadj Amar alla dans les Beni-Ouakour dans les derniers jours d'octobre et il infligea 125 francs d'amende à chacun de ceux qui avaient favorisé l'évasion de Si Smaïl ; 25 familles se trouvèrent frappées par cette amende.

Les Mecheddala étaient restés dans le devoir et ils eurent assez fréquemment à lutter contre les insoumis. Voici le compte rendu d'un engagement qui eut lieu le 6 novembre :

Un nouvel engagement a eu lieu aujourd'hui entre les Mecheddala et les insoumis des Beni-Ouakour, Beni-Kani, Cheurfa, etc. Ceux-ci ont été repoussés après une vive fusillade jusque dans les murs du village d'El-Khorza.

Trois Mecheddala ont été blessés légèrement ; les insoumis ont eu 4 des leurs atteints, parmi lesquels un homme du village d'Iril-Ham

mad passé aux Beni-Ouakour et instigateur de l'affaire de ce jour ; ce dernier aurait été frappé très grièvement.

Cette résistance si heureuse contre les forces insoumises réunies ne peut que produire un excellent effet parmi les tribus encore fidèles. Les Mecheddala ont montré que, sans appui, quand on voulait bien se défendre, on était encore le maître chez soi.

Les Beni-Mellikeuch, dont on avait annoncé l'arrivée aux Beni-Ouakour, n'ont pas donné du tout. Hier ils auraient enlevé, au lieu dit EL-Bir, 3 mulets des Beni-Abbès revenant du marché.

L'ordre avait été donné aux Mecheddala qui avaient des associations de troupeaux avec les Zousoua de ne pas partager avec eux le rendement de ces troupeaux jusqu'à nouvel ordre. Le bach agha Si el Djoudi se crut au-dessus de cet ordre, il fit venir aux Beni-Hammad, village des Mecheddala où il avait une habitation, un mauvais drôle des Zousoua nommé Ahmed naït Oudia, qui avait une association de cette nature, et il exigea qu'on lui rendit son troupeau. Deux cavaliers du bureau arabe, qui se trouvaient là, voulurent s'y opposer et se mirent en devoir d'arrêter le protégé du bach agha ; mais le khalifa de celui-ci, nommé Boussad, aidé par les domestiques et khammès de Si el Djoudi, intervint les armes à la main pour empêcher l'arrestation, et les cavaliers furent maltraités.

Le lieutenant Adeler donna l'ordre aux chikhs des Mecheddala de lui amener le khalifa Boussad et Ahmed Naït Oudia, mais l'ordre ne fut exécuté que pour le premier seulement, l'autre se sauva.

Le caïd Si Ali ben el Djoudi, froissé par cet incident, écrivit au chef de l'annexe qu'il partait pour les Beni-bou-Drar et qu'il ne reviendrait que quand on lui en donnerait l'ordre. Comme on pouvait facilement se passer de lui, on ne le rappela pas.

Les Beni-Yala avaient toujours une cinquantaine de familles insoumises dans la montagne ; l'hiver de 1856-1857 ayant été très rigoureux et une énorme quantité de neige étant tombée sur le Djurdjura, les dissidents,

qui ne s'y trouvaient pas à leur aise, demandèrent l'aman dans les premiers jours de janvier. Le 20 janvier une députation se rendit au bordj des Beni-Mançour et promit d'exécuter les conditions imposées ; les dissidents devaient envoyer immédiatement en otages quatre familles comme garantie de leur bonne foi ; huit jours après les otages n'étaient pas encore arrivés, et le chef d'annexe apprit que les insoumis des Beni-Yala faisaient filer leurs troupeaux sur Selloum.

Le lieutenant Adeler prit ses mesures pour arrêter aussitôt cette émigration et pour tâcher de s'emparer des révoltés qui, bloqués par les neiges, ne pourraient pas facilement lui échapper.

Le 28 janvier il partit pour les Beni-Yala avec tout le goum et une soixantaine de fantassins des Beni-Mançour, des Mecheddala et des Beni-Aïssi, et il trouva les insoumis au lieu dit Bou-Izamaren, sur la rive droite de l'oued Adjiba, un peu au sud-ouest d'Aïne-Isly. Les chevaux ne pouvant pas être utilisés, le lieutenant Adeler lança contre les Beni-Yala tous ses fantassins et une partie des cavaliers à qui il avait fait mettre pied à terre. Les insurgés surpris tirèrent quelques coups de fusil qui n'atteignirent personne ; quelques uns d'entre eux se rendirent, 3 hommes, une quinzaine de femmes et quelques enfants furent faits prisonniers, et le reste se retira dans la haute montagne à une demi-lieue au delà de Sameur, au milieu des neiges, abandonnant une partie de ses troupeaux. Le lieutenant Adeler, vu l'heure avancée, n'était pas en mesure de les suivre, et il rentra aux Beni-Mançour pour faire reposer son monde.

Ce premier coup de main ne laissait aux insoumis que 14 fusils.

Voulant en finir avec les Beni-Yala, le lieutenant Adeler partit de nouveau, le 31 janvier, à 1 heure du matin, emmenant 60 fantassins des Beni-Mançour, troupe qu'il grossit en chemin avec des contingents des Mecheddala et des Beni-Aïssi.

A 7 heures du matin, il se trouvait avec tout son monde en face d'une forte position que défendaient les insoumis, au lieu dit Taouriouin, vers la tête de l'oued Adjiba.

Pendant qu'on échangeait des coups de fusil, le lieutenant Adeler fit tourner la position par quelques hommes de bonne volonté. En voyant ce mouvement, quelques-uns des insoumis se rendirent, les autres voulurent fuir encore en s'enfonçant dans la montagne. Mais les chemins étaient impraticables : poursuivis vivement par les nôtres ils furent tous pris successivement, sauf un qui réussit à s'enfuir à la faveur de la nuit qui était venue surprendre les assaillants ; un des Beni-Yala, qui avait voulu résister, fut tué.

La razia était complète ; nos hommes ramenèrent 400 moutons ou chèvres et 50 bœufs ou vaches.

Sahraoui, spahis, ben Daoudi, Ahmed ben Ali, Ham-mouch ben Kheddis et Ahmed bou Medjanat sont ceux qui ont tourné la position en gravissant des pentes de 40 degrés avec de la neige jusqu'à la ceinture.

Cette laborieuse expédition qui avait amené un résultat si décisif, en achevant la pacification des Beni-Yala, produisit un grand effet moral sur les tribus de l'annexe.

De petits engagements sans importance ont encore eu lieu dans les mois d'avril et de mai 1857 entre les Mecheddala et les insoumis ; un nouveau chérif fit même encore son apparition au mois de mai dans les Beni-Ouakour, les Beni-Kani et les Beni-Mellikeuch ; il fit un jour une tentative vers Tazmalt avec quelques contingents, mais il fut repoussé, perdit son cheval et fut fort maltraité. Depuis, on n'en entendit plus parler.

Le colonel Dargent s'établit aux Beni-Mançour au mois d'avril avec une colonne d'observation composée de 2 bataillons, 2 escadrons et une section d'artillerie.

## CHAPITRE XI

Sortie de la colonne d'observation de Tizi-Ouzou vers Djemaa-Sahridj. — Petit engagement des tribus soumises contre les Beni-Douala. — Les postes de Tizi-Ouzou et de Dra-el-Mizan sont définitivement érigés en cercles. — Soumission de Mohamed Amokran ou Kassi. — Razzias entre soumis et insoumis. — Les Beni-Douala font des pourparlers de soumission qui n'aboutissent pas. — Réorganisation du commandement indigène dans les Guechtoula. — Mesures prises à l'égard des Beni-Sedka. — Divers coups de main des Beni-bou-Addou.

Dans ce chapitre, nous allons faire connaître les faits qui se sont accomplis dans le cercle de Tizi-Ouzou et dans l'annexe de Dra-el-Mizan depuis l'expédition de 1856 jusqu'au mois de mai 1857, époque à laquelle se sont réunies les nouvelles colonnes expéditionnaires.

Pendant les opérations des divisions Renault et Yusuf, la colonne d'observation de Tizi-Ouzou n'avait pas eu beaucoup à agir ; elle a fait seulement quelques sorties dans la vallée pour retenir chez eux les Beni-Raten et les empêcher, autant que possible, d'aller combattre nos colonnes, et aussi pour protéger contre leurs coups de main nos tribus soumises. Les principales sorties ont eu lieu le 7 et le 19 septembre, elles n'ont amené que des combats sans importance. Nous avons vu comment la colonne d'observation a pris part aux dernières luttes contre les Beni-Douala et comment elle a opéré une utile diversion dans les Beni-Raten dans la journée du 7 octobre.

Après la dislocation de la colonne expéditionnaire le général Chapuis quitta Tizi-Ouzou le 14 octobre et échelonna sa brigade du marché du Sebt de cette localité à Azib-Zamoum pour l'exécution des travaux de route.

La colonne d'observation se trouva réduite à 1 batail-

lon du 1<sup>er</sup> zouaves, 1 du 1<sup>er</sup> tirailleurs, 1 du 65<sup>e</sup>, 1 du 68<sup>e</sup> et à 1 escadron de hussards.

Les Zmoul des Améraoua Fouaga, en grande partie reconstituées, purent recevoir une certaine organisation; elles furent échelonnées au bas des premiers contreforts des Beni-Ouaguennoun de manière à leur assurer, au besoin, l'appui de cette tribu.

Le 15 octobre, le chef de l'insurrection, Si el Hadj Amar, assista au marché de l'Arba des Beni-Raten et comme Cheikh ou Arab ne s'y trouvait pas, il le fit mander. Ce dernier, mécontent de ce procédé qu'il trouvait un peu cavalier, refusa de se déranger et répondit que, s'il désirait le voir, Si el Hadj Amar n'avait qu'à aller le trouver à sa zaouïa de Tacherheit. Si el Hadj Amar s'y rendit. Ce petit incident montre qu'il ne régnait pas une grande cordialité dans les relations des chefs de l'insurrection.

Le 24 octobre le Commandant de la colonne d'observation ayant appris que les Beni-Raten voulaient exécuter, le jour suivant, un coup de main sur les Azazga, partit le 25 au matin pour protéger ceux-ci. Voici le compte-rendu de cette petite sortie :

« Je suis sorti le matin avec 65 hussards, 24 spahis et un certain nombre de gouniers. Un épais brouillard couvrait la plaine. J'ai poussé une reconnaissance jusqu'au mamelon qui est à l'Ouest de Djemaa Sahridj, à environ 1200 mètres du mamelon qui est du côté de l'Ouest. De cette éminence, j'ai examiné la position et, en partant, j'ai essuyé le feu de quelques cavaliers à des distances énormes.

» Arrivé à Tazazereit, la gauche du goum, qui rentrait en flanant, a été attaquée avec une vigueur extraordinaire par tous les cavaliers de Tanda. En un instant deux hommes sont tombés et une fusillade des plus vives a commencé.

» J'ai fait faire demi-tour et je me suis aperçu qu'une partie du goum était beaucoup trop engagée dans ce reentrant que vous désignez sous le nom d'endroit dangereux; il fallait le dégager. J'ai fait charger les spahis, gardant les hussards en réserve. Le mouvement a été très bien fait, trois cavaliers ennemis sont tombés. Notre retraite n'a plus été inquiétée.

» Nous avons eu deux chevaux tués, trois hommes blessés et un tué ».

Dans la nuit du 4 au 5 décembre, 150 fantassins d'Irtil-Bouzerou, renforcés par un contingent des Hasse-naoua, sont allés attaquer le hameau d'El-Hara-ou-Guemmad, faisant partie du village d'Aguemoun des Beni-Douala où les insoumis occupaient un poste avancé qui était très gênant pour les nôtres; le commandant Péchot leur avait fait donner deux clairons de tirailleurs pour sonner la charge. La position fut emportée d'assaut et l'ennemi fut poursuivi de près à coups de fusil.

Le butin n'a pas été considérable, puisqu'on n'a ramené que deux paires de bœufs, un âne et un prisonnier. Deux maisons ont été livrées aux flammes, mais les toits étant humides, l'incendie ne voulut pas se propager.

Cette attaque, à cause du bruit des clairons qui faisait croire à l'intervention des troupes régulières, a jeté la panique dans les Beni-Douala qui se hâtèrent de démentager dans les Beni-Raten.

Par décision ministérielle du 8 décembre 1856, les postes de Tizi-Ouzou et de Dra-el-Mizan ont été définitivement érigés en cercles faisant partie de la subdivision de Dellys.

Le commandant Péchot, du 1<sup>er</sup> tirailleurs, a été nommé commandant supérieur du cercle de Tizi-Ouzou et le commandant Beauprêtre, d'infanterie, hors cadres, a été nommé commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan. Ces deux officiers supérieurs exerçaient déjà ces fonctions depuis quelque temps à titre provisoire.

Un léger remaniement fut apporté, à la même date, à l'organisation des commandements; les Beni-Mahmoud passèrent du cercle de Dra-el-Mizan dans celui de Tizi-Ouzou.

A la date du 8 janvier 1857, le lieutenant Thouverey fut nommé chef du bureau arabe de Dra-el-Mizan, emploi de nouvelle création.

Les cavaliers des Améraoua, réfugiés dans les Beni-

Raten, ne s'y trouvaient pas très bien, étant obligés d'y demander l'hospitalité, et ils s'enfuyaient les uns après les autres pour faire leur soumission. Mohamed Amokran ou Kassi voulut à son tour chercher à rentrer en grâce et il en demanda l'autorisation à Chikh ou Arab, qui consentit à le laisser partir. Cette autorisation cachait un piège et lorsque, dans les premiers jours de janvier, Mohamed Amokran voulut partir pour Tizi-Ouzou, il tomba dans un guet-apens et il essuya des coups de fusil qui, heureusement pour lui, ne l'atteignirent que dans ses vêtements. Il dut s'en retourner à Rabta.

Dans la nuit du 13 au 14 février, aidé de quelques partisans de sa famille, il réussit à s'évader avec ses troupeaux et ses effets les plus précieux. Quelques cavaliers de Tikobaïn et de Tamda l'attendaient dans le Sébaou.

Bien avait pris à Mohamed Amokran de se faire accompagner, car il y avait, paraît-il, quelques Beni-Raten qui l'attendaient au passage dans une embuscade et ils n'osèrent pas tirer.

Le commandant Péchot pardonna à Mohamed Amokran sa défection à cause de sa jeunesse. Il avait pu d'ailleurs, en passant à l'ennemi, protéger efficacement la famille du Bach Agha prisonnière des Beni-Raten. Le motif qui avait déterminé Mohamed Amokran à se tourner contre nous était, sans aucun doute, son mécontentement de se voir privé de tout commandement lui, le fils aîné de Bel Kassen ou Kassi.

Chikh ou Arab, pour éviter l'espionnage, avait fait publier la défense de recevoir les gens de la plaine qui viendraient aux Beni-Raten. Des notables de la tribu, Amar ou Saïd d'Azzouza, Lounès naït Mohamed des Beni-Ferah, Mohamed ou Chikhen de Tablabalt, et Amar ou El-Mokhtar de Taddert-bou-Adda, lui déclarèrent qu'ils ne consentiraient pas à une pareille mesure et qu'ils prendraient sous leur anaïa tous les étrangers

qui viendraient dans la tribu. Ils lui reprochèrent en même temps d'avoir laissé piller les biens du bach-gha le 20 février 1856, au mépris de la parole donnée et d'avoir fait tendre un piège à Mohamed Amokran pour le faire assassiner.

Ennuyé de ces reproches, Chikh ou Arab répondit qu'il en avait assez de toutes ces difficultés et qu'il voulait demander l'autorisation de se retirer en Syrie. Il voulut faire nommer un amin El-Arch (chef de la tribu) et il convoqua à cet effet les Beni-Raten, mais l'élection ne put avoir lieu.

Les petites razzias de troupeaux continuaient toujours entre soumis et insoumis. Le 5 janvier les gens de Mekla soumis avaient enlevé 3 bœufs et 50 moutons aux gens de Djemaâ-Sahridj; le lendemain les cavaliers de Tamda réfugiés aux Beni-Raten prirent leur revanche en enlevant 35 bœufs aux Cheurfa-Nbahloul des Beni-R'obri et 80 moutons aux Azazga.

Le 10 mars les cavaliers de Sikh-ou-Meddour ont fait une razzia de 48 bœufs, 13 moutons et 7 ânes sur les Beni-Raten.

Le 13 mars, une opération plus importante fut faite sous la direction du caïd Ahmed et de Mohamed Amokran nouvellement rentré d'insurrection.

Des cavaliers choisis des Amaraoua Fouaga avaient été convoqués dans le plus grand secret, ils devaient se réunir à Tamda au milieu de la nuit. Tous se trouvèrent au rendez-vous; le caïd Ahmed et Mohamed Amokran les firent poster dans un rentrant au pied de la berge de la rive gauche du Sebaou, pendant que des fantassins des Amaraoua s'embusquaient sur un mamelon isolé de la même rive, situé au-dessus de l'emplacement occupé par les cavaliers.

Au point du jour les Beni-Raten descendirent sans méfiance avec tous leurs troupeaux et les menèrent pacager sur les terrains de la rive droite. Au moment où ils traversaient la rivière, les fantassins embusqués

se levèrent en poussant de grands cris. A ce signal, les cavaliers se lancèrent en avant et coupèrent la retraite aux troupeaux. Les bergers des Beni-Raten étaient armés, et ils avaient avec eux quelques cavaliers; ils essayèrent de résister, mais l'issue du combat ne pouvait être douteuse. Trois hommes de l'ennemi tombèrent morts et les autres défenseurs du troupeau prirent la fuite. Au même moment, le cheval d'El hadj Ahmed Nali Hammou, l'auteur de la révolte de Tamda au moment de l'arrestation de Ben Ali, tomba blessé à mort ainsi que ceux de deux autres cavaliers ennemis Ahmed ou Chiban et Amar ou Chebel. Les cavaliers démontés purent être dégagés à temps par des Kabyles et ils réussirent à prendre la fuite.

Du côté du caïd Ahmed, il y avait un blessé et quelques chevaux atteints.

La razzia fut de 84 bœufs, 300 moutons, 20 ânes et 4 mulets.

Dans la nuit du 26 au 27 février, le caïd des Maatka (groupe de R'andouça), dont l'attitude décidée nous avait été si utile au moment où l'insurrection tendait à se propager vers l'ouest, fut assassiné au village d'Icharkien. La politique a été étrangère à ce crime; le coupable a été déféré au conseil de guerre (1).

Au mois de février, les Beni-Douala entamèrent des pourparlers avec le commandant supérieur de Tizi-Ouzou pour leur soumission; mais Chikh Sliman, marabout très considéré de la zaouïa des Oulad-Sidi-Mhamed-ou-el-Hadj des Beni-Mahmoud, se démena tellement auprès des Beni-Raten et des Beni-Mahmoud pour

(1) Un cousin du caïd, Mohamed Amzian ou Bel Kassem, des Ait-Ahmed-ou-Ifrik, mokhazni du bureau arabe de Tizi-Ouzou, prétendait avoir été, de sa part, victime d'une spoliation; il fit attirer le caïd El Hadj Bel Kassem, un jour de marché, au village d'Icharkien, par deux hommes qui étaient de ses amis et on le fit installer, pour la nuit, dans une chambre qui avait une fenêtre donnant sur le dehors. Pendant que le caïd s'entretenait avec ses hôtes, Mohamed Amzian se glissa à la fenêtre et lui tira un coup de fusil qui le tua net.

obtenir de leur faire occuper les Beni-Douala afin d'empêcher leur soumission, que les négociations n'aboutirent pas.

A Dra-el-Mizan, les colonnes expéditionnaires avaient laissé un petit corps d'observation composé du 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, d'un bataillon du 23<sup>e</sup> de ligne, d'un bataillon du 90<sup>e</sup> et d'un escadron de chasseurs d'Afrique. Cette colonne n'eut pas à agir jusqu'au moment de l'expédition de 1857.

Après la soumission des Guechtoula, une réorganisation des tribus eut lieu pour remplacer les chikhs qui avaient tous fait défection au moment de la levée de boucliers de Si el Hadj Amar, sauf le chikh des Beni-Smaïl; on donna à chaque chef de tribu le titre de caïd au lieu de celui de chikh.

Ahmed ben Amar ou Sliman fut nommé caïd des Frikat en remplacement de Mohamed ou Lounès;

Mhamed ben Kheddach, caïd des Beni-Koufii en remplacement de Saïd ou Amran;

Mohamed ou Ali ou Ramdan, caïd des Beni-Mendès en remplacement d'Ahmed ou Kassi;

El Hadj Ali ou Dahman, caïd des Beni-bou-R'erdan, qui n'avaient pas de chikh investi au moment de l'insurrection;

Ahmed ou Lounès, caïd des Mechtras, en remplacement d'El-Hadj Mezian;

Mohamed ou Amar, caïd d'Ir'il-Imoula, en remplacement de Ferhat ben Assila;

Si Ali el-Arbi, caïd des Cheurfa-Ir'il-Guiken, en remplacement de Si Mohamed el-Mazari.

Le chikh des Beni-Smaïl Saïd ou El-Hadj qui, comme nous l'avons dit, n'avait pas fait défection, s'était réfugié avec sa famille à Dra-el-Mizan et avait marché constamment avec nos colonnes, fut naturellement laissé à la tête de sa tribu avec le titre de caïd. Saïd ou El-Hadj était le descendant d'El-Hadj Akli, le premier homme des Guechtoula qui ait été investi par nous d'un com-

mandement et sa famille nous est toujours restée fidèle.

Le caïd des Nezlioua, Si Sliman ben Kfif, tué au combat des Ouadia du 24 août 1856, avait été remplacé par son neveu, Si Mançour ben Kfif.

Les Zouaoua et les Beni-Sedka, qui n'avaient pas été visités par nos troupes dans l'expédition de 1856 et qui étaient restés insoumis, auraient bien voulu pouvoir se soumettre afin d'obtenir de voyager en pays arabe; mais, les Beni-bou-Addou ayant persisté dans la révolte, on ne voulut pas s'exposer à des complications en acceptant des soumissions en arrière de leur territoire et on les laissa dans le *statu quo*. Cependant, au mois de février, les Beni-Sedka s'étant rendus à Dra-el-Mizan pour y porter leurs doléances, on adopta une combinaison qui ménageait tout le monde. Il fut convenu que les Beni-Sedka prendraient leurs permis de voyage à Dra-el-Mizan et que Si El-Hadj Ahmed ou El-Djoudi se tiendrait à ce poste pendant la saison où on les délivre et en recevrait le prix. On espérait par cette concession obtenir que ces tribus se tiendraient tranquilles et elles ne soulevèrent, en effet, aucune difficulté.

Les tribus soumises avaient fait, avec assez d'empressement, le versement de leur contribution de guerre et, au mois de décembre 1856, tout était payé.

Comme nous venons de le dire, les Beni-bou-Addou avaient gardé leur attitude hostile, Si El-Hadj Amar était allé les visiter et les avait entretenus dans ces dispositions. Non contents de ne plus obéir au makhezen, les Beni-bou-Addou, qui se croyaient sans doute invulnérables, se mirent à faire des coups de main sur les tribus soumises.

Au milieu de novembre 1856, ils exécutèrent une razzia sur les Abid de Bor'ni; au nombre d'une centaine d'individus ils attaquèrent cette zmalâ pendant la nuit, tuèrent un homme et emmenèrent une quarantaine de bœufs. Les Abid d'Aïn-Zaouïa avertis montèrent à

cheval et se mirent à la poursuite des ravisseurs, mais ils arrivèrent trop tard pour rejoindre le troupeau, ils ne purent que tuer quelques-uns des Beni Addou qui couvraient la retraite de ceux qui emmenaient la razzia.

Au mois de mars 1857 ils firent de petites razzias sur les troupeaux de leurs voisins les Beni-bou-R'erdane, qui se gardaient mal.

Enfin, au mois d'avril ils engagèrent un combat contre les gens d'Ir'il Imoula, pour lequel ils reçurent quelques secours des Beni-Sedka; il y eut, de part et d'autre, quelques hommes tués et blessés, mais cette affaire n'eut pas de suites. Les préparatifs de l'expédition qui commencèrent bientôt firent oublier aux tribus leurs querelles intestines

Colonel ROBIN.

(A suivre)



LES

## RELATIONS DE LA FRANCE AVEC LE MAROC

### A PROPOS D'UN OUVRAGE RÉCENT (1)

Bien que la France ne soit en contact direct avec le Maroc que depuis l'occupation d'Alger, les relations entre les deux pays sont de date beaucoup plus ancienne. C'est là un fait qu'on doit se remémorer, au moment où la question marocaine semble préoccuper davantage l'opinion, si l'on veut être en mesure d'en discuter les termes.

La connaissance approfondie des traités conclus jusqu'à ce jour entre les deux pays est donc indispensable pour tous ceux que ces choses intéressent.

C'est cette considération qui a engagé M. Rouard de Card, professeur de droit civil à l'Université de Toulouse, à publier une étude historique et juridique sur les traités passés entre la France et le Maroc.

Avant l'apparition de cette étude, lesdits traités ne figuraient que dans des ouvrages spéciaux, où ils se trouvaient mêlés à des accords diplomatiques de tout genre, et il fallait une grande attention pour les y retrouver (2).

L'historique de la question restait à faire ; on ne saurait trop louer M. Rouard de Card de l'avoir entrepris.

(1) E. Rouard de Card, *Les traités entre la France et le Maroc, Étude historique et juridique*, de la Bibliothèque internationale et diplomatique, xxxvi. — Paris, 1898.

(2) Il faut cependant citer cinq articles de R. Thomassy, parus, sous le titre : *Des relations de la France avec le Maroc*, dans les *Nouvelles annales des Voyages*, mai 1840, — août 1840, — janvier 1841, — juillet 1842, — octobre 1842.

Son livre mérite d'être consulté par tous ceux qui s'intéressent au développement normal de la France dans le nord-ouest africain.

Dans la première partie de son ouvrage, l'auteur fait un rapide examen historique des conventions conclues entre la France et le Maroc depuis la fin du xvi<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution française ; il passe en revue ensuite tous les traités conclus depuis cette époque jusqu'à la paix de Tanger en 1844 ; puis de cette dernière convention jusqu'à la conférence de Madrid en 1880 ; enfin de la conférence de Madrid jusqu'à nos jours.

Dans sa deuxième partie, il étudie plus spécialement l'objet des traités entre la France et le Maroc ; et en les analysant, il est amené à grouper leurs clauses respectives en sept divisions, relatives :

- 1° A la délimitation des frontières entre l'Algérie et le Maroc ;
- 2° Aux consulats français ;
- 3° A la protection française ;
- 4° A l'établissement des Français au Maroc ;
- 5° Au commerce ;
- 6° A la navigation ;
- 7° A la naturalisation française des sujets marocains.

L'œuvre de M. Rouard de Card telle qu'il l'a conçue facilitera certainement les recherches de tous ceux qui s'occupent des questions marocaines. Les commentaires qu'il donne en rendent encore la lecture plus aisée. Mais il est certaines considérations d'une importance pourtant capitale qui semblent lui avoir échappé. Nous allons essayer de les développer ici en quelques mots en utilisant les documents qu'il a su si heureusement réunir et placer sous nos yeux.

Avant 1830, les premiers traités que la France eut à passer avec le Maroc visaient surtout les conditions de rachat des captifs ; plus tard, on y ajouta tout ce qui avait trait aux attributions et aux immunités des con-

suls, à la faculté de trafiquer, de naviguer et à l'exercice du culte catholique.

Après 1830, l'état de nos rapports se modifia en raison des relations de voisinage qui vinrent alors à s'établir. Toutefois le principe même des traités antérieurs continua à subsister dans son intégralité. On en trouve la preuve dans l'engagement pris respectivement par les deux hautes parties contractantes en 1844, à la paix de Tanger, de respecter et d'observer dans toutes leurs clauses les anciennes conventions (art. 7). La connaissance approfondie de ces traités antérieurs est donc des plus utiles pour bien apprécier nos rapports avec le Maroc.

Le premier traité conclu avec ce pays date de 1631. Il fut signé le 17 septembre à Maroc même par notre représentant, le chevalier de Razilly, et complété, peu après, par une convention additionnelle signée le 24 septembre de la même année en rade de Safi par le même envoyé. Quatre ans plus tard, le 18 juillet 1635, un nouveau traité intervenait entre le roi de France et l'empereur du Maroc.

Ces trois premiers actes diplomatiques avaient surtout pour objet le rachat des captifs. Toutefois l'article IV du traité du 17 septembre 1631 accordait la libre pratique aux commerçants dans les ports marocains.

Une période de près d'un demi-siècle s'écoula alors sans apporter de modification à l'état de choses existant. La situation reste la même jusqu'en 1682, où un nouveau traité, signé le 29 janvier à Saint-Germain-en-Laye, vient encore une fois régler les relations entre les deux pays.

La faculté de trafiquer pour les commerçants français se trouve pour la première fois étendue à tout le Maroc, et l'article II du traité stipule que dorénavant les sujets des deux pays « pourront réciproquement faire leur commerce dans lesdits empire, royaume et pays et naviguer en toute liberté sans en pouvoir être empêchés pour quelque cause et sous quelque prétexte que ce soit. »

En même temps l'article X indique que « tous marchands français qui aborderont aux côtes du Maroc ou Fez pourront mettre en terre leurs marchandises, vendre et acheter librement sans payer autre chose que ce que sont accoutumés de payer les sujets marocains. »

En outre, cette convention réglait la question du rachat des captifs, la question de la navigation et celle de l'installation des consulats.

Ces diverses clauses restèrent en vigueur pendant près de soixante-dix ans. En 1747 seulement, le 28 mai, un nouvel accord diplomatique est signé à Maroc, sur les bases du traité de 1682 ; mais les clauses en sont plus précises.

C'est ainsi que l'article II indique, d'une façon très formelle cette fois, les conditions dans lesquelles le commerce peut s'exercer dans les deux pays. Il est ainsi conçu :

« Les sujets respectifs des deux empires pourront voyager, trafiquer et naviguer en toute assurance et partout où bon leur semblera, par terre et par mer, dans la domination des deux empires sans craindre d'être molestés ni empêchés sous quelque prétexte que ce soit. »

Enfin, l'article V ajoutait encore à ces conditions que « les marchands français pourront vendre et acheter dans toute l'étendue de l'empire du Maroc comme ceux des autres nations, sans payer aucun droit de plus ; et si jamais il arrivait que l'empire du Maroc vint à favoriser quelques autres nations sur les droits d'entrée et de sortie, dès lors les Français jouiront du même privilège ».

Cette convention devait régler nos relations avec le Maroc jusqu'en 1830 ; cependant, en 1824 et 1825 furent signés deux articles additionnels renouvelant les traités antérieurs et autorisant en cas de guerre le ravitaillement de nos navires dans les ports marocains.

La prise d'Alger, le 14 juin 1830, vint modifier profon-

dément l'état de choses existant : désormais, une frontière commune allait séparer les deux pays ; mais en même temps les esprits clairvoyants se demandaient quelle serait l'attitude des États musulmans du nord de l'Afrique à l'égard de leur nouveau voisin chrétien. Cette question fut bien vite résolue pour la Tunisie, qui, dès le début, sembla ne pas vouloir s'opposer au fait accompli. Il n'en fut pas de même pour le Maroc, ainsi que nous allons le montrer.

Cependant, M. Rouard de Card n'est pas tout à fait de cet avis. Il reconnaît bien que la reddition d'Alger eut un grand retentissement parmi les populations marocaines ; mais il ajoute que l'empereur Abderrahman ne chercha pourtant point à gêner notre installation sur le territoire algérien : « Bien plus, lorsque la lutte fut engagée avec Abdelkader, le sultan parut ne pas vouloir se départir de la plus stricte neutralité. Son attitude ne changea qu'au moment où nos colonnes forcèrent l'émir à se réfugier sur le territoire du Maroc (1) ».

En réalité, les faits sont légèrement en contradiction avec les affirmations de M. Rouard de Card. En effet, dès la fin de l'année 1830, le sultan Mouley Abderrahman, répondant aux vœux des habitants de Tlemcen qui lui avaient envoyé une députation, chargea son neveu, Mouley Ali, de prendre possession de cette ville.

Informé de cette violation de nos droits sur une ville qui dépendait de la Régence d'Alger, le général commandant en chef de l'armée d'Afrique faisait partir pour le Maroc un envoyé spécial, le colonel d'état-major Auvray, avec mission d'exiger l'évacuation de la province d'Oran ; mais le colonel ne put aller plus loin que Tanger, et n'obtint que des promesses vagues, des réponses dilatoires.

Pendant ce temps, Mouley Ali, installé à Tlemcen, parcourait impunément la province d'Oran et s'avanc

même jusque sous les murs de cette ville, sans cependant oser l'attaquer.

Bientôt les agissements marocains s'affirmaient encore davantage : des représentants du sultan s'installaient dans les trois principales villes de l'ouest de la régence : c'était, à Médéa, Chérif el-Moati ; à Miliana, Mohammed ben Chergui ; à Mascara, Bel Ameri ; et les populations algériennes, par haine du chrétien, se soumettaient à l'autorité de ces délégués du sultan. L'action de ceux-ci ne tardait pas à se faire sentir jusqu'aux portes d'Alger.

Il fallait aviser sans retard ; le gouvernement résolut de faire d'énergiques représentations à la cour chérifienne.

En mars 1832, une mission fut envoyée à Fez : M. de Mornai, qui la dirigeait, obtint le rappel des agents marocains et l'engagement de la part du sultan de ne plus se mêler des affaires de l'Algérie. En même temps le souverain marocain renonçait à toute prétention sur Tlemcen et son territoire et reconnaissait nos droits de conquête.

L'intervention directe de la cour marocaine cessa alors de se faire sentir ostensiblement. Toutefois, le sultan continua à prétendre exercer son autorité sur les populations de la vallée de la Tafna, et les populations marocaines, encouragées par cette attitude, ne cessèrent de prêter un concours souvent effectif aux indigènes algériens qui résistaient à nos armes.

On en eut la preuve en 1836, aux combats livrés sur la Tafna, après l'occupation de Tlemcen par le maréchal Clauzel : des correspondances furent saisies qui ne laissèrent aucun doute à cet égard.

La situation fut alors jugée assez grave pour nécessiter l'envoi d'une nouvelle mission chargée de rappeler le sultan à l'observation de la neutralité. Le colonel de la Rue fut, dans ce but, envoyé à Meknès. En même temps, des protestations étaient adressées au caïd d'Oudjda, qui avait prêté une aide effective à Abdelkader,

au combat de Seba-Chioukh, sur la Tafna, en lui envoyant des cavaliers soldés et de nombreux contingents marocains.

Il fallut se contenter de ces protestations ; car nous n'étions pas à ce moment en état de châtier les Marocains qui secondaient ainsi les efforts des tribus algériennes.

Le sultan, se rendant compte de cette situation, songea à en tirer profit. Toutefois, il hésitait encore à entrer en lutte ouverte avec nous ; et cette considération le détermina à user d'un moyen détourné pour obtenir au moins une partie de ce que l'occupation illicite n'avait pu lui donner.

Dès notre installation à Tlemcen, il revendiqua hautement la vallée de la Tafna ; il comptait sans doute que les difficultés suscitées par Abdelkader favoriseraient ses projets ambitieux et nous amèneraient, autant par lassitude que par nécessité, à faire abandon du territoire qu'il convoitait.

Mais le traité, conclu avec Abdelkader, sur la Tafna même, en 1837, vint heureusement ajourner la question en reconnaissant à notre infatigable ennemi des droits sur la plus grande partie de la province d'Oran, et particulièrement sur Tlemcen.

Dans la pensée des deux contractants, Abdelkader prenait simplement dans ces régions la succession des Turcs et héritait de leurs droits territoriaux.

Une telle paix ne pouvait durer : la reprise des hostilités survint bientôt, amenant avec elle une nouvelle modification de la situation.

Enfin, Abdelkader, traqué de toutes parts, abandonné de la plupart des tribus algériennes, rejeté peu à peu vers l'ouest, dut chercher un appui de plus en plus grand chez les tribus marocaines. Elles lui fournirent de nombreux contingents.

Aussi en 1842, après l'occupation définitive de Tlemcen, notre agent au Maroc se trouva-t-il contraint d'adresser

de nouvelles représentations au sultan. Bientôt même le général Bedeau était amené à faire de semblables remontrances au caïd marocain d'Oudjda. Toutes ces démarches restèrent sans résultat, car les populations du Maroc, de plus en plus inquiètes de l'installation d'une puissance chrétienne à proximité de leur pays, fanatisées par l'idée d'une guerre avec les chrétiens, tournaient chaque jour davantage leurs regards vers Abdelkader. Le sultan lui-même, quoique n'osant pas le soutenir ouvertement, ne cachait pas la vénération qu'il avait pour lui. C'étaient là d'heureuses dispositions pour la cause d'Abdelkader : il sut habilement en profiter et exciter contre nous l'esprit d'hostilité des tribus marocaines.

Cette hostilité n'allait pas tarder à se manifester ouvertement ; l'occasion s'en présenta en 1843. Dans une entrevue que le général Bedeau eut, à cette époque, avec le caïd d'Oudjda, des coups de fusil furent tirés sur l'escorte du général. Le caïd promit de châtier les coupables, et l'on se contenta de cette satisfaction.

Cependant, Abdelkader, toujours poursuivi par nos colonnes, se trouvait bientôt dans l'impossibilité de continuer la lutte avec ses seules ressources. Dès le début de l'année 1844, il s'adressait au Sultan et réclamait son appui.

Cet appel mit tout d'abord le souverain marocain dans la perplexité : il n'y répondit pas ; mais quelques mois plus tard, entraîné par les populations que fanatisait l'idée d'une guerre contre les chrétiens, il dut se résoudre à intervenir en envoyant des troupes à Oudjda ; il eut soin toutefois de leur enjoindre d'agir avec la plus grande circonspection et de ne pas prendre l'initiative d'une attaque. Mais le fanatisme musulman l'emporta ; les contingents marocains ne purent résister à la tentation de s'engager avec les chrétiens.

Le 15 juin 1844, ils attaquèrent traitreusement l'escorte du général Bedeau au cours d'une conférence que ce

dernier avait, à Si Mohammed El Ouassini, avec le commandant des troupes chérifiennes, Si Ali Taïeb El Guennaoui.

Celui-ci n'avait pu contenir son escorte et avait essayé de couper court à toute discussion en posant comme ultimatum la retraite immédiate des Français derrière la Tafna. Au bruit de la mousqueterie, le général Bugeaud était accouru au secours de son lieutenant et l'avait aidé à se dégager et à mettre en fuite les assaillants.

Après un pareil guet-apens, la guerre était inévitable.

Bugeaud résolut de brusquer les choses en marchant à l'ennemi. Le 19 juin, il entra à Oudjda, en même temps que le sultan Mouley Abderrahman, comprenant que l'heure n'était plus aux tergiversations, proclamait la guerre sainte et confiait à son fils Mouley Mohammed le commandement en chef de l'armée marocaine.

Le 14 août, le choc se produisit sur l'Oued Isly : l'armée chérifienne fut mise en pleine déroute, tandis que sur mer, le prince de Joinville bombardait successivement Tanger (6 août) et Mogador (15 août).

Cette triple victoire nous ouvrait le Maroc ; et il est à présûmer que si, à Paris, nous avions eu à ce moment une conception plus nette de la situation, il nous eût été facile de tirer un meilleur parti de circonstances aussi favorables.

Mais on obéissait alors à d'autres préoccupations : on considérait que le plus important résultat à tirer du succès récemment acquis était de contraindre le Maroc à refuser dorénavant toute assistance à Abdelkader. C'est avec cette idée préconçue que nos plénipotentiaires discutèrent les clauses du traité de Tanger (10 septembre 1844), et qu'ils ne revendiquèrent d'autres limites que celles qui existaient du temps des Turcs ; comme si les Turcs et en général tous les peuples musulmans avaient jamais songé à tracer une frontière suivant nos conceptions modernes !

Tels sont, brièvement résumés, les incidents d'ordre divers qui ont précédé la signature des traités de 1844 et de 1845. Il est regrettable que M. Rouard de Card les ait passés sous silence ; car ils expliquent nettement, on vient de le voir, l'esprit qui a présidé à la conclusion de ces conventions.

Nous sommes, au contraire, de son avis lorsque après avoir étudié successivement les clauses concernant la navigation, le commerce, l'exercice du culte catholique, le fonctionnement des consulats, etc., il en vient à montrer la nécessité de remédier aux imperfections de la situation actuelle en négociant tout d'abord un nouveau traité de commerce, de juridiction et d'établissement ; puis en concluant une nouvelle convention pour la répression de la piraterie.

Mais nous ne le suivrons pas lorsqu'il parle de réviser le traité de délimitation de 1845, qui n'a déterminé de ligne frontière entre les deux pays que depuis la mer jusqu'au Teniet-Sassi. Il la considère comme tout à notre désavantage, et il voudrait que l'Algérie soit séparée du Maroc par une limite bien définie « tenant compte des dispositions naturelles des lieux et des traditions historiques ».

Cependant l'existence d'une pareille frontière, normale entre des pays civilisés comme l'ont été des États européens, est inadmissible entre deux contrées aussi disparates que le Maroc barbare et un pays régulièrement organisé comme l'Algérie.

Ici, l'action gouvernementale se fait sentir d'un bout à l'autre du territoire ; les rouages administratifs fonctionnent normalement, chacun s'incline devant les ordres de l'autorité ; au Maghreb, au contraire, le souverain de Fez ne puise son influence que dans sa qualité de chérif, qui lui donne en quelque sorte la prépondérance religieuse ; mais son action au loin est par essence même toute morale, et par suite discutable. Bien plus, ce n'est que par la force qu'elle peut s'exercer de près.

Aussi, l'autorité de celui que nous appelons le Sultan n'est-elle véritablement respectée que dans une partie relativement restreinte de ce pays que nos géographes ont dénommé Maroc ; et la plupart des auteurs modernes qui ont décrit cette région, considèrent que le pays plus ou moins soumis à l'autorité chérifienne (le Bled Makhzen) ne comprend qu'une très petite portion du territoire du Maghreb. Ils évaluent son étendue au quart, voire même au sixième du pays tout entier.

Dans ces conditions, une frontière au tracé bien défini, comme le demande M. Rouard de Card, nous lierait complètement les bras vis-à-vis de ces populations turbulentes. Nous ne pourrions plus, devant le manque d'autorité du Chérif de Fez, aller châtier nous-mêmes, comme en 1859, les brigandages de ces tribus. La moindre violation de territoire prendrait un caractère de gravité qu'elle ne peut avoir aujourd'hui, et nous nous verrions obligés d'abandonner le droit de suite inscrit dans le traité de 1845, de cesser de poursuivre nos rebelles dans les régions les plus extrêmes de l'ouest, et de ne plus infliger à leurs méfaits la répression qu'ils méritent. Ce serait renoncer à toute idée d'expansion vers l'ouest et reconnaître, *ipso facto*, au Maroc la qualité de nation organisée.

En réalité, notre situation vis-à-vis du Maghreb est identique à celle des Russes en Asie centrale à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ; c'est, comme l'a dit excellemment un écrivain moderne, « celle de tous les États civilisés qui se trouvent en contact avec des peuplades à demi-sauvages, errantes, sans organisation sociale fixe. Il arrive toujours en pareil cas qu'on a des incursions, des pillages à réprimer. Pour y mettre un terme, on est forcé de réduire à une soumission plus ou moins directe les peuplades limitrophes. Une fois ce résultat atteint, les tribus se trouvent à leur tour exposées aux agressions de leurs voisins. Il faut donc les défendre contre ces déprédations et châtier ceux qui les commet-

tent. De là, la nécessité d'expéditions lointaines, coûteuses et périodiques (1) ».

Telle a été pour nous aussi, pendant de longues années, notre ligne politique. Si nous l'avons abandonnée depuis 1870, c'est que notre situation internationale s'est trouvée momentanément modifiée par nos désastres. « Alors, comme le dit fort bien M. Rouard de Card, notre prestige se trouva diminué et notre situation devint précaire. »

Mais il n'y a plus de raison aujourd'hui pour continuer cette politique d'effacement, si préjudiciable à nos intérêts, et l'heure semble venue de reprendre sinon une politique d'intervention militaire, qui n'est plus compatible avec les idées et les nécessités actuelles, du moins une ligne de conduite plus vigoureuse et surtout plus suivie, qui seule peut nous procurer des résultats certains et durables. De récents événements nous en ont donné la preuve surabondante.

AHMED H.

---

(1) Napoléon Ney, *En Asie centrale à la vapeur*, p. 212.

## REMARQUES

SUR LA

## POÉSIE MODERNE

CHEZ

## LES NOMADES ALGÉRIENS.

## IV. — La Zar'ouïa, الزغوية (1).

La *zar'ouïa* est le genre de chanson le plus en vogue chez les nomades de la province d'Alger (2). C'est une mélodie lente, au son plaintif, bâtie sur un plan uniforme et qui a toujours pour sujet les louanges d'une femme. L'auteur exprime d'abord les chagrins dont son cœur est accablé à son sujet; puis il termine par la description, généralement très hyperbolique, de son amante. Entre-temps, s'intercalent des descriptions accessoires et des digressions sur n'importe quel sujet, mais généralement très courtes, de sorte qu'elles ne font point perdre de vue l'objet principal de la chanson.

(1) *Zar'oua*, زغوى, signifie « chanter une *zar'ouïa*. » Ce paraît être une 20<sup>e</sup> forme de *zar'a*, زغاء, racine à laquelle se rattachent des idées de pleurs, de gémissements, de plaintes. Le fait est que bien des Européens, ignorant la langue des nomades algériens et leurs coutumes, s'imaginent les entendre pleurer ou gémir quand ils entonnent une *zar'ouïa*, tant l'air en est plaintif bien souvent.

(2) Elle y est si en honneur que l'on cite tel auteur qui a composé, pour une seule de celles qui furent ses maîtresses, jusqu'à plus de cent *zar'ouïas*.

Cette uniformité du plan se retrouve dans beaucoup de détails; ainsi, c'est toujours à peu près dans le même ordre qu'est faite la description de la personne aimée; et les mêmes expressions reviennent, par suite, forcément dans un très grand nombre de *zar'ouïas*. Les digressions, malgré leur rôle secondaire, forment très souvent d'ailleurs la partie la plus intéressante et la plus originale de la composition.

Voici d'abord une *zar'ouïa* que j'ai recueillie à *Elguerara*, sur les confins de la chebka du Mzab, et qui a pour auteur *Ali ben Elakhdar*, chérif de la ville. La chanson a été composée pour *Cheikha bent Elmouloude*, femme des Ouled-Elakehal, une des fractions de la tribu des Ouled-Sidi-Aïssa, du groupe des Ouled-Nayl (\*).

(1) تُعَدَّتْ فابرة دارت أيام الحَمَّان

صَابَتْ سَجرة بلادنا يا شَطَطَانِ

## NOTES

Sur les mots et les expressions non donnés par *Beaussier*, ou insuffisamment expliqués par lui.

(1) *دار* a ici le sens de « s'écouler. » On dit dans ce sens : « ما زال ما دارشى العام » une année ne s'est pas encore écoulée. — *فابرة* « vide, désert (pays). » — *صاب*, f. I, « passer l'été; prendre l'apparence qu'elle a

(\*) Je tiens à remercier M. Guendouze Aomar ben Lounes, instituteur à Tajemout, et M. Mohammed ben....., taleb d'Aïne-Madi, élève de la Medersa d'Alger, de l'aide qu'ils m'ont apportée lorsqu'il s'est agi d'éclaircir le sens de certains mots difficiles.

*Revue africaine*, 45<sup>e</sup> année. Nos 241-242 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Trimestres 1901). 14

- (2) بعد أن كانت لذّة زاهرة تزيّان  
سقطت ورفتها على شوب اعياني
- (3) انا ما ني شى على خضر سجرة بستان  
بى واحدة جنتها مالك جتني
- (4) نوريتها تعرفوها بالتبغنان  
من آلي راحت ساجرة القلب خطاني

en été (chose, arbre, p. ex., etc.). » — تَشْطَان, n. d'act. de شَطْن, de la forme تَعْمَال déjà vue précédemment. Cette forme est aussi bien littéraire que تَجْعِيل. Hariri notamment la mentionne.

(2) أن est le *que* conjonctif de l'arabe régulier, qu'on rencontre encore assez souvent employé dans le Sud algérien, en composition avec des adverbes de temps. C'est ainsi qu'on dit : بعد أن, وقت أن, حتّى أن, لَمَّا أن, etc. — لذّ, syn. de لذيد. — اعيان, plur. de عين et syn., par conséquent, de عيون.

(3) خَضُر, un des noms d'action de خَضَرَ « être vert, » *verdure*. — بستان, rarement employé dans le sens de « jardin » dans l'arabe barbaresque des nomades, désigne par contre souvent, chez eux, le *cyprès*, arbre dont ils aiment à faire mention dans leurs poésies et qui leur semble le *nec plus ultra* de la décoration dans un jardin. — جنّ « son démon, son génie familier. » Déjà vu précédemment dans une autre poésie.

(4) تبغنان, n. d'act. de بَغِنَ « dire en détail, exposer clairement. »

- (5) الشيخة عين مكنبل طول الزمان  
وهى بنت المولود حبتك رداني
- (6) عدت نبلتي كآلي شارب سكران  
انا خاطي في الشراب فلبني خلاني
- (7) دهم بى ملكته وحشد غيوان  
دائم هاك يصير في العبد الزاني
- (8) طلبتك يا خالفي وانت الرحمان  
عوف عني لله بركان

(5) عَيْن مَكْنِبَل « œil chaperonné, » m. à m. : comme celui d'un faucon; c.-à-d. : dont les paupières sont pudiquement baissées.

(6) فَلَئِي « faire une faute, aller de travers, tituber. » « faute. » Ces mots ont une grande ressemblance avec le français et l'italien. Cependant, c'est peut-être pure coïncidence, car on trouve en arabe littéraire : تَبَلَّتْ عَلَى « échapper à quelqu'un (bévue, faute); » « fautes, bévues. » Et l'on dit aussi en arabe parlé : بَلَّتْ لِي, m. à m. : « cela m'a échappé, » c.-à-d. : j'ai perdu l'empire de moi-même, j'ai perdu mon sang-froid. فَلْئِي peut donc être une 17<sup>e</sup> forme de بَلَّتْ. On trouve quelques exemples de cette forme dans le langage.

(7) مَلَكْتَهُ « sa puissance, » semble se rapporter à غِيَوَان « datte sèche avant d'être mûre. » Racine غَيْس.

(9) بنت الخضر الجيدة صابي لاسنان  
رَحَلت اس درك الشوف اذاني

(10) لوموني يا خوتي والقلب زعبان  
ياسر منكم مهلك كما راني

(11) عياني المنعول بوصيب من كان  
بكري كان جوار ذا الوفت عداني

(12) عداني بالبعد نحس بجسدي عيان  
جوبته في لاغواط جات عين الجاني

(9) صابي — « les chorfa (plur. de chérif). » الخضر (9).  
Voici encore un exemple d'un substantif suivi d'un  
complément annectif, et qui, à cause de cela, reste au  
masculin, quoique se rapportant à un nom féminin.  
C'est presque une règle constante en poésie arabe vul-  
gaire, chez les nomades du Sud algérois.

(14) « le Maudit, Satan. » وعيب — « l'image, »  
nom d'act. de وصو — « جوار » protecteur. » Cf. en arabe  
littéraire: « جوار » protection. — « عدا » séparer, » et aussi  
« être ennemi. » Pris d'abord dans ce sens, le mot l'est  
au vers suivant dans le sens de « séparer, éprouver par  
la séparation. » Cf. en arabe littéraire: عدا, f. O, « sépa-  
rer de. »

(12) « chose inaccessible, » et au figuré « chi-  
mère. » — « جاني » exilé. » C'est un des surnoms du  
chef de la maison des Tedjini, qui jadis s'expatria du  
Maroc pour venir s'établir en Algérie.

(13) خاطي وطن بلادنا حالوا كيبهان  
نشتي خاطرة شوارها يا تمحاني

(14) جوادي الهواك يا ذابل الاعيان  
ساجي واجد واين نحصد يرصاني

(15) ما ينكل ما يمل ما هو حيران  
إذا سرجت عليه ما يستنانني

(16) عارب فاصد به بر اهل الديوان  
نبعنا الله بالحاج عيسى والثانني

(17) يا سيد المبروك يا فوتي البرهان  
و يا جملة لافطاب كونوا اعوانني

(13) حال, f. I, « séparer, s'élever comme une barrière  
infranchissable. » De là « حيال » tapis séparant, dans une  
tente, les hommes des femmes; » syn. de طاف, déjà  
vu. — « تمحان, n. d'act. de متحن, » cause de mon afflic-  
tion, de mes chagrins amoureux. »

(14) هاك, f. O, « bon marcheur, rapide. » — « être bon marcheur (cheval). »

(15) انكل, syn. de كل, « se fatiguer, se rebuter. »

(16) ناس الديوان, et plus couramment اهل الديوان,  
« les princes de la religion, les personnages vénérés, »  
à cause de leur sainteté. — الحاج عيسى, personnage  
religieux, très vénéré à Laghouat.

(17) سي المبروك, autre personnage religieux, vénéré  
à Laghouat. — فطاب, pl. افطاب, princes de la religion.

- (18) شِيخْتِي فِي بِلَادِكُمْ وَأَنَا حَيَّرَان  
ثَابِتٌ وَلَقْبِي ثُمَّ لَا غَوِيَتْ لِسَانِي
- (19) الشَّيْطَانُ يُوَسُّوسُ لِلْعَبْدِ الْوَلَهَّانِ  
وَفَتٌ طَوِيلٌ خِيَالَهَا لَا خَطَانِي
- (20) كَانَ الدُّنْيَا طَائِلَةً نَعِيَتْهَا جِيَّرَان  
مِنْ جَمِيعِ إِلَى كَاتِبَةٍ تَسْتَنَانِي
- (21) ثَيْشِكُ رَيْشٌ ظَلِيمٌ بِالِي فِي الْأَصْحَانِ  
الْحَوَاجِبِ نُونَاتٍ خَطَّ تَلْمَسَانِي

(18) لا غويت لساني. — Le sens de l'expression n'est pas douteux ; c'est : « son nom est sans cesse à la pointe de ma langue, » d'après plusieurs indigènes que j'ai consultés. Mais la traduction littérale est moins aisée. J'ai donné à غوى le sens de « refroidir », qu'il a souvent dans le Sud algérois, et j'ai compris : « je n'ai pas laissé refroidir ma langue, » c.-à-d. : « je ne l'ai pas laissée un seul instant sans qu'elle prononçât son nom. »

(19) ولهان « préoccupé, troublé, consterné par la tristesse. »

(20) كان, syn. et abréviation de لوكان.

(21) اث, corruption de أثيث, littéraire, racine اءث, « chevelure abondante. » Dans le langage, l'أ initial tombe dans une foule de mots. Beaussier n'a généralement pas reconnu leur origine véritable, et il les indique comme étrangers aux racines arabes, alors que ce n'en sont que des altérations.

- (22) عيونك يا خادمي جعبات بقتان  
من صنعت سطنبول خاطي النصراني
- (23) خَدَّ الشَّيْخَةِ كِبَالُوردٍ وَبِنْ نَعْمَانِ  
إِذَا فَتَحُوا الْآثْنَيْنِ مَا بَيْنَ السَّوَانِ
- (24) فَمَتَّكَ يَعِشِي عَلَى الزَّبْرَدِجِ وَالْيَامَانِ  
رَيْفُكَ طُبَّ لِلْسَفْمِ ثَابِتٌ دَوَانِي
- (25) عَنَفُكَ رَايَةً ضَمِيمٍ كَخَرَجَتْ بِرَسَانِ  
وَتَبَانَتْ عَلَى إِبَاهَا بِالْعَانِي

(22) خادمي, expression qui ne peut se traduire littéralement, car il faudrait alors écrire « ma négresse, » mais qui équivaut à : « mon amour, ma chérie, etc. » — جعبة « fusil ; » c'est la partie prise pour le tout, car جعبة signifie proprement : « canon de fusil. » — بقتان, de بقتن, meurtriers.

(24) عشي « insulter. » Plus couramment, on emploie dans le Sud algérois la III<sup>e</sup> forme عاشي, avec le complément direct. — يامانت pour يامان, à cause de la rime.

(25) ضميم « goum compact, » et aussi quelquefois « en péril. » — تباني « s'entre-tuer. » — بالعاني a ordinairement le sens de « exprès, intentionnellement. » Mais ce sens ne convient pas ici. Aussi je traduis par « avec acharnement. » On a en effet, en arabe littéraire : عَنَوَةٌ « force, violence, » et en arabe parlé : تَعْتَى لِ « employer la force contre. »

(26) جبد العفد على كَحَيْلَةٍ تَحْتَنَ  
محزومة عاد السراء عنها بانسي

(27) بدنها يعشى على بينات كَتَان  
تعرف حال الحُب والنهد كوانسي

(28) ابخاذك عوصات من بنيان رهبان  
سافك سيف جديد صنعة اليماني

(29) كَلِّ واحد عن اخته دائماً عطشان  
يعود مدانف كما رانسي

(30) تخاوا واجنونهم اللصف اللياني

(26) جبد العفد على « se former en groupe autour. » — كَحَيْلَةٍ désigne les chameaux. — تَحْنُ, V<sup>e</sup> forme modifiée de حَنَّ, mise pour تَحْتَنُ « gémir, pousser des cris plaintifs. » Ces V<sup>es</sup> formes modifiées, particulières aux verbes sourds, ont été signalées plusieurs fois (Beausnier, Cherbonneau, Machuel, etc.) — سراء a ici le sens de سور « muraille, rempart. » En effet, les cavaliers entourèrent les chameaux comme d'une muraille vivante.

(27) بينة « espèce de cotonnade fine, » du français. — تعرف a pour sujet Cheikha. — حال الحُب « la conduite à tenir en amour; » c.-à-d. : elle sait parler, causer, chanter, marcher avec grâce, tenir compagnie, etc.; c'est enfin, comme on dit en arabe, une مولاة ميعد « une femme de compagnie. »

(29) دنبي « malade. » Cf. l'arabe littéraire دنبي.

(30) Le premier hémistiche manque. — تخاوى « s'en-

(31) لا بكتة لا واين تهرب يا شومان  
في هذه الدنيا كل فسم إثناني

(32) انت ضرتك في اختك يتسمى جيران  
والى صترة جاورة كما رانسي

(33) \* يا بنت المولود لجتك رداني \*

ليان, s'agglutiner. » — لياني, probablement de ليان, qui serait le nom d'action de لوى, signifierait donc « inextricable et souple (en parlant d'un lien.) »

(31) إثناني mis pour إثنان, à cause de la rime.

(32) جيران, nom d'action de جار f. O, « injustice. »

#### TRADUCTION (\*)

(1) [Le pays] demeure désert; les jours de chaleur se sont écoulés; l'arbre de notre pays a subi l'atteinte de l'été; c'est mon souci.

(2) Après qu'il était agréable (à voir) luxuriant, magnifique, ses feuilles sont tombées (une à une) à mes yeux.

(3) (Mais) je n'en suis pas à la verdure d'un cyprès (ou d'un arbre de jardin, voir la note 3, ci dessus, p. 210; mon mal a pour cause une [femme] dont le cœur a captivé le mien.

(4) Je [vous] l'indiquerai clairement. Vous la reconnaîtrez; depuis qu'elle est partie, le cœur me manque.

(5) Cheikha, à l'œil constamment voilé, fille de Mouloud, ton amour m'a épuisé.

(\*) NOTE. — Les mots entre crochets sont ceux qui sont sous-entendus en arabe, et qui sont indispensables à la compréhension du sens. Les mots entre parenthèses sont ceux qu'il m'a paru nécessaire d'ajouter pour mieux faire comprendre le texte.

(6) J'en suis venu au point de marcher étourdi, comme quelqu'un qui a bu, qui est ivre; (cependant) je suis à jeun; mon cœur m'a abandonné.

(7) La puissance de son [amour] m'a atteint, et a desséché (mon esprit comme une) datte sèche avant d'être mûre; toujours, c'est ainsi qu'il arrive à celui qui commet un adultère.

(8) Je t'en supplie, ô mon Créateur, Toi le Miséricordieux, fais-moi grâce, par Dieu, je suis à bout (m. à m. : j'en ai assez). -

(9) La fille des Verts (chorfa), la noble (fille) aux belles dents, est partie hier avec son campement; l'atteinte du désir [de la revoir] m'étreint.

(10) Blâmez-moi (si vous voulez), mes frères! (mon cœur est accablé; (et cependant) beaucoup d'entre vous sont malades comme je le suis.

(11) Le Maudit me fatigue en (me représentant) l'image de celle qui était [ici]; jadis, il était [pour moi] un protecteur; maintenant, il m'est ennemi.

(12) Il m'éprouve en m'en séparant par l'éloignement; je sens mon corps accablé; inaccessible (pour moi) demeure, à Laghouat, la personne de (celle qui est) partie.

(13) A l'écart de nos pays; comme des barrières (se dressent et nous) séparent des rochers; je voudrais aller vers elle, cause de mes chagrins.

(14) Mon coursier rapide à la marche, ô toi dont les paupières sont flétries (par le désir ?), est prêt, préparé; où que je veuille aller, il en est content.

(15) Il ne se fatigue, ne se rebute, ni ne s'inquiète; si je pose la selle sur son dos, il ne m'attend pas (c.-à-d. : il n'attend pas que je le dirige).

(16) Il sait que je me dirige avec lui vers la ville des

Saints Personnages; puisse Dieu nous faire participer aux grâces d'Elhadj Aïssa (qui y vécut), et aussi

(17) Si Elmabrouk, grand faiseur de miracles, et vous tous, Princes de la religion, soyez mes auxiliaires!

(18) Cheikha est dans votre pays; j'en suis inquiet; sans nul doute, mon amante est là-bas; ma langue ne cesse de prononcer son nom. (Voir la note 18 sur le texte de ce vers.)

(19) Le Diable souffle (de mauvaises pensées) à celui qui est consterné par la tristesse; pendant longtemps, son image (celle de Cheikha) ne m'a pas quitté.

(20) Si le monde doit durer, nous finirons (par redevenir) voisins; tout ce que le sort a décrété m'attend dans la vie.

(21) Ta chevelure épaisse [est comme] les plumes de l'autruche mâle, paissant dans les dépressions (des dunes); (les) sourcils [sont comme] deux noun (lettres arabes) d'une écriture de Tlemcen.

(22) Tes yeux, ma belle, [sont comme deux] cano de fusil meurtriers, façonnés à Stamboul, ville indépendante des chrétiens.

(23) La joue de Cheikha [est] comme la rose et le coquelicot, quand tous deux éclosent entre des norias (qui leur versent la fraîcheur).

(24) Ta bouche insulte à l'émeraude et au diamant, ta salive est un remède à la maladie; sans nul doute (c'est elle qui) m'a guéri.

(25) Ton cou [est comme] l'étendard d'une troupe à cheval, aux rangs pressés, lorsque sortent les cavaliers et qu'ils s'entre-tuent avec acharnement pour (s'enlever les uns aux autres) leurs chameaux.

(26) Ils forment un cercle autour du noir (troupeau) qui pousse des gémissements plaintifs; [celui-ci est] entouré (par les cavaliers); un mur s'est élevé autour.

(27) Son ventre surpasse (la blancheur) des pièces de toile fine; elle sait les règles de l'amour; son sein me brûle (le cœur).

(28) Tes cuisses [sont comme] les colonnes d'un monument (fait par) des moines; ta jambe [est comme] un sabre neuf, fait par un Yéménite.

(29) Chacun est toujours avide (de posséder) son amante (m. à m. : sa sœur); il tombe gravement malade, comme je le suis.

(30). . . . . (le premier hémistiche manque).  
Leurs cœurs se sont unis d'un lien inextricable.

(31) Il n'y a pas de séparation (possible); pas de refuge (possible); malheureux, (car) en ce monde tout va par couple.

(32) Le mal que te cause ton amante est vraiment une injustice; et celui que son mal éprouve, comme moi (sous-entendu : est bien malheureux !).

(33) Fille de Mouloud, ton amour m'accable.

Voici une autre zar'ouïa, due à *Ahmed ben bou Aroua*, de la tribu des Beni-Thour (Ouargla), qui l'a composée pour sa maîtresse Fatna :

(1) أسابف الجوانح تعانى رسالته

يا الحجر ببراة تنغرب

(1) يا, particule vocative qui remplace souvent يا.  
— سابف الجوانح, m. à m. : « rapide d'ailes, » c.-à-d. : « oiseau aux ailes rapides, » désigne le « pigeon ramier. »  
— تعانى, de عانى « prendre, emporter. » La racine est عنو. — براة « lettre, » employé chez les Beni-Thour et les Chaamba au lieu de براية, qui est usité généralement

(2) شوب لي الطملة المعشلة

ناس باطنة واين مصرب

(3) ناس باطنة رخلوا ولا لبالا

خلبوا المؤكر والأرحب

dans le reste de l'Algérie. — تغرب, primitivement « aller vers l'ouest, » ici simplement « se mettre en route; » cf. la modification de sens éprouvée par راج, f. O, d'abord signifiant « aller le soir, » puis simplement « aller, » tant dans l'arabe parlé que dans certains ouvrages, *Mille et une Nuits*, p. ex. ; غدا, d'abord « venir le matin, » puis « partir, » etc.

(2) معشل « robuste, vigoureux. » — واين, que l'on prononce avec un l très bref « quel. » Très couramment employé chez les nomades de la province d'Alger. Il semble que ce soit une corruption de أى; le و initial se rencontre ainsi dans certains mots très brefs, et son introduction a sans doute eu pour cause le besoin de les allonger un peu pour les mettre plus en relief; c'est ainsi qu'on dit واش et اش, l'un et l'autre dérivant de علاش, علاش, علاه, et وعلاش, وعلاه; أي شي dérivant de على أي شي. Quant au ن final, il s'ajoute de même quelquefois dans certains mots, pour la même raison, semble-t-il, ainsi que toutes sortes d'autres suffixes qui, isolés, n'ont aucun sens, et qui résultent simplement du besoin d'allonger, d'alourdir le mot pour attirer sur lui l'attention. C'est ainsi qu'on dit اشن, اشنو, واشنهو, واشيني, اشيني, اشني, اشنو, etc. — ثمم pour ثمتيك, واش, etc., etc.

(3) مؤكر « endroit où l'on a séjourné longtemps, lieu

- (4) بَلِّغْ سَلَامِي لِصَاحِبِي الْخُلَّالَةِ  
رَدِّ بِالكَ لَا تَكْـذِبْ
- (5) قُلْ لَهَا خَلِيلِكَ وَتَلِي فِي حَالَتِ  
صَايِدُهُ غَرَامِكَ كَمَا يَكْـذِبْ
- (6) قُلْ لَهُ أَنَا خَلِيلَتِكَ مَا نِي شَيْءٌ بِدَالَتِ  
لَوْنِ فَاعِ هَذِهِ الدُّنْيَا تَغْرِبْ
- (7) نَطْلُبْ لِلَّهِ تَجْيِيهِمْ تَفْبَالَتِ  
لَا غَنَا شَيْءٌ فَلَئِبِي يَتَطَّرِبْ

de campement. » — رَحْبَةٌ, plur. de رَحَبَةٌ, « espace qui s'étend entre les tentes d'un campement; » à peu près synonyme de مَرَاح.

(4) خُلَّالَةٌ, syn. de بَزْمَةٌ, plur. بَزْمَاتُ (ne pas confondre avec بَزِيمَةٌ, plur. بَزَايِمُ) « grandes broches d'argent qui retiennent sur les seins la melhafa, مَلْحَافَةٌ, ou grande pièce d'étoffe drapée, et non cousue, qui est l'habillement des femmes nomades. »

(5) وَتَلِي, syn. de صَارَ, « est devenu. » — حَالَتِ, mot aux sens multiples, qui ne se précise que par le contexte; ici, il signifie une « situation misérable. »

(6) غَرِبَ, de غَرَبَ, « au cœur changeant. » — 1<sup>re</sup> forme, « changer. »

(7) Le هُم de يَجِيهِمْ se rapporte à نَاسٌ « gens, famille, » (de Fatna), mot sous-entendu. — تَفْبَالَتِ, syn. de تَفْبَالُ, que nous avons vu précédemment. La forme تَفْبَعَالَتِ est encore très employée comme nom d'action de la 2<sup>e</sup> forme verbale, chez les Arabes du Sud. — لَا غَنَا شَيْءٌ et لَا غَنَا,

- (8) طَالَفَ الشَّعْرَ رَايِبٍ عَلَى الْخُلَّالَةِ  
كَالْبَعْنَارِ فَشَوَّتْهَا تَلْهَبْ
- (9) تَحْيِيرِي فِي الْكَوَاجِبِ خَطَّ الْبَسْمَالَةِ  
نُونَتَيْنِ كَاتِبَهَا طَالِبْ
- (10) عَيُونَهَا جَعَابٌ وَفَوَالِبُ فَتَالَتِ  
سَمَّهَا زَبْرُوطٌ مَنُذِرْبْ

expressions au sens vague, que le contexte seul précise, mais renfermant toujours une idée de supposition : « peut-être que, à moins que, pour qu'au moins, il peut se faire que, » etc. L'explication précise en est bien difficile à donner, comme pour ces mots qu'un usage courant et prolongé a peu à peu détournés de leur sens primitif. Il semble que littéralement on puisse traduire : « pas de dispense ? » C'est de même qu'en français, nous employons couramment une locution d'abord affirmative : « sans doute, » avec un sens suppositif. — تَطَّرِبَ, V<sup>e</sup> f. de طَرِبَ, « se réjouir, » syn. de la VII<sup>e</sup> f. انْطَرِبَ.

(8) طَالَفَ, au lieu de طَالَفَتْ. Voir la note 9 de la précédente zar'ouïa et la note a' de la guettaa donnée dans les nos 238-239 de cette Revue. — فَشَوَّتْ « visage; » ce mot a aussi le sens de « museau, » en parlant d'un animal; puis de « ladre », en parlant d'un cheval (terme qui signifie : avoir l'extrémité du museau rase et dépourvue de poils); « ladre au museau et aux pattes, » en parlant d'un mouton. Il doit se rattacher à la racine فَشَأَ, f. O, qui, en arabe littéraire, signifie « peler, » et d'où a pu dériver le sens d'être ladre, en parlant du museau d'un animal (?).

(10) جَعَابٌ, plur. de جَعَبَةٌ « canon de fusil, » puis

— دى, pour مدفوف, nom d'action employé au lieu du participe passé; مدفوف serait lui-même l'épithète de خاخال, sous-entendu, et signifierait « façonné (avec art). » — مُشْتَب « blanchi à l'alun, » c.-à-d. en argent brillant et neuf, parce que les bijoutiers indigènes fourbissent, avec de la poudre d'alun, les bijoux d'argent qu'ils viennent de terminer, avant de les remettre au client.

## TRADUCTION

(1) [Ramier, oiseau] aux ailes rapides, prends (cette) missive; noble [oiseau], pars avec (cette) lettre.

(2) Rends visite à la jeune fille vigoureuse (mon amante); (dis-moi) où est (campée) la famille de Fatna.

(3) A-t-elle changé de campement? A-t-elle abandonné sa (première) station, ses (premiers) campements?

(4) Salue de ma part [la jeune fille aux] belles broches d'argent; prends garde de mentir.

(5) Dis-lui de ma part: « Ton ami se trouve dans une misérable situation; l'amour qu'il éprouve pour toi le poursuit (et l'accable), comme la sécheresse (accable la terre). »

(6) Dis-lui (1): « Je suis ton amie sincère, je ne suis pas changeante en amour; ce monde est changeant (m. à m.: la couleur de ce monde entier se transforme) (2).

(7) Je prie Dieu qu'il fasse voyager ma famille dans le Sud, afin qu'au moins mon cœur se puisse réjouir (3).

(1) La jeune fille est censée répondre au pigeon.

(2) Et sous-entendu: aussi, c'est à cause de cela que j'espère que notre séparation cessera.

(3) L'auteur revient à son sujet, la réponse de Fatna étant supposée terminée.

(11) خدّها برف يفتح في شلشالته

يبات في السهاده ردهه يضرب

(12) فمها جوهرا للدلالته

كالنحيل جابه مُسْتَب

(13) نهودها تقباج معدلته

بدنها الشمع كيف يشعل

(14) اخذها عرض من بني المشالته

بالرخام في جامع مُطْلَب

(15) ساق ذه لامرأة سيب متع حمالة

طاب على الرجل دى مُشْتَب

« fusil. » فوالب, plur. de فالب « canon. » — سم a ici le sens de « salive. » C'est un poison, parce qu'elle rend fou d'amour. — زبروط, pluriel زبروط, « balle de fusil. »

(11) شلشالته — سقع, syn. de فشع, « briller au loin. » — فشع (11) « pluie d'orage, tempête. »

(12) نحيل « miel, » de نحل « abeilles. »

(14) المشالته « ceux qui donnent l'exemple, la direction, par suite, savants, architectes. » — مُطْلَب « lieu où les tolba se réunissent pour étudier. »

(15) حمالة « soldats qui chargent (?) » — هذه pour ذه

(8) (Fatna) laisse flotter ses cheveux (tombant) jusque sur les boucles d'argent (qui ornent sa poitrine); son visage resplendit comme une lampe.

(9) Les lettres (élégantes) de la sentence : « Au nom de Dieu miséricordieux » sont impuissantes à rivaliser avec ses sourcils (c.-à-d. : ses sourcils sont plus harmonieusement dessinés que les lettres de la formule ou sentence : « Au nom de Dieu (1); » [ce sont] deux *nounes* écrits par un taleb.

(10) Ses yeux (sont comme) des fusils et des canons meurtriers; sa salive est comme du plomb fondu (2).

(11) Sa joue (resplendit) comme un éclair qui étincelle au loin dans une pluie d'orage, dont le tonnerre ne cesse toute une nuit de retentir au milieu du ciel.

(12) Sa bouche (est comme) les bijoux (étalés) dans une vente publique aux enchères; (elle est douce) comme le miel qu'apporte un marchand.

(13) Ses seins (sont comme) des pommes bien proportionnées; son ventre (est d'un blanc aussi éclatant que) la bougie allumée.

(14) Ses cuisses (sont comme) des colonnes dressées par-de savants architectes, (faites) de marbre dans une mosquée, lieu d'enseignement.

(15) La jambe de cette femme est un sabre (dans la main) de cavaliers chargeant; sur son pied luit agréablement (un kholkhal) (3) façonné (en argent), poli et fourbi.

*Remarques.* — Bien qu'appartenant à une région plus méridionale que la première, cette zar'ouïa est cependant bâtie sur le même plan. Autant on en examine-

(1) Formule qui précède tout écrit en arabe.

(2) C'est-à-d. : qu'elle rend fou (d'amour), fait mourir (d'amour).

(3) Anneau de cheville.

rait (1), autant de fois on pourrait faire la même remarque. Les comparaisons, comme on le voit, sont encore empruntées aux choses, aux animaux, aux faits qui chaque jour frappent les yeux des nomades. Le mal, le malheur, notamment, sont toujours comparés à ceux que causent la sécheresse, cette ennemie acharnée des pasteurs, ou bien à la guerre, à la razzia, qui peuvent à chaque instant fondre inopinément sur eux et bouleverser leur existence.

Il y a seulement une différence entre les airs qui accompagnent ces chansons; celui de la première zar'ouïa est plus plaintif, plus modulé, avec des envolées de voix plus grandes que celui de la seconde; le rythme en est plus doux, moins cassant, moins saccadé; cela tient à ce que la première est un chant de cavaliers, qui doit s'accorder à l'allure liée de la monture. La seconde, faite pour des meharistes, s'applique à suivre l'allure exactement rythmée et monotone du dromadaire. Du premier genre sont les zar'ouïas des nomades de Laghouat, de Guerara, de Djelfa, de Bou-Saâda, d'Affou, de Chellala, de Boghar, de Sidi-Aïssa, des Saïd-Otba de Ouargla; du second sont celles des tribus où le mehari est la monture ordinaire en voyage et en guerre, c.-à-d. des Chaamba, des Beni-Thour et des Mekhadma.

## V. — Le Rena ou Rannaïa, الغنا ou الغناية.

Bien que moins courant dans le Sud que la zar'ouïa, et moins en faveur, le *rena*, ou chant destiné à s'accompagner au son d'instruments à cordes qui le soutiennent, s'y rencontre parfois cependant. Il ne se chante

(1) Dans tout le cours de cette petite étude, il ne s'agit, bien entendu, que de la poésie vulgaire des nomades du Sud de la province d'Alger.

guère sous la tente, mais plutôt dans les qçours, ou villages indigènes de l'Atlas saharien ou du Mzab.

En voici un exemple, pris parmi les compositions de *Si Brahim ben Cheikh ben Eddine*, un des descendants d'Elhadj Aïssa des Larbaa de Laghouat :

## I

- (1) سلبتنى ذه الخـ ودة  
 (2) اذت عفى غـ دا  
 (3) والكبة مصهـ ودة  
 (4) وحر فلبى غـ زير  
 (5) ويا ريم الوهـ دة  
 (6) آلى اسمها المـ ير

## II

- (7) فتحت كيبى الـ وردة  
 (8) على صبوب النـ داء

(3) Beaussier ne donne ni la première forme de la racine *شهد*, ni son participe *مشهد*, pourtant très employés.

(6) *مير* est donné par Beaussier comme nom propre masculin. Cependant, il sert très souvent de nom à des femmes.

(8) *صبوب*, n. d'act. de *صب*, manque dans Beaussier

- (9) وانا جانى كـ ودة  
 (10) جرافها كـ ندير  
 (11) و جرافك يا خـ ودة  
 (12) يشيب آلى صـ غير

## III

- (13) ذاك اخذ الواضـ ح  
 (14) كيف شمس الصبـ اح  
 (15) زاد إلى فلبى تجـ راح  
 (16) كيف جرح الذكـ مير  
 (17) جرح عنى نرتـ اح  
 (18) يا الرب الخبيـ ر

## IV

- (19) شفت الرمفات السـ ود  
 (20) جوف ورد الخـ دود  
 (21) خلت فلبى مصهـ ود  
 (22) طايب طياب الجـ ير

. . . . .  
 . . . . .

(10) *ك*, dans *كندير*, est ici interrogatif : « comment faire ? »

(16) *جرح*, n. d'act. de *جرح*, ici « blessure. »

## V

(23) يا خالف يا معبــود

(24) هلآك آلى حســود

(25) ويعبــود في المفــصود

(26) بيناننا يا أمــير

. . . . .  
. . . . .

## VI

(27) من حبتك عفلــى رذال

(28) عاد جسدي خيــال

(29) نتأني في الميــجال

(30) طال عتي كــير

(31) يا فدرة ليلي طــال

(32) وليل غيري فصــير

(24) « envieux. » Manque dans Beaussier, quoique tout aussi couramment employé dans le langage que dans l'arabe littéraire.

(27) رذال, syn. de رذل, « s'affaiblir, perdre sa vigueur (au sens propre). »

(29) تأني, V<sup>e</sup> forme de أنى et syn. de استأنى (vulg<sup>t</sup> استنأ), X<sup>e</sup> forme de la même racine, « attendre. » La V<sup>e</sup> forme est très couramment usitée dans le Sud algérois, autant et quelquefois plus que la X<sup>e</sup>.

## VII

(33) باغى جلسات مــلاح

(34) بي علالي بــراح

(35) والوتر يصيح صيــاح

(36) صوت مالـه نظيــر

. . . . .  
. . . . .

## VIII

(37) والى تسفى بي المــراح

(38) كيو شمس الصبــاح

(39) وتبهيض بي لافــداح

(40) بووف بسط حريــر

. . . . .  
. . . . .

(34) *على* devrait avoir pour singulier *علي*. Cependant, on dit au singulier *علي*. On désigne ainsi, dans le Sud algérois et à Tunis, une chambre haute, non au rez-de-chaussée; et à Constantine, une petite maison.

(39) *افداح*, *فدح*, « coupe. » Quoique très couramment employé chez les Arabes, ce mot manque dans Beaussier avec ce sens.

(40) *بسط*, syn. de *بساط*, plus couramment employé, « tapis. »



Comme la blessure de l'acier.  
 Dissipe mes chagrins, que je puisse me reposer (de  
 mes maux),  
 O Dieu, Toi qui es informé de tout.

## IV

J'ai vu les noirs regards  
 (Luire) sur la rose des joues.  
 Ils ont laissé mon cœur enflammé,  
 Brûlé comme par la chaux vive (1).

## V

O Créateur, toi l'Adoré,  
 Fais périr l'envieux  
 Qui contrevient aux projets  
 (Éclos) entre nous, ô mon Dieu.

## VI

Par suite de (la violence de) ton amour, mon âme perd  
 son énergie ;  
 Mon corps est devenu comme une ombre ;  
 J'attends l'heure (où mes vœux serout exaucés) ;  
 Elle tarde beaucoup pour moi.  
 O Puissance, ma nuit est (bien) longue,  
 Alors que celle des autres est courte.

(1) Tel est, je crois, le sens du vers, plutôt que : cuit de la même cuisson que la chaux.

## VII

Je voudrais des réunions agréables  
 Dans des chambres élevées (destinées) à la joie,  
 Alors que résonne la corde (des instruments de  
 musique),  
 Voix qui n'a pas de pareilles...

## VIII

Alors que celle qui verse le vin  
 Est comme le soleil au matin,  
 Alors qu'elle fait déborder les coupes  
 Sur un tapis de soie.

## IX

Depuis que nous ont séparés les méchants,  
 Mon état s'est encore aggravé.  
 Je ne fais que questionner sans cesse (à tout propos),  
 Et je pose des questions même à un enfant.  
 O Puissance, ma nuit est bien longue,  
 Alors que la nuit des autres est courte.

*Remarques.* — Comme dans toutes les poésies précédemment rapportées, sauf une, le thème sur lequel l'auteur brode son sujet, c'est encore la femme et l'amour. Si l'on en excepte, en effet, le goul (quelquefois), le medah (au moins en grande partie) et la hejoua ou satire, l'amour est le fondement de la poésie arabe. Sans doute, celle-ci traite aussi d'autres sujets ; elle rapporte des épisodes de la vie pastorale ou guerrière ; elle parle de chasses, de chevaux, de chameaux, mais

accessoirement d'habitude, dans des digressions le plus souvent. De sorte que l'amour, la haine, la religion, tout d'abord; puis la chasse, la guerre, les troupeaux, le temps et les saisons, l'aspect qu'ils donnent au pays, tels sont, à peu près, les seuls objets capables d'émouvoir les nomades. Et tout cela ayant pour but la satisfaction des passions ou des intérêts matériels de l'individu, nous pourrions bien en conclure que l'intérêt personnel est, sauf parfois (pas toujours) en matière religieuse, à peu près l'unique mobile des actions de l'Arabe.

De sujets purement abstraits et profanes en même temps, il n'en est à peu près jamais question. C'est un état d'âme que révèlent, il est vrai, d'autres particularités des mœurs des Arabes, ainsi que leur histoire, mais qu'il n'est pas inutile de constater une fois de plus.

(A suivre.)

ALEXANDRE JOLY.

— *ms. Joly* —

## CATALOGUE DU MUSÉE DE CHERCHEL

(Suite. — Voir les n<sup>os</sup> 238-239)

### EPIGRAPHIE

#### 200. Calcaire coquillier. — Stèle néo-punique.

Bas-relief représentant un édicule à deux étages. Dans le registre du bas, le symbole divin entre deux caducées.

Au registre supérieur, portique soutenu par des colonnes cannelées, et personnage drapé conduisant un taureau à l'autel du sacrifice. Au-dessus, croissant renversé sur un disque, emblème du culte des astres chez les Phéniciens.

Dans l'entablement, globe solaire accosté de deux *uraeus* (serpents symbolisant l'ardeur brûlante du Soleil).

Dans le tympan, main ouverte entre deux disques figurant les coupes sacrées ou les gâteaux d'offrande.

Au sommet, inscription votive « au Seigneur Baal ».

Cette stèle ressemble à une série de monuments puniques trouvés à Hadrumète.

Trouvé près de la porte de Ténès.

#### 201. — Caisson de grès rouge.

Offrande à Cérès Augusta, par Amatia Africana, à laquelle s'applique probablement la mention *canistraria*, canéphore chargée de porter aux fêtes de Cérès la corbeille sacrée qui contenait les offrandes, la guirlande, l'encens et le couteau pour immoler les victimes.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest en 1876 (C. I. L., 9321 et 20960).

202. Calcaire. — **Cippe.**

Offrande de M. Allecinus Athictus au Jour Propice (*Die bono*).

(C. I. L., 9323).

203. Calcaire. — **Base à Hercule.**

Sur le côté se lit l'inscription *TRANSLATA DE SORDENTIBUS LOCIS*, « transférée des lieux de souillure », qu'on trouve sur d'autres monuments conservés au Musée de Cherchel (V. nos 204, 301, 302).

Il est possible que les statues placées sur ces bases dans les Thermes de l'Ouest eussent été tirées de temples païens désaffectés. Au lieu de les détruire, comme ils faisaient souvent, les chrétiens les auraient placées dans les Thermes, devenus une sorte de musée.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. Fouilles de M. V. Waille, 1886.

203 B. Marbre. — **Base.**

Consécration au dieu Hercule par un gouverneur de la province (*praeses provinciae*).

L'inscription a été martelée et le nom du donateur n'a pas laissé de trace.

(C. I. L., 20964).

204. Calcaire. — **Base.**

Dédicace à Junon Reine pour la conservation d'un empereur, par Vibia Celerina, femme d'un duumvir quinquennal (magistrat municipal).

Sur la face opposée on lit l'inscription mentionnée au n° 203.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest, par V. Waille, en 1888 (C. I. L., 29965).

205. Calcaire. — **Base.**

Dédicace au dieu Liber (Bacchus), par la ville de Césarée.

Sur la face de droite est un vase en relief, sur celle de gauche, une coupe.

Trouvé rue du Centre (C. I. L., 9325).

206. Calcaire. **Autel votif**, élevé au dieu Draco (DEO MANV DRACONIS), par Iuninus Asclepiades).

Le culte du dieu Draco est peu connu. L'étrange désignation qu'il porte ici s'explique peut-être par l'altération d'un mot tombé en désuétude. *Mānus* était un qualificatif archaïque qui avait le même sens que *bonus*. Ce mot cessant d'être compris aura été confondu avec le nom *mānus*, main, et *mānus Draco*, « le bon Draco » sera devenu *manu Draconis*, qui ne présente aucun sens.

On pourrait supposer aussi que le mot *mānus* a ici, comme dans diverses langues sémitiques, le sens figuré de « puissance ». Il s'agirait alors d'un culte d'origine phénicienne.

(C. I. L., 9326).

207. Calcaire. — **Autel** consacré aux Dieux Maures par M. Pomponius Vitellianus, procureur d'Auguste pour l'administration des tribus indigènes (*ad curam gentium*), commandant de la flotte de Germanie.

Il est à croire que ce fut en quittant l'Afrique pour aller prendre le commandement de la flotte de Germanie que Pomponius Vitellianus fit son offrande aux Dieux Maures. La flotte de Germanie ne fut jamais employée à la défense de l'Afrique. L'escadre d'Afrique paraît avoir été formée de navires empruntés aux flottes de Syrie et d'Alexandrie.

Trouvé au coin de la rue de Ténès et de la rue du Théâtre (C. I. L., 9327).

207 B. Marbre. — **Fragment de stèle votive à Saturne**, avec des noms incomplets ATELIVS ... ANIE...

Le culte de Saturne, répandu dans toute l'Afrique du Nord, n'était autre que celui du dieu liby-phénicien Baal Hammon, assimilé au Saturne latin.

208. Marbre. — **Fragment d'une stèle votive** d'un certain Cerdo, à Saturne.

(C. I. L., 20966).

209. — Marbre. — **Fragment de stèle votive.**

Offrande de ...TRVGI et de CORNEL(ia)...TIA à Saturne. Croissant dans le fronton. Dans la niche brisée, partie gauche d'un personnage d'enfant qui tient une grenade.

210. Marbre. — **Fragment d'une stèle votive à Saturne.**

Noms incomplets (...ESTIARI GORGENE).

(C. I. L., 20967).

211. Marbre. — **Fragment de stèle votive à Saturne ?**

Trouvé aux environs de Cherchel (C. I. L., 20969).

212. Marbre. — **Ex voto** de Félix à un dieu qui n'est pas nommé, mais qui n'était autre que Saturne, à en juger par la ressemblance de cette stèle avec les précédentes dédiées à ce dieu.

(C. I. L., 9335).

212 B. — **Caisson de marbre.**

Offrande de Julia Natalis, canistraria (V. n° 201).

(C. I. L., 9337).

213. Marbre. — **Fragment de stèle votive.**

Le nom .....MENE (*Philumene?*) est incomplet et la divinité n'est pas désignée dans ce qui reste de l'inscription.

(C. I. L., 20972).

214. Calcaire. — **Base.**

Offrande de Q. Pompeius Tertius à une divinité inconnue.

(C. I. L., 20973).

215. Marbre. — **Fragment de consécration.**

(C. I. L., 20974).

216. Marbre. — **Fragment de dédicace** à quelque divinité.

L'épigraphie était vraisemblablement métrique. Elle fait mention d'un prêtre (ANTISTES) dont le nom a disparu.

Trouvé au bord de la mer; donné au Musée par M. Romain, horloger à Cherchel. — (C. I. L., 20975).

216 B. Marbre. — **Fragment d'une dédicace** [*genio col*]ONIAE AVG[*usto*].

(C. I. L., 20976).

217. Marbre. — **Dédicace** au Génie du roi Ptolémée, fils du roi Juba.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. — (C. I. L., 9342).

218. Marbre. — **Dédicace** aux rois Iuba et Ptolémée.

Don de M. Schmitter. — (C. I. L., 20977).

219. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant un des empereurs Nerva Traianus ou Traianus Hadrianus, et portant la trace de martelages.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. — (C. I. L., 20979).

220. Marbre. — **Fragments d'inscription** en l'honneur de l'empereur L. Aurelius (Verus).

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. — (C. I. L., 20980).

Revue africaine, 45<sup>e</sup> année. Nos 241-242 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Trimestres 1900). 16

231. Calcaire. — **Fragment de base** en l'honneur d'un gouverneur de Maurétanie, dont on loue l'insigne équité.

(C. I. L., 9357).

232. Calcaire. — **Base honorifique** à P. Aelius Peregrinus, gouverneur de Maurétanie, élevée par Tiberius Claudius Licinus, ex-préfet de la 1<sup>re</sup> cohorte (Flavia Hispanica).

(C. I. L., 9360).

233. Calcaire. — **Fragment de base** en l'honneur de (P. Aelius ?) Peregrinus.

(C. I. L., 9361).

234. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé à la mémoire d'Aurelius Zeno Ianuarius, gouverneur de la province, par Iulius Antoninus, ancien soldat.

(C. I. L., 20991).

235. Calcaire. — **Fragment d'une inscription** en l'honneur d'Aurelius Zeno Ianuarius, gouverneur de la province.

Trouvé près de la porte d'Alger. — (C. I. L., 20992).

235 B. Calcaire. — **Fragment d'une inscription** en l'honneur d'un gouverneur de la province, par un sous-officier qu'il avait proposé pour un grade supérieur.

(C. I. L., 21055).

236. Calcaire. — **Base** creusée en auge.

Inscription en l'honneur de Sextus Cornelius Clemens, ancien consul, et général en chef dans les provinces de Dacie, par un légionnaire (A)vidius Valens.

Trouvé rue de Ténès. — (C. I. L., 20994).

237. Calcaire. — **Base honorifique** à L. Licinius Hierocles, procurateur impérial, gouverneur.

(C. I. L., 9367).

237 B. Calcaire. — **Base** (en deux fragments) en l'honneur de L. Licinius Hierocles, de sa femme et de ses fils, par M. Aelius Saturninus, vétérans, ancien sous-officier d'une aile de cavalerie.

Trouvé au coin N.-E. de l'Esplanade en 1889. — (C. I. L., 20996).

238. Calcaire. — **Base honorifique** à C. Octavius Pudens Caesius Honoratus, procurateur impérial, élevée par Cornelius Primus, decurion de l'aile des Thraces et ex-strator (écuyer).

(C. I. L., 9370).

238 B. Marbre. — **Inscription honorifique** à C. Octavius Pudens Caesius Honoratus, procurateur des trois Augustus, Septime Sévère, Caracalla et Géta.

Trouvé au Champ de manœuvres par M. V. Waille en 1892. — (C. I. L., 20997).

239. Calcaire. — **Base honorifique** élevée à Q. Salustius Maerinianus, procurateur des trois empereurs (Septime Sévère, Caracalla et Géta), dans les deux Maurétanies, à son fils et à son neveu par... Anullius Geta, ex-préfet de l'aile des Parthes.

Trouvé aux Thermes de l'Ouest. — (C. I. L., 9371).

240. Calcaire. — **Fragment d'une inscription** relative à l'établissement d'aqueducs ou de citernes ?

Trouvé en 1886 à l'Esplanade. — (C. I. L., 20998).

241. Marbre. — **Fragment d'inscription**, en l'honneur d'un procurateur impérial.

Trouvé à l'Esplanade. — (C. I. L., 20997).

241 B. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant un procureur ?

(C. I. L., 21066).

242. Calcaire. — **Fragment d'inscription**, en l'honneur d'un gouverneur de la province et d'un autre personnage, peut-être son fils, par leurs candidats.

(C. I. L., 21000).

242 B. Marbre. — **Fragment d'une grande inscription** mentionnant la province.

(C. I. L., 21004).

242 C. Marbre. — **Fragment d'inscription** dans laquelle on a taillé un disque.

Dédicace à un citoyen ou à un magistrat bien méritant, offerte par décret (du conseil municipal?)

(C. I. L., 21377).

243. Calcaire. — **Inscription** en l'honneur d'Alexander, affranchi impérial, sur un cippe élevé par Tiberius Claudius Sabinus et Ammonius.

(C. I. L., 9362).

244. Marbre. — **Fragment de l'épithaphe** en partie métrique d'un Ti. Claudius, affranchi impérial.

(C. I. L., 21008).

245. Marbre. — **Fragment de l'épithaphe** d'un affranchi impérial. (V. 246).

(C. I. L., 9373).

246. Marbre. — **Fragment de l'épithaphe** d'un affranchi impérial.

Ce fragment, qui se raccorde avec celui du n<sup>o</sup> 245, est entré au Musée après le premier (1857-1876).

(C. I. L., 21013).

247. Calcaire. — **Base** d'un monument funéraire élevé par Auximus, affranchi impérial, à sa femme Ulpia Hermione.

Trouvé au Champ de manœuvres. — (C. I. L., 21010).

248. Marbre. — **Ossuaire** d'Aeschinus, affranchi du roi Iuba.

Trouvé dans un hypogée du quartier Gauthrin, propriété Riffard. — (C. I. L., 9344).

249. Marbre. — **Ossuaire** d'Auniga, affranchie du roi Iuba.

Même provenance que le n<sup>o</sup> 248. — (C. I. L., 9348).

249 B. Marbre. — **Épithaphe** de Iulia Fastila, affranchie du roi Iuba.

250. Marbre. — **Ossuaire** d'un affranchi du roi Iuba (Caelaeto?).

Trouvé dans la grande mosquée. — (C. I. L., 9349).

351. Marbre. — **Fragment d'inscription** en l'honneur d'un officier qui avait reçu des récompenses militaires et était devenu procureur impérial.

Cette inscription, qui a figuré au Musée, ne s'y trouve plus. — (C. I. L., 9372).

252. Marbre. — **Stèle**.

Cavalier vêtu d'une tunique d'écaillés, jambes et tête nues, portant un bouclier long, et percant, de sa lance abaissée perpendiculairement à gauche du cou du che-

val, un ennemi renversé dont on ne voit plus que le talon.

L'inscription nomme Daza, fils de Scaenus, cavalier de la VI<sup>e</sup> cohorte des Dalmates.

(C. I. L., 9377).

253 Calcaire. — **Base d'un monument funéraire** élevé par Q. Granius Felix, ex-décursion de l'aile des Thraces, à sa fille Grania Marcellina, appelée aussi Crementia.

Trouvé sur le plateau des Beni-Mnasser. — (C. I. L., 9378).

254. Calcaire. — **Autel** élevé à la mémoire de Sextus Iulius Iulianus, tribun du corps des Syriens Meviens (?), par les soins de Sacimathus, son affranchi.

Sur la face de gauche, une hache en relief; sur la face de droite, une étoile à trois branches.

Trouvé près du cap Rouge (Torf-el-Hameur), en 1833. — (C. I. L., 9381).

255. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant un Iulius Viator, soldat.

(C. I. L., 9382).

256. Marbre. — **Épitaphe** de Magius Maximus, centurion de la flotte, et de Rogata Fabricia, sa femme.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 9386).

257. Marbre. — **Épitaphe d'un monument** élevé à Antonius Avitus, soldat du corps des Syriens, par Antonius Rarus, marin à double solde.

Trouvé à El-Kantara, rive droite de l'oued. — (C. I. L., 21017).

258. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** d'un légionnaire inconnu.

(C. I. L., 21020).

259. Marbre. — **Stèle.**

Dans une niche à colonnes, fantassin armé d'une lance, portant un bouclier rond, vêtu d'un manteau rejeté sur l'épaule gauche et retombant jusqu'au jarret.

Épitaphe d'Aurelius Vincentius, originaire de Thrace, soldat de la III<sup>e</sup> cohorte prétorienne, ayant servi dans la XI<sup>e</sup> légion (Claudienne).

Trouvé route d'Alger, propriété Pisani. — (C. I. L., 21021).

260. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de Saecius Caucesis, cavalier de l'aile II des Thraces.

(C. I. L., 9390).

261. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de L. Terentius Secundus, devenu soldat prétorien après avoir servi dans la cohorte II des Breuci.

(C. I. L., 9391).

262. Grès. — **Monument** élevé à la mémoire de Valens Silvanus, commandant de navire, par sa femme Celia Monnata.

(C. I. L., 9392).

263. Marbre. — **Épitaphe** de Vereius Victor, soldat de la cohorte IV des Sycambres.

(C. I. L., 9393).

264. Marbre. — **Épitaphe** d'un soldat de la cohorte I des Pannoniens, fils de L. Gavius Libo.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21023).

265. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant peut-être une des légions dites *geminæ*.

(C. I. L., 9395).

266. Marbre. — **Épithaphe** d'un tombeau élevé à Ti. Claudius Eros, affranchi impérial, commissaire (*exactus*) de la flotte d'Alexandrie, triérarque de la Liburne du Nil, petit vaisseau faisant partie de la division de la flotte d'Alexandrie qui, probablement, fut envoyée à Césarée après la mort de Ptolémée ou au début du principat de Claude.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21025).

267. Marbre. — **Épithaphe** de Ti. Claudius Gemellus, cavalier de l'aile des Thraces.

Trouvé route d'Alger, dans la propriété Pisani. Donné au Musée par M. Clouet. — (C. I. L., 21026).

268. Marbre. — **Épithaphe** de Cartellius Rufus, vétérân.

(C. I. L., 21022).

269. Marbre. — **Épithaphe** de Ti. Claudius Lucretius, fils d'un vétérân ?

(C. I. L., 21027).

270. Marbre. — **Épithaphe** d'un tombeau élevé par Flavia Ianuaria à son mari Longinus Muzerun, soldat de cavalerie.

Trouvé dans la propriété Guilmain. — (C. I. L., 21029).

271. Calcaire. — **Épithaphe** de M. Furius Herennius, fils d'un vétérân, né en Espagne, et se plaignant, en vers mêlés de prose, d'être venu mourir à Césarée, pendant un voyage de curiosité qu'il faisait en Afrique.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21011).

271 B. Calcaire. — **Inscription** mentionnant un préfet de la flotte.

Trouvé à l'Oued-Bellah.

272. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Niche brisée. Il reste un pied du personnage.

Épithaphe semi-métrique de Gargilia Honorata, née à Saldæ (Bougie), femme de Herennius Rogatus, soldat de la flotte.

Trouvé à El-Kantara. Don de M. Schmitter. — (C. S. L., 21037).

273. Marbre. — **Fragment de l'épithaphe** d'un monument élevé par Longinia Saturnina à son mari, ancien officier supérieur et magistrat.

(C. I. L., 21037).

274. Marbre. — **Stèle.**

Officier vêtu de la tunique et du manteau, tenant un cep de vigne, insigne des centurions.

Épithaphe de Iulius Dapnus, de la cohorte des Syriens.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21038).

275. Calcaire. — **Base honorifique** à M. Iulius Iulianus, fils de Iulius Theophilus, décurion de cavalerie, décurion de la « très splendide » colonie de Césarée et chevalier romain.

(C. I. L., 21039).

276. Marbre. — **Monument** élevé par Saggin, cavalier de l'aile des « Sebasteni » à sa femme Atellia Tere(a)na.

(C. I. L., 21044).

277. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** du soldat de cavalerie Solimaris auquel ses héritiers ont élevé un tombeau.

Trouvé route d'Alger, près de la propriété Guilmain. — (C. I. L., 21046).

278. Marbre. — **Stèle** élevée à Terentia par Q. Marcius, soldat de la 3<sup>e</sup> légion.

Femme tenant une grappe de la main droite et un fruit (?) de la gauche.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21047).

279. Marbre. — **Fragment d'inscription** contenant des noms de soldats ou d'employés (Theseus Libarg..., Lucius... Victoricus... Hyacinthus pæd(agogus ?)

280. Marbre. — **Épitaphe** de C. Valerius Bassus, soldat de la 1<sup>re</sup> légion *adiutrix*.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21049).

281. Marbre. — **Épitaphe** du vétéran C. Valerius Longus, d'Alexandrie.

(C. I. L., 21051).

281 B. Marbre. — **Épitaphe** d'un cavalier de l'aile II (Fl. Hisp.), Valerius Lascivus ?

(C. I. L., 21050).

282. Calcaire. — **Haut d'une stèle**, portant deux noms de dalmates, Verzo et Dasius, probablement soldats.

Trouvé à El-Kantara, propriété Marcadal. — (C. I. L., 21052).

283. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant un préfet de cavalerie.

Trouvé au cap Zizerin, propriété Thévenard. — (C. I. L., 21053).

284. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant mention de la légion XIII gemina.

(C. I. L., 21036).

284 B. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant peut-être l'aile de cavalerie des Thraces.

(C. I. L., 21059).

285. Marbre. — **Inscription** portant le nom d'Ameantis, vétéran. La plaque n'a probablement pas été achevée de graver

Trouvé au Champ de Mars. Fouilles de M. V. Waille. — (C. I. L., 21061).

286. Marbre. — **Stèle**.

Enfant tenant une grappe et une grenade.

Épitaphe d'Aemilia Severia, fille du décurion Aemilius Severinus, à laquelle sa grand'mère Iulia Verna et sa mère Antistia Lucilia ont élevé le monument.

(C. I. L., 21062).

286 B. Marbre. — **Haut de stèle**.

Croissant dans le tympan.

Épitaphe d'Avia, femme de Crestus, décurion de cavalerie

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21088).

287. Calcaire. — **Fragment de base honorifique** élevée par les marchands du forum (*forenses*) à leur édile (*Marci*)anus Donatus, fils de Sextus Marcus Marcianus, auquel est donné le titre de *Flaminalis*, qui ne figure dans aucune autre inscription.

288. Grès. — **Base honorifique** élevée par L. Sempronius Venustus à son ami A. Iul. Clemens, édile, duumvir, Flamine d'Auguste, et mentionnant le pagus Salutaris Silonensis, probablement dépendant de la colonie de Gouraya.

Trouvé dans la concession Bonnefoy, près du marabout de Sidi-Brahim, à l'Ouest de Gouraya. — (C. I. L., 21432).

289. Marbre. — **Plaque** portant le nom de Maximilla, Fl(aminica ?).

Trouvé à l'Ouest des ruines des Thermes de l'Est, en 1868. — (C. I. L., 9403).

290. Marbre. — **Inscription** d'une dédicace faite à ou par une *Flaminica*, prêtresse du culte impérial.

Trouvé derrière la prison civile. — (C. I. L., 21067).

291. Marbre. — **Inscription** (deux fragments) nommant Iulius Mustarius, *dendrophore* (membre d'une confrérie attachée au culte de la Mère des Dieux).

(C. I. L., 21070).

292. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant un *dendrophore* (v. n° 291).

(C. I. L., 9401).

293. Marbre. — **Épitaphe** d'un monument élevé par Iunius Asclepiades, pontife, à ses fils.

(C. I. L., 9399).

294. Marbre. — **Inscription** en l'honneur de M. Iunius Modestus, édile, duumvir et Flamine d'Auguste.

(C. I. L., 9404).

295. Calcaire. — **Base** à L. Licinius Secundinus, conseiller municipal de Caesarea, et ayant accompli les cérémonies des Lupercales, ce qui paraît indiquer que ces fêtes, d'origine romaine, étaient célébrées à Caesarea.

Le monument était élevé par Antonia Rufa à son fils.

(C. I. L., 9405).

296. — Calcaire. — **Base** à L. Licinius Secundinus, consacrée probablement à la même occasion que la précédente.

(C. I. L., 9406).

297. Calcaire. — **Base** élevée en l'honneur de Sapida Ziarur, fils d'un duumvir, par sa tante Messia Castula, *duumvira*, probablement femme d'un duumvir ou ayant

eu un duumvir dans sa famille. Ce titre ne se trouve pas ailleurs.

La face de gauche porte la date de l'année provinciale 188, correspondant à l'an 217 av. J.-C.

La bordure du haut porte quelques lettres de lecture et de sens douteux.

(C. I. L., 9407).

298. Calcaire. — **Base** (fragment) mentionnant un citoyen admis par l'Empereur dans la noblesse équestre (*equo publico donatus*). La même mention se rencontre sur plusieurs inscriptions de Caesarea.

Trouvé à l'amphithéâtre. — (C. I. L., 9408).

298 B. Calcaire. — **Base** (fragment), mention d'un Asclépiade (?) qui avait célébré les Lupercales et avait été admis par l'Empereur dans la noblesse équestre.

Trouvé derrière la prison civile. — (C. I. L., 21063).

299. Marbre. — **Deux fragments** d'inscriptions mentionnant des dons annuels, l'un de blé, l'autre peut-être d'argent.

Les deux fragments, qui ont paru à quelques savants appartenir à la même inscription, présentent des différences d'exécution assez sensibles et ne se raccordent pas.

(C. I. L., 21077).

299 B. Calcaire. — **Fragment d'inscription** mentionnant une libéralité faite à perpétuité, *perpetua erogatio*.

300. Marbre. — **Fragment d'inscription** mentionnant peut-être une donation.

(C. I. L., 9416).

301. Calcaire. — **Base.**

L'inscription primitive, profondément martelée, a disparu. Sur le martelage a été gravée la mention *translata de sordentibus locis*.

Sur la bordure de gauche en haut, une inscription en petits caractères nomme les magistrats qui avaient élevé ce monument et en avaient fait la dédicace l'an de la province 148. Au-dessous sont gravés les noms des consuls en charge en l'an 188, date qui correspond à la précédente.

Sur la face postérieure figurent des chiffres romains, peut-être une marque du graveur.

Trouvé derrière la prison civile (C. I. L., 21078).

302. Granit. — **Base octogonale.**

Sur trois faces est gravée grossièrement la mention *translata de sordentibus locis*, avec une faute étrange, *lopis* au lieu de *locis*.

Trouvé derrière la prison civile. — (C. I. L., 21079).

303. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le commencement d'un nom propre Secun(dus) et faisant mention d'un portique.

(C. I. L., 21080).

304. Marbre. — **Fragment d'une inscription** métrique contenant peut-être la description d'un riche jardin.

Trouvé au pied d'un grand bassin de maçonnerie sur une des faces duquel des trous donnaient passage à des tuyaux de plomb, au dire de M. Schmitter.

L'épigramme contient la première moitié de six vers.  
(C. I. L., 21081).

305. (V. n° 60). — **Table de jeu** portant inscription *Sepone iur(g)ia et veni ludamus* (laissez là les querelles et venez jouer).

(C. I. L., 21084).

306. Marbre. — **Épitaphe** de Iulia Clita Épapra, affranchie du roi Iuba, fille de Dinamis, qui a élevé le monument.

(C. I. L., 21086).

307. ... Non attribué.

308. Marbre. — **Stèle.**

Croissant dans le fronton.

Épitaphe de Iulia Phiale, affranchie du roi Iuba.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21088).

309. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** métrique d'un affranchi du roi Iuba.

(C. I. L., 21090).

310. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** d'Amarantus (?), esclave du roi Ptolémée.

(C. I. L., 21091).

311. Marbre. — **Épitaphe** de Iulia Pieris, affranchie du roi Ptolémée.

(C. I. L., 21093).

311 B. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Épitaphe de Philocalus, affranchi du roi Ptolémée.

(C. I. L., 9351).

312. Marbre. — **Épitaphe** de la femme d'un affranchi royal.

La lecture des fragments actuellement subsistants n'autoriserait pas cette attribution, mais l'inscription était plus complète quand elle a été relevée par M. Schmitter.

(C. I. L., 21097).

312 B. Marbre. — **Építaphe** d'Anteros, esclave de Vedius, *hypaulés* (joueur de flûte).

(C. I. L., 21098).

312 C. Marbre. — **Fragment d'építaphe** d'un affranchi ? (Lib...)

313. Marbre. — **Plaque gravée.**

Personnage barbu, vêtu de la tunique et du manteau, tenant de la main droite une longue baguette, insigne du congé donné aux vieux gladiateurs, de la main gauche une étoffe frangée.

Sur les côtés et au bas de la figure, építaphe de Fl. Sigerus, qualifié de *sum(m)a rudis*.

Trouvé route d'Alger, propriété Guilmain. — (C. I. L., 21100).

314. Marbre. — **Stèle.**

Enfant tenant une grappe et une grenade.

Építaphe de Martial, mort à deux ans. Monument élevé par Semnos Sy(m) poniacus.

(C. I. L., 21101).

314 B. Calcaire. — **Fragment de stèle.**

Építaphe de Matut... (a ?..ina ?) fille de Iason.

(C. I., L., 21272).

315. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Au fronton, croissant. Dans la niche brisée, tête de femme.

Monument élevé par Numida *uctor* (unctor ?)

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21102).

316. Marbre. — **Építaphe** de Primigenius, *claustrarius* (fabricant de clôtures ou barrières).

(C. I. L., 21103).

316 B. Marbre. — **Fragment de l'építaphe** de Volus (ius ?) iunior, *grammaticus*, maître élémentaire.

(C. I. L., 21107).

317. Marbre. — **Ossuaire** de Villus, *factor* (éleveur de volailles).

(C. I. L., 9432).

318. Marbre. **Fragment de l'építaphe** d'un *aerarius* (ouvrier en cuivre ?)

(C. I. L., 21108).

319. Marbre. — **Fragment de stèle** portant les noms Acr(i)sus Crescen(s ?)

320. Calcaire. — **Autel** élevé à Aelia Silvana par son frère Aelius Silvanus.

(C. I. L., 9437).

321. Calcaire. — **Cippe** portant les építaphes de C. Aemilius Putator et de C. Aemilius Bassinus Putator Iunior.

(C. I. L., 9438).

322. Grès. — **Tombe et építaphe** portant le nom Asambarili...

Trouvé dans la propriété Riffard. — (C. I. L., 21153).

323. Marbre. — **Építaphe** présentant des noms de lecture incertaine : Aurasia(a) Gudala(e) filia Mazica. Le nom Aurasius se trouve sur quelques inscriptions d'Afrique.

(C. I. L., 21109).

323 B. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom incomplet Aur...

(C. I. L., 9444).

324. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom incomplet (A)urel(...).

325. Calcaire. — **Cippe** élevé par Aurelia Philumene à sa fille Aurelia Maura.

(C. I. L., 9447).

326. Marbre. — **Fragment de stèle**. Croissant. Épitaphe de Beatilla, fille de Massius.

(C. I. L., 9449).

326 C. Marbre. — **Inscription d'un monument** de famille.

327. Marbre. — **Épitaphe** de M. Cassius Severinus (l'inscription porte *Seceverini*), originaire d'Icosium (Alger).

(C. I. L., 21110).

328. Marbre. — **Épitaphé** de C. Mimmius Capito, d'Alexandrie.

(C. I. L., 21115).

329. Marbre. — **Épitaphe** d'un magistrat qui avait exercé des charges honorifiques à Thysdrus (El-Djem, Tunisie).

Trouvé dans la propriété Kaddour, route de Ténès. — (C. I. L., 21118).

330. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** d'un P. Aelius A...

(C. I. L., 21123).

331. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de P. Ael(ius) ...mar...

(C. I. L., 21124).

332. Marbre. — **Épitaphe** d'Aelius Ampliatus.

(C. I. L., 21125).

Au dos figure l'épitaphe de L. Pomponius Emeritus.

(C. I. L., 21289).

333. Grès. — **Inscription d'un tombeau** élevé par Aelia Victorina à son mari.

(C. I. L., 21126).

334. Marbre. — **Épitaphe** d'Afrania Victorina.

(C. I. L., 21128).

325 B (1). Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé par Amandus et Fortunula à leur fils.

(C. I. L., 21129).

326 B. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Annia Flora à son mari Annius Abellas.

(C. I. L., 21130).

327 B. Marbre. — **Épitaphe** d'Annius Felix.

(C. I. L., 21131).

Au dos figure l'épitaphe de Marius Donatus.

(C. I. L., 21271).

328 B. Non attribué.

329 B. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** d'Aurelia...

(C. I. L., 21141).

(1) Une erreur qui s'est glissée dans la numérotation des inscriptions nous oblige à répéter les n° 325-334 en y ajoutant la lettre B.

330 *B.* Marbre. — **Épitaphe** de la jeune Ausesis, morte à quinze ans.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21143).

331 *B.* Marbre. — **Épitaphe** de Benedicta.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21144).

332 *B.* Marbre — **Épitaphe** de Berulus (?).

(C. I. L., 21145).

333 *B.* Marbre. — **Épitaphe** de Sex. Caecilius Rogatus.

(C. I. L., 21147).

334 *B.* Marbre. — **Épitaphe** d'un Cal. Domitianus.

(C. I. L., 21154).

335. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de (Ca)n-dida...

(C. I. L., 21156).

336. Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé à Q. Carusius Valen par son père et sa mère.

Le mot CVCCVRI qui termine l'épitaphe est peut-être un *signum* (sobriquet).

(C. I. L., 9451).

337. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** portant le nom Cassia.

338. Marbre. — **Épitaphe** de Ti. Claudius Hospes.

(C. I. L., 21161).

339. Marbre. — **Épitaphe** de Ti. Claudius Sossianus.

(C. I. L., 21162).

339 *B.* Marbre. — **Ossuaire** de Claudius.

340. Marbre. — **Fragments de stèle.**

Il ne reste sur le fragment principal que les pieds du personnage ; sur l'autre une main tenant une grappe et un chien.

Épitaphe de Claudia Agape.

(C. I. L., 9453).

341. Marbre. — **Épitaphe** de Claudia Elpis.

Don de M. Serfatti. — (C. I. L., 21166).

342. Marbre. — **Épitaphe** de Clodius Luciolus.

(C. I. L., 21171).

342 *B.* Marbre. — **Fragment de stèle.**

Noms incomplets Claudiu...cillus Va....

343. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Claudia ? Monula à son mari .....asclo.

(C. I. L., 21169).

344. Marbre. — **Épitaphe** de Cl. Honor(atus).

(C. I. L., 21168).

345. Marbre. — **Épitaphe** de M. Coelius Marcellinus.

(C. I. L., 9456).

346. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé à L. Cornelius Fuscus par sa mère Aemilia Veneria.

Trouvé sur la rive gauche de l'Oued-el-Kantara. — C. I. L., 21173).

347. Marbre. — **Fragment d'inscription** dans un cadre, portant le nom mutilé L. Corne...

347 *B.* Marbre. — **Fragment d'inscription.** Nom mutilé Corn...

(C. I. L., 21175).

348. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** portant le nom incomplet Crescenti...

(C. I. L., 21178).

349. Marbre. — **Epithaphe** de Q. Cutilius Solutor.

(C. I. L., 21180).

350. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** portant le nom (Di)odoru(s).

(C. I. L., 21181).

350 B. Marbre. — **Epithaphe** de Dom. Montanus (C. I. L., 9461), gravée au dos d'un fragment de stèle, où reste le bas du corps d'un personnage tenant une grappe, avec l'inscription *de suo ob meritis suis*.

(C. I. L., 21343).

351. Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé par Iunia Ianuaria à sa fille Divitias.

Trouvé rue des Fontaines, en 1857. — (C. I. L., 21182).

352. Marbre. — **Epithaphe** de Donatus, affranchi de Kalamus, lui-même affranchi de Damascus.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21183).

353. Marbre. — **Epithaphe** portant le nom *Echi*, qui figure peut-être sur une autre inscription du Musée d'Alger.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21229).

354. Marbre. — **Epithaphe** de Q. Fabius Asiellus. Cette inscription, en deux fragments, est de lecture douteuse.

(C. I. L., 21186).

355. Marbre. — **Epithaphe** (2 fragments) de Fabia Marcia, fille de Martha.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21188).

355 B. Marbre. — **Epithaphe** de Fadia.

(C. I. L., 21189).

356. Calcaire. — **Fragment de cippe funéraire**, portant les noms de Faustina et de Secunda.

Trouvé aux environs de Cherchel en 1856. — (C. I. L., 9435).

356 B. Marbre. — **Fragment d'inscription**, mentionnant Fann... Africa...

357. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Croissant. Epithaphe de Félix (esclave), mari de Venusta, qui a élevé le monument.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21190).

358. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom de Festa.

(C. I. L., 21192).

359. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Croissant au fronton. Dans la niche brisée, tête.

Epithaphe de Florus, fils d'Epagatus, esclave des Marius.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21194).

360. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Tombeau de Florus, esclave de deux frères Vibius, dont l'un, Crispus, fut un avocat célèbre dans la deuxième moitié du premier siècle; l'autre, Secundus, procureur de Maurétanie, exilé pour crime de concussion, puis peut-être réhabilité.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21195).

361. Marbre. — **Stèle.**  
Fronton à croissant.  
Dans le cartouche au-dessous du fronton, épitaphe métrique de Flora, fille d'Ingenus.  
Dans la niche au-dessous, jeune fille tenant une grappe et une grenade.  
(C. I. L., 9473).
362. Marbre. — **Grande plaque** portant en lettres de 0<sup>m</sup>12 le nom LOETIA.  
(C. I. L., 9420).
363. Marbre. — **Épitaphe** de (*Fu*)ndanius (*Felici*)anus Crementius.  
(C. I. L., 21198).
364. Marbre. — **Épitaphe** de A. Furius.  
(C. I. L., 21199).
365. Marbre. — **Stèle.**  
Épitaphe de Gabinius Crescens.  
(C. I. S., 21200).
- 365 B. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de L. Gellius Latro.  
(C. I. L., 21203).
366. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Galia (fille d'*Atica*?) à Flavius Abascantus, son mari.  
(C. I. L., 21204).
- 366 B. Marbre. — **Fragment de stèle.**  
Croissant. Épitaphe de Gelia Ingen...(*ua*?).  
(C. I. L., 21205).

367. Marbre. — **Épitaphe** de Gelia Severa Pia, de Caecilia Severa Pia et de M. Caprarius, leur fils et petits-fils.  
(C. I. L., 21206).
368. Calcaire. — **Stèle.**  
Croissant. Épitaphe de Helpis.  
(C. I. L., 21209).
369. Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé par ... Hetaerus à son affranchie.  
(C. I. L., 21212).
370. Grès. — **Fragment d'un tombeau** élevé par Hereunia Felicia à son mari.  
(C. I. L., 9477).
371. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de Hilar(a?).  
(C. I. L., 21213).
- 371 B. Marbre. — **Stèle** (fragment).  
Croissant sous un disque. Inscription d'un tombeau élevé par Hilara à son frère Acceptus, affranchi de Barbario.  
Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21,214).
372. Marbre. — **Fragment d'épitaphe.**  
Monument élevé à ... Honoratus par son fils.  
(C. I. L., 9480).
373. Grès. — **Fragment de tombeau** élevé à ...nia Honorata par Damianus, son mari.  
(C. I. L., 9481).

374 Marbre. — **Épitaphe d'un tombeau** élevé par Pothus à son fils Ianuarius.

(C. I. L., 21216).

375. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** d'Ingenu(us ou a).

(C. I. L., 21218).

376. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Croissant. Reste d'inscription portant le nom Ingenui.

(C. I. L., 9483).

377. Marbre. — **Épitaphe** de Iulius Annius.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21222).

378. Grès. — **Tombeau** élevé à C. Iulius Castus par sa femme Sympherusa.

(C. I. L., 9486).

379. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Croissant. Épitaphe de C. Iulius Crispinus.

Étoiles sous le cartouche qui contient l'inscription.

(C. I. L., 21224).

379 B. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par C. Iulius Niger à C. Iulius Niger, son père.

Trouvé route d'Alger, propriété Valette. — (C. I. L., 21229).

379 C. Marbre. — **Ossuaire** de C. Iulius Faustus.

Trouvé dans l'hypogée de la propriété Riffard. — (C. I. L., 9346).

379 D. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de .. Iulius M..., monument élevé par Iulia Se...

(C. I. L., 21233).

379 E. Marbre. — **Épitaphe** de M. Vinumus ?

380. Marbre. — **Inscription** (2 fragm.) d'un monument élevé par ... Iulius Euzelus à son père C. Iulius Relatus.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21230).

381. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** de Iulius S...

(C. I. L., 21232).

382. Marbre. — **Fragment d'épitaphe métrique**, contenant le nom Iulius...

Trouvé route de Ténès, propriété Gregory. — (C. I. L., 21236).

383. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** de Iulius...

Donné par M. Laurat.

384. Marbre. — **Ossuaire** de Iulia Faustilla.

(Même provenance que le n° 379 C. — (C. I. L., 9347).

384 B. Marbre. — **Épitaphe** de Iulia Fortun...

(C. I. L., 21240).

385. Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé par Martialis à Iulia Heraclia, sa femme.

(C. I. L., 21241).

386. Marbre. — **Ossuaire** de Iulia Italia.

386 B. Marbre. — **Fragment d'inscription** d'un monument élevé par Crep(e)reius à sa femme Iulia Marin(a).

(C. I. L., 9494).

387. Marbre. — **Stèle.**

Croissant. Femme tenant une torche de chaque main.

Építaphe de Iulia Maxuma Perpetua, femme de C. Iulius Lydus.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21246).

388. Marbre. — **Fragment d'építaphe** portant le nom Iulia P...

(C. I. L., 21247).

389. Marbre. — **Építaphe** de Iulia Selene.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21249).

390. Marbre. — **Építaphe** de Iulia Sever...

(C. I. L., 21250).

390 B. Marbre. — **Fragments de l'inscription** d'un monument élevé par Nic. Felicianus et Iul. Cosconianus à leur mère Iulia ...

(C. I. L., 9492 et 21238).

390 C. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom Libonis.

391. Marbre. — **Fragment d'un tombeau** élevé par Staphilus à Lic. Argyris, sa belle-mère.

(C. I. L., 21257).

392. Marbre. — **Fragment de l'építaphe** de ..... Lucana.

(C. I. L., 21262).

393. Marbre. — **Fragment d'építaphe** portant des noms incomplets Lucrio Gal..., personnage auquel son affranchi avait élevé un tombeau.

Trouvé à El-Kantara (C. I. L., 21264).

394. Marbre. — **Fragment d'építaphe** portant le nom Mafa.

(C. I. L., 21263).

394 B. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Croissant. Építaphe de Marcel (*la?*).

(C. I. L., 21267).

395. Marbre. — **Építaphe** (3 fragm.) d'un tombeau élevé à Q. Marcius Crescens par Marcia Benedicta et Cornelia Veneria, ses filles.

(C. I. L., 9502).

396. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant, avec le nom Maximus, d'autres noms tronqués ou de lecture douteuse.

(C. I. L., 21273).

397. Marbre. — **Fragment de l'építaphe** de Messia A(*phro*)disia.

(C. I. L., 21277).

398. Marbre. — **Fragments de l'inscription** d'un tombeau élevé à (*Me*)ssor, par Ulpia Monnina.

(C. I. L., 21278).

399. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Tête d'enfant ou d'adolescent dans une niche.

Inscription métrique mutilée, portant le nom de Menellaeu, né en Hespéries.

(C. I. L., 21275).

400. Marbre. — **Fragment de l'inscription** d'un tombeau élevé à un ami, ...micart, par Bostaris, fils d'Arís. Les noms Bostaris et Arís sont sardes ou puni-

ques et se retrouvent dans plusieurs historiens ou poètes romains.

(C. I. L., 9450).

400 B. Marbre. — **Fragment de stèle** portant le nom d'origine Myndia (de Mynde, ville de Carie).

L'inscription figure plus complète au C. I. L., 21114.

401 Marbre. — **Épitaphe** de Nigrinus Valenso.

(C. I. L., 9306).

402. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Croissant. Monument élevé par L. Annius Optatus à son fils Numida.

(C. I. L., 9440).

403. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom Obaesio...

404. Marbre. — **Inscription d'un tombeau** élevé par Philocomas à Pamphil(a), sa femme.

(C. I. L., 9507).

405. Marbre. — **Épitaphe d'un monument** élevé à Petronius Valens, mort octogénaire, par sa nièce Longinia Ammonus.

(C. I. L., 9388).

405 B. Marbre. — **Inscription** à la mémoire de Quartin(us? -a?).

(C. I. L., 9310).

406. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Dans la niche, enfant tenant une grappe.

Inscription d'un monument élevé par Atilia Cloe à son fils Redemtus.

(C. I. L., 9441).

406 B. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Noms incomplets : Red... Cato...

406 C. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Iulia Stacte à son mari Rufus.

(C. I. L., 9496).

407. Marbre. — **Fragment de l'épitaphe** de (Satur) ninus.

(C. I. L., 21282).

408. Marbre. — **Stèle.**

Dans la niche, enfant nu.

Épitaphe de Secundio.

(C. I. L., 9316).

408 B. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom Secu(ndus?).

409 Calcaire. — **Autel** élevé à la mémoire de Sedatus par sa femme Sossia Crescentina.

(C. I. L., 9317).

410. Marbre. — **Fragment d'épitaphe** portant le nom mutilé ..Simin...

411. Grès. — **Fragment d'un tombeau** élevé par Tedasin... à son patron.

(C. I. L., 9321).

412. Marbre. — **Fragments d'épitaphe** portant, avec d'autres noms mutilés, celui de Valeri(a Iucun)da Pia.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21283).

Revue africaine, 45<sup>e</sup> année. Nos 241-242 (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Trimestres 1901). 18

413. Marbre. — **Épithaphe d'un tombeau** élevé à Vinicia Quinta par sa mère Vinicia Karpime.  
(C. I. L., 5924).

414. Marbre. — **Fragment d'inscription** portant le nom Olymphon.

Trouvé à la porte de Ténès, propriété Delkich. — (C. I. L., 21285).

415. Marbre. — **Stèle** élevée à Faustus par Pudens et Recepta, esclaves de Phœbianus.

Deux croissants opposés figurent les acrotères. Au-dessus des deux rampants, deux roses.

Dans le cartouche au-dessus du fronton, inscription. Au-dessous, niche vide.

(Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21292).

416. Marbre. — **Épithaphe d'un monument** élevé par Restitutus? à sa bienfaitrice (*conservatrici*).

Don de M. de la Seiglière, juge de paix à Cherchel.

(C. I. L., 21300).

417. Marbre. — **Épithaphe** de deux sœurs Rufina et Quinta, mortes à deux ans.

(C. I. L., 21301).

418. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Épithaphe de Secund(us? a?)

419. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Croissant sur un pied de support.

Épithaphe portant les noms Saturninus Magonus.

(C. I. L., 9513).

419 B. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** de T. Septim(ius) Faustus.

(C. I. L., 9518).

420. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Saturnina à sa mère.

(C. I. L., 21303).

421. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** portant les noms de (L)icinia Severa et de... a Sabina.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21314).

422. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** portant le nom mutilé Stecor... (peut-être *Stercorosus* ou *a*) et celui du donateur, Eutyco(s).

(C. I. L., 21316).

423. **Épithaphe** de L. Sulpicius Callistus.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21319).

424. Marbre. — **Épithaphe** de Tannonia Antonia, de Val. Antonius et de Tannonius Felix, sur un monument élevé par Val. Processu(s) à sa femme, à son fils et à son beau-père.

(C. I. L., 21320).

425. Marbre. — **Épithaphe** de Terentia Cornelia.

Trouvé à El-Kantara. — (C. I. L., 21321).

426. Marbre. — **Fragment de l'épithaphe** de la fille de (Thr)eptinus.

(C. I. L., 21322).

426 B. Marbre. — **Fragment de stèle.**

Épithaphe de L. Teren(tius) Donatus.

(C. I. L., 9339).

427. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** portant le nom Tyche.

(C. I. L., 21324).

428. Marbre. — **Építaphe** de Vettia Iunonia et de T. Vettius Severus, son fils.

(C. I. L., 21329).

428 B. Marbre. — **Fragment d'építaphe** portant le nom . . . us Victor.

(C. I. L., 21333).

429. Marbre. — **Fragment d'une stèle** élevée à Vitalis par Diadumenus, son compagnon d'esclavage.

Trouvé rive gauche de l'Oued El-Kantara. — (C. I. L., 21331).

430. Marbre. — **Építaphe** de M. Vlpius Hammonius, fils de M. Vlpius Hammonius et de Gargilia Archelaïs. Le défunt portant le sobriquet (*signum*) Baniura, qui était le nom d'une peuplade de Maurétanie.

(C. I. L., 21333).

431. Calcaire. — **Colonne** avec inscription funéraire portant le nom d'Hammonius et le sobriquet Baniura (v. n° 430).

Don de M. Dupotet.

(C. I. L., 21334).

432. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par M. Vlpius Emeritus à sa fille Vlpiia (Annina?).

(C. I. L., 21338).

Au dos, inscription grecque d'un monument élevé par Khrysostomos à Khrysomallos, son frère.

(C. I. L., 21444).

433. Marbre. — **Inscription d'un monument** élevé par Iulius Saturninus à sa femme Vlpiia Iulia.

(C. I. L., 21340).

434. Marbre. — **Építaphe**. Le nom *Dulcis* est peut-être celui de la jeune fille.

(C. I. L., 21345).

435. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Personnage coupé à mi-corps, tenant un oiseau.

L'építaphe *Talis erat* « tel il était » semblerait indiquer que l'image était un portrait, ce qui est difficile à croire, la stèle ne différant pas du type vulgaire de la fabrication courante.

(C. I. L., 21346).

436. Marbre. — **Fragment d'inscription métrique ?**

(C. I. L., 21348).

436 B. Marbre. — **Fragment d'inscription métrique ?**

(C. I. L., 21336).

436 C. Marbre. — **Fragment métrique ?**

(C. I. L., 21337).

437. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Il reste de l'inscription deux lettres ZV, probablement d'un nom indigène.

C. I. L., 21398).

438. Marbre. — **Fragment de stèle**.

Enfant tenant une grappe.

Építaphe portant le nom mutilé Crisa...

(C. I. L., 9540).

439. Calcaire coquillier. — **Fragment d'építaphe**.

Noms mutilés : Corn... (*vic*) tori.

439 B. Marbre. — **Fragment d'épithaphe** de Iul...  
(C. I. L., 9564).

439 C. Marbre. — **Fragment d'épithaphe.**  
Nom mutilé : Apidi...  
(C. I. L., 21338).

439 D. Marbre. — **Fragment d'épithaphe.**  
(C. I. L., 21573).

440. Marbre. — **Fragment d'épithaphe chrétienne**  
(*in pace*).  
(C. I. L., 9507).

441. Marbre. — **Fragment d'épithaphe chrétienne,**  
portant le nom mutilé Iohan...  
(C. I. L., 9588).

442. Marbre. — **Plaque chrétienne** portant le nom  
Petrus, traversé par un chisme.  
(C. I. L., 9590).

443. Marbre. — **Fragment d'inscription** faisant  
mention d'un évêque??  
(C. I. L. 21415).

444-5-6. Marbre. — **Fragment** portant d'un côté  
l'épithaphe chrétienne de Romanilla, qui reposait dans  
une sépulture commune avec plusieurs autres fidèles  
(*quiescunt*).  
(C. I. L., 21430).

Au dos de cette inscription, gravé dans le même sens  
fragment de l'épithaphe d'une Rom (*anilla?*)  
(C. I. L., 21429).

En travers de cette dernière, épithaphe chrétienne de  
Aelius Placentius.  
(C. I. L., 21420)

447. Marbre rouge. — **Plaque gravée au trait.**  
Arbre et oiseau entre deux ancras, symboles chrétiens.  
Au-dessous : Memoria Amandae.  
C. I. L., 21421).

447 B. Marbre. — **Fragment de commémoration**  
**chrétienne** : Mem... Aufidi.  
(C. I. L., 21422).

448, Marbre. — Sous un chrisme, **épithaphe** de Fridila.  
Trouvé près d'El-Kantara. — (C. I. L., 21424).

449. Marbre. — **Epithaphe** chrétienne : au bon souve-  
nir de Satura(s), à qui ses fils et ses petits-fils ont élevé  
ce monument.

Trouvé à gauche de la porte de Ténès, propriété Delkich. —  
(C. I. L., 21427).

450. Marbre. — **Epithaphe** chrétienne.  
Le nom de la jeune fille qui avait « précédé dans la  
paix » ses parents n'est peut-être pas complet (...scanti-  
tesia, cf. *Abascantus*).

(C. I. L., 21431).

450 B. — **Fragment de tombe** chrétienne.  
Sur une plaque gravée au trait, une ancre renversée,  
un arbre et une colombe. Au-dessous, traces d'une ins-  
cription disparue.

451. Marbre. — **Fragment d'une inscription** grec-  
que relative aux jeux athlétiques.  
(C. I. L., 21440).

452. Marbre. — **Petite stèle.** Épitaphe grecque métrique de Lygdamos, athlète vainqueur, mort à vingt-cinq ans.

Trouvé sur la rive gauche de l'oued El-Kantara, propriété Ferrand. — (C. I. L., 21441).

453. Marbre. — **Épitaphe grecque** en distiques d'un jeune enfant qui n'est pas nommé.

Trouvé à l'oued El-Kantara, propriété Mercadal. — (C. I. L., 21445).

454. Marbre. — **Fragment** insignifiant d'inscription grecque.

455. Marbre. — **Épitaphe grecque** contenant le seul nom Victor.

Trouvé près d'El-Kantara. — (C. I. L., 21442 a)

456. — **187 fragments** insignifiants.

## TERRE CUITE. — MÉTAUX.

### POTERIES

B. 1. — **83 aiguières ou vases à vin** de formes diverses et de fabrication locale trouvés dans les tombes phéniciennes explorées par M. P. Gauckler, en 1892, dans la concession Bonnefoy, à 4 kilomètres de Gouraya, non loin du marabout de Sidi Brahim.

Terre grise ou rouge. Quelques vases portent à la panse des cercles en couleur brune.

B. 2. — **2 plats** à vernis noir brillant trouvés dans les mêmes tombes que les vases n° 1, et d'importation gréco-italiote, ou peut-être fabriqués par les potiers grecs établis à Carthage.

1 vase à vin (œnochoé) vernis noir.

1 fiole à parfums —

1 écuelle —

1 fiole à vin ou à parfums, stries sur la panse.

1 — couverte de tartre et brisée.

1 récipient à parfums, goulot latéral formé par une tête fantastique. Trous d'introduction dans un godet central. Anse cassée.

B. 3. — **16 plats à pied ou coupes**, terre rouge avec couverte noire, même provenance, même fabrication que les plats n° 2:

6 bols, terre rouge couverte noire.

1 coupe à large pied, —

4 coupes à fruits, —

4 cupules à fard, —

1 petite coupe à long pied, —

B. 4. — Terre grise, fabrication locale.

5 petites assiettes à pied.

1 coupe à fruits.

1 bol.

5 fioles à parfums, autrefois improprement appelées *lacrymatoires*.

1 vase à parfums en forme d'oiseau, reposant sur trois pieds.

B. 5. Terre grise. — **2 urnes funéraires** contenant des débris de corps incinérés. Ces urnes proviennent des sépultures romaines pour lesquelles ont été utilisées quelques tombes phéniciennes de Gouraya.

4 terrines à bords restreints.

Les objets groupés sous les cinq numéros qui précèdent et provenant des tombes phéniciennes de Gouraya ont été déposés au Musée de Cherchel par M. P. Gauckler.

B. 6. — Terre rouge brillante.

1 plat.

1 coupe. Sur le rebord, en relief, des branches terminées par une feuille de lierre.

1 petit plat à pied.

1 petite coupe.

3 petites tasses (2 brisées).

1 petite urne à deux anses droites.

B. 7. Terre rouge mat.

2 tasses.

2 soucoupes.

1 petit vase. A l'extérieur, animaux en relief: deux hippogriffes et deux moutons.

1 petit filtre.

1 récipient à parfums, de forme oblongue, reposant sur un pied et muni d'une anse.

Les objets groupés sous les nos 6 et 7 proviennent de la collection formée par M. Schmitter.

B. 8. Terre grise. — **Sébile** sur le bord de laquelle est gravé à la pointe avant la cuisson, le distique.

*Pulveris aurati pluvia sit sparsa papyrus,*

*Rescribet Danae sollicitata: veni.*

« Répands sur ta lettre une pluie de poussière d'or,  
et Danaé, priée d'amour, te répondra: viens ».  
(Collection Schmitter ?)

B. 9. Terre commune.

1 fragment de vase à parfums figurant un quadrupède ?  
Anse au bas du dos.

1 fragment de vase. Tête de cheval avec une petite anse de suspension sur le chanfrein.

1 vase en forme d'oiseau. Sur le dos, goulot cylindrique. Anse entre le cylindre et la queue. Pied circulaire.

B. 10. Terre grise. — **Figurine chrétienne.**

Vierge nimbée, assise et tenant l'enfant Jésus sur ses genoux.

Au dos, chrisme.

Des statuettes pareilles, d'époque byzantine, mais sans nimbe, ont été trouvées à Carthage.

Une tête du même type, à nimbe dentelé, a été trouvée à Gouraya par M. Gauckler.

B. 11. Briques estampées.

Tête de Méduse.

Fragment. Tête de ménade à cheveux hérissés.

Fragment. Jambe et draperie.

Fragment. Derrière d'une tête à longs cheveux.

Fragment. Front et cheveux.

Fragment. Moulures.

B. 12. Terre grise. — **Figurine** grossièrement modelée, analogue à des figures d'Astarté phénicienne trouvées à Chypre. Tête informe; les bras sont figurés par deux moignons, les seins par deux points en saillie. Les jambes ne sont pas dégagées.

Trouvé à Gouraya. — (Collection Schmitter).

B. 13. Terre rouge à vernis brillant.

Fragments de poteries avec signatures ou marques d'atelier.

Ces marques sont imprimées. Le cachet figure un parallélogramme, plus souvent un pied humain.

(Collection Schmitter).

B. 14. Terre rouge à vernis brillant. — **Fragments de poteries** avec dessins :

1. Aigle en médaillon.
2. Homme nu, accroupi, paraissant tenir sous son bras gauche la tête d'un ennemi, homme ou bête, qu'il va frapper du bras droit (Hercule et le lion?)
3. Lièvre gravé au trait.
4. Cerf gravé au trait.
5. Personnage tenant une palme de la main gauche.
6. Tête; épaule et bras gauches.
7. Animal indistinct.
8. Hercule armé de la massue. Lion derrière un palmier.
9. Guerrier casqué, lance en arrêt.
10. Sur une bordure de vase, lièvre lancé.
12. Fragment de vase à parois minces. Deux ibis dévorant un serpent.

Collection Schmitter.

B. 15. — **39 lampes romaines ou fragments.**

Collection Schmitter.

B. 15<sup>bis</sup>. — **Goulot de vase** figurant une tête de bélier.

B. 16. Verrerie. — **19 fioles ou fragments.**

Collection Schmitter.

B. 17. — **Briques.**

1. Rosace au trait.
2. Empreinte d'une main.
3. Estampille de fabrique (de l'atelier de Romanus).

B. 18. — **Amphores** tirées des tombes de Gouraya.

Mission de M. P. Gauckler.

B. 19. — **5 petites amphores** de formes diverses (I-V).

B. 19<sup>bis</sup>. — **Urne** à deux anses.

**Flacon** à long goulot.

**Vase** percé de trous en écumoire à la partie inférieure et d'un seul petit trou au goulot.

B. 20. — **Sarcophage** en briques.

B. 21. — **Dolia** (grandes jarres à huile, etc.).

B. 22. — **Briques** de voûte.

B. 22-29 (numéros d'attente).

#### BRONZE

B. 30. — **Deux têtes d'enfant** (Génies ou Amours) encapuchonnées surmontant une tête de griffon, à gueule ouverte en forme de conduit d'eau.

Ces fragments faisaient peut-être partie du revêtement d'une paroi de fontaine.

Trouvé entre la route de Ténès et la mer, propriété Grégory, dans les ruines d'un édifice qui ne paraît avoir eu ni grandes dimensions ni grande importance. Les bronzes reposaient sur un pavé de mosaïque sans ornements couvert d'une épaisse couche de cendres.

B. 31. — **Jambes d'enfant** ayant peut-être servi d'ex-voto tels qu'on en déposait dans les temples d'Esculape et d'autres divinités « salutifères ».

Même provenance que le n° B. 30.

B. 32. — **Tige de candelabre et trépied** à griffes de lion.

Même provenance que le n° B. 30.

B. 33. — **Lampe à deux becs** très oxydée.

Même provenance que le n° B. 30.

B. 34. — **Poids de bronze** portant une marque en graffite.

B. 35. — **Main droite de femme** tenant une bille entre le pouce et l'index.

B. 36. — **Jambe gauche de statue** un peu plus grande que nature.

B. 37. — **Sistre**, instrument employé dans les cérémonies du culte d'Isis, formé de quatre tiges de bronze passées dans les trous d'un chassis en fer à cheval orné de fleurs de lotus sur les côtés. Au sommet du fer, tête du chacal d'Anubis.

Trouvé dans un tombeau de la nécropole de l'Ouest. Provient de la collection Schmitter.

B. 38. — **Deux disques de métal**, en forme de petites cymbales, se mouvant sur une tige transversale fixée à une fourche légère, et réunis par série de petits anneaux de métal.

Cet instrument était peut-être en usage, comme le sistre, dans des cérémonies religieuses.

Même provenance que le n° B. 37.

B. 39. — **Flambeau** (3 fragments) décoré de ciselures fines.

Même provenance que le n° B. 30.

B. 40. — **Vase** à goulot évasé.

B. 41. — **Clef** perpendiculaire à un anneau. — Petite clef de coffret.

B. 42. — **Trois grands anneaux** (bracelets ou périscélides).

B. 43. — **Oreille de bronze** (fragment de statue ou ex-voto).

B. 44. — **Lézard, deux colombes**.

B. 45. — **Fibules, débris de fibules, hameçon, clochette**.

B. 46. — **Pinces, cuvettes, aiguilles**, ayant fait probablement partie d'une trousse de chirurgien.

B. 47. Fer. — **Débris de strigile**, instrument qui servait dans les bains et les arènes.

B. 48. — **Trois figurines**.

Main tenant un disque.

B. 48 bis. — **Débris divers, plaques de miroir, chaînettes**, etc.

B. 49. Plomb. — **Ossuaire** fait d'une seule plaque de plomb coulé et dont les faces latérales ont été rabattues pour former les côtés.

Les deux faces principales sont ornées d'un portique à six arcades soutenues par des colonnes cannelées. Au-dessous du portique, sur une bande, guirlande de feuilles et de baies de laurier. Sur une des faces latérales, tête casquée.

Trouvé dans le port.

B. 50. Plomb. — **Fragment d'ossuaire** orné d'une série de têtes de Jupiter Hammon dans des compartiments bordés de chapelets de perles.

B. 51. Plomb. — **Lingot** portant l'estampille Q. Vari Hiberi.

Trouvés dans le port.

B. 52. Plomb. — **Tuyaux de conduite.**

Trouvé aux Thermes de l'Ouest.

B. 53. — Non attribué.

B. 54. — **Galet** portant des chiffres. Tessère de théâtre ?

Trouvé près du théâtre.

B. 55. Cornaline. — **Petit camée.** Figure de griffon.

B. 56. — **Coquille à fard et débris d'œuf d'autruche.**

Trouvés dans les tombes de Gouraya.

WIERZEJSKI.

Pour tous les articles non signés :

*Le Président,*

V. WAILLE.



## CAMPAGNE DE J. CÉSAR EN AFRIQUE

(46-47 avant J.-C.)

*Étudier et aimer le passé ne nous empêche pas d'être des hommes de notre temps.*

G. LEYGUES.

La mort de Curion et la destruction à peu près complète de ses légions à la bataille du Bagra, le 20 juillet 49 av. J.-C., avait laissé l'Afrique aux partisans de Pompée.

César, vainqueur en Espagne, maître de Massilia (*Marseille*), dont son lieutenant, C. Trebonius, venait de s'emparer, après un siège long et difficile, avait été proclamé dictateur à Rome, sur la proposition de M. Aemilius Lepidus qu'il avait chargé de veiller sur la ville et d'y défendre ses intérêts. Pompée, toujours maître de l'Orient et de la mer, organisait, dans le nord de la Grèce, des forces redoutables qui devaient, au dire de ses partisans, assurer son triomphe.

Le 29 novembre 49, César débarquait à son tour à Palesté (*Paliassa*), en Épire, et débutait par un échec devant Dyrrachium (*Durazzo*). Poursuivi par son adversaire, il lui infligeait, le 29 juin 48 (9 août 706 de Rome), à Pharsale (*Sataldjé*), une des plus mémorables défaites que l'histoire ait jamais enregistrées.

Pompée, vaincu, se dirigea vers l'Égypte, où régnaient les Ptolémées qui se montraient favorables à sa cause. Sans doute nourrissait-il le dessein de se mettre, de là, *Revue africaine, 45<sup>e</sup> année. N° 243 (4<sup>e</sup> Trim. est. 1904).*

en relations avec Juba et Varus et de gagner, plus tard, la province d'Afrique. Escorté d'un petit nombre de galères et de navires marchands, il se disposait à débarquer à Pelusium (*Péluse*) quand il fut assassiné par ordre de l'eunuque Pothin, qui exerçait la régence à Alexandrie pendant la minorité du roi Ptolémée XIII et de sa sœur Cléopâtre.

César, qui s'était mis à sa poursuite, arriva à Alexandrie cinq jours plus tard.

Au lieu de continuer sa route vers la province d'Afrique et d'essayer d'y devancer les troupes échappées au désastre de Pharsale, il eut le tort de s'engager dans une campagne dont le but était de régler, immédiatement et au mieux des intérêts de son parti, la succession au trône d'Égypte. Cette opération, connue sous le nom de *Guerre d'Alexandrie*, « donna — dit Napoléon I<sup>er</sup> dans son *Précis des guerres de Jules César* (L. XII, 4) — neuf mois de répit au parti de Pompée, releva ses espérances et le mit à même de tenir plusieurs campagnes ; ce qui obligea, l'année suivante, César à faire la campagne d'Afrique, et deux ans après, une nouvelle campagne d'Espagne. Ces deux campagnes, où il lui fallut son génie et sa fortune pour en sortir vainqueur, n'auraient point eu lieu si, en sortant de Pharsale, il se fût rendu de suite sur les côtes d'Afrique, y eût prévenu Caton et Scipion, ou si, en se portant comme il l'a fait, sur Alexandrie, il se fût fait suivre par quatre ou cinq légions. »

## I

Pendant les années 48 et 47, Varus, lieutenant de Pompée, était donc resté seul maître de la province d'Afrique. Il est probable qu'il s'occupa d'y organiser la résistance et de mettre à l'abri d'un coup de main les

divers points de la côte qui lui semblaient offrir le plus de facilité à un débarquement.

Une inscription, retrouvée en Tunisie en 1894, par M. le capitaine Lachouque, du service géographique de l'armée et qui avait été déjà relevée au XVIII<sup>e</sup> siècle, mais d'une façon fort incomplète et tout à fait incompréhensible, par le moine espagnol Ximénès (n<sup>o</sup> 979 du vol. VIII du C. I. L.), nous a conservé le souvenir des travaux qu'il fit exécuter. Elle a été découverte à Kourba, petite ville arabe qui s'est élevée sur les ruines de l'antique *Curubis*, dont le port, aujourd'hui complètement ensablé, pouvait sans doute, autrefois, recevoir une flotte de guerre. Cette ville, citée par Pline (v. 4) au nombre des villes libres de la côte d'Afrique, et par Ptolémée qui l'appelle *Κούρουβις, ἡ Κουρβις, ἡ Κούρουβις*, se trouvait sur la côte sud de la presqu'île du cap Bon, à 30 milles (45 kilom.) de Clypea (*Kelibia*) et s'élevait sur le penchant d'une petite colline, à un quart d'heure à peine du littoral.

L'inscription est ainsi conçue :

P . ATTIVS . P . F . VAARVS . LEG . PRO . PR .  
 C . CONSIDIVS . C . F . LONGVS . LEG . PRO . PR .  
 MVRVM . TVRRVS . POSTEICVVS  
 FOSSAM . FACIENDVM . COER .  
 T . TETTIVS . T . F . VEL . PRAEFECTVS

Attius Varus et C. Considius Longus nous sont connus ; nous les avons vus, dans la guerre contre Curion, à la tête des légions qu'ils avaient levées en Afrique au nom de Pompée. T. Tettius était le gouverneur de la place ; c'est lui qui a présidé à l'exécution des travaux de défense et qui a fait graver l'inscription.

Les travaux élevés à ce moment avaient dû être faits à la hâte, et il est probable qu'ils n'avaient pas le caractère de solidité et de durée que présentaient les fortif-

cations permanentes de cette époque. Nous en trouvons la preuve dans une autre inscription, provenant du même endroit et datée du quatrième consulat de J. César, c'est-à-dire de l'an 709 de Rome (45 av. J.-C.). Elle nous apprend qu'à cette date, la ville fut fortifiée de nouveau et entourée, de toutes parts, d'un mur entièrement construit en pierres de taille.

C . CAESARE . IMP . COS . IIII  
L . POMPONIVS L . F . MAL [cio]  
DVO . VIR . V .  
MVRVM . OPPIDDI . TOTVM . EX . SAXO  
QVADRATO . AEDIFIC . COER .

(C. I. L., vol. VIII, n° 977).

Il ne reste plus rien de ces remparts et, de la ville antique, on ne retrouve que quelques substructions et les débris d'un aqueduc qui amenait les eaux des hauteurs voisines.

Si j'insiste sur ces deux inscriptions, c'est qu'elles se rapportent, à n'en pas douter, à l'histoire militaire de l'époque dont nous nous occupons, et qu'elles constituent les deux monuments historiques les plus anciens que l'Afrique romaine nous ait livrés jusqu'ici.

La première a fait l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, dans sa séance du 25 janvier 1895. L'éminent auteur de cette communication, M. Michel Bréal, émet des doutes sur la légalité du titre de « *legatus pro praetore* » qui y est attribué à Attius Varus et à Caius Considius.

Nous savons, en effet, qu'à l'époque de la guerre civile, le commandement des légions était exercé, à tour de rôle pendant deux mois, par les tribuns militaires. Ce n'est que plus tard, après la guerre, que César, dans le but d'assurer ce commandement d'une façon plus certaine, le confia à un chef permanent qui porta le titre

de « *legatus pro praetore* ». Nommé par l'*imperator*, ce légat assumait toute la responsabilité en ce qui concernait l'exécution des ordres, la discipline et la fidélité des troupes qu'il commandait.

Plus tard, nous verrons ce même titre porté par les gouverneurs des provinces impériales sous la forme suivante : « *legatus Augusti pro praetore* ».

Dans le cas qui nous occupe, il n'y a cependant pas lieu d'être surpris de voir Varus et Considius qualifiés de « *legati pro praetore* ». Cette appellation existait déjà, et depuis longtemps, mais avec un autre sens que celui que lui attribue le savant académicien. Lorsqu'en 366 de Rome, on institua la préture, celui qui en était revêtu recevait, en même temps, l'*imperium* qui lui donnait le commandement des armées. Le préteur avait sous ses ordres des aides militaires, *legati*, « *quos comites et adiutores negotiorum dedit ipsa respublica* », dit Cicéron (*ad Quint.*, fr. 1, 1, 3). Primitivement, ces *legati* servaient sous les yeux mêmes du préteur et commandaient les différents corps pendant le combat. Plus tard, on leur confia des missions et des commandements indépendants. C'est ainsi que nous avons vu Curion recevoir, en 49, le titre de « *legatus pro praetore* » avec mission de s'emparer de la Sicile et de l'Afrique.

La loi Gabinia (139) avait attribué aux lieutenants de Pompée, pendant la *Guerre des pirates*, le titre et les droits de propréteur. La loi Vatinia (59) avait donné le même privilège aux lieutenants de César quand il reçut le gouvernement de la Gaule Cisalpine et de l'Illyrie. César lui-même donne ce titre à ses lieutenants T. Labienus (B. G. I, 21) et Q. Fusius Calenus (VIII, 39). Dans une inscription trouvée à Olympie (r. à *Palæokhosi* en Morée), ce même Calenus est qualifié de *πρεσβυτερος και ἀντισπράτανης*, ce qui est l'équivalent de *legatus pro praetore*.

Après Pharsale, les débris de l'armée de Pompée s'étaient dispersés dans toutes les directions.

La majeure partie de la flotte, environ trois cents voiles, se trouvait à Corcyra (île de *Corfou*). C'est là que se rendirent les principaux chefs du parti vaincu, Scipion, gendre de Pompée, Cneus Pompée, son fils: Caton, Caius Cassius, Marcellus, Cicéron, Varron. Se voyant compromis et menacés de la ruine par le triomphe de César, la plupart ne virent de salut possible que dans la continuation de la guerre. La province d'Afrique, la seule qui ne fût pas encore au pouvoir du dictateur, était aussi le seul théâtre qui s'offrait à eux pour la lutte future. Scipion s'y rendit aussitôt pour se mettre en rapports avec Varus et Juba, roi de Numidie, et s'entendre avec eux pour organiser la résistance.

On ignorait encore, à Corcyra, la mort de Pompée, et c'était à lui que Caton, devenu, depuis Pharsale, l'âme du parti, voulait remettre le commandement. Il s'occupa, d'abord, de rallier les débris de l'armée, puis se mit en mesure de les transporter en Libye où il espérait retrouver son général. Accompagné de Cneus Pompée, il se dirigea vers les côtes de la Marmarique, à l'Ouest de l'Égypte, et les atteignit dans la seconde quinzaine de septembre 48. Comme il voulait débarquer à Phycus (*Φυκῶς κόλπος* — Scyl., *Périple*, cvii), les habitants lui interdirent l'entrée du port; il dut enlever de vive force la ville qu'il livra au pillage.

Il se dirigea ensuite vers les parages de Cyrène (*Ghrennah*), colonie fondée par des Grecs partis de Théra, petite île de la mer Égée, devenue la capitale de cette Libye Pentapole dont les anciens ont vanté la richesse et la fertilité, et où il pourrait faire vivre ses troupes dans l'abondance en attendant les événements. En route, il rencontra quelques vaisseaux qui longeaient la côte. C'étaient ceux qui portaient la femme et le plus jeune fils de Pompée qui, avec une faible suite, se dirigeaient aussi vers la Libye. C'est alors seulement qu'il

apprit la mort de son général, de la bouche même de son fils.

Après s'être emparé de Cyrène et y avoir fait ses approvisionnements, il reçut des nouvelles lui annonçant que Scipion avait été bien accueilli par Juba, que les levées se faisaient facilement dans la province et qu'on hâtait les préparatifs pour la continuation de la guerre. Il avança donc son départ, fit embarquer ses troupes et mit à la voile le 20 octobre 48.

A cette époque de l'année, la navigation dans ces parages est particulièrement pénible. Les deux Syrtes (golfs de la *Sidre* et de *Gabès*) présentent une série de bas-fonds et d'écueils qui obligent les navigateurs à s'éloigner des côtes. La petite Syrte (golfe de *Gabès*) passait pour la plus dangereuse. « *Le Périple de Scylax* la qualifie de *πολύχλιποτέρα καὶ δυσπλοϊτέρα τῆς ἄλλης*, ce que Pomponius Mela explique non seulement par les périls qu'offraient ses bancs de sable, mais encore et surtout par la violence du flux et du reflux. La marée monte effectivement à une hauteur de plus de deux mètres dans le golfe de Gabès, et son action est d'autant plus violente que le flot ne rencontre aucun obstacle dans la large zone que forment les hauts-fonds. » (Ch. Tissot, *Géo. comp. de la prov. rom. d'Afrique*, t. I, p. 183).

A peine les vaisseaux de Caton eurent-ils gagné le large, qu'ils furent assaillis par une violente tempête et ce ne fut qu'à grand peine qu'ils parvinrent à rallier la côte.

On était à la fin d'octobre et la saison était trop mauvaise pour qu'on se risquât à reprendre la mer. L'art de la navigation était encore dans l'enfance; les Romains, dont la marine militaire ne datait, en réalité, que des guerres puniques, étaient même inférieurs sur ce point, aux Grecs et aux Phéniciens. Leurs pilotes connaissant à peine les principes de la navigation et de l'hydrographie, ne pouvaient assurer leur marche qu'à la condition de ne pas perdre les côtes de vue. Caton se résolut

donc à gagner la province d'Afrique par la voie de terre.

Le pays à traverser était un véritable désert de sable, absolument privé d'eau et manquant de toute ressource « *ager.... arenosus, una specie; neque flumen, neque mons erat* » (Sall., Jug. LXXIX). Il s'agissait d'atteindre Leplis magna (*Lebida*), sur la côte entre les deux Syrtes, pour trouver enfin un pays fertile où il serait possible de se ravitailler.

On compte, d'après les itinéraires, 780 milles romains (1,170 kilom.) de Cyrène à Leptis; il fallait de 30 à 40 jours pour franchir cette distance.

La contrée n'avait d'autres habitants que les Nasamons, peuplade sauvage et farouche qui, au dire d'Hérodote, se nourrissait de sauterelles, pratiquait la communauté des femmes et ne reconnaissait d'autres divinités que les âmes des morts. Ils avaient, en outre, la réputation d'être de hardis pilliers d'épaves :

*Audax in fluctu laceras raptare carinas.*

(Sil., Ital., lib. I, v. 409).

*Huc coit œquoreus Nasamon invadere fluctu  
Audax naufragio, et prædas avellere ponto.*

(Id., lib. III, v. 320-21).

Dans ces immenses solitudes, le vent du sud souffle parfois avec une violence inouïe. C'est dans ces parages que, 450 ans auparavant, avait été engloutie dans les sables, l'armée que Cambyse, roi des Perses, avait envoyée pour piller et détruire le fameux temple de Jupiter Ammon (oasis de *Syouah*).

Aussi, Caton prit-il les précautions les plus minutieuses pour assurer la traversée de ce désert dans les meilleures conditions possibles. Il fit rassembler des bestiaux, tous les chariots qu'on put trouver et un

grand nombre d'ânes pour porter l'eau contenue dans des outres. Comme ses soldats manifestaient une crainte superstitieuse à la pensée de parcourir ces plaines sablonneuses, absolument inconnues, et que leur imagination se représentait comme peuplées de monstres terrifiants — *Africa portentosa* —, il eut le soin d'attacher à ses troupes, pour leur servir de guides, un certain nombre d'hommes recrutés chez les Psylles. C'était une peuplade voisine des Nasamons et des Garamantes, au sud de la Grande Syrte.

Hérodote a recueilli une vieille légende libyenne, d'après laquelle cette tribu aurait péri tout entière, dans les sables soulevés par le vent du midi contre lequel ils avaient entrepris une expédition. Il est certain cependant qu'une partie des Psylles avait survécu, puisque Caton trouva chez eux des guides pour diriger sa marche à travers le désert.

Leur présence, disait-on, suffisait à détruire l'effet du poison des serpents qui abondaient dans la région. On y rencontre encore les plus redoutables de ces reptiles, tels que le céraste ou vipère à cornes, le lefa'a des Arabes, et l'aspic ou naïa haje, le plus venimeux des serpents de l'Afrique du nord, dont la seule présence inspirait alors, plus encore qu'aujourd'hui, l'horreur et l'épouvante. L'imagination des anciens en avait enfanté de plus redoutables encore. Lucain (*Pharsale*, IX, v. 708 et suiv.) en cite au moins seize variétés dont les unes avaient deux têtes et les autres des ailes.

Les Psylles prétendaient guérir la morsure des serpents par la salive ou même par le simple attouchement; ils savaient les charmer par des chants et des paroles magiques. On raconte que, pour éprouver la fidélité de leurs femmes, ils exposaient leurs nouveau-nés à la morsure de la vipère à cornes. S'ils périssaient, ils en déduisaient qu'ils étaient le fruit de l'adultère, tandis que l'enfant légitime se trouvait préservé, en raison de l'immunité qu'il avait reçue de son père.

Nous avons encore en Algérie, en Tunisie et sans doute au Maroc, des charmeurs de serpents qui semblent avoir hérité de la vertu préservatrice des anciens Psylles. Ils savent capturer et dresser, non seulement le céraste, mais encore le naïa. Ce métier s'exerce de père en fils et la famille garde, avec un soin jaloux, le secret de ce jeu, redoutable pour quiconque n'y est pas initié.

Ces charmeurs appellent les serpents en jouant du ksob (flûte en roseau) et je me souviens qu'un jour, étant campé près de Béja (*Vacca* ou *Vaga*), comme j'assistais aux exercices d'un de ces indigènes, un énorme serpent sortit de la peau de bouc où il était enfermé. Comme l'animal se dirigeait rapidement de mon côté, je ne pus surmonter un sentiment de crainte et j'esquissai un mouvement involontaire de recul. Le charmeur s'en aperçut et, saisissant sa flûte, se mit à moduler des sons très doux. Immédiatement le serpent retourna vers son dompteur et se dressa devant lui en se balançant gracieusement en cadence.

Le moyen employé par nos charmeurs modernes pour guérir les morsures des reptiles doit être le même que celui des Psylles du temps de Caton. Il consiste uniquement dans la succion énergique de la plaie dont on a préalablement pressé les bords pour faciliter la sortie du sang.

La marche de l'armée fut particulièrement pénible. Elle eut à subir plusieurs de ces tempêtes qui, soulevant des nuages de sable, obscurcissent le ciel, rendent la marche impossible et jettent la terreur dans l'âme de ceux qui les subissent pour la première fois. Salluste a signalé, avec sa brièveté ordinaire, ces ouragans qu'engendre le sirocco et qui sont aussi dangereux que les tempêtes de la mer. — « Lorsque, dans ces plaines uniformes et sans végétation, le vent souffle avec rage, le sable qu'il soulève en tourbillons, remplit la bouche

et les yeux des voyageurs et les empêchant de voir devant eux, les force à arrêter leur marche. » (*Jug.*, LXXIX.)

Pendant ces dures épreuves, Caton trouva l'occasion de mettre à profit les qualités d'austérité, de fermeté et de sentiment du devoir qui formaient le fond de son caractère. « Il avait, en effet, dit Plutarque, un caractère ferme, une âme constante et inflexible. Il avait, dès sa jeunesse, endurci son corps par les exercices les plus pénibles et s'était accoutumé à supporter les plus grandes chaleurs, les froids les plus rigoureux, la tête découverte, à voyager à pied en toute saison, tandis que ceux qui l'accompagnaient étaient à cheval. » Il nous le montre précisément, pendant cette longue suite d'étapes, marchant toujours à la tête de ses troupes, sans jamais vouloir se servir de cheval ou de bête de somme, couvert de son armure comme un simple légionnaire, encourageant ses soldats, les haranguant à l'occasion et relevant leur courage par ses propos et par son exemple.

Enfin, on atteignit Leptis vers la fin de décembre; il y avait encore 676 milles (1,014 kilom.) à parcourir pour arriver à Utica. Les troupes étaient accablées de fatigue et Caton dut se résigner à attendre la fin de l'hiver pour se remettre en marche. Ce ne fut que dans le courant d'avril 47 qu'il put rejoindre Scipion à qui il amenait une dizaine de mille hommes.

Il trouva, en arrivant, les affaires en assez mauvais état. De graves dissentiments s'étaient élevés entre Scipion et Varus. Chacun d'eux prétendait au commandement des troupes et à la direction de la guerre. Juba en profitait pour les traiter tous deux avec une arrogance qui tendait à faire de ces deux généraux, ses obligés et presque ses vassaux. Il ne manquait jamais de faire valoir, avec raison d'ailleurs, que c'était lui seul qui avait vaincu Curion et conservé l'Afrique au parti

de Pompée. Enflé de ses richesses et de sa puissance, il montrait à l'égard des Romains une fierté et un orgueil insupportables. Les sénateurs qui avaient accompagné Pompée en Grèce et organisé à Thessalonica (*Salonique*) une sorte de gouvernement provisoire, avaient proclamé Juba allié du peuple romain, après sa victoire du Bagra, et l'avaient honoré du titre de roi. Aussi se posait-il maintenant en protecteur du parti vaincu à Pharsale. Un jour que Scipion s'était présenté devant lui, vêtu du manteau de pourpre brodé d'or qui était l'insigne de sa qualité de général, il lui fit entendre que la pourpre n'appartenait qu'aux rois. Scipion, ce Romain porteur d'un nom illustre, revêtu de dignités et d'honneurs « *hominem illa familia, dignitate et honoribus prestantem* » se vêtit désormais de blanc pour complaire au plus lâche et au plus vain des hommes « *homini superbissimo inertissimoque* » (B. A., LVII).

Caton n'était pas d'humeur à subir de pareilles humiliations. Profondément imbu du sentiment de l'ancienne grandeur romaine, « rude et revêche à ceux qui le flat- taient, il se raidissait davantage encore contre ceux qui cherchaient à l'intimider ». (Plut., *Cat. d'Ut.*, 1). Aussi, dès sa première entrevue avec Juba, ce dernier s'étant assis à la place d'honneur entre Scipion et lui, il n'hésita pas à transporter son siège à la droite de Scipion, laissant ainsi le roi à la dernière place. Plutarque lui fait d'autant plus honneur de cette décision qu'il était en mauvais termes avec Scipion qu'il accusait d'avoir écrit contre lui un libellé rempli d'injures. Il préféra donc faire abstraction de ses rancunes personnelles plutôt que de perdre l'occasion de faire sentir à ce barbare que le premier rang ne pouvait appartenir qu'à un général romain. « Dans cette occasion, il sut réprimer l'arrogance de ce Juba, qui faisait de Scipion et de Varus ses satrapes, et il réconcilia ces deux généraux ». (Plut., *Cat. d'Ut.*, LXVI).

Pompée n'étant plus, il s'agissait de choisir un chef parmi les personnages réunis en Afrique.

Celui que ses qualités militaires semblaient désigner aux suffrages de tous était, sans contredit, T. Labienus, qui avait amené à Utique 1,600 cavaliers Germains et Gaulois échappés du désastre de Pharsale. Malheureusement, il ne jouissait, dans le parti, d'aucune considération. Ancien tribun du peuple (63), lieutenant de César en Gaule (58-49), il avait exercé de grands commandements et exécuté d'importantes opérations de guerre. Mais on ne pouvait oublier la façon dont il avait abandonné César, en janvier 49, pour se joindre à Pompée, au moment où son chef venait de lui confier le commandement de la Cisalpine, son unique point d'appui en passant le Rubicon. Ni le zèle dont il avait fait preuve depuis, ni la cruauté avec laquelle il avait fait égorger les prisonniers césariens devant Dyrrachium, n'avaient pu faire oublier qu'il n'était qu'un transfuge et inspirer confiance en sa fidélité.

Il y avait encore un vieux prétorien, M. Petreius, et un personnage consulaire, L. Afranius, qui avaient commandé en Espagne les légions de Pompée. Mais personne n'ignorait qu'ils avaient, tous deux, capitulé devant Ilerda (*Lerida*) avec les plus vieilles troupes de la République (9 juin 49). Ils avaient profité de la clémence de César qui les avait laissés libres, usant à leur égard de la générosité dont il avait déjà fait preuve envers Labienus, à qui il avait renvoyé, après sa défection, son argent et ses bagages. C'étaient, en somme, des vaincus peu propres à entretenir l'enthousiasme des troupes et à les entraîner.

Varus n'avait à faire valoir que la qualité qu'il s'était arrogée de gouverneur de la province d'Afrique, qui allait devenir le théâtre de la guerre.

Q. Cæcilius Metellus Publius Scipion présentait d'autres titres. Pompée avait été son gendre. Il avait partagé avec lui, au camp de Larissa, les honneurs du comman-

dement suprême. Le nom de Scipion avait été déjà illustré en Afrique, et un vieil oracle prétendait que les Scipions y seraient toujours vainqueurs. Seulement, on le savait aussi incapable qu'il était orgueilleux et cruel. Pendant son commandement en Syrie (49), il s'était rendu odieux par son avidité et ses exactions. Il n'avait, en réalité, pour lui que l'éclat de son nom.

Aux yeux du plus grand nombre, Caton était le seul qui, par ses qualités, son austérité et la dignité de son passé, devait avoir l'ascendant moral nécessaire dans les circonstances présentes pour exercer le commandement. C'était en suivant ses conseils que Pompée avait battu César à Dyrrachium. On le pressa donc de se mettre à la tête des troupes. Varus et Scipion lui-même se désistèrent en sa faveur. Mais rien ne put le décider : Il n'avait, disait-il, que la qualité de préteur et ne pouvait prendre le commandement d'une armée où se trouvait un proconsul ; les lois le défendaient, il fallait, avant tout, leur obéir. L'adage « *inter arma silent leges* » lui semblait criminel et l'intérêt même de la cause qu'il servait ne lui permettait pas de se départir de sa rigidité habituelle.

Les anciens ont voulu voir, dans cette obstination, la preuve de la supériorité de son esprit et la noblesse de son caractère. D'autres supposent qu'il se sentit par trop inférieur à la situation. Je trouve ce dernier jugement peut-être un peu sévère. A mon avis, la conduite de Caton en cette circonstance prouverait plutôt simplement, l'étroitesse de son esprit et la faiblesse de son jugement. A une époque où tout le monde, le Sénat comme les Consuls, ne faisait que violer les lois, au moment où la crise au milieu de laquelle se débattait le parti oligarchique était arrivée à son paroxysme, le salut de la République ne devait-il pas l'emporter sur le vain respect d'une légalité sans valeur ? Ne convenait-il pas mieux de violer des lois que personne ne respectait plus que de confier l'avenir du parti, avec le comman-

demet de l'armée, à un homme notoirement incapable et déconsidéré aux yeux de tous ?

D'ailleurs, sommes-nous bien en mesure de comprendre et de juger, à vingt siècles de distance, l'âme romaine des temps de la République ?

Scipion fut donc investi du commandement suprême. Il s'occupa aussitôt de se préparer à la lutte qui devenait imminente.

Aux deux légions qui avaient été opposées, en 49, à celles de Curion, étaient venus se joindre les débris de l'armée de Pompée. Grâce à de nouvelles levées faites, de gré ou de force, dans la province, on avait pu former huit légions, comptant un effectif de 35 à 40,000 hommes. Comme les chevaux abondaient dans le pays, Labienus avait pu organiser une nombreuse cavalerie régulière au moyen d'affranchis et d'esclaves qu'il adjoignit aux 1,600 cavaliers germains et gaulois qu'il avait amenés avec lui. On disposait enfin d'un grand nombre de frondeurs et d'archers à pied et à cheval.

Ces troupes n'étaient pas sans valeur et l'on était en mesure de mener vigoureusement les opérations. « La fureur de la guerre civile avait, comme la vague, poussé sur ces rivages les débris du naufrage de Pompée ; que dis-je, des débris ? C'était l'appareil de toute une guerre nouvelle. Les forces des vaincus avaient été plutôt dispersées que détruites ». (Florus, lib. iv, 2).

..... *spersit potius Pharsalia nostras*  
*Quam subvertit opes*.....

Lucain, *Phars.*, 1, 8. v. 273).

« Leur union était devenue plus étroite et plus sacrée par le désastre même de leur chef. Il n'avait pas d'indignes successeurs dans les généraux qui le remplaçaient ; et c'étaient, après celui de Pompée, des noms qui

sonnaient encore aussi haut que ceux de Caton et de Scipion » (Florus, *loc. cit.*).

A côté de cette armée, Juba pouvait mettre en ligne quatre légions formées à la romaine, présentant un effectif de 12,000 hommes bien armés, une cavalerie innombrable, des milliers d'indigènes armés à la légère et cent-vingt éléphants.

Malgré les défections qui s'étaient produites après Pharsale, la flotte était encore considérable. La majeure partie en était concentrée dans les ports d'Utica, sous le commandement d'Attius Varus, de Nasidius et de Marc Octave. Le reste formait un certain nombre d'escadres qui croisaient sur différents points de la côte.

Bien que les habitants d'Utica eussent, au moment de l'expédition de Curion, montré des sentiments plutôt favorables à la cause de César, ce fut cette place que Scipion choisit pour en faire le magasin de l'armée et son centre d'approvisionnements. Il en donna le gouvernement à Caton qui en organisa la défense, y rassembla d'immenses quantités de blé, fit exhausser les tours et creuser, en avant des murailles, des fossés profonds garnis de palissades. Il réunit en une sorte de conseil trois cents commerçants ou banquiers romains qui étaient établis dans la ville et exigea d'eux de l'argent pour les besoins de la guerre. Il se procura ainsi une certaine somme que vinrent grossir les dons volontaires des sénateurs qui avaient suivi en Afrique les généraux de Pompée. Les dépenses devaient être d'autant plus lourdes, en effet, que Scipion avait pris à sa charge la solde de toute la cavalerie de Juba.

De son côté, Scipion faisait rassembler dans les principales villes fortes de la province, à Leptis, Thapsus, Ruspina et Hadrumetum, tout le blé qu'il fut possible de trouver, tout autant pour approvisionner ses troupes que pour affamer celles de son adversaire si César venait à prendre pied en Afrique. Dans ce but, il dévasta et ruina le pays de fond en comble, rasant les villes qui

n'étaient pas en état de se défendre. Juba, qui ne demandait qu'à voir disparaître la province romaine, l'encourageait dans l'exécution de ce plan infernal. Il l'excitait à détruire tous les centres dont la population se montrait suspecte de dévouement au parti de César ou seulement hésitante. Il en voulait surtout aux habitants d'Utica et demandait qu'on rasât la ville et qu'on passât au fil de l'épée toute la population, sans distinction de sexe ni d'âge. Ce n'est qu'à grand peine que Caton parvint à sauver la ville et ses habitants. Il protesta hautement dans le conseil et prit les dieux à témoins d'une telle cruauté. Scipion finit par céder, malgré sa férocité et son désir de plaire à Juba.

## II

On était au milieu d'octobre 47 ; seize mois s'étaient écoulés depuis la défaite de Pharsale. L'armée de Scipion, réorganisée, était en mesure de reprendre la lutte avec des chances sérieuses de succès. A Rome, on suivait, avec anxiété, les progrès de cette réorganisation et bon nombre des partisans de César se montraient inquiets. Ses ennemis, au contraire, commençaient à relever la tête et ne déguisaient plus leur espoir de voir Scipion, à la tête d'une flotte considérable et toujours maître de la mer, débarquer en Italie.

Il est bien certain qu'à ce moment il était trop tard pour tenter une entreprise aussi hardie. Mais il n'est pas douteux non plus que si, alors que César était occupé en Egypte ou en Asie, Scipion s'était jeté sur la Sicile avec une partie des ressources qu'il possédait déjà, y avait levé des troupes et mis la main sur les riches approvisionnements qui s'y trouvaient, il eût rendu très difficile, sinon impossible, le passage de César en Afrique.

Ce dernier, qui était revenu à Rome après les guerres d'Alexandrie et du Pont, avait eu à ramener à l'obéissance les légions qu'il avait renvoyées en Italie après Pharsale et, qui s'étaient mutinées. Il s'était occupé de la répartition du gouvernement des provinces pour l'an 708 (47-46 av. J.-C.) et travaillait à la préparation de la campagne qu'il se proposait de faire en Afrique et dont la nécessité devenait chaque jour plus impérieuse.

Il faisait diriger sur la Sicile les légions qui devaient composer son armée et les vaisseaux qui devaient les transporter. Mais cette concentration s'opérait trop lentement au gré de ses désirs. Espérant que sa présence hâterait les préparatifs, il quitta Rome vers le 15 octobre, traversa le détroit à Rhegium (*Reggio*) et débarqua le 23 à Lilybœum (*Marsala*).

Il n'y avait été devancé que par une seule légion de recrues et six cents chevaux. Afin de bien affirmer sa volonté d'entrer en campagne sur le champ, il fit dresser sa tente si près du rivage que les vagues venaient en battre le pied. Il consigna à bord les matelots et les soldats et, malgré le mauvais temps, fit embarquer les hommes et les chevaux au fur et à mesure de leur arrivée. Les officiers, comme les soldats, ne devaient emporter que leurs armes ; défense expresse était faite d'embarquer des valets et quelque bagage que ce fût. Il eut bientôt six légions, dont une seule, la 5<sup>me</sup>, était composée de vétérans, et deux mille chevaux. Il les dirigea sur l'île Aponiana (île de *Favignana*) où ils devaient l'attendre, ne gardant avec lui que quelques galères pour l'escorter.

Après avoir donné au gouverneur de la Sicile, Allienus, des instructions pour le prompt embarquement du reste de l'armée, il quitta Lilybée le 31 octobre, rallia les vaisseaux qui l'avaient précédé à l'île Aponiana et fit voile pour l'Afrique.

Avant d'entreprendre le récit de cette campagne, il me paraît nécessaire de présenter quelques observations au sujet de la partie des Commentaires de J. César qui porte le titre de *De bello Africano* et qui a été mon principal guide dans l'étude qui va suivre.

L'opinion la plus commune est qu'elle a été rédigée par Hirtius, ami de César et qui avait été consul à Rome en 710 (44 av. J.-C.). On le considère également comme étant l'auteur du huitième livre de la *Guerre des Gaules*, de la *Guerre d'Alexandrie* et de la *Guerre d'Espagne*.

Cet Hirtius était un lettré. Il vivait dans l'intimité de Cicéron qui disait de lui : « *Hirtium ego et Dolabellam dicendi discipulos habeo* ». (Lib. xi, *ad Fam.*, epist. 16).

On a également attribué à C. Oppius, autre ami de César et plus intime encore, la rédaction de ces mêmes ouvrages. Au II<sup>e</sup> siècle de notre ère, on ignorait déjà, à Rome même, quel était le véritable auteur du livre sur la *Guerre d'Afrique* : « *Alii enim Oppium putant ; alii Hirtium* » (Suet., *J. Cæs.*, 56). Peut-être les ont-ils écrits en collaboration. Hirtius avait commandé aux armées et devait être en mesure de décrire, avec compétence, des opérations militaires. Oppius, possédait, paraît-il, les meilleurs documents sur la vie de César, qui lui avait adressé les relations les plus authentiques de ses campagnes et lui confiait d'habitude tous ses secrets. Il est donc possible qu'ils se soient communiqué les mémoires qu'il possédaient sur les guerres de leur ami commun et que l'un d'eux se soit chargé d'en continuer et d'en compléter l'histoire.

Ce qui est certain, c'est que l'étude attentive des divers livres des *Commentaires* et la comparaison que l'on peut faire de la façon dont ils ont été composés fait ressortir, entre eux, de notables différences.

Dans la partie que l'on peut, en toute assurance, attribuer à César, le récit est tout à la fois clair et précis. La vivacité du style fait assister le lecteur aux événements

qui se déroulent, sans qu'aucun détail accessoire vienne un instant distraire son attention. C'est d'elle que Cicéron a pu dire : « Les Commentaires de César sont simples, clairs, élégants. L'auteur a dépouillé son style d'ornements, comme on rejette un vêtement inutile. Il n'a eu que la prétention de laisser des matériaux à ceux qui voudront écrire l'histoire. »

Dans les autres parties au contraire, l'auteur entre dans des détails qui touchent parfois à la minutie. Il encombre ses récits de descriptions et d'anecdotes qui contrastent avec la rapidité et la précision de ceux de César. Le théâtre sur lequel se sont déroulées les opérations est décrit avec une précision telle que, dans le voyage que j'ai fait, pendant l'été de 1900, sur les lieux mêmes où se sont passés les événements que je me proposais d'étudier et que j'ai parcourus le *de Bello Africano* à la main, j'ai pu reconnaître, sans hésitation et malgré le temps écoulé, la topographie de cette partie de la province d'Afrique, telle qu'elle a été décrite il y a plus de vingt siècles.

Cette précision, cette minutie dans les détails, ont fait dire à tous ceux qui ont, avant moi, étudié la même campagne que le rédacteur de cette partie des *Commentaires* ne pouvait être qu'un témoin oculaire des faits qu'il avait racontés. C'est à ce point que le colonel Stoffel se refuse à admettre que ce rédacteur soit Hirtius. En effet, au moment de la campagne de César en Afrique, Hirtius se trouvait à Rome, ainsi qu'il ressort d'une lettre de Cicéron à Atticus (*ad Attic.* XII, 2).

Cette opinion du colonel se trouve cependant démentie par l'écrivain latin lui-même, dans la préface du VIII<sup>e</sup> livre de la *Guerre des Gaules*; il nous apprend, en effet, qu'il n'a pas assisté aux événements dont il va faire le récit : « *Mihi ne illud quidem accidit, ut Alexandrino atque Africano bello interesserem : quæ bella quamquam ex parte nobis Cæsaris sermone sunt nota; tamen aliter audimus ea, quæ rerum novitate aut admiratione nos*

*capiunt, aliter quæ pro testimonio sumus dicturi* ». — « Moi, je n'ai pas même assisté à la guerre d'Alexandrie, ni à celle d'Afrique; et, bien que je tiennne de la bouche de César une partie des détails, autre chose est d'entendre les faits avec l'étonnement qu'excite la nouveauté, ou d'en avoir été soi-même le témoin ».

Dans cette même préface, parlant de la façon tout à fait supérieure dont sont rédigées les parties des *Commentaires* que César a composés lui-même, il s'exprime ainsi : « *Constat enim inter omnes nihil tam aperose ab aliis esse perfectum, quod non horum elegantia Commentariorum superetur; qui sunt editi, ne scientia tantarum rerum scriptoribus deesset : adeoque probantur omnium iudicio, ut prærepta, non præbita facultas scriptoribus videatur. Cujus tamen rei major nostra, quam reliquorum, est admiratio : cæteri enim, quam bene et emendate, nos etiam quam facile atque celeriter eos perfecit, scimus. Erat autem in Cesare cum facultas atque elegantia summa scribendi, tum verissima scientia, suorum consiliorum explicandorum* ».

C'est la même opinion que Cicéron exprime, avec plus de sobriété et d'élégance, au sujet des mêmes mémoires de César : « *Commentarios scripsit valde quidem probandos; nudi sunt, recti et venusti, omni ornatu oratoinis tanquam veste detracta; sed dum voluit alios habere parata, unde sumerent qui vellent scribere historiam, ineptis gratum fortasse fecit, qui volent illa calamistris inurere; sanos quidem homines a scribendo deterruit* ». (*In Bruto*, cap. LXXV).

Or, si nous voulons bien nous souvenir que Cicéron lui-même range Hirtius au nombre de ses disciples — *dicendi discipulos* —, nous trouverons tout naturel et tout à fait logique que le maître et l'élève aient porté la même appréciation sur les écrits du grand capitaine et en aient fait l'éloge en termes à peu près identiques.

Rien ne s'oppose donc à ce que nous continuions, malgré l'opinion contraire du colonel Stoffel, à considérer

Hirtius comme l'auteur du *De Bello Africano*, et bien qu'il n'ait pas, comme il l'avoue lui-même, fait partie de l'expédition. L'exactitude que j'ai constatée dans la description du théâtre de la guerre, la précision dans l'exposé du détail des opérations, tiennent évidemment à ce qu'Hirtius avait recueilli le récit des événements de la bouche même de César et peut-être aussi de celle de ce Cornelius Balbus auquel il dédie la préface du viii<sup>e</sup> livre de la *Guerre des Gaules*. Balbus avait rempli, auprès de César, la charge de *praefectus fabrum* et l'avait, sans doute, accompagné dans ses campagnes avec ce titre et ces fonctions.

Le *praefectus fabrum* était chargé des machines de guerre et de jet ; il était le commandant supérieur de l'artillerie et, sans doute, du génie ; c'était lui qui dirigeait les travaux de siège et avait la police du train de l'armée. On lui confiait parfois des missions diplomatiques ou l'administration de la justice en campagne. (Mommsen, *Röm. Forschungen*, II p. 441). Il approchait donc suffisamment du général en chef pour être au courant d'une partie de ses plans et de ses desseins les plus secrets.

### III

En quittant l'île Aponiana, la flotte de César s'était dirigée vers le sud-ouest, de façon à atterrir sur la côte orientale de la presqu'île du cap Bon. On avait choisi cette direction afin d'éviter les parages d'Utica et parce qu'on espérait trouver cette partie de la côte moins gardée. La saison ne permettait guère, en effet, aux escadres ennemies d'y maintenir leurs croisières. Mais, au moment où les navires passaient en vue du promontoire de Mercure (*cap Bon*), ils furent assaillis par un violent coup de vent qui les dispersa. César, avec un

petit nombre de galères et de vaisseaux de charge, put longer la côte et se diriger vers Hadrumetum (*Sousse*) en passant devant Clypea (*Kelibia*), Curubis (*Kourba*) et Neapolis (*Nabeul*). Aux environs de Clypea, il aperçut une nombreuse cavalerie qui longeait le rivage. C'était celle de Considius qui commandait toujours à Hadrumetum, où il tenait garnison avec deux légions et sept cents chevaux. Cette cavalerie était commandée par Cn. Pison et avait été renforcée par trois mille chevaux de Juba.

Hadrumetum était le plus important des comptoirs que les Phéniciens avaient établis sur cette partie du littoral de la Byzacène. D'après une de ces traditions anciennes, si familières à la race grecque et conservée par Etienne de Byzance, elle aurait pris le nom de son fondateur Adrymès.

C'est sur ses ruines que les Arabes ont élevé la ville moderne de Sousse, qui a conservé, par rapport aux autres villes de la Tunisie, un rang des plus importants. La cité ancienne avait une étendue et une splendeur qui dépassaient de beaucoup celles de la ville actuelle. C'était, au temps de César, une place très forte et les approches en étaient difficiles « *et oppidi egregia munitio, et difficilis ad oppugnandum erat accessus* ». (*De B. A.*, v).

On retrouve encore une faible partie de la muraille phénicienne dans le prolongement de la façade septentrionale des citernes publiques. Le reste de l'enceinte a pu être rétabli, tel qu'il figure sur le plan publié d'après les levés de Daux, dans l'atlas, dressé par Salomon Reinach, pour servir à l'intelligence de la Géographie comparée de la province romaine d'Afrique, de Ch. Tissot (pl. ix), en relevant les entailles pratiquées dans le banc calcaire sur lequel est bâtie la ville, pour recevoir les fondations des remparts et des tours. La Kasba actuelle occupe une partie de l'ancienne

acropole sur l'endroit le plus élevé de l'enceinte, qui domine la mer d'une trentaine de mètres. Deux autres ouvrages protégeaient le front Nord, en avant duquel on a retrouvé les traces de deux forts détachés.

Elle avait un port intérieur (*De B. A.*, LXIII) probablement réservé aux navires de guerre et qui est aujourd'hui entièrement comblé. C'est sur son emplacement que se trouve le cimetière musulman situé à l'ouest de la gare du chemin de fer. La mer s'est retirée et la nature a reconquis ses droits, effaçant les traces du travail des hommes. Les vaisseaux de commerce prenaient leur mouillage dans un autre port extérieur, qui se trouvait au nord du port actuel, à peu près en face du quartier construit par les Européens, depuis 1881, aux pieds de la ville arabe. Il était protégé par deux jetées dont la plus septentrionale porte aujourd'hui la batterie de la Quarantaine. On retrouve des traces de la seconde à 550 mètres plus au sud, au point appelé Ras-el-Bordj (*pointe du môle*). L'espace qui les sépare est en majeure partie ensablé. Les vents d'est, qui sont les plus redoutables sur cette côte, devaient en rendre souvent l'entrée difficile, aussi avait-on construit, en avant, un brise-lames dont les assises supérieures, aujourd'hui renversées par la force des vagues, gisent sous les eaux à peu de distance du rivage actuel. Par le temps calme, on peut en apercevoir les substructions qui, comme celles des deux jetées, sont évidemment de construction phénicienne.

César s'arrêta quelque temps à l'entrée du port, espérant que ses autres vaisseaux le rejoindraient. Ne les voyant pas paraître, il se décida à débarquer. Suétone, dont les récits abondent en détails quelquefois minutieux, en anecdotes souvent intéressantes, rapporte qu'en touchant le sol, il fit une chute et que, de crainte que ses soldats y vissent un funeste présage, il tourna cet accident en sa faveur en s'écriant : « Afrique, je te

tiens ! *Teneo te, Africa !* » (Suét., *J. Cæs.*, 59). Dion Cassius rapporte le même fait (XLII., 58). Tous deux racontent, ainsi que Plutarque, que pour détruire l'effet que pouvait produire sur ses troupes la tradition dont j'ai parlé plus haut et en vertu de laquelle les Scipions ne pouvaient être vaincus en Afrique, il avait emmené avec lui un membre de cette famille, aussi obscur que méprisé, qu'il faisait marcher en tête de ses troupes, et qui portait le surnom de *Salutio* — *Σαλλυτιών*, d'après Plutarque — dont personne encore n'a, je crois, deviné le véritable sens.

La situation de César était des plus périlleuses, et il dut passer sa première nuit sur la terre d'Afrique dans la plus grande anxiété. Il est assez difficile de déterminer exactement à quel endroit eut lieu le débarquement, et personne jusqu'ici ne paraît s'en être préoccupé. Il est bien certain que ce n'est pas dans le port d'Hadrumedum, car Considius n'aurait pas manqué de s'y opposer. On ne s'expliquerait pas, en effet, que voyant cette poignée de soldats fatigués par une traversée pénible, il ne se soit pas empressé de les rejeter à la mer avec les deux légions dont il disposait. Il est probable que César choisit, pour débarquer, une plage située hors des vues de la place et au nord de celle-ci, probablement vers l'embouchure de l'Oued-Blibane. Une fois toutes ses troupes à terre, il vint installer son camp à quelque distance des remparts, en vue de la mer et à portée de ses navires.

Il se trouvait ainsi adossé à la mer, sous les murs d'une forteresse qu'il ne pouvait songer à enlever de vive force. Il n'avait avec lui que 3.000 fantassins et 150 cavaliers. A tout instant il pouvait voir apparaître son adversaire qui, lui, avait à sa disposition plus de 50.000 fantassins, une cavalerie innombrable et 120 éléphants. Il ignorait si Varus n'avait pas lancé sa flotte à la poursuite du reste de son convoi dispersé par la tempête et s'il ne s'apprêtait pas à lui couper à lui-même le chemin de la mer.

L'auteur du *De Bello Aricano* reproche à César de n'avoir pas laissé entre les mains des commandants de ses navires, comme il l'avait fait dans d'autres circonstances, des ordres cachetés leur indiquant un point commun de rendez-vous. Il explique cette omission en annonçant que, comme il ne voyait sur la côte d'Afrique aucun point où sa flotte pût être en sûreté contre les garnisons ennemies, il avait préféré laisser à chacun la liberté d'aborder là où le hasard le conduirait.

Dans son *Précis des guerres de J. César* (Chap. XIV, VI), Napoléon I<sup>er</sup>, qui se montre d'une sévérité peut-être excessive pour Hirtius, dit que « cette assertion est si absurde qu'elle ne mérite aucune réfutation ».

« Ce n'est point, — ajoute-t-il, — la seule preuve d'ineptie que l'on trouve dans l'histoire de la guerre civile, qui est écrite par un homme aussi médiocre que l'histoire de la *Guerre des Gaules* est écrite par un homme supérieur ».

On peut trouver cependant d'autres excuses à l'imprévoyance et à la témérité de César. Il n'était pas sans savoir que, parmi les citoyens romains installés en Afrique, un certain nombre penchaient plutôt en sa faveur. Beaucoup se montraient indignés de la façon cruelle dont Scipion avait traité ceux d'entre eux qu'il soupçonnait de venir au parti populaire dont il était toujours le représentant. Le bruit courait que ce général avait promis à Juba de lui abandonner, après la guerre, la province d'Afrique comme prix de son alliance, et ils ne se souciaient ni de devenir un jour les sujets de ce roi barbare, ni de se trouver dans la nécessité d'abandonner la situation qu'ils s'étaient faite dans le pays.

Il y avait parmi eux des descendants des vétérans de Marius qui — « avec la tenace fidélité des Romains aux traditions de famille, voyaient un patron dans le neveu du général de leurs pères ». (Duruy, *Hist. des Rom.*, vol. III, p. 356). Le vieux Marius, le compétiteur de

Sylla, le vainqueur de Jugurtha, avait, en effet, épousé la patricienne Julia, sœur du père de César.

L'armée des Pompéiens était, en grande partie, composée de fils de Romains et de femmes indigènes, d'affranchis et d'esclaves « *ex hybridis, libertinis servisque* » (*De B. A.*, XIX) enrôlés de force et dont la fidélité ne pouvait être que douteuse. Nous les verrons, du reste, plus tard passer en tel nombre du côté de César que celui-ci put en former toute une division.

Il pouvait donc compter sur de nombreuses défections parmi les troupes de son adversaire, et il espérait voir le plus grand nombre des habitants de la province, le considérant comme un sauveur, se rallier bientôt à sa cause.

Comme Considius n'avait rien fait pour empêcher son débarquement et l'avait laissé tranquillement établir son camp à proximité de la place, se contentant de garnir les murailles de défenseurs et de mettre des gardes aux portes, il s'imagina qu'il pourrait le détacher facilement du parti de Pompée. Il chargea donc son lieutenant L. Plancus, d'entrer en relations avec lui et d'envoyer dans la place un prisonnier porteur d'un message. Mais Considius fit mettre à mort le messenger, sous ses yeux, et envoya à Scipion la lettre de Plancus.

Ne recevant pas de réponse, informé qu'une nombreuse cavalerie arrivait du Nord, craignant d'être enveloppé ou jeté à la mer, sentant enfin la nécessité de se procurer sur la côte un point d'appui solide où il pourrait recueillir son convoi, César se décida à gagner les villes maritimes du Sud.

Le 5 novembre 47 (1<sup>er</sup> janvier 708 de Rome), il leva son camp et se mit en marche vers Ruspina (*Monastir*). Il avait à peine dépassé les remparts d'Hadrumetum, que la garnison faisait une sortie. Deux mille cavaliers numides qui venaient chercher leur solde arrivèrent à

ce moment et appuyèrent le mouvement. Le camp qu'on venait de quitter fut aussitôt envahi et l'arrière-garde attaquée et pressée vivement. Aussitôt les légions s'arrêtèrent, la cavalerie chargea hardiment la multitude qui les harcelait et la rejeta dans la place. « On vit ce fait incroyable — disent les *Commentaires*, — trente cavaliers gaulois au plus firent tourner bride à deux mille cavaliers maures — *equites minus XXX Galli, Maurorum equitum II millia loco pellerent* ». (*De B. A.*, VI). Dès que la petite colonne se remit en mouvement, elle fut attaquée de nouveau. César mit à l'arrière-garde quelques cohortes de vétérans et continua lentement sa marche.

La discipline qu'il avait établie parmi ses troupes, le soin avec lequel il les empêcha de piller sur leur passage, produisirent le meilleur effet sur les habitants des pays traversés, qui avaient eu déjà tant à se plaindre des exactions des soldats de Scipion et des cavaliers de Juba. Aussi, des délégués de plusieurs villes, et notamment ceux de Ruspina, vinrent lui offrir des vivres et faire leur soumission. Le soir même, il campait sous les murs de cette dernière.

Ruspina (*Monastir*) était à 15 milles (22 kilom. 500) d'Hadrumetum. C'est le *Ρουσσίνων* de Strabon et la *Ρουσσίννα* de Ptolémée. Ses ruines ont à peu près disparu, la ville moderne de Monastir ayant été construite sur son emplacement même et avec les matériaux de la cité antique.

Le lendemain, 6 novembre, il se dirigea sur Leptis minor, ville libre située à 8 milles (12 kilom.) de Ruspina et dont les ruines se retrouvent près du village moderne de Lemta. C'était une colonie phénicienne dont l'origine se perd dans la nuit des temps. La ville était importante et riche; de puissantes fortifications l'entouraient et suppléaient à la faiblesse de sa position. Ses ruines, mal

étudiées jusqu'ici, s'étendent, dit Ch. Tissot (*Géog. comp. de la prov. rom. d'Af.*, t. II, p. 171) sur un espace dont la circonférence peut être évaluée à peu près à quatre kilomètres. On y saurait reconnaître aujourd'hui que les débris d'un vaste amphithéâtre et les restes d'une construction massive et puissante qui sont certainement ceux de la citadelle punique.

D'après Guérin, elle avait un bon port entouré de larges quais dont on peut encore distinguer les vestiges. Quand la mer est calme, on peut apercevoir, sous l'eau, les restes d'une longue jetée qui le protégeait contre les vents du Nord-Est. Ch. Tissot met en doute l'existence de cette jetée qu'il n'a pu reconnaître, et prétend que ce que l'on a pris pour cet ouvrage ne saurait être que les bas-fonds qui rendaient l'accès du port très difficile et qui sont signalés, d'ailleurs, dans le Stadium. En tous cas, son mouillage était un des plus vastes et des plus sûrs de la côte.

Cependant, Scipion n'y avait pas mis de garnison et les habitants envoyèrent au devant de César des députés qui remirent la place à son entière discrétion. Il campa sur le rivage, au pied des remparts, après avoir placé aux portes des centurions avec des gardes pour protéger les habitants et empêcher toute exaction de la part de ses soldats.

Sur ces entrefaites, quelques-unes des galères et des vaisseaux de charge qu'attendait César vinrent mouiller dans le port de Leptis. Ceux qui les commandaient annoncèrent que le reste du convoi, ne sachant où débarquer, s'était dirigé vers l'Ouest, probablement du côté d'Utica. La situation continuait donc à être tout aussi critique.

Des matelots qui s'étaient éloignés du rivage pour aller chercher de l'eau furent surpris par des cavaliers maures, qui en tuèrent quelques-uns et en blessèrent un certain nombre. Embusqués avec leurs chevaux dans les ravins du voisinage, ils apparaissaient à l'improviste, sabraient

les isolés et disparaissaient aussitôt. On fut obligé de consigner tout le monde à bord, y compris les chevaux.

La nécessité d'attendre que tout son convoi l'eût rejoint empêchait César de s'éloigner du littoral et, non seulement de tenter la moindre opération, mais même de se ravitailler dans l'intérieur des terres. Il envoya donc, par des galères, l'ordre au gouverneur de Sardaigne et d'autres provinces maritimes de lui expédier, sans retard, des vivres, du blé, et toutes les troupes disponibles. Rabirius Postumus partit pour la Sicile avec les vaisseaux de transport, afin d'embarquer et de ramener un second convoi de troupes qu'on avait dû laisser dans l'île, faute d'un nombre suffisant de navires. Des galères furent envoyées vers le Nord pour essayer de rallier le reste de la flotte et surveiller en même temps le littoral.

Ayant appris que l'ennemi avait rassemblé une grande quantité de blé dans les îles Cercina (*Kerkennah*), situées en face de Sfax (*Taparura* ou *Taphrura*), César y envoya une petite escadre sous les ordres de C. Sallustius Crispus, le célèbre historien des guerres de Catilina et de Jugurtha, pour s'en emparer.

Le groupe des Kerkennah se compose de deux îles dont la plus grande s'appelait, dans l'antiquité, Cercina et la plus petite Cercinitis. Fertiles et bien cultivées, elles produisaient en abondance du blé, de l'orge, des fruits, des olives et des raisins dont Hérodote vantait déjà l'excellente qualité. On y cultive aujourd'hui de nombreux palmiers qui ne donnent que des dattes de médiocre valeur. Un chenal de près d'un kilomètre les sépare. V. Guérin a trouvé les traces d'un pont qui les réunissait et dont il n'existe plus aujourd'hui que la base des piles (*Voy. arch. dans la Rég. de Tunis*, ch. xvi, p. 172). Le géographe grec Agathémène, qui vivait probablement au III<sup>e</sup> siècle de notre ère, en parle, ainsi que Pline. L'existence d'un ouvrage aussi considérable pour cette

époque reculée, atteste l'importance de ces deux îles dans l'antiquité.

Cependant, l'impatience et les inquiétudes de César étaient à leur comble. Ne pouvant les dominer plus longtemps, il résolut, après avoir mis des garnisons dans Ruspina et dans Leptis minor, de s'embarquer pour tenter de rallier lui-même sa flotte et d'aller, au besoin, chercher en Sicile le reste de son armée.

Le 7 novembre, il lève son camp, laissant six cohortes sous le commandement de Caius Saserna, et retourne à Ruspina. Il y dépose les bagages, réquisitionne tous les chariots et toutes les bêtes de somme du pays et bat les environs pour rassembler des vivres. A son retour, n'ayant trouvé aucune nouvelle de son convoi, il laisse dans la ville une légion sous les ordres de Publius Saserna, le frère de celui qui commandait à Leptis, et prend ses dispositions pour s'embarquer. A la nuit tombante, il gagne le port situé à deux milles au sud de la place, au lieu même où se trouve encore le mouillage de Monastir, à l'abri du promontoire de Sidi-Mansour :

*Quaeque procul cavit non œquos Ruspina fluctus*

(*Sil. Ital., de Bel. punic. sec. I. III, r. 260*).

Il a pris avec lui sept cohortes de vieilles troupes exercées à la guerre maritime et qui avaient servi sur la flotte de P. Vatinius, le vainqueur d'Octave à la bataille de l'île Tauris (*Tarcola*, à l'est de Lissa), pendant la guerre d'Illyrie (26 janvier 47).

Il avait espéré cacher son départ aux jeunes soldats qu'il laissait en Afrique. Mais ceux-ci en eurent vent et commencèrent à s'alarmer. « Avec un petit nombre de troupes derecruë, qui n'étaient même pas encore toutes arrivées, » on se voyait en Afrique, exposé aux entreprises d'une armée considérable, d'une nation perfide et d'une cavalerie innombrable; on n'attendait de conso-

lation et de secours que de la présence même du général, de sa fermeté inébranlable et de sa merveilleuse sérénité; son extérieur annonçait la grandeur et la vigueur de son âme. Il inspirait aux troupes une confiance absolue et elles étaient persuadées que rien n'était impossible à son expérience et à son génie». (*De B. A.*, x).

César passa la nuit à bord. A l'aube, au moment où l'on se disposait à appareiller, un grand nombre de voiles apparut, venant du nord. C'était enfin le convoi dont on était si inquiet depuis cinq jours.

Le débarquement eut lieu sans retard, et l'armée se trouva ce jour-là, 8 novembre, forte de six légions présentant un effectif de plus de 20.000 hommes, de 2.000 chevaux et de 150 archers. Ce n'était pas encore suffisant pour entreprendre des opérations offensives, mais on pouvait attendre, avec plus de sécurité, l'arrivée du deuxième convoi que Rabirius devait ramener de Sicile.

La position de Ruspina semblait tout indiquée pour cette attente et pour servir ensuite de base aux premières opérations. La ville était située à l'extrémité d'un large plateau dominant la mer d'une quinzaine de mètres en moyenne. Du point le plus élevé (30 mètres) situé à l'ouest de la ville et à une toute petite distance du village moderne de Chekanès, on surveillait la route et les parages d'Hadrumetum par où devaient vraisemblablement arriver les premières attaques de l'adversaire. Le port, situé à deux milles (3 kilom.) au sud, était des plus sûrs et offrait à la flotte un excellent abri contre les vents du nord et de l'ouest. Il avait en outre l'avantage d'être, de tous ceux que n'occupait pas l'ennemi, celui qui se trouvait le plus rapproché de la Sicile. La route de Ruspina à Hadrumetum, après avoir traversé le plateau sur lequel est bâtie la ville, descend dans une vaste plaine « *Campis planissimis purissimisque* » (*De*

*B. A.*, xiv) unie comme un miroir, souvent inondée l'hiver, et où, alors comme aujourd'hui, ne croissait ni un arbre, ni la moindre végétation. Elle se dirige ensuite vers le nord-ouest, parallèlement à la côte.

C'est donc sur le plateau de Ruspina, à l'ouest de la ville, à cheval sur la route d'Hadrumetum et à sept ou huit cents mètres de la mer, que César établit son camp, qu'il s'appliqua à retrancher le plus fortement possible. Les armes offensives anciennes étaient à peu près impuissantes à forcer des retranchements et une troupe inférieure en nombre pouvait résister longtemps à un ennemi; même de beaucoup supérieur, grâce aux fortifications dont elle entourait son camp.

Colonel MOINIER.

(*A suivre*).

# NOTES ET DOCUMENTS

CONCERNANT L'INSURRECTION DE 1856-1857

DE LA

## GRANDE KABYLIE

(Suite. — Voir les n<sup>os</sup> 231 à 242)

### CHAPITRE XII

Réunion des troupes pour l'expédition de 1857. — Ordre général constituant l'armée expéditionnaire. — Attaque des Beni-Raten le 24 mai. Soumission des Beni-Raten et d'autres tribus le 26. — Construction de Fort-Napoléon et ouverture de la route de Tizi-Ouzou.

Cependant l'heure du châtimeut allait sonner pour les tribus kabyles révoltées. Dès le 10 mai, les troupes échelonnées en arrière de Tizi-Ouzou pour les travaux de route commencèrent leur mouvement en avant et le général Deligny alla prendre position avec sa brigade à Sikh-ou-Meddour, sur la rive gauche du Sebaou, au delà de l'Oued-Aïssi au pied des montagnes des Beni-Raten. Cette brigade fut employée à la construction d'une grande redoute destinée à recevoir un biscuit-ville et un magasin à poudre, afin de faciliter les approvisionnements du corps expéditionnaire et de les assurer contre les débordements de l'Oued-Aïssi, dans le cas où cette rivière, grossie par les pluies et la fonte des neiges, viendrait à intercepter les communications avec Tizi-Ouzou, où avait été établi le magasin général.

Le même jour, 10 mai, la brigade Périgot, tirée de

Constantine, arrive à Tizi-Ouzou pour réparer la route de ce point à Sikh-ou-Meddour et la rendre accessible aux voitures. Un détachement de pontonniers est chargé en même temps de construire de petits ponts en bois sur les divers bras de l'Oued-Aïssi pour le passage de l'infanterie.

Dès le 15 mai, chacun des magasins dont nous venons de parler contenait :

	Tizi-Ouzou.	Sikh-ou-Meddour.
<i>Vivres et orge</i>		
Vivres.....	725.000 rations	375.000 rations
Conserves de viande et de lard salé.	377.000 —	125.000 —
Orge .....	119.000 —	40.000 —
<i>Munitions de guerre</i>		
Obus ordinaires et ogivaux.....	1.114	747
Boîtes à balles.....	34	66
Fusées de guerre.....	288	36
Cartouches ogivales.....	221.404	202.294
Cartouches à balles sphériques....	95.091	1.000
Cartouches Nessler.....	285.400	91.000

*Matériel du génie* : Outils assortis, pelles et pioches principalement, 25,000.

Des mesures étaient prises pour le remplacement de ces approvisionnements, au fur et à mesure de leur consommation, par d'autres pris à Dellys et aux Isser ; ce dernier magasin était alimenté par Alger au moyen de transports successifs, celui de Dellys était alimenté par la voie de mer.

Une manutention fut établie à Tizi-Ouzou et organisée de manière à pouvoir livrer avec régularité à la troupe 12,000 rations de pain par jour.

La viande fraîche était fournie aux corps par des bouchers civils au moyen de marchés passés pour la durée de la campagne. Les bouchers devaient être pourvus à l'avance d'un approvisionnement de viande sur pied de 20 jours.

Les malades et blessés devaient être d'abord évacués

sur Tizi-Ouzou pour être transportés ensuite à Dellys et de là, par mer, à Alger.

D'après les ordres du maréchal on avait organisé à Tizi-Ouzou un hôpital de 400 lits avec le personnel et le matériel nécessaires. On avait installé aussi à la ferme David, entre Bordj-Sebaou et Dar-Beïda, une ambulance secondaire pour recevoir, pour une nuit tout au plus, les hommes gravement malades qui ne pourraient être transportés d'une seule traite de Tizi-Ouzou à Dellys.

Enfin, le service de la marine avait désigné un bateau à vapeur, le *Grégeois*, pour tenir la station de Dellys pendant l'expédition et concourir, avec la frégate le *Cacique*, aux transports d'approvisionnements et surtout à l'évacuation des malades.

D'après les ordres donnés, toutes les troupes devaient être réunies à Tizi-Ouzou du 15 au 19 mai ; le général de Tourville, chef d'état-major général y arriva le 15, pour les recevoir et leur assigner leurs emplacements.

Voici quelle était la composition des différents éléments des colonnes expéditionnaires :

#### ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

Le maréchal Randon, commandant en chef.

Chef d'état-major général : le général de Tourville.

Sous-chef d'état-major : le colonel Pourcet.

Chef du bureau politique : le colonel de Neveu.

Chef du service topographique : le chef d'escadron Béraud.

Commandant de l'artillerie : le général de brigade Devaux.

Commandant du génie : le général de brigade de Chabaud-Latour.

Intendant en chef : l'intendant militaire Donop.

Commandant du train et vagemestre général : le chef d'escadron Leblanc, commandant le 2<sup>e</sup> escadron du train des équipages.

Grand prévôt : le chef d'escadron de gendarmerie de Saint-Sauveur.

Chef du service médical : le médecin principal Bertherand.

Payeur : M. Ventre.

#### 1<sup>re</sup> DIVISION

Commandant : le général Renault.

Chef d'état-major : le colonel Anselme.

1<sup>re</sup> Brigade (général de Liniers) : 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 2 bataillons du 23<sup>e</sup> de ligne, 2 bataillons du 90<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>e</sup> Brigade (général Chapuis) : 2 bataillons du 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs, 2 bataillons du 41<sup>e</sup> de ligne, 2 bataillons du 56<sup>e</sup> de ligne.

Artillerie : 2 sections de montagne, 1 section de fuséens.

Génie : détachement de sapeurs, détachement de sapeurs-conducteurs.

Intendance : le sous-intendant militaire Friant.

Ambulance : Marit, médecin-major ; Coytier, officier-comptable.

Service des subsistances : Bernard, adjudant en 1<sup>er</sup>.

Gendarmerie : le capitaine Amat.

Aumônier : l'abbé Damoiseau.

#### 2<sup>e</sup> DIVISION

Commandant : le général de Mac-Mahon.

Chef d'état-major : le colonel Spitzer.

1<sup>re</sup> Brigade (général Bourbaki) : 2 bataillons du 2<sup>e</sup> de zouaves, 2 bataillons du 2<sup>e</sup> étranger, 2 bataillons du 54<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>e</sup> Brigade (général Périgot) : 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 1 bataillon du 3<sup>e</sup> régiment de tirailleurs, 2 bataillons du 3<sup>e</sup> de zouaves, 2 bataillons du 93<sup>e</sup> de ligne.

Artillerie : 2 sections de montagne.

Génie : détachement de sapeurs, détachement de sapeurs-conducteurs.

Intendance : l'adjoint à l'intendance Rossignol.

Ambulance : le médecin-major Leroy.

Service des subsistances : l'officier-comptable Poncet, l'officier-comptable Marthory.

Gendarmerie : le lieutenant Bellissime.

Aumônier : l'abbé Chapelier.

#### 3<sup>e</sup> DIVISION

Commandant : le général Yusuf.

1<sup>re</sup> Brigade (général Gastu) : 2 bataillons du 1<sup>er</sup> de zouaves, 2 bataillons du 60<sup>e</sup> de ligne, 2 bataillons du 68<sup>e</sup> de ligne.

2<sup>e</sup> Brigade (général Deligny) : 1 bataillon du 1<sup>er</sup> de zouaves, 13<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, 2 bataillons du 45<sup>e</sup> de ligne, 2 bataillons du 75<sup>e</sup> de ligne.

Artillerie : 2 sections de montagne, détachement de pontonniers.

Génie : détachement de sapeurs, détachement de sapeurs-conducteurs.

Intendance : le sous-intendant militaire Geoffroy.

Ambulance : le médecin-major Prudhomme, l'officier-comptable Juving.

Service des subsistances : l'officier-comptable Michou.

Convoi : le maréchal des logis chef Kuhlmann.

Aumônier : l'abbé Suchet.

Pour le service des affaires indigènes, les officiers étaient ainsi répartis : auprès du maréchal, le colonel de Neveu, chef du bureau politique, avec le commandant Péchot et les capitaines Haca et Colonieu ; avec le général Renault, les capitaines Bonnefond et Pédufau et le lieutenant de Saint-Joseph ; près du général de Mac-Mahon, les lieutenants Jobst et Cassagnol ; enfin, près du général Yusuf, le capitaine Gandil, directeur divisionnaire des affaires arabes, et le capitaine Senaux.

Indépendamment de ces trois divisions, 4 escadrons du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique et 1 escadron de spahis, sous les ordres du colonel de Fénelon, de ce régiment, ont reçu l'ordre de se rendre dans le Sébaou pour observer les débouchés de cette vallée et garder les communications avec Tizi-Ouzou.

En outre des troupes ci-dessus, chargées des opérations principales, on avait placé à Dra-el-Mizan et aux Beni-Mançour deux colonnes légères destinées à maintenir la tranquillité dans les vallées de l'Oued-Bor'ni et de l'Oued-Sahel et à surveiller, des deux côtés du Djurdjura, les mouvements des tribus insoumises.

Il avait été prescrit en outre au général Maissiat de se rendre avec les troupes disponibles de la division de Constantine, à Aïn-Roua, dans l'Oued Sahel, de les y employer momentanément aux travaux de route et de se tenir prêt, au premier signal qui lui serait donné, à gravir le versant méridional du Djurdjura afin de concourir, avec les trois divisions actives, à l'attaque des tribus qui habitent le versant opposé de cette montagne.

Enfin, le lieutenant-colonel Marmier, commandant supérieur du cercle de Bor'lj bou-Aréridj, avait reçu l'ordre d'observer, avec deux compagnies d'infanterie, 40 spahis et le goum indigène de son cercle, composé de 300 chevaux, toute la partie du versant sud du Djurdjura comprise entre la colonne Maissiat et la colonne Dargent des Beni-Mançour.

Voici la composition des diverses colonnes auxiliaires :

Colonne d'Aïn-Roua, sous le commandement du général Maissiat :

70<sup>e</sup> de ligne, 1 bataillon.

71<sup>e</sup> — 2 —

99<sup>e</sup> — 1 —

3<sup>e</sup> de zouaves, 1 bataillon.

3<sup>e</sup> de tirailleurs, 1 bataillon.

3<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, 4 compagnies.

1<sup>er</sup> régiment étranger, 1 bataillon.

Bataillon de marche, 4 compagnies de divers corps.

Artillerie, 4 sections.

Génie, 9 officiers et 1 compagnie de 140 hommes.

Cavalerie, 1 escadron du 3<sup>e</sup> spahis.

Train, ambulance et subsistances militaires.

L'effectif total comprenait 223 officiers, 6,173 hommes et 1,116 chevaux et mulets.

Colonne de Dra-el-Mizan, sous le commandement du colonel Drouhot :

65<sup>e</sup> régiment de ligne, 2 bataillons.

1 section d'artillerie de montagne.

2 escadron d'artillerie du 7<sup>e</sup> hussards et les goum

Intendance : l'adjoint à l'intendance Hueber.

Ambulance : l'aide-major Missolet l'officier-comptable Bernard.

Colonne des Beni-Mançour, sous le commandement du colonel Dargent :

18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied.

3 compagnies du 1<sup>er</sup> bataillon d'Afrique.

2 — 1<sup>er</sup> régiment de tirailleurs.

1 section d'artillerie de montagne.

2 escadron du 7<sup>e</sup> hussards et 150 goumiers.

L'ensemble de ces troupes formait un effectif d'environ 35,000 hommes de toutes armes pris exclusivement dans les trois provinces de l'Algérie sans aucun appel

aux troupes de France. Des forces suffisantes ont été laissées dans les garnisons pour assurer la tranquillité du pays pendant la durée de la campagne.

Les divisions Renault, de Mac-Mahon et Yusuf doivent seules, au début, entrer en action et leurs efforts doivent concourir à l'attaque des Beni-Raten, contre lesquels seront dirigés les premiers coups.

Le 18 mai, la division Renault reçoit l'ordre d'aller s'établir à Sikh-ou-Meddour sur le revers du mont Aneur-ou-Djilban, et la division Yusuf, qui avait une brigade sur ce point, de transporter son camp près de Tala-bou-Miis (Amiis de la carte) à 4 kilomètres de Sikh-ou-Meddour sur les dernières pentes de la crête qui vient de Takorrabt-Seklaoui. Le 19 mai, le général de Mac-Mahon quitte Tizi-Ouzou pour s'établir à Ez-Zaouïa à 2 kilomètres à l'est du général Yusuf. Les deux escadrons de chasseurs d'Afrique qui étaient à Tizi-Ouzou sont placés à la suite de la division. Le camp est établi sur le versant ouest du contrefort d'Ez-Zaouïa, qui se détache de la masse principale des Beni-Raten au-dessous d'Akbou et donne naissance à plusieurs sources abondantes.

Les grand'gardes, que l'on fait immédiatement se retrancher, sont placées sur des hauteurs, à 6 et 700 m. en avant, de manière à observer le terrain jusqu'au pied de la montagne.

L'eau, le fourrage et le bois sont en abondance à proximité des trois camps.

Le quartier général du maréchal Randon doit s'installer à côté de la division Yusuf.

Ainsi, les troupes expéditionnaires sont déployées sur la rive gauche du Sebaou, la division Renault à droite, la division Yusuf et le quartier général du maréchal au centre et la division de Mac-Mahon à gauche. Chaque division est en face de l'objectif qui doit lui être assigné lors de l'attaque générale.

Le maréchal Randon est arrivé à Tizi-Ouzou le 17 mai,

il visite le fort et les camps le lendemain ; le 19 il pousse une reconnaissance jusqu'au pied des montagnes insoumises, afin de choisir les points d'attaque, et le 20 au matin il établit son quartier général au centre de l'armée.

Avant de commencer ses opérations, le maréchal Randon avait adressé aux Kabyles la proclamation suivante :

« Kabyles,

» Souvent nous vous avons offert de vous faire jouir des avantages de la paix, de vous faire participer aux bénéfices de notre commerce, de laisser vos voyageurs parcourir les contrées soumises à notre paternelle domination pour se livrer au travail ou à l'industrie et reporter ensuite dans vos montagnes les fruits recueillis sous la tutélaire protection de nos lois. Quelques-uns avaient compris nos bonnes intentions et, par de sages et prévoyants conseils, avaient amené leurs frères à partager leurs louables idées. Nommés intermédiaires entre vous et nous, la haine aveugle et jalouse de certains hommes qui voulaient le pouvoir pour eux-mêmes, a fait appel aux mauvaises passions et combattu ceux qui étaient nos amis.

» Aujourd'hui la France a résolu de porter au sein de vos montagnes son étendard victorieux ; l'heure de la récompense pour les hommes fidèles et de la punition pour les intrigants est arrivée et dans peu de jours chacun sera jugé selon sa conduite.

» C'est à vous surtout, gens des Beni-Raten, que nous nous adressons. Vous avez manqué à la foi jurée, vous avez méconnu les obligations que vous imposaient vos promesses, faites au Sebt des Beni-Yahia d'abord, et plus tard à Alger. Vous avez osé lever le drapeau de l'insurrection en face de celui de la France, porté par les chefs que nous avions nommés. Vous n'avez pas seulement semé le trouble et le désordre au milieu de votre propre pays, vous avez encore prêché la révolte chez vos voisins les Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaib, Beni-Yahia qui, depuis longtemps, goûtaient sous notre protection les douceurs de la paix. Enfin, vous êtes venus braver notre puissance en attaquant Tizi-Ouzou.

» N'accusez donc que vous-mêmes des ravages de la guerre et des maux qu'elle entraîne. Vous serez responsables envers vos frères qui ne voulaient que profiter des bienfaits de la tranquillité. Nous saurons distinguer ceux qui, comme vous, ont été les conseillers intéressés du désordre et ceux qui se sont laissés égarer. Aux premiers, nous ferons sentir toute notre sévérité, aux seconds, nous offrons, encore aujourd'hui,

d'hui, les effets de notre indulgence s'ils viennent à nous avec des gages de leurs bonnes intentions et de leur sincérité.

» Quand la France songe à combattre et qu'elle a le pouvoir de vaincre, le châtement à infliger n'occupe pas seul sa pensée; elle cherche par ce moyen extrême à fonder dans l'avenir la prospérité des pays sur lesquels a dû s'appesantir un instant sa colère. Elle vient y rétablir l'ordre par la sagesse du commandement, le développement des intérêts matériels, le respect des propriétés et le maintien des bonnes institutions.

» Nous ne venons donc pas pour vous dépouiller de vos biens, nous ne voulons point changer vos institutions, car elles sont semblables aux nôtres, mais nous voulons que l'autorité émane de nous, que vos chefs élus par vous soient confirmés par nous. Vos amins continueront à administrer vos decheras, vos amins el-oumena dirigeront encore vos tribus d'après vos coutumes et usages, mais l'autorité française donnera la haute impulsion à tous les éléments qui, jusqu'ici, n'ont reconnu pour règle que des caprices personnels ou des haines aveugles que nulle médiation n'était assez énergique pour maintenir dans les limites de la raison.

» A vous donc, Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb, Beni-Yahia, l'oubli et le pardon du passé si vous le désirez, car vous n'avez été qu'égarés. A vous, Beni-Raten, qui recherchez la lutte, la punition de vos fautes puis la clémence du vainqueur. A tous les bienfaits de la paix, le règne de l'ordre, le bénéfice du commerce et le bon accueil au milieu de nous quand vous vous présenterez avec franchise, le cœur pur et l'esprit animé du désir du bien. »

Les trois divisions étaient campées, comme nous l'avons dit, en face des contreforts par lesquels elles devaient opérer leur ascension dans les Beni-Raten, et leur objectif commun était le marché de l'Arba de cette tribu.

Quelques jours de mauvais temps retardèrent l'attaque; enfin, le 24 mai, au point du jour, les trois divisions commencèrent leur mouvement agressif (1). C'était justement le dernier jour du jeûne de ramdan, le 25 mai était l'aïd-s'rîr et beaucoup de Kabyles des contingents étrangers étaient rentrés chez eux pour célébrer cette fête en famille.

(1) Nous ne donnons qu'un résumé succinct des opérations; il y aura lieu de lire le détail dans les « *Récits de Kabylie* » d'Émile Carrey.

La 3<sup>e</sup> division s'avança par Tacherhaït, Belias, Afensou jusqu'à Imansèren; la 2<sup>e</sup> division par Djama-Seklaoui, Ir'il-Guifri, Tagmont-ou-Gadfel jusqu'à Tirilt-el-Hâdj-Ali, où elle prit son bivouac avec le quartier général du Maréchal; la 1<sup>re</sup> division monta par Taksebt, Souk-el-Had, El-Djemaa, Tar'animt, Tiguert-Hala, Tamazirt, Aït-Saïd-ou-Zeggan jusqu'au petit plateau d'Ouâïel où elle établit son bivouac.

Pendant les quelques jours qui ont précédé l'attaque, les tribus soumises du Haut-Sebaou, entre autres les Beni-Ouaguennoun, les Beni-Djennad et les Améraoua avaient fourni des contingents destinés à faire une diversion par les Beni-Fraoucen. L'effet moral de la présence de nos troupes fut suffisant pour décider Djemaa Sahridj à accueillir ces contingents. Le jour de l'attaque des Beni-Raten, ces auxiliaires, conduits par le lieutenant Jobst et le caïd Ahmed, se portèrent en avant, après avoir détaché 300 fusils sur un contrefort des Beni-Raten qui ne devait pas être suivi par nos troupes. La résistance qu'ils éprouvèrent fut assez vive, mais elle ne put arrêter l'élan des Kabyles que stimulait l'exemple de nos soldats.

En peu d'heures, l'ennemi, quoique formidablement retranché et placé dans des positions qui semblaient inabordables, était délogé de toutes les crêtes et refoulé vivement sur un terrain où la défense n'était plus possible pour lui, du moins dans la partie nord des Beni-Raten.

Le même jour, les Beni-Aïssi et les Maatka avaient fait une diversion chez les Beni-Douala; la lutte était restée sans résultats, mais le 25, le combat fut repris, les Beni-Douala furent bousculés sur toute la ligne, leurs villages enlevés, et ils demandèrent à se soumettre. Leur exemple fut suivi par les Beni-Mahmoud.

Le 25 mai, la division Renault (1<sup>re</sup> division) s'empara des villages des Aït-Halli, des Aït-Yacoub et des Aït-Hag, pour dégager son flanc droit.

De leur côté, les Kabyles, principalement ceux des tribus alliées aux Beni-Raten, firent des efforts désespérés pour enlever à la division Mac-Mahon (2<sup>e</sup> division) la position avancée d'Imanserén ; mais ce fut en vain, ils ne purent prendre pied nulle part.

Vers midi, les Beni-Raten rassemblés au marché de l'Arba firent des ouvertures de soumission ; une trêve leur fut accordée jusqu'au lendemain à 6 heures du soir pour leur permettre de s'entendre.

Le 26 mai, avant la fin de cette trêve, les conditions que nous avons imposées furent acceptées et les otages furent livrés.

Le jour même et le lendemain 27 mai, les Beni-Fraoucen, Beni-Khelili, Beni-bou-Chaïb, Beni-R'obri, Beni-Douala, Beni-Mahmoud et Beni-Sedka, envoyèrent successivement des députations pour demander l'aman en acceptant à l'avance toutes les conditions qu'il nous plairait de leur imposer.

Le 28 mai, le maréchal, gardant avec lui la division Yousuf, établit son camp à Souk-el-Arba ; la division Mac-Mahon se porta sur les hauteurs d'Aboudid et la division Renault garda son campement d'Ouaïel.

Avant de continuer ses opérations et de s'avancer plus avant dans la montagne, le maréchal voulut assurer solidement et définitivement la domination française sur le pays déjà soumis. A cet effet la construction d'un fort qui devait prendre le nom de Fort-Napoléon (1) fut entreprise sur l'emplacement même du marché de l'Arba et du village de Cheraïoua ; la première pierre de cet établissement militaire fut posée solennellement le 14 juin, jour anniversaire du débarquement des Français à Sidi-Ferruch.

Il ne faudrait pas croire que la nécessité de construire

(1) Après le 4 septembre 1870, les colons de Fort-Napoléon changèrent ce nom en celui de Fort-National, qui fut adopté bien qu'il ne signifiait rien ; ce fort n'est pas plus national, ne l'est que tous ceux de son espèce.

un fort au sommet des montagnes des Beni-Raten ait été facilement reconnue par le gouvernement central ; l'Empereur était personnellement opposé à ce projet, en s'appuyant sur ce principe qu'on doit éviter de multiplier les postes permanents qui émiettent les forces et paralysent l'offensive ; il voulait qu'on se bornât à ouvrir dans le pays de bonnes routes pour faciliter l'accès de nos colonnes.

Ce principe, qui a été développé d'une manière saisissante par le maréchal Bugeaud dans une circulaire du 14 octobre 1845, est fort juste dans les cas ordinaires, mais on se trouvait en face d'une situation exceptionnelle. On a vu l'effort qui avait été nécessaire pour arriver aux crêtes supérieures des Beni-Raten ; on ne pouvait pas se mettre dans l'obligation de renouveler cet effort chaque fois qu'il plairait aux Kabyles de se révolter et on n'aurait pas toujours, d'ailleurs, la possibilité de réunir 25,000 hommes pour l'accomplir.

Le point de Souk-el-Arba, qui est situé à l'extrémité d'un long contrefort qui se détache du Djurdjura près du col de Tirourda, contrefort dont les ramifications portent les tribus les plus belliqueuses de la Grande Kabylie, était parfaitement choisi pour le but qu'on se proposait. De là, on pouvait facilement donner la main à une colonne cherchant à gagner les crêtes de la Kabylie, et une fois assurée sur les crêtes une troupe peu importante munie d'artillerie peut, assez facilement, en suivant des lignes de faite, tenir en respect toute la région entre l'oued Bou-Behir jusqu'au col de Chellata et l'oued Aïssi et l'oued Djemaa, jusqu'au col de Tirourda ; or cette région renferme les derniers réduits de la résistance kabyle.

L'idée de la construction d'un fort une fois admise, on chicana sur le crédit à allouer, et au lieu des 3 millions demandés, le gouvernement central ne consentit à accorder que 1,300,000 francs. La conséquence de cette parcimonie fut qu'on ne put construire que des casernes

insuffisantes, protégées par une chemise en maçonnerie, sans forts détachés, où les troupes de la défense n'étaient que bien médiocrement abritées, comme on put le constater plus tard (1).

Dès le 2 juin, après des études préliminaires, des travaux furent commencés pour ouvrir une route carrossable entre le nouveau fort et Tizi-Ouzou ; ces travaux furent poussés avec une telle ardeur et une telle émulation par toutes les troupes que, dès le 22 juin, après 18 jours de travail effectif, la route était livrée à la circulation. Ce jour là, à 5 heures du soir, aux applaudissements enthousiastes de toute l'armée, une section d'artillerie de campagne suivie de deux prolonges pavisées aux couleurs nationales, partie de Sikh-ou-Meddour à midi, est arrivée au camp après avoir parcouru 25 kilomètres.

Une ligne télégraphique longeant la route, avait été établie pendant la construction de celle-ci.

Pendant que les troupes expéditionnaires étaient occupées comme nous venons de le voir, les Beni-Menguellat et les tribus des Zouaoua avaient pris position dans les villages d'Icheriden et d'Aguemoun-Izem, appartenant aux Beni-Raten, et ils y avaient accumulé des défenses formidables, décidés à tout faire pour arrêter là nos progrès. Le bach agha Si el Djoudi, qui avait fait défection de la manière la plus inattendue, comme nous le dirons plus loin, se trouvait là au milieu des contingents des Zouaoua.

(1) Lors du siège de Fort-National par les Kabyles pendant l'insurrection de 1871, on reconnut qu'aucune partie du fort n'était véritablement défilée ; tout l'intérieur de l'enceinte était dominé par deux mamelons distants de 350 et de 370 mètres des murailles, distance ne dépassant pas la portée des armes kabyles.

## CHAPITRE XIII

Combat d'Icheriden le 24 juin. — Attaque des Beni-Yenni le 25 juin. — La colonne Drouhot incendie les Ouadia. — Prise de Taourirt-el-Hadjadj le 28 juin. — La division Maissiat s'établit au col de Chellata le 27 juin. — Enlèvement du village de Mezian le 29 et du village des Ait-Aziz le 30 juin. — Opérations du colonel Dargent contre les Beni-Kani le 28 juin. — Prise d'Aguemoun-Izem le 30 juin. — Soumission des Beni-Yenni, Beni-bou-Drar, Beni-Ouassif et du bach-agma Si El Djoudi le 1<sup>er</sup> juillet. — Occupation du territoire des Beni-Menguellat le 2 juillet. — Soumission des Beni-Menguellat, Beni-bou-Youcef, Akbil, Beni-Attaf, Beni-Yahia et Beni-bou-Akkach. — Soumission de Si Seddik ben Chikh ou Arab. — La division Yusuf visite les tribus du Djurdjura. — Soumission de Si El Hadj Amar.

Le 24 juin, les opérations militaires furent reprises par les trois divisions ; la division de Mac-Mahon eut pour mission de s'emparer du village d'Icheriden dans les Beni-Raten, où les Kabyles avaient accumulé tous leurs moyens de défense ; les deux autres divisions eurent pour objectif le pàté montagneux des Beni-Yenni.

La division de Mac-Mahon quitta son camp d'Aboudid (cote 1.058 de la carte) à la pointe du jour et se mit en marche ayant en tête la brigade Bourbaki. La route suit une arête rocheuse étroite, semée de pitons successifs, qui est la ligne de partage des eaux entre l'oued Djemaa à droite, et la rivière des Beni-Fradoucen (acif ntalourlout) à gauche.

Les Kabyles avaient mis en état de défense, non pas le village d'Icheriden, mais une position à 500 mètres en deçà et qui était formée par des contreforts rocheux détachés au même point de l'arête principale et descendant de chaque côté, sur les cours d'eau profonds et encaissés que nous venons de nommer. La ligne des retranchements, d'une longueur de deux kilomètres, formait une tenaille largement ouverte devant la colonne.

Cette position, à première vue, ne paraissait pas bien formidable; elle tirait surtout sa force de ce qu'on ne pouvait l'aborder que de front; pour la tourner, il aurait fallu, en effet, faire un mouvement à grande envergure en descendant dans les profondes vallées latérales. Les Kabyles y avaient posté l'élite de leurs guerriers, bien armés et largement pourvus de munitions; mais nul ne se montrait.

L'artillerie fut installée sur un petit plateau, près du village d'Iril-Tiguemmounin (cote 1011) où elle se trouvait à 1.000 ou 1.200 mètres des retranchements ennemis; il y avait des obusiers, des affûts de fusée, et même des canons de campagne qu'on avait pu atteler grâce à une route carrossable que les troupes avaient ouverte jusque là. Le Maréchal, avec tout son état-major se plaça sur le même plateau, d'où on découvrait parfaitement le terrain; la brigade Bourbaki se massa de chaque côté et la brigade Périgot prit une position de rassemblement plus en arrière.

Pour préparer l'attaque, l'artillerie ouvrit le feu de toutes ses pièces, mais le tir dirigé sur un ennemi invisible, parfaitement embusqué, ne pouvait avoir que des résultats insignifiants; les Kabyles le subirent sans broncher et on pouvait croire que leurs retranchements avaient été abandonnés.

Le feu de l'artillerie fut arrêté et l'ordre fut donné d'attaquer la position. La brigade Bourbaki s'élança résolument en avant, un bataillon du 54<sup>e</sup> de ligne à gauche, 2 bataillons du 2<sup>e</sup> de zouaves à droite et le 2<sup>e</sup> régiment étranger en 2<sup>e</sup> ligne, elle descend la pente du plateau, arrive dans un col où elle se trouve un moment défilée, puis commence l'escalade de la dernière montée conduisant à Icheriden. Lorsque nos soldats arrivent à 150 mètres des retranchements ennemis, les Kabyles qui, jusque là, n'avaient pas tiré, ouvrent un feu roulant formidable; nos têtes de colonne tombent fauchées, en quelques minutes plus de 300 hommes sont atteints;

l'élan de nos troupes est arrêté net, malgré les efforts des officiers.

C'est alors qu'on voit s'avancer le régiment étranger l'arme au bras, dédaignant de répondre au feu, se diriger intrépidement sur la droite des retranchements kabyles, les traverser et prendre à revers ses défenseurs. Les Kabyles se voyant débordés lâchent pied; les zouaves et le 54<sup>e</sup> s'élancent de nouveau en avant sur toute la ligne, l'ennemi est bousculé, rejeté dans les ravins et poursuivi la baïonnette dans les reins. Le village d'Icheriden n'est pas défendu, la brigade Bourbaki s'en empare chassant devant elle les Kabyles; la brigade Périgot vient bientôt la relever et continue la poursuite.

Le succès est complet, mais il a été chèrement acheté: nos pertes s'élèvent à 44 tués, dont 2 officiers et 327 blessés, dont 22 officiers. Le 2<sup>e</sup> régiment étranger a eu les honneurs de la journée.

La division Mac-Mahon campa sur les positions conquises, et les grand'gardes durent être mises en état de défense pour résister aux agressions des Kabyles, qui occupaient toujours Aguemoun-Izem.

Dans la matinée du 24 juin, pendant que la division Mac-Mahon attaquait Icheriden, les divisions Renault et Yusuf allèrent prendre position au pied du massif montagneux des Beni-Yenni, qu'elles devaient escalader le lendemain. La division Renault quitta son camp d'Ouaïel, descendit dans l'Oued-Aïssi par le contrefort de Djama-hou-Ziki, et d'Aït-Hag en suivant deux chemins ouverts à l'avance, puis remonta le cours de l'Oued-Aïssi en marchant, le plus souvent, dans l'eau jusqu'aux genoux; elle arriva dans l'Oued Takhoukh un peu au-delà du confluent de cette rivière avec l'Oued Djemaâ et elle y bivouaqua jusqu'au lendemain.

La division Yusuf, qui était campée à Souk-el-Arba descendit vers l'Oued-Aïssi par le contrefort des Aït Atelli et des Aït-Ferahi, en suivant une route muletière qui avait été ouverte à l'avance sur une longueur de

*Revue africaine, 44<sup>e</sup> année. N° 243 (4<sup>e</sup> Trimestre 1900).*

près de deux lieues, et alla s'installer à l'extrémité de ce contrefort au-dessus de la rivière.

Le maréchal, qui avait assisté au combat d'Icheriden, alla prendre place, avec son état-major, au milieu de la colonne.

Le général Chapuis quitta Souk-el-Arba et alla s'établir avec une section d'artillerie à Taourirt-Amokran, sur la rive gauche de l'Oued Djema à 2 kilomètres de la gauche du général Yusuf, afin de pouvoir balayer de ses feux les pentes de la rive gauche de cette rivière.

La colonne du colonel Drouhot, qui était partie de Dra-el-Mizan le 13 mai et qui s'était avancée jusqu'aux Mechtras en exécutant, chemin faisant des travaux de route, établit de son côté son camp, le même jour 24 juin, sur la crête principale des Ouadia.

Pour diviser les forces de l'ennemi et lui donner le change, le maréchal avait donné l'ordre au général de Mac-Mahon et au colonel Drouhot d'exécuter des démonstrations, le 25 juin au point du jour, à l'Est et à l'Ouest des Beni-Yenni.

Pour préparer l'attaque, le général Renault forme sa division en 3 colonnes commandées par le général de Ligniers et par les colonels Rose et Doens et le général Yusuf forme la sienne en 2 colonnes aux ordres des généraux Gastu et Deligny; la 1<sup>re</sup> division est dans l'Oued-Takhoukht, la 3<sup>e</sup> division dans l'Oued Djemaâ, chacune à 4 ou 500 mètres du confluent de ces deux rivières. Les soldats sont sans sacs et munis de toutes leurs cartouches.

Le maréchal marche avec la 3<sup>e</sup> division.

Ces dispositions prises, les deux divisions sont lancées en avant et gravissent avec ardeur la partie du massif des Beni-Yenni qu'elles ont devant elles sur un front de 4 à 5 kilomètres et se portent, par des directions différentes, vers les villages des Aït-el-Hassen et des Aït-el-Arba, situés sur les sommets les plus élevés à 7 et 800 mètres l'un de l'autre.

Malgré l'extrême raideur des pentes, la division Renault arrive à 7 heures et demie sur le col de Taourirt-Issoulas, près du village des Aït-el-Hassen, tandis que la division Yusuf, dont l'ascension a encore été plus pénible, débouche sur un petit plateau à proximité de ce col, se préparant à attaquer le village des Aït-el-Arba. Bientôt après ce dernier village est résolument enlevé et livré aux flammes par le général Deligny, qui a contourné les Aït-el-Hassen.

Pendant cette opération le général Renault qui a réuni et massé sa troupe, prend ses dispositions pour donner l'assaut aux Aït-el-Hassen; ce village est un des plus importants et des plus peuplés de la Kabylie. Comme on pouvait craindre une vive résistance, au moment où le général Renault le fait attaquer du côté de l'ouest sur trois points différents: à droite par le 1<sup>er</sup> bataillon de tirailleurs algériens, au centre par le 2<sup>e</sup> bataillon du même corps; à gauche par le 90<sup>e</sup> de ligne et le 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, le maréchal prescrit au général Yusuf de le faire aborder à l'est par 2 bataillons du 1<sup>er</sup> régiment de zouaves.

Grâce à cette combinaison, les Kabyles craignant d'être cernés n'apportent qu'une faible résistance et, en quelques instants, cet important village tombe au pouvoir de nos soldats, qui le livrent aux flammes.

Cette opération terminée, le maréchal accorde aux troupes un repos de plusieurs heures rendu nécessaire par les fatigues de la matinée, puis, d'après ses ordres, la 3<sup>e</sup> division marche sur le village des Aït-Mimoun situé à 1,500 mètres à l'est des Aït-el-Arba. Abordé de front par la brigade Deligny et tourné à gauche par les escadrons du 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique et un détachement de spahis, ce village oppose encore moins de résistance que les autres, et nos soldats y entrent au pas de charge sans tirer un coup de fusil.

Toutes les positions culminantes des Beni-Yenni étant occupées, les deux divisions s'établissent au bivouac

l'une à côté de l'autre au milieu des vergers et des moissons de l'ennemi, la 1<sup>re</sup> division autour d'Aït-el-Hassen et d'Aït-el-Arba, la 3<sup>e</sup> autour d'Aït-Mimoun, sur la crête et les deux versants de la montagne. Les grand'gardes se retranchent.

Pendant l'attaque des Beni-Yenni, les contingents des tribus soumises des Beni-Aïssi, Mechtras, Ir'il-Imoula, soutenues par la colonne Drouhot, pénétraient chez les Ouadia dont ils brûlaient les villages ; la maison de Si el-Djoudi au village d'Ir'il Igoulmimen est également détruite par eux. Les Beni-Douala et les Beni-Mahmoud, récemment soumis, s'étaient joints à leurs voisins afin de profiter de l'occasion pour se refaire un peu de leurs pertes par le pillage.

Le 26 juin, les troupes conservent leurs positions.

Dans la journée le général Yusuf fait construire, sous le feu des Kabyles, un épaulement à embrasures derrière lequel l'artillerie doit canonner le village de Taourirt-el-Hadjadj qui résiste encore et qui doit être attaqué le lendemain.

Le 28 juin à 11 heures le Maréchal se rend, à cet effet, au camp de la 3<sup>e</sup> division, qui prend aussitôt les armes.

Taourirt-el-Hadjadj, dont les Kabyles ont retranché grossièrement les abords, est situé sur un petit mamelon boisé à 5 ou 600 mètres à l'est des avant-postes de la 3<sup>e</sup> division. Le général Yusuf forme sa troupe en 3 colonnes, chacune de 3 bataillons, l'une sous les ordres du général Gastu, une autre sous ceux du général Deligny, la 3<sup>e</sup> sous son propre commandement. Les 2 sections d'obusiers s'établissent derrière l'épaulement qui a été construit et la section de fuséens un peu à droite.

Ces dispositions prises et tandis que les généraux Gastu et Deligny tournent le village par la droite et par la gauche, l'artillerie fait feu de toutes ses pièces. Inquiétés par les projectiles qui sont dirigés avec une précision remarquable et surtout par les mouvements tournants qui menacent leur retraite, les Kabyles pren-

nent la fuite dans toutes les directions ; la colonne du centre, conduite par le général Yusuf, marche alors sur le village et s'en empare.

On s'était attendu, de la part des Beni-Yenni, à une résistance très énergique ; ils ne se sont défendus qu'avec une grande mollesse ; ils n'ont rien fait pour empêcher l'escalade de leurs montagnes et, dans leurs villages, ils ont lâché pied dès qu'ils ont vu menacer leurs lignes de retraite. Nos pertes, dans les journées du 25 et du 28 juin, se sont bornées à 4 tués et 11 blessés dans la 1<sup>re</sup> division, 3 tués et 32 blessés dans la 3<sup>e</sup> division.

Après le combat d'Icheriden, la division de MacMahon avait reçu l'ordre de se fortifier sur ses positions et d'achever la route carrossable conduisant de Souk-el-Arba à son camp.

Des contingents kabyles des tribus soumises du haut Sebaou, formant une troupe d'environ 2,000 fusils, avaient été réunis à la gauche de la division de MacMahon et ils harcelaient constamment les défenseurs d'Aguemoun-Izem, dont les rangs s'éclaircissaient d'ailleurs peu à peu. Ces contingents auxiliaires étaient commandés par le caïd Ahmed ben Mohamed ou Kassi, sous la direction du lieutenant Jobst.

Voyons maintenant ce qui se passait sur le versant sud du Djurdjura.

La division Maïssiat s'était rapprochée peu à peu d'Akbou, en travaillant à la route de Bougie à Alger, et elle avait bivouaqué sur ce point le 26 juin ; le 27 juin elle forçait le passage du col de Chellata en s'emparant de la position du rocher de Tizi-Bert et elle avait installé son bivouac sur le plateau de Chellata.

Le 29 juin, le général Maïssiat enleva le village de Mezian et le 30 juin celui des Aït-Aziz dans la tribu des Illoula ou Malou. Ces deux villages firent une résistance des plus énergiques et ils ne succombèrent qu'en nous faisant éprouver des pertes notables : 17 tués et 97 blessés, dont 8 officiers dans le combat du 29 ; 19 tués dont

1 officier et 64 blessés, dont 3 officiers dans le combat du 30 juin.

Dans l'annexe des Beni-Mançour les Beni-Ouakour, les Cheurfa et les Beni Kani étaient seuls restés insoumis. Le général D'argent, commandant la colonne d'observation, ayant appris les mouvements opérés sur sa droite par le général Maissiat, entreprit de s'emparer des approvisionnements considérables de grains que les insoumis avaient réunis au-dessous du village de Gueribissa; cette opération devait d'ailleurs produire une diversion en attirant de ce côté les Beni-Mellikeuch. Le 28 juin il fit exécuter un grand fourrage vers les Beni-Kani pour couvrir le mouvement des goums vers les approvisionnements de grains; les Mecheddala étaient, en même temps, lancés contre les Beni-Ouakour. Les Mecheddala eurent rapidement raison de ceux-ci, mais les cavaliers des goums ayant aperçu des troupeaux qui fuyaient sur les hauteurs, se mirent à leur poursuite entraînés par l'appât du pillage; l'attaque fut, par suite, décousue et le goum se trouva bientôt arrêté par les Beni-Kani qui, mettant à profit les obstacles du terrain, avaient engagé contre lui une fusillade très vive. Le 18<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied et une compagnie du 3<sup>e</sup> bataillon d'Afrique, accourus au secours de nos cavaliers, abordèrent résolument l'ennemi et permirent au goum de se rallier sans pertes trop sérieuses.

Dans la retraite qui suivit, notre infanterie a fait preuve de vigueur et de sang-froid.

Les tribus dissidentes firent des ouvertures de soumission, mais la question ne fut réglée que plus tard.

Le 30 juin, à 3 heures de l'après-midi, l'assaut est enfin donné à Aguemoun-Izem par le général de Mac-Mahon, avec la brigade Perigot; le mouvement est appuyé à l'Est par nos alliés kabyles qui, sous la direction intelligente du lieutenant Jobst, ont fait bravement le coup de feu et ont contribué à décider l'ennemi à abandonner ses retranchements. A l'Ouest, le général

Renault, quittant à 4 heures du soir son camp des Aït-el-Arba avec la brigade de Liniers et l'artillerie, est allé s'établir au confluent de l'Oued-Djema et de l'Oued-Khemis (Irzer-Ntala-Guilfou de la carte) d'où il menaçait le flanc de l'ennemi,

En moins d'une heure la position d'Aguemoun-Izem fut enlevée; les pertes de la division de Mac-Mahon se réduisirent cette fois à 12 blessés dont 2 officiers.

Le 1<sup>er</sup> juillet, vers 4 heures du matin, le restant de la division Renault va rejoindre la brigade de Liniers; le camp est assis sur les deux versants de l'Oued-Djema et protégé en avant par de fortes grand'gardes.

Après l'enlèvement de vive force des villages des Beni-Yenni, le maréchal avait fait commencer la destruction des vergers pour décider la tribu à demander l'aman. Les pourparlers furent enfin entamés le 28 juin, et le 1<sup>er</sup> juillet, les Beni-Yenni, les Beni-bou-Drar et les Beni-Ouassif faisaient leur soumission et livraient leurs otages.

Avec ces derniers vint se rendre à merci le bach agha insurgé Si El Djoudi; nous allons donner quelques détails sur la fin piteuse de ce chef indigène.

Nous avons vu qu'à la suite de l'expédition de 1856, Si El Djoudi s'était confiné dans les Beni-bou-Drar, où on ne s'occupait plus de lui, et que son fils Si El Hadj Ahmed s'était installé à Dra-el-Mizan pour les relations qu'on avait encore avec les Beni-Sedka.

Au moment où commencèrent les opérations du maréchal Randon contre les Beni-Raten, les Zouaoua et les Beni-Sedka avaient envoyé des contingents dans cette tribu; mais terrifiés par les combats des 24 et 25 mai, les Beni-Sedka, qui se voyaient menacés par la colonne Drouhot alors à Borni, jugèrent prudent de faire leur soumission et ils s'adressèrent à Si El Djoudi pour leur servir d'intermédiaire.

Les notables de la confédération, conduits par Si El Hadj Ahmed, furent présentés au colonel Drouhot, qui

les envoya au maréchal, aux Beni-Raten, avec un sauf-conduit. Nous avons vu que les Beni-Sedka avaient fait leur soumission le 9 juin. En recevant l'aman, il fallait livrer des otages et, pour éviter des allées et venues encore difficiles au point où en étaient les opérations militaires, il fut convenu, avec l'assentiment de ceux-ci, que les délégués des tribus serviraient eux-mêmes d'otages, et Si El Hadj Ahmed ben El Djoudi s'en retourna seul à la colonne Drouhot.

Si el Djoudi, à qui les Beni-Sedka avaient porté plainte, prétendit qu'il y avait eu tromperie, que les délégués avaient été envoyés pour représenter les tribus et non pour servir d'otages, et qu'on les avait retenus au camp du Maréchal en violation de la parole donnée, puisqu'ils étaient porteurs d'un sauf-conduit. Au fond, il était surtout mécontent d'être laissé à l'écart par l'autorité française, en même temps qu'il se voyait abandonné par les gens de son sof; alors, obéissant à un mouvement de mauvaise humeur, il prit prétexte de l'incident que nous venons de rapporter, pour faire défection.

Il donna l'ordre à son fils, Si el Hadj Ahmed, de rentrer auprès de lui et celui-ci, qui se trouvait à la colonne Drouhot, en ce moment aux Mechtras, quitta furtivement la colonne dans la nuit du 20 juin, et, en passant dans les Beni-Sedka, il les excita à prendre les armes. Ceux-ci, qui avaient déjà commencé à remplir les conditions imposées, prirent de nouveau une attitude hostile; les Ouadia se mirent à la tête du mouvement et envoyèrent dans la montagne leurs femmes, leurs enfants et leurs effets les plus précieux. Le sof de la paix, qui se sentait le plus faible, garda l'expectative.

Si el Djoudi partit avec les contingents des Zouaoua pour aller, comme nous l'avons vu, nous combattre à Imeriden.

Cette défection, survenue dans un moment où nos troupes triomphantes avaient déjà pris pied au cœur de la Kabylie et où l'issue de la lutte ne paraissait plus

douteuse, a lieu de nous étonner; il faut pourtant tenir compte, à Si el Djoudi, de ce qu'il se trouvait au milieu de populations insurgées, et qu'il aurait pu courir des risques pour sa personne, pour sa famille et pour ses biens, s'il s'était déclaré notre partisan.

Le bach-agma avait l'intelligence un peu épaisse tout en étant expert en finasseries kabyles, et on s'est demandé si sa défection n'était pas le résultat d'un calcul. Peut-être s'était-il dit ceci: lorsque le maréchal verra les difficultés qu'il éprouve, je viendrai à lui en lui apportant la soumission des tribus de mon commandement, et il sera bien aise de l'accepter pour s'éviter d'envoyer ses troupes dans les rochers du Djurjura; ma situation sera alors consolidée et je recevrai de nouveaux honneurs.

Ce calcul, s'il l'a réellement fait, aurait pu réussir dans les premiers temps de la conquête, mais il n'avait plus de chances de succès au point où on en était arrivé.

Si el Djoudi et son fils Si el Hadj Ahmed furent envoyés à Alger le 1<sup>er</sup> juillet, sous l'escorte d'un peloton de cavalerie.

Resté seul dans les Beni-Yenni, le général Yusuf s'occupa de faire rentrer les contributions de guerre.

Le 2 juillet, un mouvement en avant fut exécuté simultanément dans les Beni-Menguellat, par les divisions Renault et de Mac-Mahon.

Le général Renault s'éleva sur l'arête centrale des Beni-Menguellat, traversa les villages d'Irit-Bougueni, d'Aourirt-Namar-ou-Saïd, de Tililit qu'il trouva abandonnés et qu'il livra aux flammes, ainsi que Terga-Melloul et il alla camper auprès de Taourirt-Ntidit (1), qui fut également incendié.

(1) Ce village est porté sur la carte sous le nom de Menguillat. Les Kabyles le désignent sous les noms de Taourirt-naït-Menguellat ou de Taourirt-el-Kelba, ou de Taourirt-Ntakjount ou de Taourirt-Ntidit. Kelba veut dire chienne en arabe; en kabyle chienne se dit Takjount ou bien Tidit. Les trois derniers noms, qui ont la même signification,

De son côté, le général de Mac-Mahon traversa les villages d'Azrou-Kolal, de Taskenfout, qui ne firent aucune résistance et alla camper à Djema-el-Korn.

Dans la matinée du 4 juillet, les Beni-Menguellat demandent l'aman ; cet exemple est suivi par les Beni-bou-Youcef, les Akbil, les Beni-Attaf, les Beni-Yahia et les Beni-bou-Akkach.

En même temps que ces tribus, vient se rendre à discrétion Si Seddik ben Chikh ou Arab des Beni-Raten, le principal instigateur de la révolte du côté de Tizi-Ouzou et qui avait disparu dès les premiers coups de fusil. Il s'était bercé de l'espoir que les Beni-Raten pourraient résister pendant quatre ou cinq jours et qu'alors, apportant la soumission des tribus, il se ferait donner le commandement des Beni-Raten, des Beni-Fraoucen, des Beni-Douala et des Beni-Mahmoud ; mais les événements avaient déjoué ses combinaisons.

Le 5 juillet a lieu un nouveau mouvement en avant. Le Maréchal quitte à 4 heures 1/2 le camp d'Aït-el-Arba avec la cavalerie, moins un peloton de spahis laissé au général Yusuf, et va s'établir au camp du général de Mac-Mahon, à Djama-el-Korn, où il arrive à 7 heures.

La division Yusuf est envoyée dans les tribus adossées au Djurdjura pour y presser la rentrée des contributions de guerre ; comme ces tribus étaient soumises, des indemnités devaient être données pour les dégâts occasionnés par le passage des troupes (1). La division quitte Taourirt-el-Hadjadj à 4 heures du matin, suit la crête qui relie les Beni-Yenni aux Beni-bou-Drar, traverse Aït-el-Arba des Beni-Ouassif et, après une grand'halte de 2 heures à l'Oued el-Had, bivouaque à 3 heures sur les pentes boisées et rocheuses des Beni-Attaf, au-dessous des Aït-Saada. Le convoi n'arrive qu'à 5 heures.

viennent de ce qu'une chienne servit un jour de sauvegarde ou d'anaïa à un voyageur et que ce dernier, ayant été tué au mépris de l'anaïa, il en était résulté une guerre sanglante.

(1) Les indemnités payées se sont élevées à 700 francs.

La chaleur est accablante ; on a 34 degrés dans les gourbis et 40 degrés sous la tente ouverte.

Le lendemain, 6 juillet, le général de Mac-Mahon part de Djama-el Korn et va camper à Tiferdout chez les Beni-bou-Youcef, qui ont fait leur soumission, mais qu'il importe de visiter. Il est remplacé à Djama-el-Korn par le général Renault, qui quitte le même jour son camp de Taourirt-Ntidit.

Enfin le général Yusuf, après avoir employé une partie de la journée du 6 à recevoir des contributions de guerre, part à 2 heures de l'après-midi pour aller s'établir à 3 kilomètres plus au sud, entre les Aït-Saada et les Aït-Daoud, à la limite des Akbil.

Le 7 juillet, cet officier général met en route son convoi avec l'artillerie, le train et l'ambulance, à 2 heures de l'après-midi, pour aller camper sur l'Oued-Djemaa, à Souk-el-Kedim, sous l'escorte de 1 bataillon du 68<sup>e</sup> et de 1 bataillon du 75<sup>e</sup> commandés par le lieutenant-colonel Dupin de St-André. Cette mesure est prise à cause de la difficulté des chemins, pour alléger la colonne qui doit suivre la même route le lendemain.

La division Yusuf se met en marche le 8 juillet, à 4 heures, descend dans l'Oued-Djemaa où elle rallie son convoi, et arrive à 8 heures à Taourirt-Amran des Beni-bou-Youcef, non loin du campement du général de Mac-Mahon.

C'est au moment où le général Yusuf quittait son campement des Beni-Attaf que vint se livrer à lui le principal chef de l'insurrection, Si El-Hadj Amar.

Le chef du bureau politique avait ouvert des relations avec ce marabout et lui avait promis la vie sauve et l'autorisation de s'expatrier avec sa famille.

## CHAPITRE XIV

Préparation des opérations qui doivent achever la pacification. — Combats du 11 juillet. — Prise de Lalla Fatma. — Soumission des dernières tribus révoltées. — Attaque et soumission des Beni-bou-Addou, le 9 juillet. — Dislocation de l'armée. — Ordre général du 16 juillet.

Au moment où nous sommes arrivés, il ne reste plus à soumettre sur le versant nord du Djurdjura que les Beni-Itourar', les Beni-djeur et les tribus des Illoula-ou-Maloua, des Beni-Ziki et des Illiltén nichées dans les rochers du Djurdjura ; c'est le coup de grâce final, qu'il s'agit maintenant de préparer en enfermant ces tribus dans un cercle de fer.

Le 9 juillet, les mouvements suivants sont exécutés par les trois divisions :

La division de Mac-Mahon va de Tiferdout à Djama-Timesguida dans les Beni-Itourar' ; les contingents kabyles se groupent en avant et autour de cette division ; la division Yusuf va de Taourirt-Amran à Tizibou-Iran dans la même tribu, et elle doit enlever de vive force le village d'Ifarhounen ; la division Renault, que nous avons laissée à Djema-el-Korn, détache quatre bataillons qui doivent renforcer la garnison de Fort-Napoléon et va bivouaquer avec les six bataillons qui lui restent à Taourirt-Amran, où elle remplace la division Yusuf.

Nos troupes n'éprouvent qu'une faible résistance ; les villages des Beni-Itourai sont livrés aux flammes par les contingents kabyles qui marchent avec la division de Mac-Mahon.

Le 10 juillet, un nouveau mouvement a lieu : la division de Mac-Mahon quitte Djama-Timesguida, descend à l'Est dans la vallée et va prendre son bivouac au

Khemis des Illoula-ou-Malou ; la division Renault se porte de Taourirt-Amran à Djama-Timesguida, les contingents kabyles restent campés autour de ce point en face de deux villages des Beni-Itourar' qui ne sont pas encore pris ; la division Yusuf garde son emplacement à Iferhounen.

Le maréchal Randon va camper avec son état-major sur le sommet du Timesguida, ayant à sa gauche les contingents kabyles, et à sa droite et autour de lui la division Renault.

La division Maissiat n'a pas quitté, depuis le 27 juin, son campement du plateau de Chellata. Enfin la cavalerie du colonel de Fénélon, qui était restée à Sikh-ou-Meddour, arrive le même jour, 10 juillet, sur l'Oued-Bou-Behir.

Les tribus qui restent à soumettre, sauf les Beni-Idjeur, sont donc enveloppées dans un grand arc de cercle qui s'appuie, à droite, à une ligne de montagnes à peu près inaccessibles allant du pic d'Ourdja au pic de Tirourda par Azrou-Tidjer et à gauche au col de Chellata. Il n'y a donc de fuite possible que par le versant sud du Djurdjura, qui est gardé par le colonel Dargent et le colonel Marmier.

Le 11 juillet, le combat s'engage sur toute la ligne. Les troupes ont conservé leurs campements et ont formé des colonnes légères sans bagages, munies seulement de ce qui était nécessaire pour passer une nuit en bivouac ; on voulait éviter d'avoir une retraite à faire devant les Kabyles après le combat.

La division de Mac-Mahon et la division Maissiat marchent à la rencontre l'une de l'autre en incendiant les villages qu'elles trouvent sur leur chemin et où on ne leur oppose qu'une faible résistance ; elles font leur jonction à Iril-Tabana où elles établissent leur bivouac ;

La cavalerie bat tout le pays accessible aux chevaux et s'avance jusqu'au village de Tabouda ;

Les contingents kabyles s'emparent de deux villages

situés au-dessous de leur campement et les livrent au pillage et à l'incendie ;

La division Renault enlève d'abord les villages de la rive gauche de l'Oued Tirourda, où elle éprouve peu de résistance, traverse ce profond ravin et s'avance jusqu'au village de Tifilkout dont elle s'empare, puis établit son campement sur la crête.

Le général Yusuf avait envoyé au milieu de la nuit, par des chemins impossibles, deux compagnies de tirailleurs, détachées à sa colonne par la division Renault, afin de leur faire occuper le point d'Azrou-Ndehour pour couper toute retraite à l'ennemi et le prendre entre deux feux. Ces compagnies avaient réussi, malgré des difficultés inouïes, à gagner cette position sans que leur marche eût été éventée par l'ennemi, et leur apparition, le 11 au matin sur les rochers d'Azrou-Ndehour, ne devait pas peu contribuer à démoraliser l'ennemi.

Le général Yusuf prononçant son mouvement s'empare successivement de Taourirt-ou-Delès, d'Aït-Abd-Allah, d'Abizaz et installe son camp sur la crête au nord d'Azrou-Ndehour. Aux Aït-Abd-Allah, le général Deligny reçut une blessure assez grave à l'épaule droite.

Les opérations de la journée étaient terminées lorsqu'un incident imprévu vint faire tomber entre nos mains la prophétesse du Djurdjura, Lalla-Fatma.

Le frère de cette inspirée, Si Tahar ou Taïeb, voulant soustraire à nos soldats sa famille et ses biens, avait eu recours à un expédient : il s'était adressé au général Yusuf et lui avait dit qu'il était un ami dévoué de la France, mais qu'il n'avait pas pu décider les gens de sa tribu à se soumettre, et il offrit de guider lui-même la colonne si le général voulait bien épargner et regarder comme neutre le village dans lequel il avait fait réfugier sa famille ; il promettait en même temps que les siens ne nous combattraient pas.

Le général Yusuf, sans approfondir les motifs de cette

amitié si subite, accepta cette convention et Si Tahar marcha en effet à l'avant-garde de la colonne.

Dans le fond de l'Oued Tirourda, se trouvent deux petits villages, Takhelidjt-naït-Adsou et Tirourda, que l'on ne peut apercevoir que quand on est, pour ainsi dire dessus, et d'où on peut gagner le col de Tirourda par un sentier assez praticable qui n'a pas plus de 4 ou 5 kilomètres. C'est à Takhelidjt-naït-Adsou que Lalla Fatma s'était réfugiée avec tous les siens, toutes ses richesses et ses troupeaux, et beaucoup de familles des Illilten étaient allées se grouper autour d'elle.

L'apparition des deux compagnies de tirailleurs à Azrou-Ndehour avait rendu fort difficile, pour des enfants et des troupeaux, la fuite par le col de Tirourda ; aussi Si Tahar avait-il fait tous ses efforts pour faire passer la colonne à l'Est d'Azrou-Ndehour. Mais la fuite dans la direction de Takhelidjt-naït-Adsou de quelques familles qui s'étaient attardées dans les autres villages avait attiré de ce côté quelques soldats en quête de butin ; ils y arrivèrent et furent reçus à coups de fusil, l'un d'eux fut tué. La fusillade attira des groupes de soldats, le capitaine d'état-major Fourchault, qui se trouvait de ce côté, se mit à leur tête et le combat s'engagea. Des renforts arrivèrent, et tout ce que contenait le village fut fait prisonnier ou livré au pillage.

On emmena Lalla Fatma et plus de 200 prisonniers, hommes, femmes et enfants, au campement du général Yusuf, qui le quel fit transférer le jour même au camp du maréchal, à Djama-Timesguida.

Si Tahar eût été mieux inspiré si, au lieu de vouloir sauver sa famille et ses biens par une supercherie, il avait tout simplement offert la soumission de sa tribu, mais l'honneur kabyle voulait qu'on ne pût se soumettre sans avoir eu sa journée de poudre.

Le maréchal avait voulu achever dans une même journée la pacification de toute la Kabylie ; aussi il avait donné des ordres, le 10 juillet, au colonel Dargent et au

colonel Marmier pour leur faire lancer sur les Beni-Mellikeuch tous leurs goums et tous les contingents des tribus de l'Oued-Sahel, en les appuyant avec les troupes sous leurs ordres, en même temps que les tribus nouvellement soumises des Zouaoua : Beni-bou-Drar, Beni-Attaf et Akbil les attaqueraient par la montagne.

Cette opération ayant lieu le 11 juillet, jour où les dernières tribus récalcitrantes du versant nord allaient être forcées dans leurs derniers retranchements, il devait en résulter cet avantage que les Beni-Mellikeuch ne pourraient pas aller au secours de leurs voisins.

Les Beni-Mellikeuch n'essayèrent même pas de résister ; lorsqu'ils virent venir à eux l'orage, comprenant qu'ils n'avaient rien à espérer, ils implorèrent le colonel Marmier de recevoir leur soumission et ils livrèrent immédiatement des otages.

Ainsi, cette tribu qui avait bravé si longtemps l'autorité française, et qui n'avait cessé de nous susciter des embarras, se tira d'affaire sans avoir été foulée par nos colonnes (1), et elle en fut quitte pour une simple amende comme les tribus voisines qui n'avaient joué qu'un rôle secondaire.

(1) C'est au mois d'avril 1851, alors que le général Bosquet se trouvait avec une colonne au débouché des Biban et le colonel D'Aurelles de Paladine avec une autre colonne aux Beni-Mançour, que les Beni-Mellikeuch furent le plus près de se voir assaillis par nos troupes.

Les lettres ci-après, écrites par le général Bosquet au colonel D'Aurelles, fournissent des renseignements intéressants à ce sujet :

« Aux Bibans, le 3 avril 1851 (3 h. 1/2).

.....  
 » Il serait bien intéressant de savoir si les contingents des Zouaoua, qui viennent de se montrer sur les pentes sud, prennent une position défensive déterminée par la présence de nos deux colonnes, ou s'ils ne seraient pas disposés à commettre quelque faute en s'avançant dans la plaine. Pour peu que vous pensiez que je puisse vous être de quelque utilité contre eux, n'oubliez pas que j'ai fait un sentier à travers la grande porte, que des mulets chargés peuvent y passer, que je puis la passer au galop avec ma cavalerie, me faire suivre très vite de tout ou partie de mon infanterie et que nous ne sommes séparés que par six lieues au plus.

Dans la journée du 11 juillet et dans la matinée du lendemain, les Illiten, Beni-Itourar' et Illoula-ou-Malou,

» Je ne sais quelle détermination les événements vont inspirer à M. le Gouverneur général, mais je sais bien qu'un gouvernement n'a pas le droit d'imposer des ordres de détail à un général en chef, et qu'il est matériellement impossible à un conseil quelconque de gouvernement de décider, à pareille distance, ce qu'il convient d'entreprendre à mesure que les événements se développent. L'empereur Napoléon, qui avait occupé toutes les positions, celle de général en chef comme celle de chef de gouvernement, a écrit quelque part qu'un général en chef était coupable quand il conservait son commandement après des injonctions absurdes de son gouvernement, déclarant qu'il n'avait jamais hésité pour son compte à offrir sa démission en pareil cas et qu'il n'avait jamais songé, postérieurement, à faire d'autres conditions à ses généraux en chef.

» Je ne vois pas ce qui empêcherait aujourd'hui un homme de cœur d'adopter ces principes. »

« Des Biban, le 11 avril 1851.

» Je vous serre la main et vous félicite de tout mon cœur du brillant succès que vous venez d'obtenir. Sans les instructions qui me clouent ici, nous pourrions aujourd'hui même, ensemble, achever chez les Beni-Mellikeuch ce que vous avez si glorieusement commencé à Selloum.

» J'espère toujours que, dans son entrevue à Constantine avec le général de Saint-Arnaud, M. le gouverneur général agréera le projet dont je vous ai entretenu. Je n'ai qu'une crainte, c'est que vous ne nous laissiez rien à faire. »

« Des Bibans, le 13 avril 1851.

» Je suis si convaincu qu'avec vos trois bataillons, les quatre que j'aurai ici dans la journée et notre nombreuse cavalerie, il serait très opportun de ruiner les villages des Beni-Mellikeuch et de donner de nouvelles leçons aux insurgés, à l'exemple de celle que vous leur avez si vigoureusement donnée à Selloum, que je voudrais être déjà bivouaqué près de vous, sur l'Oued-Sahel.

» J'espérais avoir ce matin, de Constantine, une dépêche qui me fit savoir que M. le gouverneur général approuve cette idée exposée depuis longtemps, approuvée en principe par M. le général de Saint-Arnaud qui, dans ses dernières dépêches, me faisait espérer que M. le gouverneur accepterait.

» Il ne faudrait pas qu'après être arrivé sur l'Oued-Sahel, il me vint un ordre impératif de rallier Mila par Sétif. Ce mouvement faux serait mal expliqué par les Arabes et à notre désavantage.

» Au reste, il n'est pas possible que la journée se passe sans que je sois tiré d'embarras et je vous écrirai encore avant la nuit.

» Je serais bien heureux que vous puissiez garder votre bataillon du 8<sup>e</sup> jusqu'à l'arrivée de la dépêche que j'attends. »

Le 15 avril le Gouverneur donnait l'ordre au Général Bosquet de ne pas aller sur les Beni-Mellikeuch et de faire mouvement sur Mila.

et Beni-Ziki offrirent leur soumission ; les Beni-Idjeur firent de même le 13 juillet, bien qu'ils n'eussent pas été visités par nos colonnes.

Dans la journée du 12 juillet, le général Yusuf fait partir deux bataillons commandés par son chef d'Etat-major pour faire la reconnaissance des crêtes du Djurdjura. Cet officier supérieur, qui est accompagné du chef du Génie de la division, gravit la cime des montagnes, y reste une heure et rentre au camp.

Les Beni-bou-Addou qui, malgré le sac de leurs principaux villages en 1856, étaient restés insoumis, furent encore les derniers à rentrer dans le devoir en 1857.

La colonne Drouhot était restée dans les Ouadia jusqu'à la soumission des Beni-Yenni ; elle avait ensuite repris la direction de Dra-el-Mizan en recevant sur son passage la soumission de toutes les tribus des Beni-Sedka ; de tout le cercle de Dra-el-Mizan, il ne restait plus dans la révolte que les Beni-bou-Addou, les Guechtoula dont cette tribu faisait partie, étant restés fidèles depuis l'expédition de 1856.

Le 8 juillet, le commandant Beauprêtre convoqua les contingents des Guechtoula et des Beni-Sedka pour donner leur concours à la colonne. Dans les journées du 8 et du 9 juillet, les différents villages des Beni-bou-Addou furent attaqués du côté de la plaine par ces auxiliaires indigènes et du côté de la montagne par les contingents des Beni-Meddour qui, conduits par le caïd de Bouïra, vinrent prendre les rebelles à revers. Le 9 juillet, à la pointe du jour, les villages de Takharadjit, de Tamkacent et de Khalfa furent attaqués avec un grand élan et enlevés malgré une vive résistance, puis livrés aux flammes.

Dans les troupes, ce combat nous coûta 1 tué et 8 blessés ; dans les contingents et le goum, 3 tués et 9 blessés. L'ennemi, refoulé dans les ravins, avait laissé une vingtaine de cadavres entre nos mains.

Le lendemain, la colonne Drouhot reprit sa marche

vers Dra-el-Mizan, où elle est arrivée le même jour. Les Beni-bou-Addou s'étaient décidés à demander l'aman.

Le caïd d'Irîl-Imoula, Mohamed Naït Amar, tué à la tête des contingents de sa tribu à l'attaque des Beni-bou-Addou, fut remplacé par El Hadj Amar ben bou Abdallah.

Le cheikh des Beni-bou-Addou, Mohamed Naït Moussa, qui avait fait défection, fut néanmoins choisi comme caïd de la tribu en raison des efforts qu'il avait faits pour la ramener dans le devoir après les attaques des 8 et 9 juillet. Sans son concours il eût peut-être encore fallu recourir à la force des armes pour dompter définitivement cette tribu récalcitrante.

Comme nous l'avons vu, dès le 13 juillet, il ne restait plus, dans toute la Grande-Kabylie, aucune tribu à soumettre ; aussi, dès le 14 juillet, les troupes qui avaient pris part à l'expédition purent-elles reprendre le chemin de leurs garnisons.

Le maréchal Randon fit paraître l'ordre général suivant :

#### ORDRE GÉNÉRAL

*Au Quartier général à Fort-Napoléon, le 16 juillet 1857.*

Soldats,

Votre mission est accomplie : la Kabylie du Djurdjura est soumise. Il n'est plus une seule tribu qui n'ait subi notre loi.

En même temps que vous triomphez dans les combats de toutes les résistances, vous assurez par vos travaux une base inébranlable pour la conservation de notre conquête.

Accourus à ma voix des trois provinces, vous êtes venus prendre part à cette belle campagne et vous recueillez, aujourd'hui, le fruit des efforts tentés depuis plusieurs années pour vaincre ces intrépides montagnards ; vous avez complété l'œuvre laborieusement commencée par vos camarades, pendant les précédentes expéditions.

Un commandement sage et ferme, une politique prudente et éclairée,

amèneront à nous cette population dont nous avons pu apprécier la loyauté et qui, plus que toute autre en Algérie, se rapproche de nous par ses institutions.

Dès cimes du Djurjura jusque dans les profondeurs du Sud, le drapeau de la France se déploie victorieusement et le nom de notre Empereur est salué avec respect.

C'est à vous qu'il était donné de terminer cette grande et noble tâche.

Soldats, l'Empereur est content de vous; soyez fiers d'avoir mérité un tel suffrage!

L'Algérie reconnaissante applaudit à vos triomphes; trouvez dans ce témoignage la récompense de ce que vous faites depuis 27 ans pour la prospérité de cette belle colonie, le plus beau fleuron de la couronne de France.

*Le maréchal de France,  
Gouverneur général de l'Algérie,*

Signé : Comte RANDON.

Les troupes rentrant de l'expédition de la Grande-Kabylie sont arrivées à Alger le 26 juillet. La population, la Municipalité en tête, leur a fait l'accueil le plus cordial et le plus sympathique. Une grande revue suivie d'un défilé eut lieu le jour même.

Les pertes de la campagne pour les trois divisions qui ont été concentrées sur le Sébaou ont été les suivantes :

Officiers et hommes de troupe tués sur le champ de bataille...	119
Ayant succombé aux suites de leurs blessures.....	124
Décédés à la suite de maladies diverses.....	43
<b>Total des morts.....</b>	<b>286</b>

Le nombre des blessés s'est élevé à 1,032.

Les évacuations de malades et de malingres sur l'hôpital du Dey, à Alger, ont été de 2,458.

## CHAPITRE XV

Mesures de répression, contributions de guerre, application du séquestre individuel et collectif. — Emploi des contributions de guerre. — Sort fait aux principaux chefs de l'insurrection.

Voici les contributions de guerre qui ont été imposées aux tribus pendant l'expédition de 1857 :

NOMS DES TRIBUS	DATE	SOMME	OBSERVATIONS
	de la SOUSSION	IMPOSÉE	
Beni-Raten .....	26 mai 1857.	570.000	(1) C'est la date de la première soumission.
Beni-Fraoucen .....	Id.	72 000	
Beni-Khelili .....			
Beni-bou-Chaïb .....			
Beni-Douala.....	27 mai.	89.600	
Beni-Mahmoud .....	Id.	101.000	
Quadia.....	10 juin (1).	139.500	
Tagmount-el-Djedid .....	Id.	15.000	
Beni-bou-Chenacha .....	Id.	8 500	
Beni-Irguen .....	Id.	16.000	
Oulad-Ali-ou-Iloul.....	Id.	13.000	
Ogdal.....	Id.	12.500	
Beni-Chebla.....	Id.	12.500	
Beni-Ahmed .....	Id.	21.500	
Beni-bou-Addou .....	10 juillet.	15.075	
Beni-R'obri.....	15 juin.	75.000	
Beni-Yenni .....	1 <sup>er</sup> juillet.	99.200	
Beni-bou-Akkach .....	6 juillet.	37.000	
Beni-Ouassif.....	1 <sup>er</sup> juillet.	48.500	
Beni-bou-Drar .....	Id.	48.000	
Beni-Attaf.....	6 juillet.	26.500	
Akbils.....	Id.	41.500	

NOMS DES TRIBUS	DATE	SOMME	OBSERVATIONS
	de la SOUMISSION	IMPOSÉE	
Beni-Yahia .....	6 juillet.	34.500	
Beni-Menguellat.....	Id.	53.300	
Beni-bou-Youcef .....	Id.	39.500	
Cheurfa.....	10 juillet.	30.000	
Beni-Kani .....	Id.	20.000	
Beni-Ouakour .....	Id.	20.000	
Beni-Mançour .....	Id.	9.000	
Beni-Itourar'.....	11 juillet.	97.150	
Illoula-ou-Malou .....	Id.	39.000	
Beni-Ililten.....	12 juillet.	51.500	
Beni-Ziki.....	Id.	7.500	
Illoula-Açameur.....	Id.	25.000	
Beni-Mellikeuch.....	Id.	35.000	
Acif-el-Hammam .....	Id.	15.000	
Beni-Idjeur.....	13 juillet.	85.000	
Ameraoua .....		5.004	Ces amendes ont été infligées à des fractions des tribus indi- quées.
Beni-Ouaguennoun.....		1.350	
Beni-Djennad.....		1.267	
Flissat-oum-el-Lil.....		449	
Ferdiousa .....		13.922	

A ces fonds s'ajoutait un reliquat de 20,000 francs de la contribution de guerre de 1856 et des amendes frappées dans le cercle de Sétif.

Indépendamment des contributions de guerre ci-dessus détaillées, une amende spéciale a été imposée à la tribu des Illoula-Açameur pour les motifs indiqués dans la lettre ci-après, du 11 juillet 1857, adressée par le maréchal Randon au général Maissiat :

« Depuis le commencement de mes opérations et des vôtres les Illoula Açameur se sont gravement compromis et je ne crois pas devoir laisser sans punition une telle conduite.

» Nous les avons eus devant nous à l'attaque du 24 mai; je les retrouve à Icheriden, à Aguemoun-Izem; ils ont des tués et des blessés dans votre ascension au col de Chellata, ils prennent part aux affaires des Mzegguen et d'Ait-Aziz; partout enfin les Illoula Açameur, s'abritant derrière l'espérance d'une haute intercession, prennent une part active à la révolte.

» Je vous prie de vous renseigner d'une manière précise sur la culpabilité de cette tribu dont le mauvais esprit me semble manifester et je vous autorise à exiger d'elle un otage par Kharouba et le paiement d'une amende de guerre calculée en bloc pour chaque village et sur la base de 50 francs par fusil.

» Les otages devront être livrés sans délai et l'amende s'augmenterait de tous les frais qu'auront entraînés leur détention. C'est un moyen de les obliger à se libérer promptement ».

L'amende collective imposée en exécution de ces ordres s'éleva à 38,000 francs : pour hostilité manifeste et pour avoir tiré sur des convois de ravitaillement.

Les Ouzellaguen ont été punis pour des motifs analogues d'une amende collective de 19,000 francs.

Le produit des contributions de guerre a été employé de la manière suivante :

Travaux de construction et d'installation exécutés par le génie à Fort-Napoléon, Dra-el-Mizan et Tizi-Ouzou (1)..... 1.216.370 95

Travaux de route, ponts de l'Isser et de l'oued Bougdoura..... 528.200 »

Alloué pour la maison du bach agha construite dans le village indigène de Tizi-Ouzou ..... 18.000 »

Le reste a été employé en indemnités diverses (2).

La mesure du séquestre a été appliquée à certaines

(1) Le total comprend 51,000 francs alloués pour l'ameublement des officiers de Fort-Napoléon dans des pavillons construits pour les loger.

(2) Nous y relevons entre autres dépenses: indemnité aux gens de Cheraïoua dont les maisons ont été démolies, 25,000 francs; indemnités pour les dégâts commis par la colonne Yusuf dans les Beni-bou-Drar et Beni-Attaf, 700 francs; indemnités à diverses familles Kabyles, 10,000 francs; indemnité au bach agha Mohamed ou Kassi, 15,055 francs, pour le pillage de ses bagages le 20 février 1856.

collectivités et à des indigènes qui s'étaient particulièrement compromis dans l'insurrection.

Un arrêté du 20 février 1857 du gouverneur général a rendu définitif le séquestre qui avait été apposé provisoirement sur le territoire de la tribu des Mechtras et sur les biens particuliers des indigènes de cette tribu désignés dans un état nominatif qui comprend 212 noms. Les biens d'un indigène de cette tribu, Si Mohamed Arezkei « qui a toujours servi le drapeau de la France » ont seuls été exemptés du séquestre (1).

Un arrêté du 20 février 1857 a frappé du séquestre la totalité des biens possédés par un certain nombre d'indigènes de l'annexe des Beni-Mançour désignés dans un état nominatif dont nous donnons seulement la récapitulation.

TRIBUS	NOMBRE		
	D'INDIGÈNES	D'HECTARES	D'OLIVIERS
Cheurfa.....	80	57	4.080
Beni-Mançour.....	12	18	480
Sebkha.....	3	2	10
Mecheddala.....	7	6	80
Beni-Yala.....	42	740	60
Beni-Aïssi.....	1	1	25
Totaux.....	145	824	4.735

Ces mesures de séquestre ont été annulées par la décision impériale du 14 décembre 1858 ordonnant la mainlevée.

Enfin, l'arrêté du 20 juin 1857 a mis le séquestre sur les biens du bach-agma Si El Djoudi et de son fils Si El-Hadj Ahmed.

Si El-Hadj Amar, Si Seddik ben Chikh ou Arab et ses frères, Si Mohamed Taïeb frère de Lalla Fatma et les

(1) Si Mohamed Arezkei a épousé Sadia bent Hammou ou Bali sœur d'une des femmes du chérif Bou Ba'ra.

autres membres de la famille ont été autorisés à vendre leurs propriétés; les premiers étaient en outre autorisés à aller s'établir à l'étranger dans un pays musulman.

Si El-Hadj Amar alla se fixer à la Mecque avec sa femme et le fils de Bou Ba'ra; il y est mort obscurément.

Si Seddik ben Chikh ou Arab, Si El Adjemi ben Chikh ou Arab et Si Ahmed Sr'ir, après avoir été détenus quelque temps en France, furent autorisés à se fixer à Tunis.

Lalla Fatma fut internée à Tablat à la zaouïa de Si Tahar ben Mahi ed Din, bach-agma des Beni-Sliman, avec ses frères Si Tahar ben Ahmed ou Mezian, Si Mohamed, Si Chérif, Si el Hadi et les autres membres de sa famille, formant en tout une trentaine de personnes.

La prophétesse du Djurdjura n'y fut pas oubliée par les Kabyles qui allaient en grand nombre pour la visiter; on a compté jusqu'à 300 pèlerins dans une seule journée.

La famille de Lalla Fatma et en particulier Si Tahar ou Taïeb n'a pas cessé d'adresser à l'autorité supérieure des réclamations contre la spoliation dont elle prétendait avoir été victime au mépris de la parole donnée. Elle donnait comme montant de ses pertes, cent mille francs en argent et bijoux de femme d'un grand prix, 82 bœufs, 10 mulets, 270 moutons, 50 fusils et 160 livres arabes d'une grande valeur.

Si Tahar est mort en 1861; quant à Lalla Fatma, elle a succombé en septembre 1863 à une inflammation du bas ventre qui a déterminé l'enflure et la paralysie des jambes.

La famille a fait l'acquisition, à des colons, d'importantes concessions de terrains à Bordj-Menaïel et à Dra-el-Mizan.

L'ex-bach-agma Si el Djoudi demanda à s'établir en Syrie avec sa famille; il est mort à Jaffa en 1863.

En 1865, le séquestre mis sur les biens de Si el Djoudi

et de son fils Si el Hadj Ahmed (1) fut levé et ce dernier fut autorisé en 1866 à rentrer en Algérie ; Si Ali ou el Djoudi, deuxième fils du bach-agma, était mort cette même année à Damas.

L'ex-bach-agma avait eu en exil un troisième fils nommé Si Mohamed, qui alla habiter avec sa mère dans la tribu des Mecheddala.

Quant à Ben Ali ou Amar Naït Kassi et à El Hadj Ahmed Nali ou Hammou, les promoteurs de l'insurrection des Améraoua en 1856, ils profitèrent de l'amnistie qui suivit la soumission de la Kabylie, le premier retourna à Tunis et le second se fixa dans les Isser.

#### CHAPITRE XVI

Organisation territoriale. — Organisation administrative et judiciaire des tribus Kabyles. — Suppression des grands commandements indigènes. — Heureux résultats de la pacification. — Extension de la colonisation en Kabylie.

Le maréchal Randon en créant un nouveau poste à Fort-Napoléon y avait immédiatement installé un commandant supérieur et un bureau arabe de 2<sup>e</sup> classe. Cette création fut approuvée par décision ministérielle du 31 juillet 1857. Le commandant Péchot fut nommé commandant supérieur du cercle de Fort-Napoléon et il fut remplacé à Tizi-Ouzou par le lieutenant-colonel d'état-major Lallemand. Le premier chef du bureau arabe fut le lieutenant Jobst, qui avait commandé avec distinction les contingents kabyles appelés à donner leur concours à nos colonnes et qui avait été très apprécié des Kabyles à cause de sa droiture, de sa

(1) Nous avons eu souvent occasion de voir Si el Hadj Ahmed ben el Djoudi après son retour en Algérie et il nous a paru intelligent et sage. Il nous a donné d'intéressants renseignements sur les événements dont il a été le témoin.

bienveillance, du calme et de la patience avec lesquels il s'occupait de leurs différends (1) et de l'intérêt avec lequel il les étudiait.

Le nouveau cercle fut composé des tribus suivantes : Beni-Rasten, Beni-Menguellat, Beni-Yahia, Beni-bou-Youcef, Beni-Itourar', Beni-Ililten. Les Illoula-ou-Malou, Beni-Ziki, Beni-Idjeur et Oued-el-Hammam passèrent du cercle de Tizi-Ouzou dans celui de Bougie et les Beni-Meakeuch avec les Bahlil et Beni-Hamdoun, furent définitivement rattachés au cercle de Bordj-bou-Arréridj.

Le cercle de Fort-Napoléon fut augmenté, en 1861, de la confédération des Zouaoua (Akbils, Benni-Yenni, Beni-Attaf, Beni-bou-Drar, Beni-Ouassif, Beni-bou-Akkach) pris au cercle de Dra-el-Mizan qui, par une décision du 29 mars 1861, reçut les tribus des Beni-Khal-foun, des Ammal et des Zouatna provenant du cercle de

(1) Le lieutenant Jobst eut une fin bien malheureuse, dix ans plus tard, alors qu'il était capitaine au 24<sup>e</sup> de Ligne, commandant supérieur du cercle de Dra-el-Mizan (sa nomination à ce poste datait du 14 octobre 1860). Il avait auprès de lui pour remplir les fonctions de chaouch un cavalier du bureau arabe, nommé Mohamed ou Saïd, des Nezloua, homme très intelligent, très adroit et qui rendait de bons services mais qui, malheureusement, abusait de sa situation de confiance pour extorquer de l'argent à ceux qui avaient recours à son influence présumée. Ces manœuvres qu'il avait su longtemps dissimuler finirent par être dévoilées, et Mohamed ou Saïd fut poursuivi devant le conseil de guerre.

Une cabale fut ourdie contre le commandant supérieur, homme pourtant bien inoffensif et auquel on ne pouvait pas supposer d'ennemis, mais qui était le représentant de l'autorité militaire. Le capitaine Jobst vit le moment où il allait être accusé de connivence avec son chaouch et, ne pouvant supporter l'idée de voir effleurer son honneur même par un simple soupçon, il préféra se réfugier dans la mort et il se suicida le 12 août 1867. Mohamed ou Saïd fut condamné à 5 ans de prison pour escroquerie.

Nous avons servi pendant près de deux ans, à Dra-el-Mizan, sous les ordres du capitaine Jobst et nous pouvons affirmer, comme le feraient tous ceux qui l'ont connu de près, que c'était l'officier le plus droit et le plus loyal qu'on pût trouver, intègre, d'une honnêteté scrupuleuse, incapable d'une mauvaise action ou d'une tolérance coupable à l'égard d'un subordonné.

Nous sommes heureux de trouver cette occasion de porter témoignage de sa parfaite honorabilité.

## 364 NOTES ET DOCUMENTS SUR LA GRANDE KABYLIE

Dellys. Le cercle de Fort-Napoléon s'augmenta encore, par décision du 12 mai 1862, des Beni-Idjeur, Beni-Ziki et Illoula-ou-Malou repris au cercle de Bougie.

Par décision impériale du 15 décembre 1858, le siège de la division d'Alger, qui avait été transporté d'Alger à Blida par arrêté du chef du pouvoir exécutif du 11 novembre 1848, fut rétabli à Alger ainsi que le siège de la subdivision militaire. Le cercle de Blida fut supprimé du même coup, les tribus du bach-aghalik des Beni-Sliman et les autres tribus de ce cercle furent annexées à la subdivision et au cercle d'Aumale.

La subdivision d'Alger, dont nous avons vu transporter le siège à Dellys, se trouva reconstituée, mais sans territoire indigène.

Le bach-agma des Beni-Sliman, Si Tahar ben Mahi ed Din, étant mort le 6 avril 1866, le bach-aghalik fut supprimé, quelques-unes des tribus qui le composaient restèrent dans le cercle d'Aumale, les autres furent constituées en aghalik au profit de Si Mohamed ben Mahi ed Din, frère du défunt bach-agma. Cet aghalik, auquel on ajouta des tribus de la subdivision de Dellys, constitua l'annexe d'Alger, créée par arrêté du 17 mai 1866 (1) et

(1) Voici la substance de cet arrêté :

Art. 1<sup>er</sup>. — Le bach-aghalik des Beni-Sliman de la subdivision d'Aumale est supprimé.

Art. 2. — Les tribus des Oulad-Msellem, Ahl-el-Euch, Oulad-Soultan, Oulad-Ziana, Oulad-Tan et Oulad-Zenim, qui étaient comprises dans le bach-aghalik des Beni-Sliman, continuent à faire partie de la subdivision d'Aumale.

Art. 3. — Les tribus des Beni-Maloum, des Melouan, des Beni-Sliman-Cheraga et R'eraba et les Beni-Silem, forment un aghalik qui prend le nom d'aghalik des Beni-Sliman.

Art. 4. — Les tribus de l'aghalik des Beni-Sliman, celles des Beni-Amran, Cheuria du nord, Zouatna, qui faisaient partie de la subdivision d'Aumale, celles des Khachna de la plaine, des Khachna de la montagne, des Ammal et Zouatna qui faisaient partie de la subdivision de Dellys, sont rattachées à la subdivision d'Alger et forment, pour leur administration, une annexe de la Direction provinciale des affaires arabes.

Art. 5. — Le général commandant la province d'Alger est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signé : Maréchal DE MAC-MAHON.

rattachée pour ordre à la subdivision d'Alger mais administrée par le général commandant la province par l'intermédiaire de la direction provinciale des affaires arabes.

Ainsi que le maréchal Randon l'avait promis dans sa proclamation et l'avait répété de vive voix lors de la soumission des Beni-Raten, le 26 mai, les tribus kabyles qui venaient de se soumettre conservèrent leurs coutumes et leurs kanouns; elles nommèrent elles-mêmes tous leurs chefs au moyen d'élections annuelles; les villages ou Toufikks élurent leur amin au suffrage universel et les tribus nommèrent leur amin-el-oumena au moyen d'une élection au 2<sup>e</sup> degré, par le suffrage des amins de chaque tribu.

Faire nommer jusqu'aux amins-el-oumena à l'élection, c'était aller trop loin; il en résulta que l'autorité française n'eut plus aucun agent à elle pour la surveillance des tribus, les amins-el-oumena ayant trop de ménagements à garder vis-à-vis de leurs électeurs. Il eût été sage de se réserver la nomination directe de ces agents qui, d'ailleurs, recevaient un traitement de l'État (1).

Nos anciens chefs indigènes, dont quelques-uns nous avaient rendu de très bons services et s'étaient attiré des inimitiés en nous servant, durent être abandonnés à la discrétion de leurs anciens subordonnés devenus leurs électeurs; ils se virent tous supplantés et exclus du pouvoir les uns après les autres, et ils nous conservèrent une vive rancune de notre ingratitude (2).

Dans la nouvelle organisation, il n'y eut plus de cadis; la justice, en matière civile, fut rendue par les djemaas qui appliquaient les anciennes coutumes.

Aucune juridiction d'appel n'était prévue.

(1) Les amins-el-oumena étaient partagés en trois classes d'après l'importance des tribus: la 1<sup>re</sup> classe avait un traitement annuel de 1,000 francs, la 2<sup>e</sup> de 750 francs et la 3<sup>e</sup> de 500 francs.

(2) Plusieurs de nos anciens caïds parmi ceux qui nous avaient le mieux servis se sont montrés nos ennemis acharnés lors de l'insurrection de 1871.

Les djemaas avaient aussi la répression des contraventions et de certains délits d'après les kanouns. Les crimes étaient déferés aux conseils de guerre et les délits, suivant la décision du général commandant la division, chef de la justice militaire, étaient tantôt soumis aux conseils de guerre, tantôt renvoyés devant les commissions disciplinaires.

L'organisation kabyle, qui n'avait été primitivement donnée qu'aux tribus du cercle de Fort-Napoléon et aux Zouaouas du cercle de Dra-el-Mizan, fut étendue, par décision du 20 novembre 1860, aux tribus kabyles des cercles de Dellys, Tizi-Ouzou et Dra-el-Mizan; par décision du 11 février 1861, aux Beni-Khalfoun du cercle de Dra-el-Mizan, et, par décision du 27 mars 1861, aux Mkira et Mzala (fraction des Flissat oum el Lil) du même cercle.

Cette organisation fut également appliquée à toutes les tribus de l'annexe des Beni-Mançour.

Les Beni-Raten n'eurent pas d'Amin-el-Oumena; on créa un emploi de caïd du Makhezen qui fut donné à El Hadj Ahmed Iattaren, l'un des anciens caïds des Beni-Raten.

Comme conséquence de la nouvelle organisation et de l'extension qu'on lui donna, l'autorité du bach-agma du Sebaou finit par être réduite à néant.

Le caïd Ahmed ou Kassi fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 13 août 1857, en raison des services qu'il avait rendus pendant l'expédition. Le bach-agma El hadj Mohamed ou Kassi ne reçut lui-même cette récompense que le 15 mars 1860.

Par décision du 14 août 1858, le Gouverneur général conféra le titre honorifique de caïd de Tamda à Ali ou Kassi, deuxième fils du bach-agma.

Le chikh-el-chioukh des Flisset Oum el Lil, Mohamed ben el hadj Moussa, auquel on donnait souvent le titre d'agma dans la correspondance officielle, étant mort, le 15 juillet 1858, son commandement fut supprimé.

L'agma des Ameraoua Tahta, Allal ben Sr'ir, mourut le 31 janvier 1860, et son aghalik fut également supprimé.

Le caïd Ahmed ou Kassi mourut au mois de mai 1860, Ali ou Kassi fut nommé caïd réel des Ameraoua le 23 août suivant et caïd honoraire des tribus du haut Sebaou. Mais, l'organisation kabyle ayant été étendue la même année aux Ameraoua, le commandement du caïd Ali ou Kassi ne dura que quelques mois. Il ne fut pas donné d'amins-el-oumena aux Ameraoua.

Le bach-agma El hadj Mohamed ou Kassi étant mort à son tour le 28 janvier 1864, et son bach-aghalk ayant été supprimé, il n'exista plus dans toute la Kabylie aucun grand chef indigène. Le bach-aghalk du Djurdjura avait été, bien entendu, supprimé après la défection de Si el Djoudi.

Les caïds qui existaient encore dans un grand nombre de tribus kabyles perdirent leurs emplois par suite de l'extension du régime kabyle; quelques-uns réussirent à se faire élire amins-el-oumena, mais peu à peu nos anciens serviteurs furent tous, comme nous l'avons dit, remplacés par des hommes nouveaux, et se virent quelquefois en butte aux persécutions des ennemis qu'ils s'étaient faits en nous servant.

Il y eut là, de notre part, une sorte d'ingratitude qu'on aurait pu éviter en nous réservant la nomination des chefs des tribus comme il eût été logique et sage de le faire.

Autant les Kabyles avaient mis d'opiniâtreté à nous disputer leur sol pied à pied dans les guerres de la conquête, autant ils montrèrent de soumission lorsqu'ils se virent irrémédiablement vaincus. Le pays jouit d'une sécurité inconnue jusque-là et il put être parcouru sans crainte dans tous les sens non seulement par les officiers des affaires arabes, mais aussi par les colons et les touristes. Ils ne firent jamais de difficultés pour nous livrer leurs criminels et ils montrèrent de l'empressement à nous soumettre leurs différends.

La fin de l'expédition de 1857 marqua, dans le pays, le commencement d'une ère de paix, de sécurité et de prospérité qui dut consoler les Kabyles de la perte de leur indépendance.

Leurs produits agricoles et industriels trouvèrent de nombreux débouchés dans nos villes et en pays arabe; les grains et les denrées que leur sol ne produit pas en quantité suffisante affluèrent sur leurs marchés; leurs ouvriers agricoles, leurs terrassiers, trouvèrent un travail abondant et rémunérateur chez nos colons et sur nos chantiers de travaux publics. On se mit à défricher, et les broussailles firent place à des terres de culture et à des plantations de figuiers et de vignes.

L'impôt lezma auquel ils étaient assujettis était d'ailleurs relativement léger; les contribuables, qui étaient les hommes soumis au jeune musulman, étaient divisés, suivant leur fortune, en trois classes payant respectivement 15 francs, 10 francs et 5 francs.

Plusieurs centres de colonisation furent formés en Kabylie:

1° Le village de Tizi-Ouzou comprenant 94 feux et un territoire de 286 hectares 5 ares 65 centiares, créé par arrêté du gouverneur général du 27 octobre 1858;

2° Le village de Dra-el-Mizan comprenant 82 feux et un territoire de 683 hectares 18 ares 45 centiares, créé par arrêté du 30 décembre 1858;

3° Le village de Bordj-Menaïel créé en 1859 avec un territoire de 1,718 hectares 19 ares 30 centiares (1); ce village a été rattaché au territoire civil par décret du 27 janvier 1869 et a formé une section de la commune de Dellys; il a été érigé en commune de plein exercice le 18 novembre 1870;

4° Le village de Rébeval, du nom du commandant Boyer de Rébeval du 54<sup>e</sup> de ligne, tué à Imanseren le

(1) Une décision du 10 juillet 1861 du général de division a ajouté au village un hameau de 266 hectares 47 ares 22 centiares.

24 mai 1857; ce centre de population d'une superficie de 631 hectares 44 ares 80 centiares, a été créé le 4 juin 1860;

5° Le village de Palestro créé le 18 novembre 1869 dans la tribu des Ammal, sur la rive droite de l'Oued-Isser; il comprenait 59 feux avec un territoire de 546 hectares, 31 ares, 10 centiares.

Palestro a été érigé en section de la commune mixte de Dra-el-Mizan par arrêté gouvernemental du 17 mars 1870; il est passé par ce fait de l'annexe d'Alger dans le cercle de Dra-el-Mizan.

Un commissariat civil dont la circonscription comprenait la ville de Dellys avec son territoire de colonisation et le centre de Ben-Nchoud a été créé par décret impérial du 31 décembre 1856.

Un décret du 16 août 1859 a fait entrer dans le territoire de la commune, les tribus des Beni-Tour et de Taourga et le territoire du centre projeté de Dar-el-Beïda, centre qui est devenu le village de Rébeval. La commune de Dellys continuait à être administrée par un commissaire civil.

(Fin)

Colonel ROBIN.

### ERRATUM

L'article paru dans un précédent fascicule sur les *Mosaïques africaines* et la *Poésie de la mer* (non signé et non annoncé dans le sommaire de la couverture) était de notre président, M. Victor Waille.

Pour tous les articles non signés :

*Le Président,*

V. WAILLE.

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

QUARANTE-CINQUIÈME VOLUME

DE

**LA REVUE AFRICAINE**

— 1901 —

---

	Pages.
MM. AHMED H. — Relations de la France avec le Maroc.....	196
IBN EL-ATHIR (trad. E. FAGNAN). — Annales du Maghreb et de l'Espagne.....	68 et 111
BEN CHENEB (trad.). — Sur l'éducation des enfants.....	101
BIGONET (E.). — Dinar hafside inédit.....	97
EUDEL (P.). — Aperçu historique de l'Orfèvrerie algé- rienne.....	42
FAGNAN (E.) (trad.). — Annales du Maghreb et de l'Es- pagne.....	68 et 111
GSELL (S.). — Tête de l'empereur Hadrien.....	65
JOLY (A.). — Poésie moderne chez les nomades algériens	208
MOINIER (Colonel). — Campagne de J. César en Afrique (46-47 av. J.-C.).....	289
R'AZZALI (trad. BEN CHENEB). — Sur l'éducation des enfants.....	101
ROBIN (Colonel). — Notes et documents concernant l'insur- rection de la Grande Kabylie en 1856 et 1857. 5, 155 et	322
WIERZEJSKI (J.). — Catalogue du Musée de Cherchel....	257

Page.

BULLETIN. — *Le Transsaharien et l'Afrique politique en 1900*, par L. Bonnefond. — *Les cérémonies du mariage chez les indigènes de l'Algérie*, par G. Demombynes. — *Eddalil*, par L. Machuel. — *Les coquilles marines du littoral du département d'Oran*, par P. Pallary. — *Le Bayan el-Moghrib*, trad. Fagnan. — *Notices et mémoires de la Société archéologique de Constantine*..... 93

